FETE DU JOUR:
S. THOMAS D'AQUIN
Soleil: lever 6 h. 22; coucher 5 h. 49
Lune: lever 8. 46; coucher 4 h. 10
TEMPS PROBABLE:
NUAGEUX AVEC NEIGE OU PLUIE
Maximum : 34 — Minimum : 16

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

EN AVANT TOUJOURS
Au cours de la semaine dernière, le tirage total de la "Presse" a excédé
1,000,000
de copies.

49e ANNEE—No 119—24 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MARDI 7 MARS 1933 PRIX: DEUX CENTINS

La crise bancaire américaine est déjà moins vive

Il est question de permettre aux banques de remettre, sur demande, à leurs déposants jusqu'à un tiers des dépôts et l'émission des assignats est autorisée pour vendredi.

Régime dictatorial en vue

Dès maintenant, le secrétaire du Trésor Woodin a levé les restrictions pesant sur les banques afin de permettre la paie des travailleurs, la distribution des vivres, etc.

(Service de la Presse Associée.)

WASHINGTON, 7. — Le secrétaire du Trésor Woodin a autorisé conditionnellement aujourd'hui les associations de Chambres de compensation à émettre vendredi des certificats tenant lieu provisoirement de papier-monnaie ou autres médiums d'échange.

Un haut personnage officiel croit que le Trésor se prépare à autoriser les déposants à retirer jusqu'au tiers de leur argent dans les banques.

LES BANQUES ROUVRENT LEURS PORTES

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

NEW-YORK, 7. — Les banques de New-York se hâtent aujourd'hui d'alléger les embarras causés à leurs millions de déposants.

En recevant la déclaration de Woodin, la plupart des grandes banques ont annoncé qu'elles rouvraient pour traiter les affaires permises.

"L'or accumulé se dépose dans ces nouveaux comptes", annonça la compagnie Irving Trust peu après l'ouverture.

Mais ces nouvelles instructions de Woodin signifient des difficultés techniques pour les banques. "Cela veut dire, déclara un banquier, que chaque banque devra désigner un employé responsable pour interroger les gens qui déposeront des chèques et déterminer s'ils ont réellement besoin de fonds. Chaque cas sera probablement différent".

Parmi les établissements qui ont rouvert suivant le nouveau système, il y a la maison J.-P. Morgan & Co., Bankers Trust Co., National City Bank, Corn Exchange Bank Trust Co., Bank of New-York and Trust Co., Irving Trust Co.

On essaiera aussi de diminuer la quantité de chèques qui se sont trouvés pris et comme congelés dans le congé bancaire mais sans faire intervenir le comptant.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Washington, 7. — Les restrictions comprises dans le congé bancaire ont été encore relâchées aujourd'hui pour permettre l'acquittement des listes de paie.

Cette démarche, d'importance vitale pour les millions de salariés des Etats-Unis, a fait suite à des exceptions similaires faites pour assurer la distribution des vivres, des médicaments et des autres nécessité de la vie durant le "congé".

Satisfaction des besoins essentiels

Agissant en vertu des pouvoirs conférés par la proclamation présidentielle, le secrétaire du Trésor Woodin a permis, sauf certaines restrictions, aux banques de reprendre leur fonctionnement habituel pour satisfaire aux besoins essentiels du public à l'égard de :

1—la nourriture; 2—les médicaments; 3—le paiement des gages et salaires; 4—le secours des miséreux; 5—les dépenses courantes nécessaires; 6—le maintien de l'embauchage; 7—les autres besoins essentiels de la vie.

Mais dans aucun cas les banques ne peuvent remettre de l'or ou des certificats-or. Ces décisions se conforment à la politique de satisfaire aux besoins de la population sans enfreindre l'impérieuse obligation de conserver les réserves d'or de la nation.

Deux opérations à empêcher

Mais ces règlements spécifient qu'il faudra prendre toutes les précautions voulues pour empêcher la thésaurisation ou les retraits inutiles. Ces règlements sont en vigueur immédiatement.

Ils permettent aux banques de remettre les documents et valeurs boursières à leurs propriétaires, de conclure les arrangements sur des chèques signés avant le 4 mars et

A SUIVRE SUR LA PAGE 19

Les fonds américains transigés au comptoir

Presque toutes les banques canadiennes transigent au comptoir les fonds américains; la prime courante est de 15% à l'achat et de 18% à la vente. Le taux sur Londres varie de $4.19 à $4.23.

A l'étranger, le dollar ne cause pas d'inquiétude

A Londres, on déclare ne pas croire que les Etats-Unis aient abandonné l'étalon-or.

UNE SOLUTION PROCHAINE

Londres, 7. — La confiance dans le dollar américain et dans le résultat heureux de la crise bancaire des Etats-Unis a été exprimée cet avant-midi par l'un des banquiers les plus en vue de la Grande-Bretagne.

"L'inquiétude règne en certains endroits du continent", déclara-t-il, "mais nous ne la partageons pas.

"Nous ne croyons pas non plus à la dépréciation du dollar américain. La crise bancaire est d'une nature interne et n'a pas de rapport avec les changes. Pour nous, les Etats-Unis n'ont pas abandonné l'étalon-or et il est certain que d'ici à la fin de la semaine les difficultés seront surmontées.

"La manière vigoureuse du président Roosevelt d'envisager le problème aura les effets les plus bienfaisants".

Les Français prêts à coopérer

Paris, 7. — La cote du change américain restera suspendue jusqu'à la réouverture des banques aux Etats-Unis. Les officiers de la Trésorerie et de la Banque de France ont dit qu'ils étaient prêts à prendre des mesures de coopération, mais ont ajouté qu'on ne leur avait pas rien demandé et qu'il n'y avait rien à faire. Ils considèrent que cette crise bancaire est d'ordre purement interne et qu'elle n'a rien à faire avec la stabilité du dollar. Les directeurs de la Banque de France déclarent qu'ils attendent "de voir ce que fera le Congrès".

Pas d'inquiétude en Italie

Rome, 7. — Le premier ministre Mussolini s'est rendu précipitamment à Rome hier soir, venant de Forli où il prenait un repos de quelques jours. Une séance de nuit a été convoquée immédiatement pour discuter la situation créée par la crise bancaire américaine et l'embargo sur l'or.

Il fut décidé que l'Italie ne mettrait pas de restrictions sur l'échange du dollar américain. Par conséquent, les dollars étaient échangées comme d'habitude sur réception des cotes de Londres et de Paris, à midi.

Mussolini a exprimé sa confiance que les mesures vigoureuses prises par l'administration américaine résoudront le problème et que les conditions économiques étaient encore solides.

Calme recommandé aux Mexicains

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Mexico, 7.—Le secrétaire de l'économie nationale a recommandé aux Mexicains de rester calmes en face de la situation créée par la crise bancaire américaine. "La rapidité et la fermeté avec laquelle le gouvernement des Etats-Unis a entrepris de résoudre ses problèmes inspirent confiance", dit-il.

Le Cap, Afrique du sud, 7—(United Press) Les marchands traitant directement avec les Etats-Unis ont suspendu leurs opérations ici.

Des troupes marchent sur Athènes

Tammany à l'inauguration présidentielle

Tammany Hall, cette puissante organisation qui gouverne New-York, avait des représentants dans la grande parade qui a suivi l'assermentation du nouveau président des Etats-Unis, M. F.-D. Roosevelt, samedi. On voit au premier plan, trois représentants. Ce sont de gauche à droite: David Rendt, Alfred-E. Smith et John Curry.

La capitale de la Grèce est plongée dans le plus grand tumulte, pendant que des chefs militaires et politiques se disputent la domination.

Venizélos renonce à la politique

(Par Anthony Kedras, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

ATHENES, Grèce, 7. — La Grèce est aujourd'hui toute bouleversée. Une demi-douzaine de chefs politiques et militaires se disputent la domination du gouvernement.

Le général Georges Condylis, chef de l'armée, a adressé un ultimatum au président de la république Nicolas Zaimis, l'avertissant que, de Larissa, Thessalie, il marchera avec ses troupes sur la capitale de la Grèce, à moins que le contrôle du gouvernement ne soit rendu au "parti populaire" dans les 24 heures.

Et, dans l'intervalle, arrivent des provinces des dépêches disant que des troupes de diverses garnisons ont déjà commencé leurs marches sur Athènes.

Vaines tentatives de dictature

Une personne a été tuée et 25 autres ont été blessées au cours de troubles à Athènes durant la nuit. Deux fois le général Nicolas Plastiras a déclaré une dictature, mais il a été renversé. L'ex-premier ministre Eleutherios Venizelos, défait aux élections de dimanche dernier, a annoncé qu'il renoncerait à la vie politique et il a fait ses préparatifs pour s'éloigner aujourd'hui du pays à bord d'un contre-torpilleur.

Le bouleversement d'aujourd'hui en Grèce est le résultat des élections de dimanche. Le "parti populaire",

A SUIVRE SUR LA PAGE 19

NICOLAS ZAIMIS, le président de la Grèce, qui a télégraphié aux garnisons des provinces lui suppliant de ne pas marcher sur Athènes. Ses efforts pour rétablir la paix ont été vains jusqu'à présent.

En Quelques Lignes

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Paris, 7—Le sculpteur Paul Landowski a été choisi pour succéder à Denys Peuch comme directeur de la Villa Médicis, l'académie française des Beaux-Arts, à Rome. Denys Peuch vient de se retirer à l'âge de 80 ans.

BONNE RECETTE

(Service de la Presse Associée)

Brockville, 7—G.-Elmer Johnston, chargé de la distribution des vivres aux sans-travail, rapporte qu'il réussit à fournir vingt-et-un repas bien substantiels au coût total de 75 cents. Il ne croit pas qu'on s'en tire à aussi bon compte ailleurs en Ontario.

LE ROI GEORGE

Londres, 7 — Le roi George, qui souffre d'un léger refroidissement, a passé une bonne nuit. Comme il avait été prévu, le prince de Galles l'a remplacé en premier lever de la saison.

LE "POLONIA"

Varsovie, 7—Le ballon "Polonia" qui participa à l'épreuve Gordon Bennett, en 1932, a atteint aujourd'hui une altitude de 32,808 pieds. La température enregistrée à cette hauteur était de 74 sous zéro, en degrés Fahrenheit.

TROU EN ALBERTA

Edmonton, 7—Le monopole gouvernement des téléphones accepte des produits alimentaires en règlement des factures les plus élevées. Le premier ministre J.-E. Brownlee a dit en Chambre qu'on accepte surtout du blé, sur une base de 10% au-dessus du prix du marché.

Montréal paiera seul ses ponts et ses tunnels

Les 28 municipalités de l'île refusent de contribuer au paiement des travaux exécutés et cet article du bill de la métropole est rejeté.

Les diverses clauses adoptées

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

QUEBEC, 7. — Tel que convenu, le comité des bills privés s'est attaqué, à sa séance de ce matin, à l'étude de la clause du bill de Montréal qui voulait le partage entre les municipalités de l'île du coût de la construction des ponts Ahuntsic et Cartierville (Viau et Lachapelle), et du coût des tunnels sous le canal Lachine, rue Wellington et aux environs du pont de la Côte Saint-Paul; de l'administration et de l'entretien du pont du port de Montréal, et ce, au pro rata de l'évaluation municipale de chacune d'elles, les emprunts requis à cette fin devant être effectués sans referendum.

Les vingt-huit municipalités qui auraient été affectées par le projet s'y opposèrent. Toutes étaient représentées au comité. Voici les noms de quelques-uns des principaux délégués:

MM. John Jenkins, maire de Westmount; George Hogg et P.-W. McLagan, anciens maires; George Chaput, Dan Harrison et le major George Currie, échevins; A.-F. Bell, secrétaire-trésorier; Me G.-W. Weldon; MM. Joseph Beaublen, maire d'Outremont; Charles Bourassa, Georges Pratte et O. Callery, échevins; l'hon. C.-P. Beaublen, Charles-M. Allen, maire de Verdun; J.-Dalpé Viau, maire de Lachine, L.-J. Boileau, maire de Sainte-Anne de Bellevue; Louis Chatelle, maire de Ville LaSalle; J.-E. Berthiaume, maire de Montréal-Est; John Waterson, maire de Baie d'Urfy.

On remarquait aussi les maires Shaw, de Beaconsfield; Byers, d'Hampstead; Debellefeuille, de Pointe-Claire; Neveu, de Sainte-Geneviève, etc .

Le gros argument invoqué par les adversaires du projet est que Montréal aurait dû consulter les municipalités avant les travaux, et la clause fut finalement rejetée.

La police de Montréal, à Verdun

Me Guillaume Saint-Pierre a informé le comité, dès le début de la séance, que la ville de Verdun accepte de donner à la ville de Montréal pleine et entière juridiction sur le territoire où se trouve son aqueduc, pour y exercer son service de police. M. P.-A. Lafleur, député de Verdun, confirme cette déclaration et l'amendement est inclus dans la charte.

Le paiement des ponts et tunnels

L'on passe ensuite à l'article concernant le coût de construction des ponts et tunnels. Me Saint-Pierre, considérant l'île de Montréal comme un tout, trouve légitime la demande de la ville. Montréal, dit-il, est prêt à soumettre aux municipalités les dépenses encourues pour les ponts et tunnels, et on verra qu'il n'y a pas eu d'excès. Il s'agit de savoir si les municipalités de Montréal qui n'avaient pas de sorties, ne devraient pas contribuer au coût des travaux effectués à cette fin.

L'hon. M. Taschereau demande quelle espèce d'avis fut envoyé à cet effet aux municipalités.

M. Saint-Pierre lit une lettre, en

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

Abrègera-t-on le terme échevinal ?

(De correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — "Il se peut fort bien que le conseil municipal de Montréal demande à la Législature de réduire son terme d'office de six mois au lieu de le prolonger pour la même période", nous a déclaré, à midi, l'échevin Léon Trépanier, leader du conseil.

"La raison", a-t-il dit, "c'est que l'une des parties essentielles de tout le système de reconstruction financière recommandé par les vérificateurs et adopté par la Législature comporte le renvoi des élections à une date qui permettra au conseil de constituer son budget régulièrement.

"Le conseil actuel a le mandat et le devoir de protéger les propriétaires de Montréal, et il aura le courage de revenir devant eux plus tôt que la charte ne le comporte, quels qu'en soient les résultats".

GRIMACES ET SOURIRES

Un coup en plein carnet

C'est quand il n'y a plus d'argent, dit un gardien de banque, qu'on voit apparaître des coeurs d'or et des gens ultra-mesquins.

(Service de la Presse Associée.)

CHICAGO, 7. — (Par Ruth Cowan). — Chicago a accepté avec le sourire le coup porté à son carnet de chèques.

Certains citoyens ont de l'argent en mains; d'autres n'en ont pas, mais tous se disent: Nous passerons bien à travers.

Dans les autobus, les trains "élevés", les coins des rues, les magasins à rayons, les épiceries, les hôtels et même dans les foules qui stationnent devant les guichets des banques d'épargnes postales, des plaisanteries fusent et effacent l'anxiété de certains visages.

"L'ami, disposeriez-vous d'un dix sous?" telle est la chanson-thème d'une opérette qui pourrait s'intituler aussi bien "Les millions d'Arlequin", que la "Timbale d'argent" (une timbale à décrocher!)

Les repas pris en commun

Les financiers peuvent parler de "pools", de cartels; en bien des cas, les familles à Chicago mettent en commun leurs épiceries et leurs fonds. "Venez chez nous et apportez des oeufs; nous avons le jambon", se dit-on et l'omelette prend forme. Ces repas "coopératifs" deviennent à la mode.

"Dans des temps comme ceux que nous traversons, dit un vieux gardien de la Banque First National qui a vu la panique financière de 1907, on voit apparaître ce qu'il y a de meilleur ou de pire chez les gens. Quelques-uns deviennent effroyablement mesquins, d'autres deviennent plus serviables et plus charitables.

Dans les magasins de 5, 10 et 15, on apprend que l'or tinte occasionnellement dans les caisses-enregistreuses. On remarque que les comptoirs les plus affairés sont ceux des casse-tête et de bonbons. Un magasin à rayons a même osé faire sa vente du 78e anniversaire de la maison!

Les bombes vendues à crédit

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Chicago, 7. — Les bombes ont été cotées sur une base de crédit aujourd'hui et les bandits ont été forcés d'abandonner leur habitude de payer

A SUIVRE SUR LA PAGE 19

Ce qui reste d'or aux ambassadeurs

(Par Louis-Jay Heath, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Washington, 7. — La plus grande partie de l'or que l'on trouve aujourd'hui aux ambassades est celui des galons qui ornent les habits des diplomates étrangers. Ceux-ci ont été surpris tout comme la moyenne des citoyens américains par le congé bancaire.

Les diplomates qui ont de l'argent aux banques fermées à Washington sont obligés de réduire leurs dépenses à un tel point que les cocktails vont bientôt devenir une rareté.

L'embarras aux ambassades est d'autant plus grand que bon nombre d'envoyés servent sans recevoir de salaire par suite de la dépression financière dans leurs propres pays.

Un diplomate a dit: "La question de savoir quand nous pourrons manger va rapidement devenir un problème bien plus important que celui de savoir quand nous pourrons boire" en comptant dans le creux de sa main quelques rares pièces de monnaie.

Au moins un diplomate songe sérieusement à câbler à son gouvernement pour lui demander de lui faire parvenir ses émoluments mensuels en or en se servant de la valise diplomatique pour cet envoi.

La situation aujourd'hui

La situation bancaire aux Etats-Unis est exposée ci-après, en phrases détachées, par l'agence de nouvelles Presse Associée:

* * *

Le congé bancaire américain perd de sa rigueur aujourd'hui, les banques ont la permission de rouvrir pour recevoir de nouveaux dépôts.

Le secrétaire du Trésor Woodin croit qu'il ne sera pas nécessaire de prolonger le congé au delà de jeudi.

Les banques peuvent faire de la monnaie mais elles ne peuvent remettre de l'or ou des certificats-or.

Le public peut avoir accès aux coffrets de sûreté.

La législature de New-York autorise le gouverneur Lehman à établir une corporation pour émettre des assignats, et donne au gouverneur des pouvoirs dictatoriaux.

La Chambre de compensation de New-York attend l'autorisation de Washington pour mettre en circulation sa monnaie d'urgence (assignats).

La Bourse de New-York est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Le marché des bestiaux de Chicago ferme à partir de cet après-midi ses cours à bestiaux jusqu'à nouvel ordre.

Le marché des grains au comptant, à Chicago, fermera à partir de demain.

Le gouvernement des Philippines est autorisé à prendre des mesures à sa discrétion pour se conformer au congé présidentiel.

La conférence des gouverneurs à Washington s'est engagée à coopérer avec le président Roosevelt pour réaliser la stabilisation bancaire et économique.

Les autorités du Trésor émettent l'opinion que la proclamation du président prévaut sur les pouvoirs des gouverneurs d'Etats.

Les gouverneurs de la Pennsylvanie, du New-York et d'autres Etats ont prolongé les congés bancaires locaux pour les rendre conformes au congé fédéral.

La Corporation de reconstruction financière ne fera pas de prêts durant le congé.

Les banquiers de Miami demandent la permission de rouvrir leurs établissements, affirmant que 150,000 visiteurs "sont échoués ici".

A la Nouvelle-Orléans, les passagers des tramways peuvent faire porter le prix de leurs billets sur leurs comptes d'électricité.

Monnaie particulière

Wellington, N.Z., 7. — Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a décidé d'avoir sa propre monnaie d'argent. Cette décision a été prise en vue de mettre fin aux spéculations sur les primes offertes sur l'exportation de la monnaie.

Zangara aujourd'hui accusé de meurtre

(Service de la Presse Associée)

Miami, Floride, 7. — Giuseppe Zangara a été formellement accusé du meurtre du maire Cermak, de Chicago, à midi aujourd'hui. Il avait auparavant appris avec indifférence la nouvelle que le maire avait succombé à la blessure que lui avait infligée la balle qu'il avait destinée au président Roosevelt. Parlant de la mort du maire Cermak, il a dit: "Je ne m'en soucie pas. C'est de la faute de la femme qui était près de moi."

Le procureur de l'Etat, N.-Vernon Hawthorne, a demandé au juge Ely-O. Thompson, de nommer un conseil à Zangara avant qu'il comparaisse pour répondre à la nouvelle accusation.

A la fin de l'année, en juin, les cultivateurs auront perdu de 23 à 50 sous par 100 livres de lait

Le professeur Toupin ajoute qu'il se vend, à Montréal, du lait ne contenant que 2.5 pour cent de gras. — La législation suggérée.

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Les principaux témoins convoqués par le comité de l'agriculture, pour sa séance d'aujourd'hui, à l'enquête sur le prix du lait en Canada, étaient le R. P. Léon Lebel, S. J., de Montréal; le professeur G.-A. Toupin, du collège d'agriculture d'Oka, et M. René Trépanier, d'Oka, surintendant de la ferme Saint-Sulpice.

Le sous-comité qui s'occupe des témoins a décidé que la séance d'aujourd'hui sera spécialement dédiée aux Canadiens-français. Ce sous-comité voudrait également entendre des représentants des compagnies de chemins de fer sur les taux exigés pour le transport du lait. Plusieurs députés ne croient pas que cela soit nécessaire, puisque les taux ferroviaires sont connus. Ce qu'il faudrait savoir c'est plutôt le transport par camions-automobiles. Finalement, il fut décidé que les taux des chemins seront déposés au comité. Les représentants du bureau de santé de Montréal seront entendus, jeudi.

Le professeur G.-A. Toupin produit un tableau qui fait voir le rendement de lait par vache et les quantités moyennes correspondantes d'aliments divers consommés au cours de 1931 et 1932. Un deuxième tableau fait voir les revenus bruts par vache que ces mêmes cultivateurs escomptent, pour les douze mois qui vont suivre, selon les prix de vente du lait et le rendement moyen de leurs troupeaux. Le rendement moyen en lait de vingt troupeaux du comté des Deux-Montagnes a été le suivant:

Quantité moyenne en livres de lait, de 6,000 à 6,500. M. Toupin dit que s'appuyant sur des rapports individuels de contrôle laitier et d'alimentation, il en est venu à la conclusion que les vaches donnant moins de 5,000 livres de lait payent à peine les frais alimentaires, quand le lait est vendu $1.25 les 100 livres; quand le lait est vendu 85 et 70 cents les 100 livres, ces vaches non seulement font travailler l'exploitant sans lui payer un salaire, mais ce sont des bêtes ruineuses, surtout par les temps actuels.

Le prix actuel ne suffit pas

M. Toupin dit que sur le marché de Montréal les cultivateurs ont dû vendre leur lait à 95 cents les 100 livres pendant cinq mois mais avec le prix des trois prochains mois la moyenne sera de $1.05 les 100 livres pour la période de huit mois.

Le coût du lait aux cultivateurs varie de $1.28 à $1.55 les 100 livres, dans

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

Témoignage d'estime à l'hon. M. Taschereau

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 6. — Les députés se réuniront, après la séance de l'après-midi, pour présenter leurs hommages au premier ministre à l'occasion de son soixante-sixième anniversaire qu'il a célébré dimanche. On lui présentera un cadeau.

Mort du Dr William-J. Derome

Professeur agrégé de l'Université de Montréal et chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

Une belle carrière

Nous sommes au regret d'apprendre la mort du Dr William-James Derome, chirurgien, décédé, ce matin à Outremont.

Né le 6 mars 1869, à Saint-Jean-Chrysostome, comté de Chateauguay, du mariage de L.-J.-L. Derome, notaire, et de Jane Cross, il fit ses études classiques au collège de Montréal.

En 1895, il était reçu docteur en médecine à l'université Laval de Montréal. Il devint alors interne en chef à l'hôpital Notre-Dame, puis, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, professeur agrégé à l'Université de Montréal, "Fellow de l'American College of Surgeons" et du "Royal College of Surgeons" (Canada).

Le "Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal", édition de novembre-décembre 1932, contient un article de tête écrit par le docteur W.-J. Derome et où celui-ci expose modestement le cas d'une opération chirurgicale vraiment merveilleuse. — Revoir un ancien patient après plus de trois ans et demi, lit-on dans cet article, constater qu'il n'y a pas de récidive du mal pour lequel il fut opéré, ce mal ayant été étiqueté cancer par le laboratoire, est chose consolante pour le chirurgien et rassurante pour l'opéré. Puis, après avoir exposé le cas en question, en s'aidant d'illustrations saisissantes, le chirurgien conclut : "La présente observation relate probablement la première exérèse du maxillaire inférieur faite au pays et peut-être aussi la première, tant ici qu'ailleurs, entreprise et menée à bonne fin à l'anesthésie régionale. Elle vous fera part aussi de la satisfaction vive et réelle éprouvée par le chirurgien en pratiquant cette anesthésie et de l'émotion non moins grande en constatant quelques minutes plus tard le succès du blocage des nerfs. C'est lui qui a permis l'intervention sans choc pour le patient."

En 1897, le Dr William Derome avait épousé, à Paris, Marie Dupuis, fille de Nazaire Dupuis, fondateur de la maison Dupuis Frères, qui lui survit. De leur mariage, sont issus trois enfants: le Dr Armand Derome, médecin à l'Hôtel-Dieu; M. Jules Derome, publiciste du poste CKAC et professeur agrégé à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, et Mlle Marie-Jeanne Derome.

Lui survivent aussi six petits-enfants: Françoise, Louise, Gilles, Pierre, Monique et Claire Derome.

Il laisse, en outre, trois soeurs : Mlles Lillie-B. Derome, Joséphine Derome et soeur Sainte-Marie Léonidas, de la Congrégation de Notre-Dame; sept frères: M. l'abbé J.-Albert Derome, curé de Huntingdon; le notaire Louis-A. Derome, les Drs C.-E. Derome, J.-Michel Derome et R.-Rupert Derome, chirurgien à

Dr WILLIAM-J. DEROME, chirurgien, décédé ce matin.

l'hôpital Saint-Luc; M. Alfred Derome et l'abbé Léonidas Derome, professeur au séminaire de philosophie.

Il était le beau-frère de M. l'abbé J.-N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe de Verceil, un ami de coeur qui l'assista avec une bonté et un dévouement sans borne jusqu'à ses derniers moments.

Les funérailles du regretté défunt auront lieu à l'église Saint-Germain d'Outremont, vendredi prochain, à 9 heures a.m. Le convoi partira de la demeure mortuaire, 1685, avenue Lajoie, angle Wilder, à 8 h. 45 a.m.

L'éminent chirurgien qui disparaît était très estimé et la nouvelle de sa mort suscite partout de vifs regrets.

Nos sympathies sont acquises à la famille en deuil.

SOMMAIRE

POUR LES DAMES p. 4,5,7
EDIT. . . . . page 6
PARLEMENT . . . page 8
MOTS CROISES . . . page 10
THEATRES . . . . page 10
FINANCE . . . . page 14
SPORT . . . . . page 16
RADIO . . . . . page 18

ROSES SAUVAGES
(artificielles)
Maintenant au marché des fleurs—15¢
—Morgan—Quatrième étage

Henry Morgan & Co., Limited

1843 POUR COMMEMORER NOTRE 90ième ANNEE 1933

APPELEZ PLat. 6261 HEURES : 9 a.m. à 6 p.m.

SOLITAIRE ?
Procurez-vous un ami écossais à notre magasin des toutous.
Morgan—Quatrième étage.

A l'appui de notre "Bon Marché" il y a le commerce de Morgan

- Chaque vêtement vendu dans notre magasin "Bon Marché" est dessiné correctement pour bien s'ajuster.
- Chaque vêtement est taillé avec soin et bien confectionné.
- Il n'y a pas eu de rognures, pas de finissage hâtif, pas de mesquinerie quant aux tissus.
- Et les prix sont raisonnables. Ils vous apportent un nouvel étalon de valeur. C'est la réponse de Morgan au problème de votre porte-monnaie.
- Vous aimerez cet étage. Mais ce qui est plus important, vous voudrez avoir les belles choses que nous y vendons.

Rabais Extraordinaires à cette Liquidation du Printemps

RADIOS

Modèles Nouveaux et Reconditionnés **39.50**

4 ROGERS LOWBOY – à 6 lampes
1 PHILCO BABY GRAND – à 7 lampes
1 CLARION MODELE DE CHEMINEE – à 6 lampes
1 VICTOR LOWBOY – à 8 lampes
2 MAJESTIC LOWBOY – à 8 lampes
1 BOSCH LOWBOY – à 8 lampes
3 KING LOWBOY 1932 –
1 COLONIAL HIGHBOY – 7 lampes
1 EVEREADY – à 7 lampes

—Morgan—Cinquième étage.

Une autre Grande Aubaine!

Les plus Chics Nouvelles

Robes d'Intérieur

SPÉCIAL MERCREDI **$2**

Une valeur réellement exceptionnelle pour d'aussi belles petites robes, tailleur ou agrémentées pour convenir au tempérament de la petite femme qui se tient derrière l'urne à café. Manches bouillonnées, manches à même, pas de manches, les modèles sont nombreux et variés.

Les tissus — leur principal atout — sont des piqués imprimés et des indiennes anglaises de couleurs solides. Choix de rose pâle, bleu, noir et blanc, jaune. Modèles pour dames et jeunes filles et pour femmes bien développées.

Tailles: 14 à 20 et 36 à 44.

—Morgan—Rayon des robes d'intérieur, —Deuxième étage.

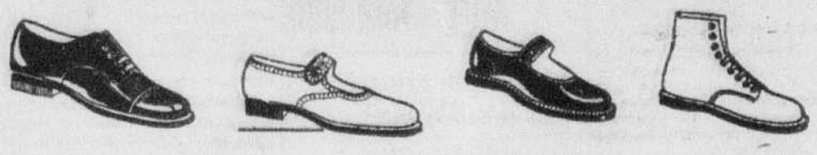

Les pieds des enfants se développent normalement dans les HURLBUTS

Quartiers généraux de ces fameuses chaussures Hurlbut. Attention particulière accordée à chaque ajustage. Oxfords noirs et bruns, souliers à lanière en cuir verni, bottines noires et brunes.

Pointures —	5 à 7½	8 à 10½	11 à 2
SOULIERS A LANIERE	3.00	3.50	4.50
OXFORDS	3.50	4.00	5.00
BOTTINES	3.75	4.25	

—Morgan—Rayon des animaux domestiques—Quatrième étage.

Serins du Mont Hartz

En Vente **3.95** chacun

Rolliers! Choppers! Oiseaux mâles jeunes et sains — tous garantis.

Un expert sera présent les deux premiers jours pour vous aider à choisir, et pour répondre aux questions se rapportant aux oiseaux.

—Morgan—Quatrième étage.

Continuant Mercredi et les Jours Suivants

Ouverture des Modes

Les premiers reflets des dernières modes choisies à Paris et à Londres par notre représentant spécial. Reflets rassurants aussi car les prix sont si modérés que les plus économes ne trouveront pas extravagant de porter des chapeaux importés.

Chapeaux faits à l'étranger pour la modique somme de $10

Le croquis fait voir un modèle londonien, le turban africain préconisé par Madame Davies. Il est en crêpe Agnès et maline. Collet circulaire avec entre-deux de maline retenu par des boucles en crêpe sur l'épaule.

—Morgan—Deuxième étage.

Flanelle Viyella

La meilleure pour Vêtements d'Enfants **1.25** La vg.

Souple, sans poil rude pour irriter les peaux tendres — chaude, durable, belle. Grand choix de couleurs — 25 nuances absolument inaltérables au lavage et au soleil, appropriées pour enfants et aussi pour adultes. — 31 pouces de large.

—Morgan—Troisième étage.

Parures de Berceau Étampées

Oreillers et Couvre-pied **1.50**

Quelque chose de nouveau et joli pour les nuits printanières du bébé. Parures deux-pièces en piqué de coton étampé — figures d'enfants en des poses adorables — quelques-unes avec appliqués de feutre pâle. Vous pouvez en broder une en peu de temps. Rose pâle, bleu jaune.

Jolis Coussins de Boudoirs Piqués 1.35

Centres piqués et bords avec bandes de soie légèrement froncées. Toutes les coutures sont tuyautées. Formes de cercles, demi-lune, carrées, oblongues et coeurs. Les couleurs comprennent d'exquises nuances de rose, bleu, vert et orchidée.

—Morgan—Rayon des ouvrages à l'aiguille, —Troisième étage.

Bas de Soie Façonnés pour Dames

75c

Chiffon tout soie à 4 brins — fini mat. Bord picot, semelle berceau, talon français — et bas semi-service à 6 brins, rebord et semelle en lille pour plus de protection.

Chukker, Hula, Deausan, Greylite, gris aube.

Pointures: 8½ à 10½.

Gants de Tissu Importés

$1

Lavables. Modèles slip-on et mousquetaire unis, les uns avec poignets piqués. Ajustement parfait.

Fauve, chatain, brun.

Pointures: 6 à 7.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

MORGAN BON MARCHÉ 6IEME ÉTAGE

Voici la solution de votre problème budgétaire — Magnifiques tissus, modèles élégants à prix des plus modiques.

NÉGLIGÉS

En Crêpe de Chine de Soie

4.69

Le tissu est épais, souple, riche et les patrons sont d'une beauté plus qu'ordinaire. Toutes les coutures finies avec cordon intérieur. Fond noir ou orange. Patrons floraux en rouge, bleu, jaune — bordures contrastantes. Petites, moyennes et grandes tailles dans le groupe.

—Morgan—Bon Marché—Sixième étage.

Manteaux pour jeunes filles 7.98

Une collection qui réjouira le coeur de toutes jeunes filles. Tweeds unis et diagonaux et tissu polo. Manches raglan et à même — nouveaux détails, ceintures, collets piqués, poches fantaisie, larges revers. Vert polo naturel, bleu, rouille, marine pâle.

Tailles: 13 à 17.

—Morgan—Sixième étage.

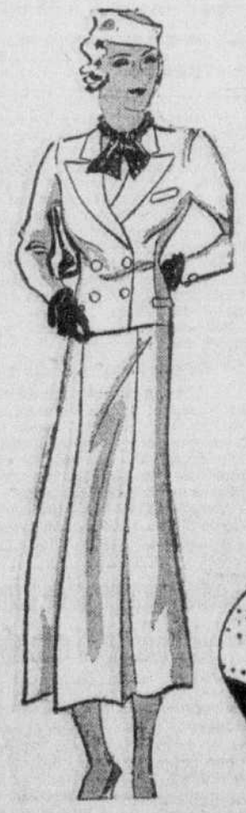

Costumes

Tailleur

9.98

Une valeur vraiment merveilleuse. Faits sur notre demande par des tailleurs. Modèles à devant simple et à devant croisé avec doublure de crêpe de soie de qualité splendide. Marine, noir, skipper, bleu.

Tailles: 14 à 20 et 36 à 40.

—Morgan—Sixième étage.

Robes de Printemps

Pour Jeunes Filles

5.98

Spécial—même pour le Bon Marché. Ravissants modèles en soies unies et imprimées d'excellente qualité. Manches bouffantes et manches longues. Garnies de soie quadrillée, d'organdi, de boutons et de plis.

Tailles: 13 à 17.

—Morgan—Sixième étage.

Robes

pour Tailles très fortes

6.98

Les femmes de tailles 44 à 54 qui connaissent le prix courant des robes pour très grandes tailles saisiront avec empressement cette occasion du Bon Marché. Venez de bonne heure. Plusieurs modèles amincissants en crêpe rugueux et en soie crêpée. Marine, brun et noir.

—Morgan—Sixième étage.

Une Sandale Co-ed

Le nec plus ultra du chic pour le printemps **3.98**

Nombre d'autres modèles. Bleu, gris, brun, chaff, beige, noir.

Pointures: 3 à 8.

Largeurs: AA à C.

Step-Ins Pêche

Elastique à points d'ourlet **1.98**

Une originale nouvelle texture. Autres modèles dans le groupe — agrafes sur le côté et en avant ainsi que corselettes avec sections pour le buste en dentelle écrue.

—Morgan—Sixième étage.

Turbans de Printemps

2.49

Elégants turbans en pailles jersey. Plusieurs avec voile. Couleurs du printemps. Différentes entrées de tête.

—Morgan—Sixième étage.

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, MARDI, 7 MARS 1933 — LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Sa vie étant menacée, l'agent J. Zappa était justifiable de tirer

L'assistant-inspecteur Armand Brodeur déclare que la suspension du constable n'est pas à charge contre lui. — Echauffourée provoquée pour une raison futile.

Une simple saisie de meubles

Nick Zinchuck est mort à l'hôpital quelques instants après avoir été atteint par une balle. — Récits et témoignages des divers témoins.

2,000 manifestants et spectateurs

L'assistant-inspecteur Armand Brodeur, en charge de l'escouade des meurtres, a déclaré ce matin que le constable Zappa était justifiable d'avoir tiré sur Zinchuck parce que ce dernier menaçait sa vie et celle d'autres personnes. Le Polonais avait d'ailleurs tenté d'assommer l'agent avec une barre de fer, disent des témoins."

La suspension de l'agent Zappa, explique M. Brodeur, n'est pas à charge contre lui; une telle suspension est automatique, dans une affaire semblable, en attendant le verdict de la Cour du coroner.

M. Brodeur ajoute que la manifestation d'hier avait été préparée depuis vendredi dernier, que des communistes en étaient les auteurs, qu'ils avaient excité la foule et provoqué les agents.

Le directeur de la police, M. Fernand Dufresne, de son côté, déclare que la constable Zappa est entré au service de la police le 23 mai 1928. Il a un excellent record et fut cité à l'ordre du jour le 8 avril 1930, par l'ex-chef Langevin, pour une action d'éclat.

Les communistes en scène

Nick Zinchuck, un Polonais, a été abattu d'une balle de revolver par le constable Joseph Zappa, hier après-midi, au cours d'une bagarre, rue S.-Dominique, à laquelle participèrent environ 2,000 personnes, la plupart compatriotes de la victime, et une quarantaine de constables. Zinchuck a succombé quelques instants après son transport à l'hôpital.

Selon la police, la majorité des manifestants étaient des communistes qui ont saisi une occasion de causer du trouble et de provoquer les constables.

Cette occasion fut bien futile car il ne s'agissait que d'une saisie ordinaire de meubles, sur ordre de la Cour, par un huissier et ses aides, après avertissements et temporisation.

L'échauffourée s'est produite vers 3 h. 30, rue S.-Dominique, près de la rue Napoléon. Muni d'un ordre de la Cour, M. René Clouette, huissier, accompagné de quelques manoeuvres, tentait de prendre possession du mobilier d'une famille polonaise et de la forcer à quitter son logis lorsque l'agitation se produisit. D'après M. Clouette, le constable Zappa a tiré après que Zinchuck eut tenté de le frapper avec une barre de fer.

Plusieurs témoins ont été interrogés, hier soir, au bureau de la Sûreté, par les sergents-détectives Therrien, Francoeur et Prysky, de l'escouade des meurtres.

Tous ces témoins, d'après les détectives, se sont accordés à dire que Zappa n'a tiré qu'après avoir été menacé d'une barre de fer aux mains de Zinchuck. Ce dernier aurait fait un moulinet dans la direction de l'agent avec son arme, et il avait un tel élan qu'il pivota à demi, de sorte qu'en tirant, pour se protéger, Zappa a atteint la victime dans le dos.

M. Wilfrid Bertrand, un des aides de l'huissier Clouette, a vu le geste de Zinchuck, et a même tenté de l'empêcher de s'élancer sur le policier.

Déclaration du huissier

Au cours d'une conversation téléphonique, M. René Clouette, huissier, nous a déclaré qu'il avait été chargé, hier, de se rendre chez M. et Mme John Wlostizozsk, domiciliés à 3962 rue Saint-Dominique, pour prendre possession de leur mobilier et les forcer à quitter leur logis.

Les Wlostizozsk se trouvaient acculés à la saisie de leur mobilier et dans l'obligation de quitter leur logis à la suite d'un jugement rendu par la Cour de circuit autorisant leur propriétaire, M. Zeth Migalmick, à qui ils devaient deux mois de loyer, à se saisir de leur mobilier et à faire évacuer son logis.

M. Clouette s'était d'abord rendu chez les Wlostizozsk, avec ses employés, vendredi après-midi dernier, mais Mme Wlostizozsk lui ayant promis alors de lui rembourser ce qu'elle devait à son propriétaire le lendemain, il s'en retourna, après avoir fait évacuer le logis et avoir cadenassé les portes.

Mais durant la nuit, au dire de M. Clouette, les Wlostizozsk brisèrent les cadenas et réintégrèrent le logis, où il les retrouva le lendemain après-midi quand il se présenta de nouveau avec ses employés et trois constables.

Des hommes menaçants

Cette fois, une dizaine d'hommes se trouvaient dans la maison et menacèrent de faire un mauvais parti aux agents et aux huissiers s'ils touchaient au mobilier. Plutôt que de causer du trouble, M. Clouette s'en retourna sur-le-champ, promettant de revenir hier après-midi.

Il était environ trois heures, hier après-midi, lorsque M. Clouette, une dizaine d'employés et trois constables arrivèrent devant le logis occupé par les Wlostizozsk. Plusieurs hommes se trouvaient encore dans la maison, mais après avoir vivement dis-

A SUIVRE SUR LA PAGE 19

Un accusé anxieux d'aller en prison

Oklahoma City, 7. — Neel Richardson retint les services d'un avocat pour se faire envoyer en prison. Richardson s'était avoué coupable d'avoir contrefait un document et il était prêt à prendre le chemin des cellules; mais il lui fallait d'abord recevoir sa sentence. C'est alors qu'il songea à avoir recours aux bons offices d'un disciple de Thémis pour solliciter en son nom la sentence qu'il désirait. L'avocat se mit en communication avec le bureau du substitut du procureur-général et obtint la promesse d'une recommandation pour une sentence de six mois en faveur de son client, si anxieux d'aller en prison.

Le procès des deux Constantin est commencé

Ces deux hommes d'affaires sont accusés d'avoir conspiré pour frauder le gouvernement.

IMPORTATIONS D'ALCOOL

Le procès de J.-Albani et Eugène Constantin a été commencé, ce matin, en Cour du Banc du Roi, juridiction criminelle. Les Constantin, père et fils, sont accusés d'avoir conspiré pour frauder le gouvernement de Sa Majesté d'une somme de $300,000 en droits de douanes. Les accusés avaient fondé l'Albany Oil & Gas Co. Ltd, de Montréal. Les agents des douanes prétendent que les deux Constantin ont importé, au Canada, en plus du pétrole.

Ils n'auraient payé cependant que des droits sur l'huile. C'est ainsi qu'ils auraient fraudé le gouvernement fédéral. Les droits sur l'huile sont moins élevés que les droits sur l'alcool. Les Constantin auraient importé de cette façon plusieurs milliers de gallons d'alcool provenant d'une distillerie clandestine de Newark, N. J.

Au cours de la matinée, deux employés du ministère des douanes, à Montréal, MM. Edouard Drapeau et D.-R. Cameron, ont produit et identifié plusieurs documents se rapportant à la libération des wagons de chemin de fer sur la voie d'évitement louée au C. P. R. par la Cie des Constantin.

M. Napoléon Bélisle, secrétaire-trésorier de l'Albany Oil and Gas, a produit les lettres patentes de la dite compagnie, lettres qui ont été enregistrées le 11 mai 1931. "La compagnie a immédiatement commencé ses opérations", a affirmé M. Bélisle. Il ne connait rien des transactions de la compagnie car il ne s'occupait que de collections de comptes arriérés et d'un poste d'essence de la compagnie.

Me Ernest Bertrand — Vous avez assisté à des assemblées de directeurs de la Cie?

M. Bélisle — Oui, deux fois.

Me Bertrand — A-t-il été question d'exportation ou d'importation d'alcool?

M. Bélisle — Non, pas à ma connaissance.

La libération douanière des wagons

M. Lorenzo Lapierre, commis de douanes à l'emploi de la maison J.-W. Mills & Sons, Ltd, courtiers en douanes, a admis qu'il avait libéré six wagons, à la demande de M. J.-A. Constantin, le fils. Il a reçu $5.00 par wagon. Il a signé le permis autorisant la maison Mills à agir pour la compagnie au nom du gérant de la dite compagnie, un M. Gervais. Il ne connaissait pas le dit Gervais mais il a signé son nom lorsque M. Constantin l'a averti que son gérant s'occuperait de ces transactions à l'avenir. "Cependant, je me suis aperçu que les formules étaient invalides parce qu'elles étaient trop anciennes", a dit le témoin Lapierre.

Me Bertrand — Vous travailliez pour la maison Mills et cependant vous avez libéré ces wagons en dehors de vos heures de travail?

Lapierre—Oui. J'aimais autant gagner $5.00 que le perdre. Si je ne l'avais pas fait un autre l'aurait fait. Autant moi alors qu'un autre.

L'instruction de la cause se continue.

La Couronne est représentée par Me Ernest Bertrand, le ministère par Mes Philippe Lamarre et Auguste Boyer. Les accusés sont défendus par Mes Armand Houle et Lucien Gendron.

Mais la tirelire a toute été vidée

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

New-York, 7. — Un habitué d'un théâtre s'est hier soir présenté au contrôle et a demandé un billet coûtant $1.50. Il a payé le billet en comptant au guichet 150 pièces d'un sou et a avoué en souriant qu'il avait dû voler avec "effraction" la tirelire de son garçonnet pour se procurer cette monnaie.

Roosevelt veut-il un étalon argent ?

Washington, 7. — Les partisans de l'argent ont attelé aujourd'hui le char de leurs espérances à un mot prononcé par le président Roosevelt au cours de son discours d'inauguration, le mot "adequate".

Le président Roosevelt avait dit: "Il faut que nous organisions une monnaie saine et adéquate". Les partisans de l'argent se sont alors mis à faire pression sur l'orateur distingué, M. Rainey, afin d'organiser immédiatement un comité de la monnaie. D'autre part, M. Rainey a déclaré aux journalistes qu'il était en faveur de l'adoption de l'étalon-argent, bien que la politique du président à ce sujet ne soit pas encore fixée. Mais M. Somers, un des partisans de l'argent, a dit que si le président n'avait pas été en faveur de l'étalon-argent, il n'aurait pas ajouté le mot "adequate" dans son discours quand il a parlé d'une monnaie saine. Car une monnaie saine et adéquate ne peut être que l'argent.

La prison pour l'usage de chèques sans valeur

Albert Brûlé a été condamné à 5 mois de prison aux travaux forcés pour chacune des deux accusations auxquelles il s'était avoué coupable. C'est le juge Maurice Tétreau qui a imposé ces sentences.

Brûlé a admis qu'il avait obtenu, sous de fausses représentations et dans le but de frauder, le mois d'août dernier, une somme de $52, la propriété de M. J. Guertin, et, le 24 février dernier, une somme de $27, la propriété de M. P.-L. Cournoyer. Il se servait de chèques sans valeur.

Deux Canadiens sont présentés à la Cour

Londres, 7. — Le prince de Galles a présidé le lever du roi, en l'absence de celui-ci retenu dans ses appartements par le rhume. Deux Canadiens ont été présentés à la Cour à cette occasion: le capitaine Percy Nelles, de la marine canadienne, et M. Michael Bull, fils de M. Perkins Bull, avocat éminent de Toronto.

Le prince a accompli le voyage traditionnel du palais Buckingham au palais Saint-James, après s'être rendu à Buckingham en automobile.

Feu M. A. Amyot

(Service de la Presse Canadienne)

Québec, 7. — M. Arthur Amyot est décédé à l'âge de 62 ans. Il avait été pendant de nombreuses années un des associés de la firme Amyot et fils. Il laisse sa mère et 3 frères.

CONVOCATIONS

Aux Chimistes: Le dîner-causerie mensuel de la société de chimie industrielle, section de Montréal, aura lieu demain soir, à 6 h. 30, à l'hôtel Windsor. Le conférencier sera le Dr J.-B. Wiesel.

Canadian Credit Institute: Dîner-causerie de la section de Montréal, demain soir, à 6 h. 15, à l'hôtel Queen's. Le conférencier sera M. R.-L. Calder, avocat.

Union Philatélique de Montréal: Assemblée demain soir, à 8 h. 15, au café Saint-Jacques, 415 est, rue Sainte-Catherine. Il y aura conférencier, encan et échanges.

Electrical Club: Dîner-causerie demain, à 12 h. 45, p.m., à l'hôtel Queen's. M. Philip-J. Croft, de la Southern Canada Power Company, sera le conférencier.

Association des hommes d'affaires de l'Est: M. François Vézina, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, donne une causerie intitulée "En marge de la crise", ce soir, à 8 h. 30, à la salle des Chevaliers de Colomb, conseil Maisonneuve, 1870 Boulevard Pie IX, devant les membres de l'Association des hommes d'affaires de l'Est. Le public est invité; entrée libre.

Chambre de Commerce: L'assemblée générale des membres de la Chambre de commerce aura lieu demain, à 5 h. p.m. M. J.-A. Paulhus, ex-président, fera une causerie intitulée: "Considérations économiques".

Deux facteurs qui empêchent la solution du problème des dettes

Washington, 7. — Deux facteurs rendent problématique la solution prochaine de la question des dettes de guerre. Tout d'abord la situatiin bancaire, ensuite le manque visible d'enthousiasme des nations pour la proposition faite par le secrétaire Hill à l'effet que toute nation désirant la revision des dettes de guerre devrait annoncer son attitude future à l'égard des problèmes tarifaires.

Un règlement pour régir certaines représentations cinématographiques

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu lundi prochain et nos échevins auront à étudier un important projet concernant les représentations théâtrales et cinématographiques dans les salles autres que les théâtres et cinémas. Le nouveau règlement permettra dans certaines circonstances ces représentations, pourvu que les prescriptions de la loi municipale soient observées. Premièrement, il faudra obtenir un certificat du surintendant des bâtiments puis un autre du service de la police.

Sauf dans les églises et les maisons d'enseignement, il ne devra pas être donné plus de deux représentations théâtrales ou cinématographiques dans le cours du même mois. Aucune représentation ne pourra être donnée à un étage plus élevé que le rez-de-chaussée, dans un bâtiment à l'épreuve du feu.

L'huissier corrige des allégations

Un témoin oculaire donne sa version sur l'incident fatal.

CANADIAN LABOR DEFENSE

Dans une brève conversation qu'il eut au courant de la matinée avec un représentant de la "Presse", M. René Clouette, huissier, qui a son bureau en compagnie de quelques autres à 57 rue S.-Jacques ouest, nous a donné une version sommaire de l'incident et a rétabli certains faits. Les voici succinctement. Après avoir renoncé à sortir les meubles de la maison vendredi et samedi devant la menace d'un groupe rendu sur les lieux, les huissiers décidèrent de procéder hier après-midi.

Ils trouvèrent dans la maison seulement Mme Wlostizozski et 9 individus. **Le mari était absent,** contrairement à ce que disent certaines versions des journaux du matin. Ils n'ont donc pas recouru à la force pour le sortir. Madame fit alors mine de se sentir malade, joua la pamoison à plusieurs reprises et fit de longs stages au lavabo, tout cela, selon toute apparence, pour donner le temps d'alerter son mari et les compatriotes qu'elle avait envoyé quérir. Les meubles étaient déjà pour la plus grande partie chargés dans le camion lorsqu'un contingent bruyant vint soudain grossir le groupe des spectateurs et se produisit le fatal incident. La foule commença ensuite à s'en donner de façon menaçante.

Le mari arriva s'appuyant sur des béquilles et stimulait apparemment les manifestants; il trouva moyen de briser l'une des fenêtres. L'un des aides de M. Clouette, qui avait prudemment stationné son auto à quelque distance, s'en fut chercher du renfort de la police. Les agents durent menacer la foule à leur tour pour la disperser. Le calme se rétablit graduellement et la maison fut cadenassée.

Témoin et participant

Le propriétaire M. Migalmick, qui tient magasin de meubles d'occasion, rue Craig, n'était pas visible ce matin. Au No 3962 S.-Dominique, tout est calme aujourd'hui; la porte est cadenassée. On distingue la fenêtre brisée.

Au No 4370 S.-Dominique, où pensionnait Nick Zinchuck, 37 ans, Polonais, arrivé au Canada depuis cinq ans, notre représentant rencontra un dénommé X..., qui tient magasin rue L..., et dit avoir participé de près au drame. Il n'a pas voulu que son nom soit dévoilé. Il revenait de faire des emplettes, dit-il, lorsqu'il aperçut la foule se dirigeant rue S.-Dominique du côté de la rue Napoléon. Le camion des huissiers n'avait pas encore été approché du No 3962.

Zinchuck survint, grelottant sous son mince gilet, et demanda au constable à recouvrer son paletot laissé dans la maison où il était jadis pensionnaire. Le constable refusant, Zinchuck expliqua à X, ses intentions et X tenta vainement d'intervenir. Une fois le camion sur place, le chargement s'opérait graduellement sans que Zinchuck, posté tout près, remuât, mais dès qu'il vit charger une chaise et une mallette qu'il disait siennes, il s'élança, voulut s'en saisir. Le constable s'y opposa, menaça. L'autre se précipita de nouveau —X ne mentionne pas la barre de fer, évidemment, — et c'est alors qu'il reçut une balle dans le dos.

Présence communiste

Un officier de la police secrète, dont le nom ne saurait être dévolié pour l'heure, a déclaré avoir relevé tous les indices que le contingent des bruyants spectateurs a été recruté à la salle de la rue Prince-Arthur et mené par des communistes.

Par ailleurs, il est extrêmement intéressant de noter qu'un certain **M. Cahil, de la Canadian Labor Defence,** était sur les lieux et qu'après l'incident il a pris plusieurs noms et demandé à un certain nombre d'individus de se mettre en communication avec lui.

Dix-huit échevins partis pour Québec

L'échevin Alfred Legault, président intérimaire de l'Exécutif municipal, ainsi que dix-sept autres édiles sont aujourd'hui à Québec, pour prendre part au débat que le bill de Montréal provoque présentement devant le Comité des bills privés de l'Assemblée législative. Ces échevins sont: MM. DesRoches, Quintal, Trépanier, Savard, Monette, Dupéré, Dupuis, Deguire, Seigler, Arcand, Bell, Brunet, Caron, Goyette, Demers, Dubreuil et Papineau. M. Honoré Parent, directeur des services, ainsi que Me Guillaume Saint-Pierre, directeur du contentieux, accompagnent les échevins. Pendant l'absence de Me Saint-Pierre, c'est Me Damphouse qui le remplace à l'hôtel de ville.

Seulement 23 ans et déjà condamné pour la 11e fois

Lucien Goyette, 23 ans, a été condamné à 9 mois de prison aux travaux forcés par le juge Maurice Tétreau, ce matin. Il s'était avoué coupable à une accusation de vol avec effraction. Le 1er mars il se serait introduit à 1,800 rue Papineau, et aurait volé un gilet d'une valeur de $1.50.

"L'offense paraît minime, a dit le juge, mais il faut tenir compte du fait que vous avez déjà été condamné 10 fois dans le passé, malgré votre jeune âge. Vous êtes incorrigible".

Un récidiviste coupable

Dave Rosen, 1213 rue Clarke a été trouvé coupable ainsi que Florence Warner, 780 rue Boyer, de vol par le juge Monet, ce matin. La sentence sera rendue le 14. Le couple était en relations avec les nommés Paul Gauthier et Lizotte, condamnés récemment pour un vol de robes. Or, il appert par la preuve que Rosen a échangé les robes et que Florence Warner a aussi trempé dans toute l'affaire. Rosen a certainement prêté des valises à Gauthier et Florence a donné deux robes pour un manteau. A ce dernier sujet le juge est d'avis que la preuve n'est pas très vigoureuse contre la femme mais suffisante.

Rosen a déjà purgé maintes sentences pour vols.

SON EXCELLENCE MGR MELANSON CHEZ LES ARTISANS

Le nouvel évêque de Gravelbourg, Saskatchewan, S. Exc. Mgr Melanson, photographié au milieu des directeurs et des principaux fonctionnaires de la société des Artisans canadiens-français, dont il était l'hôte hier après-midi. On remarque, de gauche à droite, assis, le lieutenant-colonel RODOLPHE BEDARD, V.D., C.C.G.G., président général; Son Excellence Mgr ARTHUR MELANSON et Mgr GEORGES LEPAILLEUR, P.A., aumônier général; 2e rang, le Dr J.-D. GAUTHIER, RENALDO GUILMETTE, 3e vice-président général, et le Dr J.-A. BOULEAU, médecin en chef; 3e rang, MM. TELESPHORE BRASSARD, 1er vice-président général et régistrateur de Montréal; J.-E.-C. DAOUST, AGESILAS KIROUAC, CLEMENT LEGER, SYLVIO MATHIEU, directeurs généraux; l'abbé EUSEBE-SIMEON GIRARD, aumônier des Sourdes-Muettes et de la Société des Oliviers; J.-A. BELEC, directeur général; J.-B.-A. GOUGEON, auditeur général; Mlle ANNA MALENFANT, (Acadienne), chanteuse bien connue; le Dr ELZEAR HURTUBISE, directeur général, et HENRI COMTE, consul de l'Equateur et rédacteur à la "Presse"; 4e rang, MM. GEORGES MARSAN, LEOPOLD LAMARCHE, L.-J. MARIEN, ARTHUR CARRIERE, EUCLIDE DESJARLAIS, avocat, secrétaire-trésorier général pro-tem; ALPHONSE CLAVEL, trésorier général adjoint, et LOUIS FONTAINE, secrétaire général adjoint. M. J.-V. Desaniniers, ex-président général, assista à la réception. (Cliché la "Presse").

Les Artisans ont reçu S. E. Mgr Melanson

"Vous êtes la consolation de l'Eglise et le bien-être des nôtres," écrit-il.

"Que Dieu et sa sainte Mère bénissent la noble et méritante société des Artisans canadiens-français, consolation de l'Eglise et bien-être des nôtres". Tel est le voeu élogieux que S. Exc. Mgr L.-J.-Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg, a inscrit dans le livre d'or de notre belle et grande société de mutualisme nationale et signé de son nom, hier après-midi, après la visite qu'il a faite aux bureaux de cette organisation et la cordiale et respectueuse réception que lui ont ménagée le président général et les directeurs.

A 3 heures S. Exc. Mgr Melanson arrivait en compagnie de Mgr Georges LePailleur, protonotaire apostolique, curé de la Nativité et aumônier général des Artisans, et de M. l'abbé Eusèbe-Siméon Girard, premier aumônier des Sourdes-Muettes, aumônier de la Société des Oliviers, ancien condisciple et ami intime du nouvel évêque.

Après avoir présenté les directeurs, les hauts fonctionnaires et le personnel, le président général, le lieutenant-colonel Rodolphe Bédard, chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, a souhaité la plus cordiale bienvenue et un fécond épiscopat à Mgr Melanson.

S. E. Mgr Melanson

"J'ai été très touché de votre invitation, que m'a transmise Mgr LePailleur, répondit Mgr Melanson. Je connais la bonté et la charité de votre aumônier général et quand, il y a un an le pape S. S. Pie XI l'a honoré en le faisant protonotaire apostolique, nul ne fut plus heureux que l'humble curé de Campbellton et je lui en fis savoir immédiatement ma joie. Chers Artisans, je vous parle comme un membre de votre famille. J'ai toujours lu les rapports de vos congrès. Mes activités m'empêchèrent de suivre tout le cours de vos succès, mais j'ai toujours admiré les Artisans canadiens-français. J'apprécie tout le bien que vous faites au Canada. Votre devise: "Economie, justice, bien-être", est d'actualité. La crise actuelle est plus une crise économique que sociale. Aussi faut-il coopérer avec zèle à l'économie générale du pays, car notre prodigalité fut extravagante. Vous prêchez la justice et l'économie, presque aussi nécessaires de nos jours que les leçons de l'Evangile et qui bien pratiquées nous ramèneront aux moeurs d'autrefois, au bien-être bien compris, tel que comprise par Pie XI.

Mon seul souhait c'est que vous continuiez votre oeuvre pour le bien de la religion et de la patrie. Si je puis vous être utile—je ne sais à quel point les évêques sont puissants—je puis vous assurer que vous avez toute ma sympathie, mon admiration et ma gratitude. J'y ajoute ma bénédiction de jeune évêque pour vous, vos familles et votre société."

Mgr LePailleur

"Nous sommes tous reconnaissants de votre visite, dit Mgr LePailleur, et nous sommes tous heureux de votre élévation à l'épiscopat. J'ai été fier de recevoir vos félicitations et, à mon tour, quand vous fûtes nommé évêque, je vous ai envoyé un télégramme au nom du président et des directeurs des Artisans. Vous avez fait déjà beaucoup: vous avez écrit un premier volume et vous continuerez à écrire en pages d'or le deuxième de votre vie. En 1911, notre belle société se rendit jusqu'en Acadie, mais elle n'y a pas pris toute l'expansion désirable. Nous espérons continuer, car les membres de la société des Artisans canadiens-français appartiennent à la hiérarchie laïque dont parle Pie XI. Les membres sont les soldats valeureux de l'épiscopat et leur président, leur chef, est commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

A cette époque de crise, nous voulons être les sauveurs de la nation. Il ne faut pas seulement parler de charité, mais la pratiquer. C'est ce que fait la société des Artisans. Société religieuse et nationale, elle sait travailler au bien-être matériel et même moral du pays."

Mellon chez le roi

Londres, 7. — L'ambassadeur Andrew Mellon et sa fille, Mme David-K.-E. Bruce, ont déjeuner avec le roi à Buckingham, aujourd'hui.

Que fera la Société ?

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Assomption, Paraguay, 7. — Après plusieurs mois de batailles entre les armées de la Bolivie et du Paraguay dans la région du Gran Chaco, la Chambre des députés a approuvé hier soir une déclaration de guerre.

Le sénat avait approuvé la déclaration vendredi et tout ce qui reste nécessaire pour établir un état de guerre technique autant que réel c'est une proclamation présidentielle.

Genève, 7. — Les délégués à la Société des nations de l'Irlande, de l'Espagne et du Guatemala ont cité aujourd'hui l'article 11 du pacte de la Société à propos du différend soulevé par le Gran Chaco.

L'article stipule que "toute menace de guerre est déclarée par les présentes question d'intérêt pour toute la Société qui devra prendre les mesures qu'elle jugera opportunes et efficaces pour sauvegarder la paix des nations".

Fin de voyage qui est plutôt pénible

Un verdict de mort naturelle a été rendu, ce matin, par le coroner-adjoint, le docteur Pierre Hébert, dans le cas de M. Wilfrid Lafrance, 48 ans, 4371, S.-André, trouvé mort, dans son lit, hier par sa femme qui arrivait des Etats-Unis.

Le défunt a succombé à une syncope. D'après les informations obtenues, M. Lafrance qui avait vécu pendant vingt-cinq ans aux Etats-Unis, était revenu à Montréal depuis quelques mois.

Dimanche il téléphona à sa femme de revenir ici, lui expliquant que tout était prêt pour recevoir sa famille. A son arrivée, Mme Lafrance fut un peu surprise de ne pas voir son mari à la gare. Néanmoins elle se rendit à l'adresse ci-haut mentionnée et voyant qu'elle ne recevait aucune réponse, elle se fit ouvrir la porte. Elle trouva le cadavre encore chaud de son malheureux mari, dans la chambre à coucher. M. Lafrance, apprenions-nous avait demandé à son patron, le matin même, de ne pas se rendre à son travail déclarant qu'il se trouvait très mal. Un sac à eau chaude était à ses côtés. L'eau ne s'était même pas refroidie. La mort remontait à une heure au plus. Une angine avait emporté le défunt.

Culpabilité de deux voleurs à main armée

Antonio Lussier s'est avoué coupable, ce matin, devant le juge en chef Gustave Perrault d'avoir conspiré avec d'autres personnes pour commettre un vol à main armée sur la personne de M. Louis Dallaire, 781 rue Des Seigneurs, au cours du mois de février dernier. Il recevra sa sentence le 14 du courant.

Le juge Perrault prononcera aussi, à cette même date, la sentence de Rosario Duval, qui s'est lui aussi avoué coupable à l'accusation d'avoir commis un vol à main armée, le 28 janvier dernier, sur la personne de M. Joseph Gariépy, dans son magasin, à 181 rue Prince-Arthur. En cette circonstance, M. Gariépy avait été soulagé d'une somme de $20.

Quatre personnes interrogées au sujet de l'incendie de S.-Jacques

Les investigateurs de la commission des incendies sous la direction du capitaine-détective Thomas McManus, des sergents-détectives Treflé Lebrun et James McMahon et de M. Eric Neuman, du Fire Loss and Investigation Bureau, conduisent dans le plus grand secret leur enquête dans le cas du commencement d'incendie qui a éclaté, hier soir, à 8h. 08, à l'église Saint-Jacques, dans un placard situé sous un escalier conduisant aux jubés, à l'entrée de la rue Sainte-Catherine. Ce matin, ils ont interrogé quatre personnes qui, dit-on, en connaîtraient très long sur cet incendie criminel. Elles seraient appelées à rendre témoignage au cours de l'enquête du commissaire des incendies qui aura lieu dans deux ou trois jours.

Les flammes ont été découvertes par une femme qui entrait dans l'église, par le portail de la rue Sainte-Catherine. Le sacristain, immédiatement averti, éteignit les flammes avant l'arrivée des pompiers qui étaient sous les ordres du chef de district Emile Lefort. Ces derniers avaient été demandés par l'abbé Oscar Valiquette, aumônier du service de la police et des pompiers et vicaire à Saint-Jacques.

Ceux qui avaient préparé le coup avaient entassé des journaux dans le placard. On a pu épargner des flammes quelques feuilles de ces journaux datés du 2 et du 4 mars 1933.

Heureusement qu'à la paroisse Saint-Jacques on est actuellement dans la période des Quarante-Heures et que le sanctuaire n'est jamais désert en cette occasion, sans quoi la population catholique de Montréal aurait eu à déplorer la perte de l'un de ses temples les plus riches.

Le monument Bourget

Il vient d'être installé sur le sarcophage destiné au saint évêque de Montréal.—L'inauguration de la chapelle funéraire de l'archevêché se fera en présence de plusieurs évêques.

A LA FIN D'AVRIL

L'inauguration de la chapelle funéraire de la basilique de Montréal donnera lieu à une manifestation grandiose et inoubliable après Pâques, vers la fin d'avril ou au plus tard dans les premiers jours de mai, car elle se fera en présence des évêques venus pour assister S. Exc. Mgr l'archevêque coadjuteur Georges Gauthier dans la tournée de confirmation à travers le diocèse de Montréal.

Le monument de Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, mort en odeur de sainteté est arrivé d'Italie en janvier; il a été mis en état dans l'atelier d'un sculpteur et installé il y a quelques jours sur le sarcophage qui occupe le centre de la chapelle et qui renfermera le corps du saint évêque encore en parfait état de conservation. Le sarcophage, dans le même style que celui du pape Benoit XV, est en marbre de toute beauté. Le monument représente Mgr Bourget couché sur son lit de mort, mitre en tête et revêtu de la chasuble. C'est un véritable chef-d'oeuvre.

L'autel, où la messe sera dite, est en marbre. L'archevêché attend prochainement deux panneaux de bronze pour les fixer au mur au-dessus de l'autel; celui du haut représentera la basilique de Saint-Pierre de Rome et celui du bas, l'apôtre saint Pierre, le premier pape, assis sur un trône.

A chaque extrémité de la chapelle, opposée l'une à la tête et l'autre au pied du monument, il y a neuf niches destinées à recevoir les restes des archevêques et évêques de Montréal. Chaque niche est fermée par un panneau de marbre sculpté en Italie, portant en haut un médaillon pour l'inscription des armes de l'évêque défunt. On voit déjà les panneaux portant les noms de Mgr Lartigue, premier évêque, Mgr Fabre, troisième évêque et premier archevêque et Mgr Racicot, évêque auxiliaire.

Un cycliste réclame la somme de $9,409

Devant l'hon. juge Fabre-Surveyer, de la Cour supérieure, M. John Shinnick, en sa qualité de tuteur à Laurent Gadou, réclame une somme de $9,409.25 de la Cie O. Martineau et Fils, Limitée, à la suite d'un accident d'automobile.

Le jeune Gadou, d'après la déclaration, était stationné sur sa bicyclette, près de la chaîne du trottoir de la rue Saint-Denis, à cent pieds environ du boulevard Saint-Joseph, lorsqu'il fut frappé par un camion appartenant à la défenderesse et renversé sur la chaussé. A la suite de l'accident, le jeune Gadou dut se faire amputer une partie du pied gauche.

La victime allègue de plus qu'elle est un cycliste de renom ayant participé aux courses de six jours, au Forum, le 25 avril 1931, et que l'accident la rendra totalement incapable de s'adonner à ce sport à l'avenir.

En défense, la compagnie prétend qu'elle n'est pas responsable des actes de ses employés, en particulier du chauffeur de camion, qui n'aurait pas été dans l'exercice de ses fonctions au moment de l'accident. De plus, elle soutient que l'accident est dû à la victime elle-même.

Augmentation de la marine américaine

Washington, 7.—Le secrétaire Swanson, dans la première opinion qu'il ait donnée aux journaux depuis qu'il est le chef de la Marine américaine, a déclaré qu'il ferait tous ses efforts pour augmenter la marine à la limite même permise par le traité de Londres, dès que la situation le lui permettra.

Une émission de 10 milliards de bons

Paris, 7 — Un bill autorisant l'émission de 10 milliards de francs environ $390,000,000, de bons du trésor, pour combler les déficits des deux années passées et de la courante, a été approuvé aujourd'hui par le comité des finances de la Chambre des députés.

Le trésor n'émettra probablement qu'une partie de ces obligations pour le moment à cause des conditions désavantageuses qu'offre actuellement le marché.

INFORMATION IMMOBILIERE

(Du Daily Commercial News and Building Record)

J.-L. Guay et Frère, 1392 est, rue Sherbrooke, est le plus bas soumissionnaire et l'entrepreneur probable pour des transformations qui seront effectuées à une résidence située à 426 est, rue Sherbrooke, pour en faire une conciergerie de 8 appartements. Mme Gonzalve Désaulniers, 518 est, rue Sherbrooke, est la propriétaire. L'architecte est M. Lucien Parent, 620 rue Cathcart.

* * *

Le travail avance rapidement pour la construction du soubassement d'une église, boulevard Rosemont, près de la rue Fullum. Ce sera l'église Rosemount Baptist et le révérend Hector Todd, 2140, avenue Northcliffe, sera le ministre. L'architecte est M. Sydney Comber, 630 ouest, rue Dorchester. Le contrat a été accordé à H.-C. Johnston Company, Limited, 414 ouest, rue S.-Jacques. Les estimés sont de $12,000.

* * *

Le travail est commencé pour la construction d'une résidence, avenue Madison, entre les avenues Terrebonne et Somerled. M. S.-F. Richardson, 4571, avenue Madison, sera le propriétaire et c'est lui qui a préparé les plans. Le contrat a été accordé à William Malo, 5502, chemin de Lachine. Les estimés sont de $6,500.

* * *

Le contrat sera accordé incessamment pour des transformations qui seront effectuées à l'intérieur d'un garage rue Overdale. McLaughlin Motor Car Company, Limited, 1430, rue Overdale, est propriétaire.

CARPETTES MOGOLES

TRES SPECIAL grandeur 8 x 10 Régulier $265.00 $175

HICKS ORIENTAL RUGS LIMITED

1300-6 S.-CATHERINE OUEST (Coin Mountain) Phone: MA. 9161

LA VIE FÉMININE

LE COURRIER DE COLETTE

Il ne se peut pas qu'une mère ne puisse venir à bout d'élever sa fillette de treize ans.

D.—J'ai le coeur brisé par la dureté de ma fille; elle n'a que treize ans et elle est tellement difficile à élever que je ne puis en venir à bout. Je voudrais céder la tâche à d'autres. Depuis l'âge de sept ans que je la promène de couvent en couvent et c'est toujours la même chose. Elle me revient, aux vacances, plus entêtée et plus indocile que jamais. La dernière institution où je l'ai placée me l'a renvoyée au milieu de l'année, parce qu'elle incitait ses compagnes à la révolte. Je suis vraiment découragée. Elle est assez intelligente et n'a peut-être pas mauvais coeur, mais il m'est impossible de la faire obéir et de l'empêcher de tout faire à sa tête. Mon mari ne me seconde pas, prétendant que c'est à moi à élever mes enfants. Je m'adresse à vous, espérant que vous me donnerez un bon conseil pour venir à bout de cette petite. Si elle ne change pas, je vois l'avenir bien sombre devant elle et je sais que plus elle grandira plus elle nous causera de peine.—PAUVRE MAMAN.

R.—Je crois que, de toutes les personnes susceptibles de s'occuper d'une enfant difficile, c'est encore la mère qui peut le mieux mener à bonne fin la tâche de l'élever. Qui, mieux qu'elle peut connaître le petit être forme de sa substance?

Ne vous séparez donc plus de votre fille, mais penchez-vous attentivement vers elle pour étudier sa nature, et y approprier vos moyens d'éducation. C'est une dure tâche, peut-être, mais vous manqueriez à votre devoir en vous vous y soustrayant. Commencez par vous inquiéter de la santé physique de la petite. Quelquefois, je dirais même presque toujours, à cette crise de l'âge correspond chez l'enfant un état nerveux dont il faut tenir compte. Si vous remarquez de l'agitation, de brusques changements d'humeur, des troubles de digestion, du caprice dans l'appétit et les goûts, je vous engage à recourir à l'examen médical et au traitement que ne manquera pas de vous prescrire le docteur.

En même temps, vous devez étudier le caractère, les dispositions de la fillette. Je ne sais quelle méthode vous avez employée jusqu'ici. Mais, à proprement parler, l'enfant désobéissant et indocile n'existe qu'auprès des parents qui manquent d'énergie et de fermeté. Si vous savez commander, il est impossible que vous n'obteniez pas l'obéissance. Si vous ne le savez pas, il faut tout de suite l'apprendre. La leçon est facile: Réfléchir quelques instants avant de lancer un ordre ou une défense; se demander si l'enfant "pourra" et non s'il "voudra" obéir et, une fois la parole dite, n'y rien changer et ne se laisser fléchir par rien. Sachant qu'il est inutile de discuter, de pleurer ou de trépigner, sachant aussi qu'il n'a pas d'autre moyen de se tirer d'affaire que de se soumettre, l'enfant prendra vite l'habitude de votre autorité.

Cette autorité une fois établie, il vous restera à l'exercer à bon escient, c'est-à-dire à ne pas en user à tort et à travers, puis à former votre fille, à la diriger, à l'armer pour la vie. C'est la partie la plus difficile de la besogne maternelle. Adressez-vous à son bon sens, puis à son coeur. Soyez patiente, ferme, compréhensive. Traitez la fillette, quand vous le pourrez, comme une amie plutôt que comme une enfant; confiez-lui quelques responsabilités, ayez l'air d'avoir confiance en elle; inspirez-lui confiance aussi: louez-la quand elle fait bien; accordez-lui des plaisirs qui soient des récompenses de sa bonne volonté; amenez-la à se dire que, dans son propre intérêt autant que pour ne pas vous affliger, elle doit travailler elle-même à la réforme de son caractère. C'est une sujétion de tous les instants, mais combien intéressante, et c'est vraiment, comme disent les Anglais: "a labor of love".—COLETTE.

D.—Quelle est la composition du cellophane liquide et où peut-on en acheter? — ALFRED L.

R.—Le cellophane, ce produit moderne qu'on utilise pour tant d'emplois divers, vient du bois de pulpe. Il s'obtient par un procédé analogue à celui qui donne la soie artificielle avec cette différence qu'au lieu de se transformer en fils de soie, les feuilles de pulpe deviennent des feuilles de cellophane. Le procédé est le suivant: L'ingrédient principal, la pulpe de bois, arrive en feuilles dans une presse où elle est précipitée dans une solution de soude caustique. Le mélange est ensuite réduit en une masse mousseuse au moyen d'un hacheur et le tout est mis à "vieillir" dans des réceptacles fermés. Cette cellulose alcaline, une fois "vieillie", est mélangée à du bisulfite de carbone dans un baril rotatif où elle devient xanthate de cellulose orange. Le xanthate se mélange ensuite à une solution de soude caustique pour former un liquide de couleur orangée qu'on appelle viscose et qui passe dans de grands réservoirs où on le laisse mûrir.

Pour couler ce liquide, on commence par le forcer à pénétrer sous pression dans un bain acide où il se coagule et forme une pellicule continue à laquelle on donne l'épaisseur voulue. Une série de rouleaux amène la pellicule, en lui faisant subir un procédé de lavage et de blanchiment, dans un bain contenant de la glycerole qui augmente ses propriétés pliables. La pellicule est alors séchée sur des cylindres chauffés: c'est le cellophane dans la forme si bien connue du public présentement.

D.—Désapprouvez-vous une mère de huit enfants qui, devant ceux-ci, se querelle avec son mari qui est sans travail. Elle lui débite tous ses défauts, petits et grands et maintenant, ni le père ni la mère ne parviennent à se faire obéir de leurs enfants?—CONSTANTINE.

R.—Il n'y a pas de pire erreur. Et, un moment de réflexion devrait suffire pour faire comprendre aux parents qu'ils détruisent de leurs propres mains, leur autorité, en se querellant en présence de leurs enfants. De plus, ils font perdre à ceux-ci l'amour du foyer. Devenus grands, ils n'auront rien de plus pressé que de déserter un toit sous lequel ils auront trouvé ni ordre ni tranquillité et ils se croiront, par le fait, dégagés de toute obligation et de toute affection envers leurs parents.

D.—Quel est le véritable costume de patineuse?—C. K.

R.—Un bas de laine mince et un autre plus épais, une mince combinaison de laine, une jupe de lainage épais, courte et assez ample pour ne pas gêner les mouvements, un bouffant de jersey de laine sous la jupe et de même nuance que celle-ci et un chandail de laine assez épais. Par dessus, un petit manteau de cuir suffisamment doublé; un petit béret de laine et des gants de laine.

D.—Nous sommes invités à la profession religieuse d'une nièce. Dites-moi quelles sont nos obligations soit que nous nous rendions à l'invitation ou non?—L. M. B.

R.—Vous devez apporter ou envoyer, avec vos félicitations et vos voeux, un souvenir consistant en un objet religieux.

D.—A celle qui demandait où vendre du papier de plomb, vous pourriez dire que les religieuses de Sainte-Croix le reçoivent gratuitement.—VALENTINE A.

D.—Que veulent dire les noms Amanda, Alice, Albert, Albanie, Emile, Georges et Louis?—UNE LAURENTIENNE.

R.—Amanda, qui est aimée. Alice, noble. Albert, éminent par sa naissance. Albani, élevé. Emile, rival. Georges qui cultive le sol. Louis, qui livre de nobles combats.

D.—Où faut-il s'adresser pour faire breveter une nouvelle invention? — CLEMENT B.

R.—Le mieux est de vous adresser à l'une des maisons de sollicitation de brevets qui s'annoncent dans la "Presse". On s'y charge de vos intérêts et on fera pour vous toutes les démarches nécessaires.

D.—Les touches d'un piano neuf sont devenues jaunes au bout d'un mois, comment y remédier? — JULIETTE.

R.—Le mieux serait peut-être de vous adresser au marchand qui vous a vendu le piano et de le faire changer, car, généralement les touches d'un clavier neuf ne jaunissent pas. On les blanchit avec un mélange de péroxide et de jus de citron. Il faut aussi laisser autant que possible le piano ouvert, l'air et la lumière ont un bon effet sur l'ivoire.

D.—Mon petit garçon de dix ans est nerveux par nature et bien qu'il paraisse en bonne santé et intelligent, j'ai beaucoup de peine à l'élever. J'ai toujours été douce, avec lui, mais il est coléreux. La rigueur ne m'a pas mieux réussi. Le père n'a pas plus d'autorité que moi. Donnez-moi donc un conseil? — MERE EN PEINE.

R.—Je crois que la douceur alliée à la fermeté est encore la meilleure méthode à adopter pour venir à bout d'un enfant. La nervosité de ce petit peut se guérir peut-être ou s'atténuer. Il sera bon de lui éviter les occasions d'énervement, de lui donner une nourriture saine et substantielle, beaucoup d'air; qu'il dorme, s'il est possible dans une chambre seule et la fenêtre ouverte. Le médecin peut être consulté du reste à son sujet. Puis, faites appel à son coeur, à son raisonnement; parlez-lui doucement; fermez les yeux sur les incartades qui ne vous paraîtront pas graves et que vous pourrez imputer à ses impulsions plutôt qu'à la mauvaise volonté. Entourez l'enfant de soins et de vigilance, sans le fatiguer, et traitez-le un peu comme un petit homme. Veillez aussi à ce que les autres enfants ne le taquinent pas.
COLETTE.

On est prié...

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

De ne demander aucune adresse commerciale, les annonces y pourvoyant.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patients, enfin, parce qu'aucune lettre ne peut recevoir sa réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est, pour cela, trop volumineux.

DES PERLES

Robe du soir en georgette nacre entièrement perlée de cristal.

dans le monde

Le choix du fromage pour le vin

Le fromage est le frère du vin. Grâce à une merveilleuse chimie, il a, lui aussi, transformé les sucs de la terre en une matière de haut goût qui charme le palais et dont les variations ont une aussi étonnante subtilité que celle du jus de la treille.

Tandis que les éthers du vin vous enchantent l'esprit, ceux du fromage comblent votre estomac d'une béatitude sans pareille, en le tonifiant à souhait.

De même que le vin, le fromage n'est jamais semblable à lui-même; lui aussi est capricieux comme l'amour. Il faut saisir le moment où il est dans sa plénitude.

On discute encore s'il faut manger le fromage au commencement ou à la fin du dessert.

Les gâteaux, sucreries et mignardises ont été mises après le repas pour retenir à table les femmes et les enfants.

Les gourmets qui veulent faire du repas une symphonie n'en ont cure. Pour eux le repas se termine au fromage. Manger du fromage après des entremets sucrés, des fruits, des petits fours, pour pouvoir de nouveau déguster des vins fins, cela n'est plus de notre temps et la gastronomie ne se place pas dans l'absolu.

Si vous voulez savourer des crus de marque, composez le repas en conséquence, mais n'essayez pas de réunir des inconciliables. Les docteurs qui s'y sont efforcés ne sont guère sortis de l'incohérence et ils ont donné l'impression de n'être que des demi-connaisseurs en vin et en gastronomie.

Il faut tenir compte des habitudes, évidemment. Autant de pays, autant de moeurs. En Angleterre, le chester ou le stilton sont pris à la fin du repas, après les fruits, gâteaux et mignardises. Il est vrai que l'Angleterre ne régit pas la gastronomie comme le blanchissage du linge et la coupe des vêtements sportifs.

Si vous terminez la dégustation par une note éclatante, un fromage de haut goût pourra servir de héraut d'armes au grand seigneur qui arrive; mais, si c'est un vin délicat, ayez soin de choisir un fromage qui ne l'étouffe pas sous un fumet étourdissant.

Choisissez un fromage en fonction du vin qui doit couronner le repas ou, réciproquement, graduez vos vins suivant le fromage que vous donnerez comme premier des desserts, selon l'expression de Talleyrand.

Les larmes du gruyère plaisent au pommard comme au corton, comme au saint-émilion et au pauillac. Mais le brie ne le cède en rien au gruyère pour la dégustation. Il est même bien plus fin. Je connais de grands amateurs de margaux et de latour qui ne veulent avoir recours qu'à lui dans les repas où ils présentent leurs nectars à l'admiration des convives.

Mais en aucun cas ne servez du vin rouge avec des entremets sucrés; c'est l'hérésie la plus caractérisée qui soit. Personne ne vous y oblige, l'ignorance seule peut vous y conduire. Par exemple, les places sont assignés conformément au protocole.

Un ecclésiastique occupe toujours la place d'honneur, à droite de la maîtresse de maison.

Une veuve qui reçoit des invités partagera la présidence du repas avec un parent âgé, ou même sa mère, sa fille ou un ami âgé.

Un veuf présidera en face de sa fille, d'une parente âgée ou d'une dame amie.

Deux demoiselles âgées, deux soeurs, partageront également la présidence, en vis-à-vis.

L'alimentation

Comment nourrir les enfants qui n'ont pas d'appétit

De bien des études faites en rapport avec l'alimentation des enfants et tous les problèmes qui s'y rattachent, il ressort que le manque d'appétit est probablement celui qui donne le plus d'inquiétudes et d'embarras aux mères de famille. Une des questions importantes est de savoir ce qu'il faut faire dans le cas de manque d'appétit et la réponse la plus générale que donnent les médecins et les experts en diététique est celle-ci: "Laissez-les faire et laissez-les demander ce qu'il leur plaira de manger lorsque la faim commencera à se faire sentir. Il ne faut pas forcer trop un enfant à manger lorsqu'il n'en sent pas le besoin. C'est du moins ce qu'en pense un médecin, le Dr Clara Davis. Cherchons plutôt à leur préparer un plat très appétissant qu'on mettra à leur portée sans leur suggérer directement d'en manger. Il se peut que l'enfant y goûte, qu'il finisse par en manger un peu et puis un peu plus et souvent tout le contenu du plat disparaîtra en peu de temps.

La règle générale à suivre, disent les experts, est qu'il ne faut pas contrarier un enfant en le forçant pour ainsi dire, à manger quand il n'a pas d'appétit, il vaut mieux procéder par le moyen mentionné plus haut.

Aux Ecoles Ménagères

Ce soir, cours d'hygiène alimentaire. M. Léon Lortie, professeur de chimie minérale à l'Université de Montréal, a accepté généreusement de venir entretenir un groupe d'élèves sur un sujet tout-à-fait approprié: "Le Rôle des métaux dans l'organisme vivant". Le professeur s'appliquera à développer son sujet au point de vue de la nutrition. Les conditions sont celles de l'après-midi.

Vendredi soir, cours de cuisine avancée. Les élèves y exécutent elles-mêmes un menu complet.

DEMI-SAISON

Ensemble de corduroy beige à manteau trois-quarts et turban assorti.

Différent? Oui, Madame

parce que le Gruau Quaker est fait par un procédé exclusif

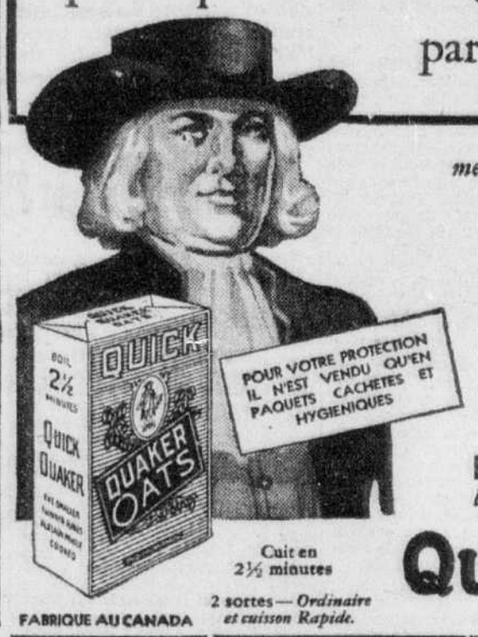

meilleur parce qu'il est:

1 — Fait d'avoine de choix.

2 — Plus savoureux dû à un rôtissage par 10 fours différents.

3 — Plus nutritif parce qu'il contient, par irradiation, la Vitamine Solaire D . . . une exclusivité Quaker. Brevet Can. No. 291138.

Economique . . . *Tout un mois de meilleurs déjeuners pour 10 sous seulement.*

QUICK QUAKER

AVEC OU SANS PORCELAINE ANGLAISE 2520-F

Avez-vous fait des TARTES au COCO récemment ?

PREPAREZ ce régal DEMAIN . . . avec du Coco BAKER; trois empaquetages différents: boîtes ferblanc, cartons et sacs. Fabrication canadienne.

BAKER'S COCONUT

WANNER'S
Spécial
PERMANENTE CROQUIGNOLE $2 — 2 semaines seulement
CROQUIGNOLE A L'HUILE 3.50
Permanentes sans machine ni électricité
Spéciale pour personnes nerveuses et enfants. Résultats merveilleux.
1194, rue Ste-Catherine O.
Entre Stanley et Drummond
Ouvert tous les soirs. LA. 5158
34-m.j.n.B

Se plaçant seul
Bouts très bouclés

SANS RIVAL DEPUIS 75 ANS

6F

Pour le printemps

Robe en Dineskah de Brion, beige, incrusté de petits plissés marron; le chapeau de même lainage est entièrement piqué; c'est une création Colette GOUPY.

MME. LABILE ET MME. LAJOIE

Mme LABILE: Il me semble que j'ai mis assez de savon dans ma cuve pour avoir du savonnage dans toute la maison, mais, je n'en ai pas la moitié assez cependant. Je n'en ferais pas de cas s'il restait.

Mme LAJOIE. Un bon savonnage durable constitue la partie la plus importante du lavage, que ce soit de la vaisselle, des vêtements ou n'importe quoi. C'est pourquoi j'emploie Oxydol. En un clin d'oeil j'ai du savonnage.

● Voici un savon qui fait faire le lavage plus rapidement et cependant il n'endommage pas les mains et les choses délicates! Essayez Oxydol. Voyez comme votre linge paraîtra beaucoup plus blanc et plus propre et comme vous le laverez plus rapidement. Il est également rapide dans le plat à vaisselle — il rend la vaisselle d'une propreté étincelante en un clin-d'oeil. Et Oxydol ne forme jamais de boules ni ne laisse d'écume. Il économise du temps et du travail d'une façon merveilleuse.

The Procter & Gamble Company of Canada, Ltd.

QUE OXYDOL FASSE L'OUVRAGE

Marque déposée

FABRICATION CANADIENNE

MARGRET LEE
Une vedette du Broadway

LES JEUNES NEW YORKAISES CONSERVENT LEURS CHEVEUX SUPERBES

"Je suis tellement occupée que je ne sais pas comment je pourrais prendre soin de mes cheveux si je n'avais pas appris la manière d'un grand nombre de mes amies!"

Voilà ce que des milliers de jeunes new-yorkaises disent au sujet de la nouvelle méthode qu'un si grand nombre d'entre elles ont adoptée pour conserver leurs cheveux coupés, lustrés et magnifiques.

Elle est si efficace, si simple. Quelques gouttes de Danderine sur la brosse chaque fois que vous vous peignez. La pellicule huileuse s'en va. La couleur naturelle de vos cheveux ressort, et ces derniers prennent une vie et un éclat nouveaux.

La pire croûte de pellicules est rapidement dissoute par la Danderine. Elle nettoie, adoucit, ravigote le cuir chevelu. Quand on en fait usage, les cheveux sont plus faciles à peigner. Ils restent en place merveilleusement. Et de jour en jour la Danderine fait pousser les cheveux plus longs, plus épais, plus abondants.

Danderine
L'embellisseur des cheveux
Une Minute
Dans toutes les pharmacies — 35¢

RHUME de CERVEAU, CATARRHE
NAZALINE
du Dr CHRÉTIEN ZAUGG
PRESCRITE DEPUIS 30 ANS
Le meilleur antiseptique des voies respiratoires
26-m s r

LA PARISIENNE
EAU DE JAVEL
INOFFENSIVE POUR LES MAINS

SALON DOLLARD
SPECIAL pour cette semaine seulement :
PERMANENTE A L'HUILE $2.00
PERMANENTE CROQUIGNOLE $1.00
Absolument garantie pour 6 mois. Ouvrage fait par coiffeuse diplômée 8 ans d'expérience
Venez vous convaincre
2100 rue SAINT-DENIS
Appt. 8 — 2e etage — LA. 6468
7,8,10

La Poudre à Coquerelles
MYSTERIEUSE
Détruit radicalement et pour toujours les coquerelles.
Vendue partout en boîtes de 25c., 50c. et $1.00
2

SPECIAL POUR 5 JOURS
SALON GAUTHIER

Permanent Croquignole $1.00
GARANTI POUR 6 MOIS
A l'huile $2.00
3403 NOTRE-DAME OUEST
Tél. Wilbank 4431
1863, RUE AMHERST
Tél.: AMherst 4723

QUELQUES GORGEES
— Quelques Cents —
Toux, Rhumes Disparus
Le Mixture Buckley n'est pas une préparation *"à bon marché"*—mais il en faut tellement peu pour bannir une toux ou un rhume complètement qu'elle coûte beaucoup moins cher que n'importe quelle autre préparation.
Buckley est un remède si bon qu'une dose donne un soulagement étonnant non équivoque. Il se peut que deux doses arrêtent votre toux complètement. Adieu aux sirops qui tombent sur le coeur, adieu à la dope. Inutile de vous rendre plus malade que vous l'êtes déjà en essayant d'arrêter une toux. Prenez Buckley. Il signifie soulagement *sans danger, sûr* et *instantané* des toux, des rhumes, de la bronchite ou de la grippe. Rapide comme l'éclair—Une simple gorgée le prouve.

Tarif d'abonnement
(Au Canada hors Montréal)
EDITION QUOTIDIENNE: 1 an $6, 6 mois $3, 3 mois $1.50, 1 mois 50c, 2 semaines 30c, 1 semaine 15c
EDITION DU SAMEDI: (Avec Rotogravure) 1 an $3, 6 mois $1.50
EDITION HEBDOMADAIRE: (Jeudi) 1 an $1.50, 6 mois 75c
L'abonnement est payable à l'avance
LA PRESSE

La Vie Sociale

Déplacements

—M. et Mme Omer DeSerres, Mlle Françoise DeSerres, M. Roger DeSerres, Mme J.-E. Saucier et Mlle Madeline Saucier ont passé la fin de semaine à Lucerne-en-Québec, au Club de la Seigneurie.

—Mme Perrault Casgrain, de Rimouski, passe la semaine en ville l'invitée de Mme Paul Gouin.

—Le lieutenant-colonel et Mme H.-B.-D. Campbell, de Québec, sont en ville pour le mariage Molson-Cantlie et ont pris leurs appartements à l'hôtel Ritz-Carlton.

—Mme Charles Frémont, de Québec, est arrivée à Montréal, hier soir, et sera l'invitée de Mme L. de G. Beaubien pendant son séjour en ville.

—M. et Mme Guy-P. Lanctôt sont revenus, samedi, de New-York et autres villes américaines où ils ont fait leur voyage de noces. Mme Lanctôt était avant son mariage Mlle Marcelle Boyer.

—Mlle Jeannette Sabourin a été l'invitée de Mlle Carmen Rioux, à Sherbrooke, pendant la fin de semaine.

—L'honorable L.-Alexandre Taschereau, de passage à Montréal, hier, s'est inscrit au Windsor.

—Le docteur et Mme H. Lavallée et leurs enfants, Marcelle et Jean sont de retour d'upn voyage de quatre mois en Europe et en Afrique.

—Mme G.-S. Marceau est retournée à Québec après un court séjour en ville.

—Mlle Carmel Plessis-Bélair, de Saint-Eustache, partira jeudi pour Labelle où elle sera l'invitée de Mlle Germaine Forget, pendant quelque temps.

—L'honorable Maurice Duprè, d'Ottawa, est en ville et loge au Windsor.

—Le docteur et Mme A. Léger et le docteur et Mme M. Durand sont de retour de Québec, où ils ont passé quelques jours, les invités de M. et de Mme O.-A. Bérau.

—Mme G. Archambault, de Granby, fait un court séjour en ville, à l'hôtel Mont-Royal.

—Etaient de passage à Lucerne-en-Québec, au cours de la dernière fin de semaine: sir Charles Gordon, M. E.-W. Beatty, l'honorable F.-L. Béique, l'honorable C.-A. Dunning, le docteur et Mme Demers, M. et Mme W.-McG. Gardner, Mlle Elizabeth Gardner, Mlle Anne-S. Starke, Mme Harold-W. Soper, M. et Mme Albert-S. Fraser, M. G.-R. Graham, Mlle K. Graham, M. et Mme A. Lefaivre, M. et Mme E.-J. Hunt, Mme E.-S. Bates, M. et Mme George Stevens.

Campagne de charité

—Mlle Rina Beaudin, présidente d'équipe dans la prochaine campagne de souscription de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, arrondissement la Cathédrale-Saint-Léon de Westmount, sera aidée de Mlles Paulette Loranger, Marguerite Demers, Gabrielle Gravel, Aline Terroux, Julienne Charbonneau, Dolly Morgan et Berthe Robillard.

Réceptions

—Mme Herbert Molson recevra, ce soir, en l'honneur des demoiselles et des garçons d'honneur au mariage Molson-Cantlie.

—Le haut commissaire du Canada à Londres et Mme Ferguson ont donné récemment une réception à laquelle assistaient: sir George et lady Kirpatrick, le colonel et Mme Georges-P. Vanier, Mme L.-J. Lemieux, sir Howard d'Egville, Mlle Clément, Mlle Mazo de la Roche, Mme Vernon Eaton, le brigadier-général et Mme Harman, M. Ernest Gill, lady Muriel Paget, Mlle Savage, Mlle Isabel Roche, le docteur O.-D. Skelton, M. et Mme Gordon Bell.

—Mme Arthur Morgan recevra, demain après-midi, les membres de son cercle de l'Assistance Maternelle.

Bal d'Esculape

—Les disciples d'Esculape donneront leur quatrième bal annuel le samedi 25 mars, dans les salons bleu et rose de l'hôtel Windsor, sous le distingué patronage du docteur et de Mme Louis de Lotbinière Harwood, du docteur et de Mme Edmond Dubé, du docteur et de Mme Léon Gérin-Lajoie et du docteur et de Mme Donald Hingston. Pour tous renseignements s'adresser aux appels téléphoniques suivants: Fr 6265 ou Fr. 1548, de sept à huit heures p.m.

A l'Aide à la Femme

—Mmes Arthur Campeau et Rodolphe Bédard organisent pour le mercredi 22 mars, une partie de cartes au bénéfice des enfants hospitalisés au Refuge de l'Aide à la Femme. Cette réunion de charité aura lieu à la salle du Conseil Lafontaine, rue Sherbrooke-Est. Demain après-midi, Mme Campeau recevra, de deux à quatre heures, au Refuge, rue Duvernay. Toutes les amies de l'oeuvre sont invitées.

Au Club Libéral Central

—A la prochaine réunion régulière du Club Libéral Central des Femmes de Montréal, qui aura lieu, le 20 mars, le docteur Anatole Plante sera le conférencier et l'hôte d'honneur.

Soirée de bienfaisance

—Au bénéfice des oeuvres des RR. FF. du Sacré-Coeur, une soirée de charité sera donnée, au Monument National, le 23 mars, sous la présidence de l'honorable Fernand Rinfret, maire Montréal. On pourra se procurer des billets en s'adressant à Mlle Maria Brodeur, rue LeCaron ou à Mlle Laurette Ranger, rue Ranger, Cartierville. Pour informations s'adresser chez Mlle Simone Bertrand, boulevard Décarie, El. 3610 ou chez Mme E.-H. Champagne, avenue Stuart, At. 3808.

Québec

—M. et Mme J.-G. Verreault et leurs enfants, Gustave, Lucien, Marie-Paule et Léo, sont partis samedi pour Palm Beach, Floride.

—Mme J.-M. Elliott est partie pour le Lac Saint-Joseph.

—L'honorable Arthur Meighen est attendu à Québec, en fin de semaine.

—Mme O.-L. Marceau a reçu, à l'heure du thé, dernièrement, Mmes H.-J. Legendre, A. Morin, J.-A. Trudel et J. Thompson ont servi le thé.

—Mme Aurélien Bélanger, d'Ottawa, est attendue à Québec, ces jours-ci, et adressera la parole au couvent des Ursulines, sous les auspices de l'Association des anciennes élèves.

Ottawa

—Mme Hugh Stewart a reçu à déjeuner, hier, en l'honneur de Mme W.-G. McQuarrie, de New-Westminster, C.A.

—Déjeuner, hier, chez Mme H.-S. Béland.

Des bons de chômage pour acheter de la gadoline

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — On vient de découvrir à Ottawa que des billets de pain donnés à des chômeurs ou prétendus chômeurs ont été échangés pour de la gazoline. Pendant le mois de janvier, pour $600 de billets de pain sur les commandes des chômeurs d'Ottawa ont été découverts entre les mains d'un boulanger en dehors des limites de la ville, et 200 billets de pain ont été découverts dans un magasin de Hull qui a reçu, dernièrement, la visite des cambrioleurs. Ces billets évidemment avaient été échangés pour des marchandises non comprises dans la liste.

La surveillance, à l'avenir, sera plus sévère que jamais, afin d'éviter les abus. Le maire Allen déclare que les secours directs ont coûté, l'année dernière, à la municipalité d'Ottawa, $209,638.

Filou arrêté à S.-Jérôme puis ramené à Montréal

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jérôme, 7. — Un nommé Silas Hart, de Pembroke, Ontario, a été arrêté, hier par le chef Latour et les constables Clément et Richard, sous l'accusation, d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations. Il a fait escompter un chèque sans valeur par M. Marc Drouin, à Huberdeau, le 5 mars, et obtenu de lui ainsi $33.50. Il avait, de la même manière, le 14 février, obtenu $14.25 de M. Albéric Renaud, à Shawbridge. Il a plaidé coupable et recevra sa sentence le 9 mars. Les détectives Jutras et Forest, de la Sûreté provinciale sont venus le chercher, hier soir et l'ont conduit à Montréal où il doit comparaître pour répondre à d'autres accusations du même genre.

Le juge Lalande a condamné à deux ans de pénitencier, Isidore Larocque qui, il y a plus d'un an, près de Lachute en compagnie d'un complice, Louis Shannon, a attaqué et dévalisé à la pointe du revolver, une personne âgée. Au juge qui lui demandait dans quel but, il portait un revolver, l'accusé répondit "Pour m'en servir, quoi ?"

Louis Shannon achève de purger une sentence analogue pour la même offense.

Service d'échanges établi à S.-Lambert

L'hôtel de ville de Saint-Lambert, partiellement ravagé par un incendie en décembre dernier, est devenu, hier soir, le premier poste d'échanges (troc) des environs de Montréal.

Les membres du conseil de cette municipalité réunis en assemblée spéciale, hier soir, ont adopté une résolution accordant la permission à un comité de chômeurs de tenir des assemblées dans la salle et d'échanger des articles et ce pour accommoder tous les citoyens.

L'échevin J. St. G. Hall a soumis un plan qui, dans son opinion, aidera aux chômeurs. Il a suggéré la formation du comité de citoyens dont le devoir sera de faire souscrire un revenu mensuel pour venir en aide aux sans-travail. Il est d'avis que 38 pour cent des 1,300 familles de Saint-Lambert sont disposés à verser 25 cents par mois aux fonds de secours et qu'ainsi, on pourra obtenir une somme de $500.

Le greffier a été autorisé à écrire au gouvernement de Québec pour réclamer une somme de $2,000 pour les secours directs. Le maire J.-T.-R. Boissy présidait.

Funérailles de M. Israël Archambault

Samedi matin avaient lieu à la chapelle de l'institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, les funérailles de M. Israël Archambault, décédé jeudi dernier. Le R. P. Brossard fit la levée du corps et chanta la messe funèbre accompagné des RR. PP. Beaudry et Moreau. La chorale, sous la direction de Joseph Saucier, exécuta la messe de Yon-Perosi. M. Antonio Letourneau touchait l'orgue. Les solistes furent MM. Paul Trottier, Léopold Fortin, Jos. Saucier et Joseph Morency. L'inhumation eut lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse; deux fils: Joseph et Marjorique; deux filles: Mmes Edouard et Emile Cartier; trois gendres: MM. Emile Cartier, de la Société Canadienne d'Opérette, Edouard Cartier et Alonzo Paradis.

Dans le cortège on remarquait: Roger, Paul et Pierre Archambault; Jean, André, Emile et Jacques Archambault; Joseph Desmarais, S.-A. Bastne, Henri Viau, S.-C. Larivière, Paul Vaillancourt, Eusèbe Lecavalier, George-L. Fortin, E. Beaudoin, Louis, Joseph Jeannard, Hector Jeannard, L.-H. Painchaud, Z. Painchaud, Dr Eugène Provost, Raoul Desautels, Richard Desautels, Eugène Hurtubise, Léon-V. Sabry, J.-A. Bariteau, Eugène Gagnier, Joseph Gagnier, A. Noël, Louis Lecavalier, Gaston Paradis, Henri Paradis, Joseph Arteau, Roland Arteau, J. Lauzon, W. Lachapelle, J. Lachapelle, Roch Lafortune, Oscar LeBel, Louis-L. Ouellette, J. Flannigan, Armand-Louis Parent, S. Lavallée, U. Lamarche, U. Bernier, A. Bélanger, Charles Drapeau, J. Lédue, Julien Lemieux, D. Maysenbolder, Raymond Dussault, George Rousseau et plusieurs autres.

Coin des Enfants

NOS PETITS CHEFS-D'OEUVRE

1—Sur la ferme, par Robert Houde. 2—Les deux frères, par Rachel Lévesque. 3—Jacques et Jeannette, par Marcel Lambert. 4—L'orignal, Les oiseaux, par Marcelle Durand. 5—Irène, par J.-Paul Melançon. 6—Mon horloger, par Gilles Cousineau. 7—Dans les monts, par Emilien Lemire.

Le budget de Longueuil a été adopté

On prévoit un surplus de $800 à la fin de l'année fiscale.

Réunion du conseil

(Du correspondant de la PRESSE)

Longueuil, 7. — La première séance régulière du conseil de Longueuil a eu lieu, hier soir, sous la présidence du maire Alexandre Thurber. Après l'examen d'une assez volumineuse correspondance, le conseil a adopté le budget tel que soumis par les différents comités. Ainsi, le comité des finances demande, pour cette année, une somme de $110,071; le comité des travaux publics, $24,850; le comité de l'aqueduc, $12,000; le comité de la police, feu, hygiène, $15,400, ce qui fait un montant total de $162,321.

Les taxes restent les mêmes, soit $1.10 par $100 sur tous les immeubles, la taxe spéciale, $0.60 par $100 étant rescindée, plus une taxe de $0.50 par $100 sur les terrains seulement, pour l'entretien des pavages, et une taxe de $0.85 par $100 sur terrains seulement, pour payer les règlements antérieurs.

La taxe locative de 2% reste la même, cette taxe devant être payée par le locataire, avec la taxe d'eau. Les revenus probables seront de $163,143, laissant un surplus probable de $800.

A la fin de la séance, le maire a félicité les membres du conseil de la préparation de leur budget, leur souhaitant de rester dans les limites qu'ils se sont imposées.

On remarque que le conseil a réduit de 40% le salaire du trésorier de la ville et que les autres employés subissent eux aussi des réductions importantes.

Un nouvel appareil pour fabriquer les casse-tête

Le "casse-tête" est décidément en vogue. Il amuse, non seulement, petits et grands, mais il stimule aussi le génie des inventeurs. L'un de ces derniers, M. Zénon Lanthier, menuisier, 2032 Jolicoeur, a fait, aux bureaux de la "Presse" la démonstration d'un appareil, dont il est l'auteur, et avec lequel chacun peut fabriquer, à sa guise, tous les "casse-tête" qu'il voudra. Par le moyen de cet appareil, M. Lanthier assure que toute personne, un tant soit peu habile, peut confectionner ou découper un casse-tête de 150 morceaux en moins de 15 minutes.

A Plage Laval

Les séances du conseil de la municipalité de Plage Laval auront lieu à l'hôtel de ville au cours de la saison estivale. C'est ce qui a été annoncé, hier soir, au cours d'une assemblée tenue à l'hôtel Queen's. Les échevins n'ont pris aucune décision concernant les taxes que veut imposer la municipalité de Grande Frenière aux citoyens de Plage Laval pour l'entretien des écoles.

CHEVEUX GRIS
Le meilleur remède se prépare à domicile
A un demi d'eau ajoutez une once de bay rum, une petite boîte de Componé Orlex et un quart d'once de glycérine. Tout pharmacien peut préparer ceci ou vous pouvez faire le mélange chez vous à peu de frais. Appliquez sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que vous avez obtenu la nuance désirée. Il donne la couleur naturelle aux cheveux striés, chamais ou gris et les rend soyeux et brillants. Orlex ne colorera pas le cuir chevelu. Il n'est ni collant ni graisseux et il ne s'enlève pas.

C'est un plaisir d'acheter chez SIMPSON

Complets de Printemps
Valant $20 et $25.
Une offre importante pour mercredi
$15
Payez $5 comptant et 3 mensualités égales. Pas d'intérêt.
Complets à un et deux pantalons
Echantillons, modèles de voyageurs de commerce, achats spéciaux, stock régulier réduit.
Coupe excellente, confection soignée — Serge, tissu rayé, tweed et autres. Profitez de cette occasion et venez tôt, pendant que le choix est bon.
Grandeurs 34 à 44.
Simpson, au deuxième.

Forsyth ET SIMPSON
CHEMISES
Vente de 3000 Chemises de Qualité 1.55
Le magasin pour hommes vous offre une autre occasion d'économie avec ce grand solde de chemises de qualité. Une des grandes ventes de la saison. Qualité supérieure de broadcloth et autres tissus. Dessins, coloris pour tous les goûts.
Avec deux cols empesés
Col à même
ou col à part
Broadcloth tissé ou uni
Madras
Zephyr
De plus 1000 chemises Forsyth en blanc, bleu, tan, vert, col à même ou à part
Encolures 14 à 17.
Simpson, au rez-de-chaussée.

$1.55
3 POUR $4.50

Technocratie
Une Nouvelle Collection de Soieries Imprimées

Montrant l'âge de la puissance et des machines
Verge 1.59
Tout le monde parle de la technocratie, cette nouvelle théorie élaborée pour faire face aux problèmes industriels de l'heure présente. Engrenages, roues, essieux sont les motifs modernes imprimés de ces crêpes de vraie soie. Ces dessins ne peuvent être copiés et ne seront pas répétés. Voyez les nouveaux coloris.
Gris Hoover, bleu Roosevelt, beige Anna Dall, vert collège, rose Vassar, orange Princeton, bleu Yale, chartreuse, or Annapolis, vert chasseur, rouge pomme, rouge oxford, bleu olympique, brun, marine, noir.
Façon pour faire faire votre robe en imprimée technocratie à notre service de couture seulement. $4
Simpson, au deuxième.

Ecoulement d'un Stock de Lampes— Valant $5000

Lampes—Vases en Poterie
Avec abat-jour. Val. rég. de 5.95 à $25
Dans cet assortiment il y a des vases d'Italie, de la poterie vernie d'Angleterre et de France, de la poterie décorée d'autres pays européens. Les abat-jour sont en taffetas tailleur et en parchemin décoré à l'avenant.
Prix de vente 2.95 à $15
Lampes de Boudoir et Abat-jour
Cet assortiment comprend les couleurs populaires suivantes: rose vert et mauve.
Les vases. Rég. 1.50 à $4. Prix de vente $1 à 2.25
Les abat-jour. Rég. 1.50 à 3.95. Prix de vente $1 à 1.95

Modèles Bridge, Junior et 3 bougies
Fini verni et fini cuivre antique plaqué, bronze et cuivre jaune, etc. Plusieurs avec base en onyx dans le groupe.
MODELE BRIDGE
Rég. 2.95 à 12.50. Prix de vente 1.95 à 7.95
MODELE JUNIOR
Rég. 3.95 à 6.95. Prix de vente 1.95 et 2.95
MODELE 3 BOUGIES
Rég. 3.95 à $25. Prix de vente 2.95 à 16.50
Abat-jour en Parchemin et Tailleur
Plus de 500 beaux abat-jour en parchemin décoré et en taffetas confectionnés à la main, à des prix inouïs. Venez de bonne heure. Rég. 95 à $10 pour ..... 25 à 5.95
Simpson, au cinquième.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée.

P.-E DuTREMBLAY, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P.Q.

Tél.: HARBOUR 1261 — Le soir, voir l'Almanach du Téléphone, où se trouvent les numéros des divers services.

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

"... une (médaille) à un grand journal qui s'est placé au "premier rang de la presse d'Amérique, la PRESSE de "Montréal, qui fait un si large et si sympathique accueil à "tout ce qui vient de France et à qui l'Académie adresse son "plus cordial salut." (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931, selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)

MONTREAL, 7 MARS 1933

MORT D'UN MEDECIN-APOTRE

Au lendemain même du soixante-quatrième anniversaire de sa naissance, ce matin, s'est éteint doucement, au milieu de sa famille, le docteur William-J. Derome, chirurgien, de l'Hôtel-Dieu. La longue maladie qui l'a finalement abattu fut le résultat de son dévouement sans bornes auprès des souffrants. Infatigable, il répondait à tous les appels, volant sans cesse au secours des malheureux pour qui on sollicitait son assistance. L'anxiété angoissante dont s'enveloppaient les soins empressés qu'il prodiguait à ses patients minèrent peu à peu son coeur robuste, qui, en dépit de la plus énergique résistance, succomba enfin à l'angine.

Quiconque connaissait bien le docteur William Derome saluait en lui le médecin-apôtre modèle, et les innombrables personnes qu'il a guéries et qui lui survivent s'inclineront devant sa tombe avec une pieuse et reconnaissante affection.

L'exercice de la médecine générale qui absorba la première partie de sa carrière professionnelle doubla, pour ainsi dire, l'efficacité de sa maîtrise de l'art chirurgical auquel il s'adonnait presque exclusivement depuis longtemps. Les seuls congés qu'il prit au cours de nombreuses années de travail, il les passa en Europe, où il suivit laborieusement les cliniques des plus célèbres hôpitaux, afin de ne rien perdre des merveilleux progrès de la chirurgie moderne et des sciences qui s'y rattachent. Aussi comptait-il d'illustres amis parmi les médecins et les chirurgiens d'outre-mer.

Issu de parents profondément chrétiens, il est passé ici-bas en faisant le bien, et sa mort exemplaire a été le digne reflet de sa vie vertueuse. Les visites dont l'honora Monseigneur l'archevêque Georges Gauthier, son ancien camarade de collège et confrère de classe, l'encouragèrent à subir sa douloureuse maladie avec une parfaite résignation à la volonté de Dieu.

Sur la tombe de ce chirurgien, modeste et éminent à la fois, qui disparaît, nous déposons l'hommage de nos regrets et nous prions la famille Derome d'agréer nos sincères sympathies dans le deuil qui l'afflige.

LA CRISE BANCAIRE

Notre population n'aura pas manqué de noter les paroles de l'hon. Alexandre Taschereau, au sujet de la crise bancaire américaine: "Nos banques canadiennes, affirme le premier ministre de la province de Québec, sont parfaitement solides, et il n'y a aucune raison de s'inquiéter ici de la fermeture des banques américaines". La situation qui règne aux Etats-Unis ne saurait être d'ailleurs que temporaire et, en attendant que les autorités y remédient, elle promet, sous certains rapports, de tourner à l'avantage du Canada, par exemple, en donnant une valeur plus voisine du pair au dollar canadien.

Les banques du Dominion sont bien protégées. Comme l'expliquait le "Financial Post", de Toronto, à la fin de la semaine dernière, leurs obligations envers les banques américaines ne représentent pas un montant considérable. Ainsi, au 31 décembre 1932, elles ne constituaient que 11.1 pour cent environ des ressources liquides immédiatement réalisables des maisons bancaires canadiennes. Rappelons aussi que, dans leurs derniers rapports, nos institutions marquaient une grande liquidité, le pourcentage des disponibilités immédiates, compte fait des obligations envers le public, se chiffrant de 50 à 65, parfois davantage.

Il n'en va pas de même aux Etats-Unis. Là, les banques ne peuvent guère réaliser sur-le-champ que de 20 à 30 pour cent des sommes qu'elles doivent à leurs clients. Puis, la proportion des prêts à long terme sur garantie immobilière est très élevée aux Etats-Unis. Enfin, nombre de banques dépendent des valeurs qu'elles possèdent dans d'autres banques américaines pour faire face à la demande de remboursement de leur propre clientèle. Ces valeurs se ressentent naturellement de la situation de la banque dépositaire. Les banques canadiennes n'ont pas à souffrir de pareils inconvénients.

Ce qui a amené la crise actuelle chez nos voisins, c'est le manque de confiance de la population envers leurs banques, à la suite des nombreuses faillites enregistrées depuis deux ou trois ans. Comme pris de panique, les déposants se sont mis à retirer leurs fonds qui ne leur paraissaient plus en sûreté. Ces retraits en masse menaçaient de compromettre le mouvement des affaires et même d'entraîner de graves désordres sociaux. D'où l'intervention du président Roosevelt, qui n'a pas hésité à user des pouvoirs dictatoriaux qui lui ont été accordés afin d'empêcher la faillite complète des banques américaines.

Une séance spéciale du Congrès doit avoir lieu jeudi prochain, alors que l'on recherchera les moyens de parer à la présente crise. Souhaitons que les représentants populaires américains décident d'adopter les mesures énergiques qui conviennent et qui seules sauveront nos voisins des pires embarras. Quant à nous, du Canada, encore une fois, conservons notre calme, persuadés que les événements d'outre-frontière ne sauraient qu'exercer une influence très minime et, à tout considérer, favorable, sur la situation des affaires à travers le Dominion.

LES CONVENTIONS D'ETAT

La Législature de l'Illinois n'a pas été lente à se prononcer en faveur du rappel de la prohibition. Par un vote de 115 contre 29, elle a appuyé cette mesure qui n'attend plus que la sanction du gouverneur pour devenir opérante. Ce mode de procédure est conforme à la Constitution, mais n'est pas exclusif. L'article V stipule que pour être valide un amendement à la Constitution des Etats-Unis doit être "ratifié par les trois quarts des législatures d'Etat ou par les trois quarts des conventions d'Etat (qui elles-mêmes doivent ratifier les suffrages des trois quarts de leurs membres), selon que l'une ou l'autre forme de ratification est proposée par le Congrès". Dans le cas de l'Illinois, la décision de l'Assemblée législative est formelle, bien que le Congrès favorise de préférence le système conventionnel. Elle rallie plus que les trois quarts du vote requis de la députation. Devrait-elle porter en outre l'endossement d'une convention qu'en toute probabilité elle en serait revêtue, puisque les mandataires du peuple ont pris une attitude qui traduit sans doute l'opinion de la très grande majorité de l'électorat. Il resterait alors à définir de quelle manière une convention serait tenue.

L'article V de la Constitution ne contient rien à ce sujet. Les conventions sont donc susceptibles de varier quant à la forme, au gré des législatures. Plusieurs Etats sont actuellement saisis de la question. Celui de New-York, entre autres, opine pour une convention de plus de 200 délégués, tandis que le Vermont croit plus simple et tout aussi efficace de s'en rapporter à une joute dont le caractère se rapprocherait de près à un referendum. Le gouverneur choisirait dans diverses parties de l'Etat vingt candidats, représentatifs du sentiment populaire, dont dix se seraient engagés à appuyer le rappel et dix à maintenir le 18e amendement. Les électeurs en général seraient appelés ensuite à enregistrer leurs votes en faveur de l'une ou l'autre des deux équipes prises en bloc, non individuellement. Les dix membres de l'équipe victorieuse recevraient chacun une indemnité de $10 et les frais de l'élection seraient soldés par l'Etat. Les élus n'auraient pas d'autre pouvoir discrétionnaire que celui d'un collège électoral. Ainsi, dès le jour du scrutin, l'on pourrait dire si le Vermont est favorable ou non au rappel de la loi de prohibition.

D'aucuns prétendent que ce système serait plus explicite, moins coûteux et traduirait mieux le sentiment de l'électorat que le vote des législatures dont les membres n'ont pas eu à se prononcer sur la question du rappel du 18e amendement lorsqu'ils reçurent leur mandat du peuple. Il est possible que d'autres Etats tentent la même expérience.

UNE BELLE CARRIERE

A l'occasion du cinquante-cinquième anniversaire de son établissement, célébré ces jours derniers, le "Mail", d'Halifax, a reçu de nombreuses lettres félicitant ce journal d'avoir fourni une si belle carrière et lui offrant des souhaits de prospérité pour l'avenir. La "Presse" tient à joindre ses compliments et ses voeux de succès à ceux qui ont été adressés au confrère néo-écossais et qui, comme le démontre son histoire, sont tout à fait mérités.

Il fallait certes, selon que le rappelle M. Hiram Wier, membre de la rédaction éditoriale du "Mail" depuis les débuts, il fallait un grande dose de confiance et beaucoup de détermination à M. William Dennis, plus tard sénateur, pour lancer une feuille périodique du soir à Halifax, en 1878, alors que le terrain était déjà couvert par deux journaux. La fortune réussit cependant à l'audacieux publiciste.

Grâce à la ténacité et à l'habileté de son fondateur, le nouveau venu ne tardait pas à se tailler une place importante dans le champ de la presse de la Nouvelle-Ecosse. Depuis, il a su mieux que la conserver; il l'a élargie et consolidée, au point qu'il occupe l'un des premiers rangs parmi les organes de l'opinion publique dans les provinces maritimes. Encore une fois, le travail obstiné, le dévouement et la sincérité ont obtenu leur récompense.

Le "Mail" a connu de rudes épreuves. Ainsi, en 1912, un incendie ravageait complètement ses bureaux et ateliers, remettant pour ainsi dire toute l'entreprise en question. De même, en 1917, lors de la tragique explosion qui détruisit une grande partie de la section commerciale d'Halifax et qui causa la mort d'une centaine de personnes, l'édifice du "Mail" fut très endommagé. Mais, chaque fois, le confrère, sous l'impulsion de son énergique gérant, le sénateur Dennis, se releva rapidement et se réorganisa afin de reprendre au plus tôt son rôle de serviteur du public. Et, à la mort du sénateur Dennis, il y a quelques années, son neveu, le gérant actuel, M. W.-H. Dennis, également sénateur, prit la direction du journal et continua de l'administrer d'après les principes et les méthodes de son fondateur, remportant le même succès.

Aujourd'hui, le "Mail" est au centre de la vie économique et sociale de la Nouvelle-Ecosse, toujours prêt à défendre les intérêts de cette section du Dominion sans cependant perdre de vue les intérêts généraux de la nation canadienne. Il reste fidèle à sa mission et sa vaste clientèle sait apprécier les services qu'il a rendus et ne cesse de rendre aux populations néo-écossaises. Une feuille périodique qui jouit ainsi de la confiance publique possède d'excellentes garanties de survie, de prospérité et d'influence.

LE LAIT AUX ETATS-UNIS

L'industrie laitière est l'une des exploitations agricoles qui ont souffert le moins de la crise économique aux Etats-Unis. Aucune autre de la ferme n'a montré un progrès plus constant au cours de la dernière décade, lit-on dans le discours prononcé par M. M.-D. Munn, président du National Dairy Council, lors des assises annuelles de cette association à Chicago. Les statistiques citées en cette circonstance intéresseront sans doute les producteurs canadiens qui se plaignent actuellement de la situation précaire où ils se trouvent par suite du désarroi du marché domestique.

En 1925, le département de l'Agriculture à Washington estimait à $11,968,000,000 le revenu total des fermes aux Etats-Unis. De cette somme, $10,209,000,000 représentaient là valeur des diverses récoltes, moins les produits laitiers de toutes natures mis en vente pour la consommation nationale et l'exportation, dont l'estimation était portée à $1,759,000,000.

En se basant sur la production agricole de 1925 comme étant de 100 pour cent effective, l'on en vient à établir que, de cette année à 1929 inclusivement, les produits laitiers ont accusé une augmentation de 34 pour cent, comparativement à une diminution de plus de 6 pour cent pour les autres denrées. Cette prépondérance de l'industrie laitière s'est affirmée encore en 1930 et 1931, malgré la tragique dégringolade des prix du marché agricole. Le revenu laitier est tombé de $2,322,000,000 à $1,616,000,000, soit de 30.4 pour cent, tandis que le revenu de tous les autres produits agricoles a décliné de $9,615,000,000 à $5,329,000,000 ou de 44.6 pour cent. Pris isolément le revenu des céréales en 1931, en comparaison de ceux de 1929, a enregistré une baisse de 52.4 pour cent pour le blé, de 43 pour le maïs, de 42.4 pour l'avoine et de 42 pour l'orge. La différence vient probablement de ce que pendant ces deux années la production du lait, étant poussée plus activement, les bovins ont consommé plus de grain. Le fait est que la consommation des produits laitiers de toutes sortes a été exceptionnellement considérable aux Etats-Unis en 1931; celle du beurre en particulier a dépassé de beaucoup la consommation de 1930, au témoignage de la statistique officielle. Bref, le revenu dérivant de l'industrie laitière dans la république voisine, durant la période s'étendant de 1925 à 1931 inclusivement, s'est accru de 14.51 pour cent à 23.36 pour cent.

A cause de son vaste marché domestique, soutenu par plus de 120,000,000 de consommateurs, l'agriculteur américain trouve plus avantageux de transformer en produits laitiers une grande partie de ses récoltes de céréales et de légumes. Il estime qu'en les faisant consommer par ses vaches il en retire 100 pour cent de bénéfice, même en ne vendant seulement que 23 cents la livre le gras de lait à la fabrique de beurre.

BILLET PARISIEN

Le vrai peut quelquefois...

par JEAN-BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 25 février 1933.

Le public s'est souvent étonné de voir des noms très honorables, surtout des noms à particule nobiliaire, mêlés à des scandales financiers; on se demande: "Mais que font dans les conseils d'administration ces messieurs que rien ne préparait à ces fonctions et qui parfois sont rendus responsables de fautes qu'ils n'ont pas commises?" Un de ces hebdomadaires dont les "échos" font le succès, "Le Cri du Jour", nous donne aujourd'hui une explication. Ce journal reproduit — comment se l'est-il procuré? — un passage du réquisitoire de l'avocat général Lagarde dans l'affaire de la "Holfra", une des sociétés d'Oustric qu'on poursuit en ce moment.

Et ce magistrat, après s'être étonné qu'il y ait dans les sociétés financières tant de membres possédant des grades élevés dans la Légion d'honneur, assure "qu'il existe à Paris une officine qui, moyennant une rétribution honnête, procure aux fondateurs de sociétés des membres pour faire partie du conseil d'administration". C'est inconcevable et Balzac n'aurait pas trouvé ça.

Voilà donc un aigrefin quelconque de la finance; il veut créer une société pour l'exploitation d'une mine d'or, de platine ou de charbon, ou de macaroni. Il a quelques maigres fonds pour le premier établissement, mais il faut un conseil d'administration reluisant, dont les membres, très titrés ou décorés, inspireront confiance aux futurs souscripteurs. Ces bonnes poires mûrissent en toutes saisons. Notre homme se rend à l'agence qui, suivant la ristourne qui lui est consentie, lui fournit un quarteron de "personnalités"; un général en retraite, un ancien diplomate, grand officier de la Légion d'honneur, un comte, un marquis authentique. Et voilà tous ces messieurs bombardés membres du conseil d'administration. Leur besogne est bien simple: ils n'auront, tous les mois, qu'à assister aux séances, qui durent une petite demi-heure, à signer le procès-verbal de l'assemblée, où on a lu des rapports auxquels ils n'ont rien compris, moyennant quoi ils touchent de bons jetons de présence qui s'élèvent, à la fin de l'année, à cinquante, soixante mille francs, quelquefois moins, mais souvent davantage.

La plupart de ces messieurs sont dans des situations matérielles précaires; le général n'a qu'une retraite insuffisante; il en va de même du diplomate, et quant au comte et au marquis, ils sont sans fortune. Ils cèdent facilement à l'espérance d'une aisance acquise sans peine. Ils sont bien convaincus, d'ailleurs, qu'on leur demande de collaborer à une affaire honnête et de tout repos; comme ils n'entendent rien à la finance la plupart du temps, ils ne s'aperçoivent du guêpier dans lequel ils se sont laissé entraîner que lorsqu'ils sont appelés devant le juge d'instruction. Ce sont de gros naïfs et de grands imprudents; finalement, ils sont victimes de leur docilité.

Et on en trouve tant qu'on veut!

Ce sont des moeurs qui ne sont pas nouvelles, mais elles sont regrettables. Nul ne songe à s'indigner; mais quand un krack se produit, nul ne songe à plaindre ces victimes volontaires, mais non pas désintéressées.

PROPOS D'HYGIENE

Le rhume

Trop souvent les parents considèrent le rhume comme peu important. Ils ne trouvent aucune nécessité pour tenir un enfant à la maison simplement parce qu'il est atteint d'un rhume.

Pendant ses premières années à la classe, l'enfant se trouve dans un milieu tout à fait différent. Les journées de l'enfant pré-scolaire se ressemblent les unes aux autres. Il ne vient presque pas en contact avec les étrangers.

Quand ils sont chez eux, à la maison, les enfants ne portent que des vêtements très légers. Quand ils sont à la classe, ils portent plutôt un surplus de vêtements. La mère prépare son enfant pour la marche au dehors et ne tient pas compte de la température dans la classe. L'enfant enlève son pardessus, mais il garde toute la journée son chandail et ses gros bas. De temps en temps, ces vêtements suppléméntaires sont nécessaires, mais, ordinairement, les classes sont surchauffées et l'enfant a trop chaud. A la sortie de la classe, l'enfant ne veut pas s'habiller chaudement et se rend chez lui la plupart du temps sans pardessus, ou s'il le avec son manteau grand ouvert. Un changement si brusque de température fait refroidir le corps de l'enfant et le rend moins capable de résister aux assauts des bactéries qui siègent dans sa bouche. Le rhume en résulte. Dès le début d'une telle infection des voies respiratoires, il faut garder l'enfant à la maison, d'abord pour lui éviter les complications et pour protéger ses compagnons contre le rhume dont il est atteint, en empêchant qu'il vienne en contact avec eux.

En général, le rhume ordinaire se guérit dans cinq jours, mais cette période est variable suivant la gravité de la maladie et l'état du malade.

On a dit qu'il faut consacrer les dix premières années de la vie à l'institution des bonnes habitudes en hygiène, et les dix années qui suivent à l'éducation. Sans la santé, l'étude devient difficile, sinon impossible, et les leçons en hygiène sont le commencement de toute éducation.

Une absence de quelques jours de la classe peut réussir à éloigner les maladies qui se montrent si souvent à la suite d'un rhume qui n'a pas été soigné.

TRIBUNE LIBRE

La S.-Vincent de Paul

La Société de Saint-Vincent de Paul célébrait à Québec, dimanche, le 26 février, le centenaire de sa fondation.

Les représentants de l'autorité civile du pays, de la province et de la ville de Québec s'étaient joints aux plus hauts dignitaires ecclésiastiques pour rendre à cette belle société un témoignage de leur estime et de leur admiration.

Les services que rend de par le monde la "St-Vincent de Paul" sont de ceux qu'on ne peut jamais trop mettre en évidence. Dans son bel exposé des origines et des activités de cette société, M. le commandeur C.-J. Magnan, président général pour le Canada, nous fournissait une foule de renseignements intéressants. Ainsi: il y avait, en 1931, 11,577 conférences de cette société dans le monde entier, groupant 163,633 membres actifs; les recettes s'étaient élevées à $9,787,624, et les dépenses à $9,804,702.

Au Canada, la même année, la Société comptait plus de 300 conférences, 7,400 membres (et beaucoup plus en 1932) et avait eu des recettes se chiffrant par $657,331, et des dépenses par $662,925. Et près de 19,000 familles étaient visitées. C'est dire que, par l'entremise des apôtres laïques que sont ses membres, cette société a pu procurer à environ 50,000 personnes (et peut-être à beaucoup plus) un réconfort matériel, moral et même spirituel que nous ne saurons jamais assez apprécier.

La société de Saint-Vincent de Paul ne s'est pas bornée à cela. Il fut décidé, à un moment donné, que l'on accorderait des secours directs aux chômeurs. Nos autorités municipales ne pouvaient ou ne savaient comment créer un organisme efficace pour faire la distribution de ces secours. On eut recours aux bons offices de la "Saint-Vincent de Paul" qui, du jour au lendemain, mit ses milliers de membres aux services des autorités et cela, sans autre salaire que la satisfaction de rendre service et d'accomplir une bonne oeuvre de plus. Et c'est sans doute en appréciation de ces bons offices, que M. Taschereau, lors des fêtes du centenaire disait que ... "L'Etat ne pouvait pas ne pas joindre le témoignage de sa reconnaissance à celui qui s'élève de tant de foyers où la misère est venue s'asseoir".

Il est pénible cependant de penser qu'en dépit de tant de services rendus il ait pu s'élever quelques voix pour jeter dans le public une semence de soupçon, de défiance à l'égard de cette société. Il est regrettable aussi que certains journaux aient donné à de misérables petits "canards" une importance qu'ils n'avaient pas. On aurait dit que c'était de la part d'un groupe d'individus, toute une manoeuvre pour couler dans l'opinion publique la société distributrice des secours directs, la "St-Vincent de Paul". Manoeuvre petite et basse, si l'on considère les circonstances, les services que rend la société ainsi attaquée, et les pertes énormes qu'encourrait la ville s'il fallait que (par suite de ces attaques ou pour autres raisons) la "St-Vincent de Paul" cessât de distribuer les secours directs.

Qui donc croira que la ville pourra trouver ailleurs trois ou quatre mille hommes dévoués et honnêtes qui se mettraient gratuitement à son service pour un tel travail. Qui donc soutiendra que la distribution de ces secours serait faite plus économiquement par d'autres.

D'une façon générale, nos autorités ont reconnu les mérites de la "St-Vincent de Paul". La plupart des journaux dont le vôtre, à son honneur, ont agi loyalement envers elle.

Souhaitons, pour le bon renom de notre ville, que personne ne manque de justice et de reconnaissance envers la société qui a mis la vertu de charité à la base de ses activités: La société de Saint-Vincent de Paul.

Votre dévoué,

1660 S.-Hubert, STANISLAS BEGIN

TRIBUNE LIBRE

Le travail des femmes

Montréal, mars 1933

Avec votre bienveillante indulgence, j'apporte mon faible appui à ceux qui se sont déjà faits les échos du puissant réquisitoire du député de Dorion contre le Travail Féminin. Ce n'est pas mon intention, dans cette lettre, de traiter la question dans tous ses points; je le voudrais que l'espace dans ces colonnes, dont on m'a si généreusement fait l'aumône, ne me le permettrait. Je me bornerai à réfuter certains arguments spécieux qui ont été portés ici dernièrement par les défenseurs de la cause féminine.

On a dit, entre autres choses, que la femme avait été poussée au travail par les réalités économiques de l'heure et par la nécessité pour elle de fournir l'appoint indispensable à sa famille.

Je ne suis pas prêt à admettre que la majorité des jeunes filles qui travaillent aujourd'hui aient été poussées, ou même sollicitées, au travail extérieur. Dans la majorité des cas le contraire est plutôt vrai. Les jeunes filles qui travaillent aujourd'hui, sauf de rares exceptions, le font dans le seul but de pouvoir se procurer les choses que le budget familial ne pourrait leur accorder. Mais, disent les défenseurs du travail féminin, même si cela était, elles fortifient par là le commerce et font rouler la monnaie! Argument qui ne paraît pas très puissant à quiconque le juge sans préjugés. Qu'arriverait-il donc si, tout d'un coup, on abolissait le travail féminin? L'argent cesserait-il de couler, et les positions que les femmes occupent aujourd'hui seraient-elles laissées vacantes? Il serait oiseux de discuter plus longtemps sur ce point.

Je ne suis pas prêt à admettre non plus que dans tous les métiers d'adresse la femme soit supérieure à l'homme et qu'elle ait une capacité de travail double de celle de l'homme. Il va de soi que leur sphère d'action étant restreinte à leurs capacités physiques, elles se soient spécialisées dans certains travaux et peuvent naturellement donner un meilleur rendement. Mais de là à généraliser...

On allègue aussi que la femme ou la jeune fille qui travaille ne s'indigne pas du fait qu'elle est généralement moins bien payée que l'homme. J'objecte ici aussi qu'il ne faut pas généraliser; je sais nombre d'hommes qui accepteraient volontiers le salaire de bon nombre de jeunes filles et femmes. Et même s'il est vrai, en certains cas, que les salaires des femmes soient médiocres, j'affirme que cette conjoncture a été amenée par le déséquilibre de l'offre et de la demande, lui-même accru énormément par l'apport considérable des femmes sur le marché de la main d'oeuvre. La loi de l'offre et de la demande est aussi inéluctable sur ce marché que sur les autres. Pour employer l'expression pittoresque d'un économiste dont le nom m'échappe: "Les salaires haussent toutes les fois que deux patrons courent après un ouvrier; ils baissent toutes les fois que deux ouvriers courent après un patron". Le chômage tient à plusieurs causes techniques et sociales; sans vouloir rendre le travail féminin seul responsable du mal, c'est un truisme de dire qu'il y a contribué pour une bonne part.

Enfin, on allègue que le travail est une loi pour tous, et qu'il est absurde de vouloir réduire la femme à l'inoccupation. Mais personne, encore moins l'homme, n'a pensé à désoeuvrer complètement la femme, à la vouer à jamais à l'état du farniente et des bras-croisés. Qui n'a pas entendu les plaintes, les récriminations féminines contre les besognes trop lourdes du ménage? Et elles voudraient se charger, en surplus, des préoccupations du dehors et s'engager dans la lutte brutale pour l'existence.

La prédestination de la femme, c'est le foyer où elle a une haute et noble mission à remplir. Ce n'est pas en se faisant l'émule de l'homme qu'elle aura accompli la tâche que Dieu lui a dévolue et qu'elle aura bien servi l'Humanité.

PAUL-H. DROUIN

LE SOURIRE DE LA VIE

—Joseph, je parie que vous avez goûté à mon calvados?

—Je ne parie jamais quand je suis sûr de perdre.

* * *

—Mon mari a le ver solitaire... Ça n'a l'air de rien, mais ça fait tout de même une bouche de plus à nourrir!

* * *

—Franchement, je trouve votre dernier tableau moins bien que le précédent.

—Il a cependant été fait avec les mêmes couleurs.

* * *

—Et vot fils?

—Il est neurasthénique.

—Ah! Et il gagne beaucoup d'argent là-dedans?

* * *

La concierge—Moi, j'avais des dispositions pour le cinéma.

Le locataire—Je vous crois, surtout dans le 100 pour 100 parlant.

Vous souvient-il?

On lisait dans la "Presse", le 8 mars 1893, il y aura 40 ans demain:

M. Connolly, président de la compagnie du Richelieu et Ontario, est à Québec pour voir à la construction de l'édifice qui doit être affecté au trafic et aux bureaux de sa compagnie.

Le prix offert par la Société des architectes, à New-York, pour le meilleur dessin d'une coupe, a été accordé à M. Colonna, de Montréal.

Plusieurs capitalistes américains sont à étudier le projet de construction d'un canal qui relierait la rivière Ohio au lac Erié. Le coût de l'entreprise est estimé à $27,000,000.

La "Presse" écrivait, le 7 mars 1908, il y a 30 ans aujourd'hui:

Le Dr Ducheseneau vient de donner sa démission comme préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul. C'est le mauvais état de sa santé qui a forcé le Dr Ducheseneau à donner sa démission.

Une des résolutions adoptées à la réunion des Chambres de Commerce, à Londres, hier, recommandait que le port des journaux et des revues de l'Angleterre au Canada soit fixé au même taux que celui qui existe entre les Etats-Unis et le Canada.

Il est rumeur que M. E.-B. Devlin, avocat de Montréal, sera nommé agent canadien d'immigration en Irlande en remplacement de son frère, M. Charles-R. Devlin, qui a démissionné pour poser sa candidature dans le comté de Galway, Irlande.

La "Presse" relatait, le 8 mars 1913, il y aura 20 ans demain:

Les démocrates américains ont de nouveau choisi M. Champ Clark comme orateur de la Chambre des représentants, à Washington.

Le lord-maire de Londres et plusieurs ambassadeurs se sont rendus au palais de Malborough pour offrir leurs hommages à la reine-mère Alexandra, épouse de feu le roi Edouard VII, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son arrivée en Angleterre, venant du Danemark.

M. A.-D. Shibley, greffier et secrétaire-trésorier de la ville de Westmount depuis dix-sept ans, a donné sa démission, hier.

On lisait dans la "Presse", le 8 mars 1923, il y aura 10 ans demain:

Le commandant d'escadrille aérienne W.-G. Barker a été nommé aide-de-camp honoraire de Son Excellence lord Byng de Vimy, gouverneur général du Canada.

Le Dr Louis Laberge, qui pendant 38 ans fut directeur du service d'hygiène à Montréal, est décédé hier, à l'âge de 71 ans.

M. Georges Cartier a été nommé surintendant du chantier municipal pour succéder à M. A.-J. Frigon.

La Santé Pour Tous

Hygiène domestique

Le spécialiste de la "Presse"

Il convient de supprimer autant que possible dans la chambre d'un malade, les meubles, les tapis, les tentures inutiles, surtout s'il s'agit d'une maladie contagieuse; les linges qui peuvent être tachés, cependant qu'on égaiera, au besoin, la pièce par des fleurs sans odeur forte, par exemple, et divers bibelots.

La garde-malade disposera les oreillers de façon à ce que le malade soit presque assis dans les maladies accompagnées d'oppression (affections du coeur et de la poitrine). Cette disposition devra être prise également à certaines heures pendant la convalescence de toute maladie longue (fièvre typhoïde), pour varier la position du malade. On peut dans certains cas, si le nombre des coussins n'est pas suffisant, placer une chaise derrière lui.

Le lit horizontal est préférable au cours de la fièvre typhoïde; on pourra même, s'il s'agit d'un cas de fracture, rendre le plan plus uni en interposant une alloupe ou une planche quelconque au-dessous du matelas.

L'aération de la chambre sera faite par la cheminée qui, en hiver comme en été, doit être maintenue ouverte; par des vasistas, s'il en existe; par l'ouverture de la fenêtre (après autorisation du médecin) ou de la chambre voisine, si la température ne permet pas l'aération directe. Suivant le cas, on ouvrira aussi la porte de communication.

Un paravent, du reste, pourra être installé de façon à préserver le malade.

A tout événement, il sera utile d'aérer après les repas et les selles.

La température de la pièce devra être maintenue normale. Il conviendra donc de veiller, à l'abaissement qui se produit souvent la nuit en activant le feu, en changeant les boules, ou en ajoutant des couvertures.

La lumière de la lampe devra être protégée par un abat-jour. Pendant la nuit, la veilleuse sera placée de façon que le malade ne puisse la voir.

—A chaque fois que vous écrivez en français, vous devenez apôtre de la langue, vous aidez les nôtres, vous élargissez votre influence. **(LAFOREST)**

Il y a 20 ans en image

SERVICE EXCLUSIF A LA "PRESSE" par Jean

LES

PIANOS WILLIS

sont devant le public depuis près d'un demi-siècle et, par leur excellence seule, ils ont atteint une prééminence inachetée qui les place sur un pied insurpassé aux points de vue son, touche, fabrication et durabilité.

WILLIS & Co. Limited

Manufacturiers et vendeurs de pianos exclusivement.

1220-1224, rue Ste-Catherine Ouest

(Angle Drummond) MA. 3743

QUATRE AUTOS

Packard Neufs

NOUS offrons le reste de notre stock de dix-neuf cent trente-deux, soit quatre autos en tout, à des prix très attrayants.

Voici donc votre chance d'échanger dans de bonnes conditions votre auto actuel, l'économie en vaut la peine.

Conditions — Echange

PACKARD MONTREAL MOTOR COMPANY LIMITED

4026 Ste-Catherine O. FItz. 6363

$2.00 Ottawa

aller et retour

SAMEDI, 11 MARS

		Spécial		
Dép. MONTRÉAL (Gare Bonaventure)	8.45 a.m.	2.00 p.m.	4.05 p.m.	7.05 p.m.
Arr. OTTAWA	12.00 midi	5.00 p.m.	7.20 p.m.	9.20 p.m.

Retour: Dimanche, 12 mars

		Spécial
Dép. OTTAWA	8.25 a.m.	8.30 p.m. 8.15 p.m.
Arr. MONTRÉAL	11.40 a.m.	6.00 p.m. 11.00 p.m.

Aussi les trains réguliers de lundi, 13 mars, partant d'Ottawa à 8.25 a.m., 3.30 p.m. et 6.00 p.m.

PRIX RÉDUITS AU CHÂTEAU LAURIER

Allez voir vos parents et vos amis. Visitez le Parlement, le musée Victoria, la Galerie Nationale. Joute de hockey, samedi soir, 11 mars, Ottawa Senators-New York Americans. Admission aux voitures de première seulement.

Demi-place pour enfants de 5 à 12 ans. Aucun enregistrement de bagages.

Détails complets au bureau des billets en ville, 384 rue Saint-Jacques Ouest, MArquette 4731

CANADIEN NATIONAL

Les Annonces Classées

HArbour 1261★

Pour louer...

soit un logement, un magasin ou un garage, les annonces classées vous trouveront un locataire.

Pour vendre...

des vieux meubles, un terrain, une propriété, un auto, insérez une petite annonce et vous aurez des acheteurs.

Pour acheter...

quoi que ce soit, ayez toujours soin de consulter nos annonces classées, vous verrez qu'elles contiennent tous les jours de réelles aubaines.

Pour échanger...

propriétés, terrains, fermes ou commerces, ce sera facile si vous vous servez des annonces classées.

— Dans —

LA PRESSE

Le plus grand quotidien de la province

Un droit que demande Toronto soulève une forte opposition

Le Board of Trade voulait pouvoir citer des témoins des autres provinces, mais le comité des banques lui refuse ce privilège.

LA QUESTION DES DETTES

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Ottawa, 7. — Sous la présidence de M. Robert-Charles Matthews, le comité des banques de la Chambre des communes a repris, ce matin, à onze heures, ses travaux. Les hons. H.-H. Stevens, ministre du Commerce, Edgar-Nelson Rhodes, ministre des finances, MM. Onésime Gagnon, député de Dorchester, Joseph-Raoul Hurtubise, député libéral de Nipissing, Paul Mercier, député de Saint-Henri, l'hon. Raymond-D. Morand, ancien ministre, député d'Essex-Est, MM. Charles-Gavan Power, député de Québec-Sud, Charles-Napoléon Dorion, député de Québec-Montmorency, assistaient à la séance.

La commission étudie d'abord un projet de loi que présente le colonel George-Reginald Geary, député de Toronto-Sud, qui a pour objet de modifier et codifier les diverses lois relatives au Board of Trade de Toronto.

L'étude de ce projet de loi est menée rondement et ne s'accroche qu'à la clause 6 de l'article 15 qui donne aux arbitres le droit de citer par devant eux des témoins d'une autre province et, s'ils refusent, de les faire condamner au même titre que s'ils refusaient de répondre à une citation d'une Cour supérieure de sa province. M. Power soulève des objections que le colonel Geary s'efforce de réfuter. Le sentiment des membres de la commission exprime assez clairement son hostilité à cette clause.

L'hon. H.-H. Stevens explique la portée de cet article par un exemple. "Supposons, dit-il, le cas d'un exportateur de Londres ayant expédié des marchandises à Toronto. Admettons que ces marchandises ont été débarquées à Montréal et réexpédiées à Toronto. Pendant ce transbordement les marchandises ont subi un dommage, d'où surgit un litige que le Board of Trade de Toronto est appelé à arbitrer. Il va de soi que le commissionnaire de Montréal sera convoqué à Toronto. Je soumets, continue le ministre, que quelle que soit l'autorité que confère ce bill, l'autorité des tribunaux du Québec, le caractère des lois de cette province comme celui des lois des autres provinces demeureront ce qu'ils sont. Mais ce projet de loi a pour objet de rendre plus rapide et plus effectif l'arbitrage du Board of Trade, dont le fonctionnement est très connu en Angleterre, où son autorité est plus grande qu'au Canada.

Les explications du ministre du Commerce entraînent l'acceptation de la clause 1 de l'article 15, ainsi que celle de la clause 2 du même article décrétant que la décision des arbitres lie les parties qui ont accepté l'arbitrage.

La discussion de nouveau s'engage sur la clausse 6. Les députés du Québec s'opposent à ce que le bureau d'arbitrage du Board of Trade de Toronto ait l'autorité de faire citer par arrêt d'un tribunal d'Ontario, un témoin du Québec. Actuellement un arrêt de la Cour suprême d'Ontario est sans effet pour citer un témoin du Québec ou d'une autre province. Ces pouvoirs apparaissent trop grands à la majorité des commissaires.

L'hon. H.-H. Stevens cette fois n'intervient pas et le colonel Geary ne la défend que faiblement.

M. James Earl Lawson, député de York Est, propose de modifier cette clause de manière qu'elle ne vise que la citation des témoins de l'Ontario, celle des témoins des autres provinces, devant être obtenue régulièrement par ordonnance du tribunal de la dite province. La suggestion de M. Lawson est agréée et le comité passe outre.

L'étude du bill a pris exactement une heure et ce document est déféré à la Chambre étant entendu que la clause de l'article 15 sera modifiée dans le sens suggéré par M. Lawson.

La question des dettes

M. James Earl Lawson, président de la sous-commission nommée à la précédente séance, fait rapport qu'il a soumis les divers aspects juridiques que présente la question des dettes au ministre de la Justice, mais que celui-ci n'a pas encore fait connaître son avis.

La commission décide de passer outre et de continuer l'étude des problèmes financiers qui se posent au pays.

M. Onésime Gagnon suggère que le sous-ministre soit convoqué par le comité pour répondre de vive voix aux questions de la sous-commission.

M. Power suggère que le comité convoque des banquiers qui le renseigneront sur le taux d'intérêt que comptent les banques à leurs clients.

Le président fait observer que M. R.-S. Coats, statisticien du gouvernement, convoqué à la dernière séance du comité, lui a déjà fourni de précieux renseignements. Il déclare que le sous-ministre en fournira d'autres qui lui ont déjà été demandés et que le comité citera bientôt des banquiers et des directeurs d'institutions spécialisés dans les prêts hypothécaires.

"Mais, conclut le président, "ici que le terrain un peu encombré sur lequel nous opérons ait été déblayé, nous ne savons qui citer le premier. Nous siégerons peut-être cet après-midi. En tous cas demain, nous serons alors mieux en lieu de savoir comment nous allons opérer".

M. Alfred Speakman dont le discours à la Chambre sur la réduction des dettes et l'abaissement du taux d'intérêt, a provoqué cette enquête, adjure le comité de ne pas perdre un moment. Le président, après quelques observations de M. William Irvine, de Wetaskiwin, lève la séance.

Le comité se réunira de nouveau sur convocation du président.

Le nettoyage Zoric exclusif à Parker, est un procédé de nettoyage sans gazoline.

Les vêtements reviennent plus nets, plus frais et pleins de vie — les couleurs sont ravivées et vos vêtements vous sont retournés absolument inodores.

Téléphonez aujourd'hui.

MA. 9151

PARKER'S
DYE WORKS LIMITED
Nettoyeurs et Teinturiers
1238 rue Ste-Catherine O.
MONTREAL

Réception à Paris en l'honneur de Mgr Roy

Paris, 7. — L'hon. Philippe Roy, ministre du Canada en France, a reçu à dîner hier soir en l'honneur de Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval de Québec. Le dîner fut suivi d'une réception à laquelle assistaient les sommités littéraires françaises et quelques Canadiens résidant en France.

M. L. Morin meurt à l'âge de 42 ans

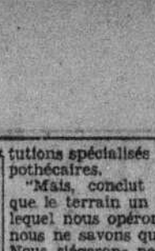

Saint-Ours, 7.— M. Lucien Morin est décédé hier matin à l'âge de 42 ans et 6 mois. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Pierre Morin; deux soeurs, Mmes J.-E. Casavant, de Joliette, et la rév. Soeur Aimée de Marie, de la communauté des Franciscaines de Montréal; six frères, Eugène, Jean-Baptiste, Etienne, François, Lionel et Armand. Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 h. 30 en l'église paroissiale de Saint-Ours.

Fumeur d'opium puni

Deux sentences, dont l'une de six mois de prison, $200 d'amende et les frais ou huit jours de geôle, et l'autre de $50 d'amende et les frais ou deux mois d'incarcération, furent imposées hier, par le juge Gustave Marin à Han Lin, un Chinois, sous la double accusation d'avoir fumé de l'opium et d'avoir eu de l'opium en sa possession.

Le cas de Peter Verigin

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — La Cour suprême du Canada doit se prononcer, demain ou jeudi, sur différentes questions soulevées à la suite de la décision du juge Mellish, de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, contre la déportation de Peter Verigin, le chef Doukhobor.

Feu M. G.-H. Popham

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — M. Georges-H. Popham, l'un des hommes d'affaires les mieux connus d'Ottawa, est mort à l'âge de 71 ans; il était imprimeur et libraire. M. Popham était autrefois un joueur de crosse d'une réputation internationale et aussi un coureur professionnel. Il laisse une veuve et un fils, M. Hall-H. Popham, d'Ottawa.

Fête en l'honneur de M. et Mme J. Drolet

M. et Mme Joseph Drolet, 2022, rue Champlain, qui célébraient samedi leur vingt-cinquième anniversaire de mariage, étaient le soir l'objet d'une jolie fête intime organisée par un nombreux groupe de parents et d'amis, salle des Chevaliers de Colomb, boulevard Pie IX. Une bourse y fut offerte aux jubilaires et des fleurs à Mme Drolet.

Le comité d'organisation de la fête se composait de MM. Victor Bédard, président; Georges-Miville-Deschênes, Wilbrod Lavoie, Antoine Pilon et Pierre Leclair.

Outre ceux-ci, on remarquait dans la salle M. et Mme Alfred Drolet, père et mère du jubilaire; Roger et Laurette, enfants de M. et Mme Joseph Drolet; Dr Hermas Deslauriers, M. P.; Dr Gaspard Fauteux, M.P.P.; Joseph Pilon, M.P.P.; MM. Arthur Arcand, Georges-R. Brunet et J.-A.-Léo Papineau, échevins; Dr Alfred Cherrier, maire de la ville de Saint-Jérôme; A. Lauzon, percepteur du revenu provincial à Saint-Jérôme; A. Daoust, grand connétable de la même ville; W. Clarke, officier de l'unité sanitaire du comté de Terrebonne; Adjutor Perron, principal de l'école Saint-Louis de Gonzague; William Desrochers, Edgar Pilon, O.-A. Archambault, J.-O. Cordeau, instituteur; A. Théberge, chef de la circulation provinciale pour le district de Montréal; Edouard Aubertin, Joseph Robinson, vice-président de l'association des officiers de la circulation provinciale; H. Branchaud, O. Bourdon, Hector Papineau, P. Whittaker, Rosario Doutre, Félix Levasseur, Albert Tanguay, Arthur Pépin, Amédée Dumont, Ubald Fortin, instituteur, Octavien Emond, F.-X. Chartier, Aimé Trudeau, Rosario Gauthier, A. Saulnier, J.-A. Roy, W. Desrochers, L. Pilon, Alfred Mercier, Ernest Landry, G. Berthiaume, M. Coualneau, A. Savaris, J.-A. Landry, Emile Brault et plusieurs autres qui, pour la plupart, étaient accompagnés de leurs femmes.

Adressèrent la parole le docteur Hermas Deslauriers, MM. Arthur Arcand, J.-A.-Léo Papineau et le jubilaire.

Un joli programme musical fut exécuté au cours de la soirée par l'orchestre Golden Valley, sous la direction de M. Armand Roy. Chant par Mme L. Latourelle. M. Archambault, Emile Brault, Ovide Bourdon; déclamation par Mlle F. Latourelle. On remarquait en plus, M. Renaud, M. et Mme J.-P. Ricard, Mmes H. Boucher, A. Théberge, M. et Mme R. Léonard, MM. P. Valois, J.-E. Cornellier, G. Payette, M. et Mme J. Bready.

M. A.-P. Strickland meurt âgé de 43 ans

M. Albert-P. Strickland est décédé hier en sa demeure, 4546, avenue Hampton, Notre-Dame de Grâces. Il était âgé de 43 ans.

Lui survivent sa femme, née (Florence) MacLean; sa mère, Mme Samuel Strickland, de New Glasgow; deux fils, Clyde et Whitney Strickland; deux filles, Mlles Molena et Sylvia Strickland, de Montréal; un frère, M. L.-C. Strickland, de Pittsburgh, et une soeur, Mlle Daisy Strickland, de New-Glasgow.

Les funérailles auront lieu à New-Glasgow.

Requête au C. P. R.

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7 — Dans le but d'empêcher la fermeture des ateliers du Pacifique Canadien, au pied de la rue de La Couronne, S. H. le maire H.-E. Lavigueur a fait parvenir, hier, une lettre personnelle aux autorités de la compagnie.

Le maire recommande aux autorités de faire l'impossible pour garder ouvertes ces usines, qui emploient un bon nombre de Québecois.

Vol à Port-Arthur

Port-Arthur, 7. — Un bandit a tenu en respect M. C. Lake, gérant des magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson et a emporté $3,000 en argent et $800 en chèques.

OGILVY'S

Songez au plaisir et à la commodité qu'apportera une de ces

VOITURETTES À THÉ GIBBARD EN NOYER MASSIF

à prix Spéciaux chez OGILVY

C'est une grande vente, et nous voulons que toute femme voit ces valeurs. Le nom de **GIBBARD** est synonyme de meubles de qualité et chacune de ces 300 belles voiturettes à thé en noyer massif est faite et entièrement garantie par **GIBBARD.** Choix de modèles à dessus sculptés, dessus unis, dessus en noyer abouté et noyer "Butt". Plusieurs avec cabarets en forme — toutes avec tiroirs à coutellerie et deux tablettes. Ne manquez pas ces valeurs ! Prix réguliers 24.50 à 27.50.

14.95

Pas de commndes C.O.D. ni par téléphone, s.v.p.

$5 COMPTANT *Solde à débattre*

Au cinquième chez Ogilvy

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ste-Catherine Ouest — angle de la Montagne.

Pour faire de délicieux
BISCUITS AU THE
employez la
FARINE PREPAREE
XXX
BRODIE

Bonne ou piètre cuisinière... n'importe quelle ménagère peut faire ces délicieux et légers biscuits avec la farine préparée XXX Brodie. Vous n'avez pas besoin de poudre à pâte, soude, sel... ils sont mélangés tout prêts. Essayez la recette ci-dessous... et servez les biscuits chauds. Grâce à eux le repas sera alors un régal!

Biscuits au thé

2 tasses de farine préparée XXX Brodie; 2 cuillerées à table de graisse; ¾ de tasse de lait doux. Coupez la graisse dans la farine ou mêlez-la avec vos doigts. Ajoutez le lait, petit à petit, pour faire une pâte souple. Manipulez légèrement, roulez à une épaisseur de ½ pouce, coupez, piquez avec une fourchette, faites cuire dans un fourneau chaud (400 degrés F.) de 10 à 12 minutes. On peut employer de l'eau, mais le lait est recommandé à cause de sa valeur nutritive.

BAS DE SOIE GRATUITS

Conservez les coupons de chaque paquet. Echangez-les plus tard pour des bas de soie ou autres primes de valeur. Demandez la liste de primes gratuite. AUSSI — nous donnons dix paires de bas de soie chaque semaine pour les dix meilleures recettes envoyées. Les recettes que vous envoyez doivent, chacune, être accompagnées du coupon provenant d'un paquet de farine préparée XXX Brodie.

BRODIE & HARVIE LIMITED
914 rue Bleury, Montréal

A nos Annonceurs

Nous apprécions hautement votre coopération en nous faisant tenir votre copie d'annonce aussi longtemps que possible avant la date de publication. Ceci nous permettrait de vous donner un service entièrement satisfaisant.

LA PRESSE

957

PATRON No 957: Robe de lainage écossais avec col et manchettes de piqué blanc, noeud de satin noir et ceinture de chevreau verni. Se fait pour 6, 8, 10, 12 et 14 ans.

N.B.—Veuillez faire remise par bon postal, mandat d'express, ou argent sous pli recommandé. La Presse n'est pas responsable des lettres non reçues et n'accepte aucun envoi par chèque. Prière de ne pas commander des mesures autres que celles qui sont spécifiées.

LA PRESSE Dépt des Patrons Montréal

Ci-inclus 25 cents pour patron No 957

Ecrire nom lisiblement

Grandeur

Rue et numéro

Ville et Province

Un catalogue des patrons est en vente au prix de 10 cents.

ENCORE DES PRIX $1000.00 *ce mois-ci . . .*

Premier prix, $250 • *Second prix,* $100 • *Troisième prix,* $50 • 60 *prix de* $10 *chacun*

Donnez un nom à ce **NOUVEAU GATEAU MYSTERE "MAGIC,"** créé par Miss L. Loughton

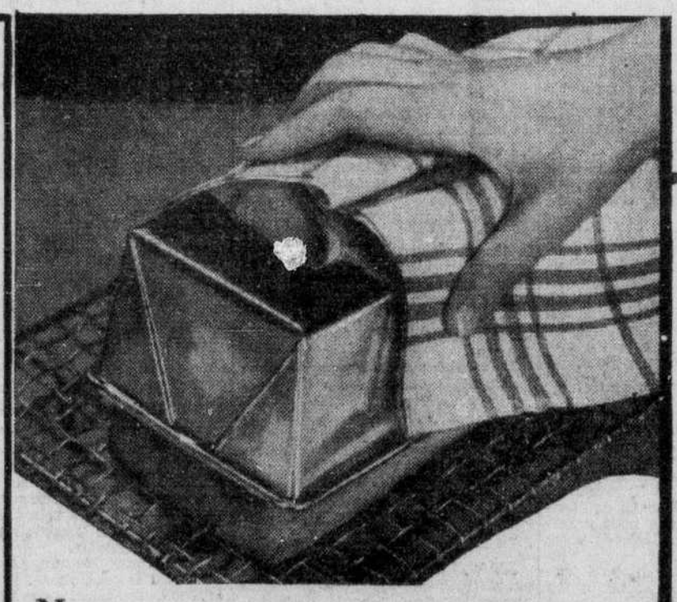

"Quand je crée une recette," dit MISS LILLIAN LOUGHTON, experte en art culinaire attachée au 'Canadian Magazine,' "je le fais pour la jeune femme sans expérience, aussi bien que pour la ménagère expérimentée. C'est pourquoi j'emploie la 'Magic' et la recommande pour toutes les recettes exigeant de la poudre à pâte."

Règles des Concours

Lisez attentivement

1 Vous n'avez qu'à soumettre un *nom* pour le Gâteau Mystère—un *seul* nom par personne.

2 Ecrivez en lettres détachées, *au haut de votre feuille,* à l'encre ou au clavigraphe, les mots "Gâteau Mystère de Miss Loughton." Ecrivez lisiblement au-dessous le nom que vous suggérez. Dans le *coin droit inférieur,* écrivez clairement vos nom et adresse, *mais pas au crayon.*

3 N'envoyez pas le gâteau—seulement le nom suggéré, avec vos nom et adresse. Il n'est pas même nécessaire de faire cuire le gâteau.

4 Les membres de notre organisation et leurs parents ne peuvent concourir.

5 *Le Concours se terminera le 31 mars 1933:* Aucune entrée oblitérée à la poste après minuit, 31 mars, ne sera acceptée—pas plus que les entrées insuffisamment affranchies.

6 *Les juges.* Les noms primés seront choisis par un comité de 3 juges impartiaux dont les décisions seront irrévocables.

7 Les noms des gagnants seront annoncés à tous les concurrents dans le cours du mois qui suivra la clôture du concours.

8 Dans le cas où deux personnes ou plus donneraient le même nom primé, le plein montant du prix sera versé à chacun des concurrents ex-aequo.

9 *Où envoyer les entrées:* adressez les entrées au Rédacteur du Concours, Gillett Products, Fraser Ave., Toronto, 2.

* * *

NOTE: Il y aura encore d'autres Gâteaux Mystère "Magic." Surveillez-en les annonces dans les prochains numéros de ce journal.

Voici la recette de Miss Loughton

Pouvez-vous lui donner un nom?

1 tasse beurre
2 tasses sucre granulé fin
3 tasses farine à pâtisserie *ou*
2¾ tasses farine à pain
3 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
½ c. à thé sel
1 tasse lait
1 tasse écorce citron hachée fin
2 tasses amandes blanchies et hachées
½ tasse noix de coco déchiquetée
5 blancs d'oeufs

Mélangez l'écorce, les amandes et le coco avec une demi-tasse de farine; ajoutez Poudre à Pâte "Magic" et sel au reste de la farine, tamisez deux fois ensemble, puis ajoutez graduellement, en alternant avec le lait, au mélange crémeux de beurre et sucre; après mélange parfait, ajoutez écorce, amandes et coco enfarinés. Incorporez en dernier les blancs d'oeufs battus ferme. Mettez dans un moule à gâteau bien graissé. Cuisez durant 1½ heure, chauffant le fourneau à 400° F. durant les 20 premières minutes et diminuant ensuite graduellement la chaleur.

La texture et la fine saveur de ce gâteau anglais typique dépendent beaucoup du soin apporté au mélange des ingrédients. Défaites beurre et sucre en crème légère et mousseuse. Tamisez la farine une fois.

Ne manquez pas votre chance de gagner un prix dans ces Concours de Gâteaux Mystère

VOUS voudrez sûrement mettre votre ingéniosité à l'épreuve en essayant de trouver un nom approprié pour ce Gâteau Mystère? Pensez donc, si vous gagniez le grand prix de $250!

Miss Lillian Loughton a créé le gâteau que nous vous offrons ce mois-ci. C'est un gâteau différent, dont la recette est d'exécution si facile, que même une novice peut la réussir.

Lisez cette recette intéressante, faites le gâteau et donnez-lui un nom. Mais n'oubliez pas de vous servir de Poudre à Pâte "Magic," tel que le conseille Miss Loughton.

De la première à la dernière cuillerée dans la boîte, la "Magic" donne toujours des résultats invariables. Il n'est pas étonnant que la plupart des autorités du Dominion en art culinaire l'emploient *exclusivement.*

Prenez part à ce Concours "Magic." Lisez-en les règles faciles. Pourquoi ne seriez-*vous* pas parmi les 63 gagnants?

Fabriquée en Canada

NE CONTIENT PAS D'ALUN. Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun ni aucun ingrédient nuisible.

Si vous cuisez à la maison, le nouveau Livre de Cuisine "Magic" offert gratuitement vous fournira des douzaines de recettes éprouvées. Demandez-le à Gillett Products, Fraser Ave., Toronto, 2.

LA VOIX du PARLEMENT CANADIEN

A cause de la situation bancaire américaine, on modifiera peut-être notre loi de l'aide aux chômeurs

Le gouvernement aurait besoin de pouvoirs supplémentaires, pour faire face aux événements. — L'appui du chef libéral.—Pas d'expéditions militaires sans l'assentiment du Parlement.

Divers crédits sont adoptés

(Du correspondant de la "Presse")

OTTAWA, 7. — Deux importantes déclarations ont été faites, hier, à la Chambre des Communes. Le premier ministre affirme que le bill à l'étude concernant le commandement et la discipline des forces de la communauté, pendant leur service collectif, ne modifie pas la loi de la milice exigeant qu'aucune troupe ne soit envoyée en dehors du Canada sans le consentement du Parlement. Cette exigence et cette protection ne sont pas changées. La législation à l'étude n'est pas une mesure de guerre, remarque le très hon. R.-B. Bennett.

La deuxième déclaration est en rapport avec la situation financière aux Etats-Unis. A cause de ce qui est survenu, depuis la séance de vendredi, dit M. Bennett, la discussion ne sera pas continuée, aujourd'hui, sur la résolution concernant l'aide aux chômeurs. Il est possible que des modifications soient nécessaires à la législation à l'étude. La conclusion à tirer de cette déclaration est que le gouvernement aura peut-être besoin de pouvoirs supplémentaires pour rencontrer les exigences de la situation.

Le très hon. Mackenzie King dit qu'il partage l'opinion du premier ministre à ce sujet. Il n'offre aucune objection à ce que la discussion sur le chômage soit ajournée.

C'est à la suite de cette entente que la plus grande partie de la séance a été consacrée à l'étude des crédits.

Aujourd'hui, on étudiera le bill des chemins de fer adopté récemment par le Sénat.

L'hon. Hugh Guthrie, ministre de la justice, dit à M. Reid, libéral de la Colombie-Britannique, qu'il a été informé, au mois de janvier, que des troubles se produisaient au pénitencier de New-Westminster, mais jusqu'à présent, tout a été assez tranquille. D'après un rapport reçu, sept ou huit bagnards auraient été les chefs dans l'organisation de troubles, mais rien de bien important ne s'est produit. Les renseignements ou avertissements venaient d'une source étrangère au pénitencier.

Les importations britanniques

L'hon. E.-B. Ryckman, ministre du revenu national, dit qu'il sera heureux d'étudier la méthode sur laquelle sont basées les importations de la Grande-Bretagne. M. Euler dit qu'il a lu un article dans un journal financier à l'effet que lorsque le Royaume-Uni a abandonné l'étalon-or les prix du gros étaient de 7 pour cent plus bas que ceux en vigueur en Canada et maintenant ils sont 7 pour cent plus élevés, différence de 14 pour cent en cette période.

C'est sur une question à ce sujet que le ministre dit qu'il n'a pas lu l'article, mais il promet d'étudier la question.

A une interpellation de M. C.-G. Power, libéral de Québec, l'hon. Murray MacLaren annonce que le gouvernement présentera à la présente session des modifications à la loi des pensions militaires.

Le coût du maintien de la gendarmerie à cheval en Colombie-Britannique est de $278,305 par année, annonce le ministre de la justice. Il y a 5 officiers, 164 sous-officiers et constables. Aussi 11 constables spéciaux.

Renseignements demandés

Des députés de la province de Québec obtiendront les renseignements suivants:

M. Tétreault—Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres, rapports, et autres documents échangés entre le ministère de la Défense nationale ou tout fonctionnaire de ce ministère et les promoteurs de l'aéroport de Granby, Québec, et l'ex-député de Shefford, M. Ernest Boivin.

M. Fafard—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondanse, requêtes et autres documents concernant la destitution du maître de poste de la station de Cap St-Ignace, comté de Montmagny, Québec.

M. Duguay—Copie de tous les télégrammes, correspondance et rapports échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec au sujet du remboursement de certaines contributions fédérales faites sous l'empire des lois de 1930 et de 1931 sur le soulagement du chômage.

M. Brasset—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance, dépêches, et du rapport de l'enquête conduite au sujet de la démission de Willie Mainville, maître de poste de Grande-Vallée, comté de Gaspé.

Copie des bordereaux de salaires pour les travaux exécutés à la Rivière des Ilots de Newport, comté de Gaspé, en 1930, 1931 et 1932.

M. Marcil—Copie de tous les télégrammes, pétitions, correspondance et autres documents que le ministère des Postes a en sa possession au sujet de la destitution du maître de poste durant l'année 1932. Et aussi une copie de toutes les dépositions prises et du rapport que le commissaire a fait au sujet de cette destitution.

M. Tétreault—Copie de tous les télégrammes, rapports et communications échangés entre le gouvernement de la province de Québec et le ministère fédéral de la Justice depuis 1920 au sujet d'une réclamation de $300,000 de la province de Québec relative aux Affaires Indiennes.

M. Boulanger—Copie de tous les télégrammes, lettres, pétitions et autres documents que le ministère des Postes a dans ses dossiers concernant la demande de M. Jos Dallaire, fils, de Saint-Isidore, comté de Dorchester, pour l'entreprise du transport du courrier entre la gare des Chemins de fer nationaux, à Saint-Isidore et le bureau de poste Coulombe.

Une motion est rayée

M. Alphonse Fournier, libéral de Hull, désirait "copie de tous les rapports, lettres, télégrammes, propositions, contrats, documents et autres écrits des dossiers de la Commission du District fédéral concernant l'achat d'un terrain sur la rue Laurier, Hull, afin d'y établir un parc et un terrain de jeux".

Le très honorable R.-B. Bennett a fait rayer cette motion. Il dit que les documents demandés ne sont pas en possession du gouvernement mais d'une commission indépendante. Il est vrai que l'argent dont dispose la commission lui est fourni par le Parlement, mais la commission rend compte de ses dépenses, dans son rapport annuel.

Pour d'autres renseignements, le comité des comptes publics de la Chambre des communes peut en obtenir, quand il le jugera nécessaire.

La monnaie bilingue

M. Oscar-L. Boulanger, député libéral de Bellechasse, avait aussi quatre demandes de renseignements en rapport avec la monnaie bilingue.

Le premier ministre les fait remettre à une autre séance, en l'absence du député de Bellechasse. Il ne veut pas les faire autoriser avant d'avoir obtenu quelques renseignements supplémentaires, car il tient à connaitre exactement les détails que désire M. Boulanger.

M. Ross Gray, libéral, a présenté une requête de 900 cultivateurs d'Ontario demandant au gouvernement de déprécier l'argent canadien, afin d'améliorer les prix pour leurs produits.

Le premier ministre s'oppose, non pas à la requête, mais à ce que M. Gray en ait dévoilé le sujet avant qu'elle soit examinée par le greffier des pétitions. Le Président ordonne de rayer du rapport officiel de la séance tout ce qui a été dit à ce sujet.

Les échéances de 1932

M. Coote, du groupe des Fermiers-Unis de l'Alberta, demande le montant des valeurs de la trésorerie du Dominion du Canada payables au Canada et aux Etats-Unis, l'année dernière:

31 décembre 1931—payables en Canada et à New-York, $40,000,000, payables à New-York, $18,000,000.

31 mai 1932 — payables en Canada et à New-York, $40,000,000, payables à New-York, $14,000,000.

31 décembre 1932, Canada, $85,000,000; New-York, $60,000,000.

Sans une seule objection, la Chambre a accepté la résolution du premier ministre décrétant "qu'il y a lieu, pour le Parlement, d'approuver la convention relative aux expositions internationales et le protocole signés à Paris, au nom du gouvernement du Canada, par le plénipotentiaire y nommé, le vingt-deuxième jour de novembre mil neuf cent vingt-huit, et que cette Chambre les approuve".

La résolution a ensuite été envoyée au Sénat.

Nos troupes ne quitteront pas le pays sans l'autorisation du Parlement

Le premier ministre a fait examiner en deuxième lecture le bill intitulé: "loi sur les forces en visite de Sa Majesté, ainsi que sur l'exercice du commandement de la discipline et des rattachements des forces de la communauté, pendant leur service collectif".

Ce projet de loi a été publié dans la "Presse", la semaine dernière. A cause de l'adoption du statut de Westminster, il est essentiel d'adopter une loi spéciale pour régler les questions dans le titre du bill. Une loi de ce genre sera adoptée par chacun des parlements des dominions de l'Empire britannique. La loi est la même dans tous ces pays. Le bill accorde aux forces en visite les immunités extra-territoriales ordinaires, en ce qui concerne la discipline et l'administration internes.

Les troupes canadiennes ne quitteront pas le pays pour prendre part à une guerre, tant que l'autorisation du Parlement n'aura pas été obtenue. Ce fut l'entente à laquelle en sont venus les très hons. R.-B. Bennett et Mackenzie King, au cours de la discussion sur ce projet de loi.

M. King croit qu'en vertu de ce bill, le ministre de la défense nationale pourra mobiliser les troupes sans le consentement du Parlement, et aussi les placer sous le contrôle d'un seul dominion.

Le premier ministre, après avoir fait sa déclaration, fait suspendre l'examen du bill, afin de lui permettre de consulter le chef de l'état major de même que les officiers en droit du ministère des affaires extérieures.

Pas une mesure de guerre

Le premier ministre dit que la législation proposée n'est pas une mesure de guerre. Le but visé est celui spécifié dans le titre. Aucune troupe ne peut quitter le Canada sans l'autorisation du Parlement.

Le bill n'accorde aucun pouvoir pour modifier la loi de la milice et ne change en rien le statut de cette loi.

Le chef du parti libéral admet qu'en vertu de la loi aucune troupe ne peut quitter le sol canadien sans l'autorisation du Parlement, mais il croit qu'en vertu du bill à l'étude, il sera possible au gouverneur-en-conseil de passer un décret plaçant les troupes du Canada à la disposition de Sa Majesté, dans d'autres parties du monde, sans que le Parlement soit en session, et aussi sans l'autorisation du Parlement. De plus, M. King croit que le bill donne aussi au ministre de la défense nationale le droit de transférer les troupes à un autre Commonwealth, avant que le Parlement ait le moindre mot à dire à ce sujet.

—Si les troupes sont envoyées en dehors du Canada, cela doit être pour la défense du Canada, observe M. Bennett.

—Tel fut toujours le cas, réplique M. King.

—Il est prévu dans la loi continue M. Bennett que le Parlement doit être convoqué dans les quinze jours précédant un tel événement. Il serait impossible de mobiliser et d'envoyer des troupes en dehors du Canada, en moins de quinze jours.

Le contrôle de notre armée

En cas de guerre, remarque l'hon. Charles Stewart, si le Parlement prend action et envoie des troupes en dehors du Canada, ces troupes seront sous le commandement d'un officier supérieur de la Grande-Bretagne ou d'une autre partie de l'Empire. Ceci signifie que nous passerons à d'autres le contrôle de notre armée.

Le premier ministre dit qu'il consultera le chef de l'état major sur cette question et sur d'autres, avant de continuer l'étude du bill.

Le très hon. R.-B. Bennett déclare, à une question posée par M. C.-R. McIntosh, libéral de Battleford-Nord, que le gouvernement n'a pas l'intention de créer à cette session une commission nationale pour la mise en vente du blé. Le premier ministre ajoute que les représentants des cartels du blé ont été informés de la décision du gouvernement.

L'élévateur de New-Westminster

Lorsque le gouvernement propose de former la chambre en comité des subsides, M. Thomas Reid, libéral de la Colombie-Britannique, soulève une question concernant l'élévateur du gouvernement sur la rivière Fraser, à New-Westminster. Une compagnie provinciale, dit-il, a été formée à Victoria, avec un capital autorisé de $25,000, et plus tard, le nombre de ses actions a été augmenté à un million de dollars. Les parts originales étaient de $1. chacune. Les actionnaires de la compagnie étaient un nommé Coughlan, qui possédait 160,000 parts; M. Samuel McLay, maintenant président de la commission du port de Vancouver, détenait 300,000 parts; MM. Sugarman, 100 parts, et M. MacInnes, 100 parts. M. Reid dit qu'il tient ses renseignements de M. Garrett, régistrateur des compagnies à Victoria. M. McLay est l'homme, ajoute M. Reid, que le ministre du commerce a choisi, dit-on, pour surveiller ses intérêts personnels.

Ce dernier déclare qu'il n'y a pas un mot de vérité dans ce que vient de dire le député de New-Westminster.

M. Reid déclare que les renseignements lui ont été donnés au Château Laurier, à Ottawa, et il considère que sa parole vaut celle du ministre du commerce.

L'hon. M. Stevens, parlant sur une question de privilège, dit qu'il n'y a rien de vrai dans la déclaration que M. McLay a été nommé à une commission de port pour s'occuper de ses intérêts personnels; cette déclaration dit-il est sans fondement et absurde.

Le contrôle de l'élévateur

M. Reid, continuant, dit que le contrat pour l'élévateur a été accordé à "Stewart Cameron Co.", de Vancouver, au prix de $460,279, en 1928. Dans le temps, la compagnie Cameron avait offert la plus basse soumission. Des changements ont été faits, au cours de la construction, des travaux supplémentaires ont été faits, et une partie de l'édifice s'écroula, à la suite d'une innondation. Les réparations furent faites et la compagnie C.-D. Howe, après avoir examiné les travaux, donna un certificat à l'effet que l'élévateur était en bon état et qu'il pouvait être rempli de grain.

MM. McLay et Coughlan, qui avaient loué l'élévateur pour 20 ans, ont trouvé toutes sortes d'objections à l'effet que l'édifice ne présentait pas toute la garantie nécessaire, en dépit du certificat des ingénieurs de la compagnie Howe.

M. Reid croit que le but véritable poursuivit par la prétendue compagnie était d'obtenir à un prix beaucoup plus bas le contrôle de l'élévateur qui avait coûté au pays près d'un million de dollars. La compagnie McLay devait aussi obtenir des avantages considérables accordés par le gouvernement actuel. M. Reid croit que toute cette affaire n'est pas claire, et de plus, le président de la commission du port de Vancouver ne devrait pas être autorisé à être intéressé dans cette entreprise. Il dit que l'élévateur en question est nécessaire, et tant qu'il sera administré par la "Fraser River Elevator Company", il n'obtiendra jamais de succès.

Le gouvernement y verra

L'hon. M. Stevens fait l'historique de cette entreprise et il dit que lorsque le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, un rapport préparé par des ingénieurs compétents spécifiait qu'il aurait fallu dépenser $300,000 pour mettre l'élévateur en condition pour y placer un million de minots de blé. Le gouvernement regrettait d'être forcé de faire une dépense aussi considérable, mais comme on avait déjà dépensé un demi million pour l'entreprise il fut décidé de continuer jusqu'au bout. Une certaine difficultée est survenue entre les locataires de l'élévateur et le gouvernement, pour pertes subies pendant que l'élévateur était en mauvais état. Finalement, la compagnie décida d'abandonner sa réclamation et de payer loyer.

M. Stevens ne sait pas que M. McLay, président de la commission du port de Vancouver, est intéressé dans la compagnie, mais il admet que cela ne doit pas être. Si la compagnie ne remplit pas les engagements de son bail, le gouvernement y verra.

La discussion sur ce sujet est ensuite abandonnée.

Les crédits de l'hon M. MacLaren

L'hon. Murray MacLaren, ministre des pensions et de la santé nationale, fait étudier les crédits de son ministère.

Au cours de la discussion le Dr Peter McGibbon, conservateur de Muskoka, dit que le commerce des drogues est une des questions les plus sérieuses que le Parlement ait à étudier. Chaque année, des milliers de personnes sont démoralisées par l'usage de narcotiques et le ministre ne devrait rien épargner pour enrayer ce trafic. Il admet que depuis huit ans, la situation s'est considérablement améliorée.

L'hon. M. MacLaren dit que les habitués des narcotiques arrêtés en vertu de la loi sont punis par l'amende et l'emprisonnement et sont également traités. Dans ce dernier cas, c'est le gouvernement provincial intéressé qui paye, si ceux qui sont sous traitement ne sont pas capables de le faire.

Aux provinces d'agir

Le Dr J.-P. Howden, libéral de St-Boniface, croit qu'il est du devoir du ministère de formuler une politique nationale, au sujet des habitués des narcotiques. Ces personnes ne peuvent pas être traitées avec efficacité dans les hôpitaux ordinaires. Dans certains pays, il y a des hôpitaux particuliers établis par les autorités fédérales, pour ce genre de malades.

Le ministre déclare qu'il ne veut pas discuter la sagesse d'une politique de ce genre, mais il doit toutefois dire que cette question n'a pas été étudiée par le gouvernement. Le traitement des habitués des narcotiques en Canada est entièrement sous la responsabilité provinciale. Le gouvernement fédéral a établi la loi au sujet des drogues et des narcotiques, mais ce sont les autorités provinciales qui doivent les faire observer.

Le ministre a fait voter $140,000 pour l'administration des lois concernant les aliments et les drogues, l'opium et les narcotiques, les médicaments brevetés, y compris le laboratoire d'hygiène. Cette somme est de $5,000. de moins que celle dépensée l'année dernière, pour le même service. On a aussi voté $17,000 pour le service du génie sanitaire.

Le renvoi de ces deux médecins

M. William Duff, libéral d'Antigonish reproche au ministre d'avoir remercié de leurs services deux médecins, de "bons tory" en service à l'hôpital de la marine, à Lunenberg. Il comprendrait la chose si ces médecins avaient été des "grits" et s'ils avaient été remplacés par des conservateurs. Mais pour un ministre conservateur, congédier des fonctionnaires conservateurs est une chose difficile à comprendre.

L'hon. M. MacLaren dit que le renvoi fut justifié par une enquête. Leurs successeurs ont été nommés par ordre-en-conseil, avec le consentement de la commission du service civil.

— Depuis combien de temps existe une entente de ce genre? demande M. John Vallance, libéral de Battleford.

—Depuis 1923, répond le ministre, rappelant au député que cette entente fut établie par un gouvernement libéral.

M. Duff défend surtout l'un des médecins congédiés. En plus d'être un bon conservateur craignant Dieu, il est luthérien et enseigne dans une "sunday school". Il voudrait connaitre les raisons de son renvoi.

Le ministre refuse de lui donner satisfaction sur ce point, et l'incident, qui avait duré plus d'une heure, prend fin.

Les crédits du travail

Lorsque la Chambre passe aux crédits du travail, l'hon. W.-A. Gordon fait voter $25,000 pour la loi d'enquête sur les coalitions. Le ministre déclare que l'on met la dernière main à l'enquête sur les prix de l'anthracite gallois, dans l'Est du Canada. Bientôt on décidera sur l'opportunité de faire une enquête sur les prix du charbon dans l'Ouest du Canada.

M. F.-A. McGregor, qui fait l'enquête dans l'est du Canada, présentera son rapport avant la fin du mois. Ce rapport sera rendu public, si d'autres procédures sont prises. Si l'on décide le contraire, le rapport restera secret, car il contiendra des renseignements concernant les affaires de compagnies privées. M. McGregor a reçu instruction de faire enquête sur le charbon anglais, à la suite de déclarations faites au Sénat. Il n'est pas nécessaire d'intervenir dans une industrie, en parlant de l'enquête demandée pour l'ouest, à moins que l'on donne une preuve raisonnable que la loi n'est pas observée.

Les pensions de vieillesse

Sur un crédit de $2,000, pour l'administration de la loi des pensions de vieillesse, M. Neill se plaint que des vieillards de la Colombie-Britannique sont privés de leur pension injustement.

Le ministre fait observer que cette question de pension est du domaine provincial et que la loi est appliquée par chaque procureur-général.

M. Neill dit que dans certains cas, on a eu recours à des subterfuges pour se justifier de refuser des pensions à des vieillards qui auraient dû les recevoir. On a été jusqu'à leur dire de poursuivre leurs enfants pour obtenir une pension d'eux plutôt que de l'Etat. Dans des cas, des mères âgées ne peuvent pas obtenir de pension, parce qu'elles ont des enfants mais ces derniers sont sur la liste de ceux qui recoivent des secours directs. Il a déjà écrit au ministre, à ce sujet, mais sans résultat, le gouvernement provincial n'a rien fait.

M. Neill veut que la pension soit payée plus librement aux vieillards, et lorsqu'il y a des enfants capables de faire vivre leurs parents et qui ne le font pas, alors ils devraient être poursuivis. Dans ce cas, les enfants pourraient être forcés de rembourser la pension au gouvernement.

M. Gordon dit à M. Neill que s'il veut lui fournir une liste des cas particuliers qu'il connait, il s'en occupera et verra ce qui peut être fait. Les vieillards de 70 ans et plus recevant une pension, en Colombie-Britannique, représentent 50.72 pour cent; dans l'Alberta, 51.20 pour cent. et dans l'Ontario, seulement 34.62 pour cent.

Autres anomalies signalées

Plusieurs députés se sont également plaints d'injustices dans l'application de la loi. M. Alfred Speakman cite le cas d'un fermier âgé, incapable d'obtenir un sou sur sa propriété, et à qui on a refusé une pension, parce qu'il possédait un actif prétendu réalisable.

L'hon. Peter Heenan, ancien ministre du travail, et M. Humphrey Mitchell, travailliste de Hamilton-Est, croient que chaque vieillard devrait retirer sa pension du moment qu'il la demande.

L'hon. M. Gordon dit qu'il y avait au 31 décembre dernier, 70,516 personnes en Canada recevant la pension au vieil âge. Le ministre remarque que le gouvernement actuel a augmenté la proportion de la pension au vieil âge, et il étudie la question de savoir s'il ne doit pas tout payer. Cependant, il n'est pas en position de faire maintenant une déclaration à ce sujet.

Le crédit de la pension au vieil âge est laissé en suspens.

La Chambre a voté $54,500 pour la loi des rentes viagères; $35,000 pour la loi de la conciliation et du travail; $12,000 pour la loi de coordination des bureaux de placement; $13,000 pour la loi des enquêtes en matière de différends industriels, et $12,000 pour la conférence internationale du travail.

GAGNANTS DU

7ème Concours Hebdomadaire

CIGARETTES TURRET

Semaine terminée le 4 mars, et pour lequel concours les entrées se sont closes le 25 février.

LE TOTAL DES "SCORES" OFFICIELS EST DE 44 POINTS

Boston	0	Chicago	4	Détroit	7
Canadiens	8	Rangers	4	Americans	3
Toronto	8	Maroons	8	Ottawa	2

3 concurrents se partagent à titre égal le Premier Prix de $125.00.
$41.67—P. Magnan, 502, rue Bellechasse, Montréal, P.Q.
$41.67—Ernest DeForest, 67, rue Agricola, Halifax, N.-E.
$41.67—Richard Kerrigan, 500, Ave Roslyn, Westmount, P.Q.
2 concurrents se partagent à titre égal le Deuxième Prix de $50.00.
$25.00—H. Bomford, Hôtel Palmer, Régina, Sask.
$25.00—G. Jubinville, 4547, rue St-Dominique, Montréal, P.Q.
2 concurrents se partagent à titre égal le Troisième Prix de $25.00.
$12.50—L. B. Doran, 3471, rue Shuter, Montréal, P.Q.
$12.50—Arthur Larocque, 31, Ave Sammon, Toronto, Ont.

GAGNANTS DE $2.00 CHACUN:

J. Walker, Sydney, N.-E.
G. A. Foster, Biggar, Sask.
A. E. Cartwright, Toronto.
A. Wells, Montréal.
A. J. Chrétien, St-Jérôme, P.Q.
R. T. J. Vooght, North Sydney, N.-E.
A. J. Inch, Ottawa.
Geo. Duval, Mont-Laurier, P.Q.
Herb. Grey, Stettler, Alta.
S. Feldman, Montréal.
John Sullivan, Montréal.
W. W. Welch, Toronto.
Jimmy Dovolos, Montréal.
Walter L. Morris, Sarnia.
Frank Dunn, Calgary.
F. Comeau, Winnipeg.
H. Taylor, St-Thomas, Ont.
Wm N. Anthony, Swift Current, Sask.
W. J. Johnston, Montréal.
Thos. H. Love, Montréal.
Jas. Salmon, Medicine Hat.
Lucien Bessette, Montréal.
Walter Jennex, Montréal.
John Nelson, Edmonton.
Charles G. Woods, New Toronto, Ont.
H. Cosburn, Humber Bay, Ont.
Ada M. Dixon, Halifax.
T. Vallie, Montréal.
F. Wallace, Montréal.
Mlle J. Gibbs, Montréal.
Harry Boyd, Toronto.
A. W. Nicholls, Toronto.
J. M. Daniels, Westmount.
F. DeVoisey, Toronto.
G. F. Carefoot, Toronto.
Louis Burla, Montréal.
F. W. Wakelam, Régina.
E. Lone, Ingersoll, Ont.
A. W. Ball, Toronto.
Charles Vigneault, Montréal.
James Connolly, Montréal.
Florence Stevenson, Kingston.
J. R. Hall, Halifax.
Fred Harper, Newmarket, Ont.
M. Lacourse, Montréal.
John Newbury, Toronto.
Harvey Presley, Ottawa.
J. Broderr, Montréal.
Léonide Boyer, Valleyfield, P.Q.
H. Sarazin, N.-Dame du Laus, P.Q.

GAGNANTS DE $1.00 CHACUN:

G. C. Waite, Montréal.
J. Parkinson, Kamsack, Sask.
L. P. Ledden, Montréal.
P. M. Germain, Montréal.
Henri Lessard, Montréal.
Mme F. Lund, Camp Borden, Ont.
Harvey Larin, Cornwall, Ont.
A. H. Nightingale, Westmount.
M. Woronchuk, Ethelbert, Man.
Mme S. McIlwain, Fort William.
R. V. Martin, Halifax.
H. Scott, Port Arthur.
J. E. Lachance, Montréal.
Geo. Shannon, Montréal.
Geo. Muir, Outremont.
Alexandre Grant, Windsor, Ont.
Dan Kott, Edmonton.
Georges Jones, Westmount.
Henry Kotz, Edmonton.
Mike Winnick, Edmonton.
F. J. Emmerson, Toronto.
A. Stevenson, Swan River, Man.
Louisette Jeffrey, Montréal.
Hélène Gilman, Montréal.
Wm Turnbull, Montréal.
A. A. Andrews, Montréal.
Robert McConkey, Cornwall, Ont.
Pedro J. Meteree, Montréal.
Ralph Milling, Toronto.
H. Baers, Montréal.
H. McAnulty, Montréal.
Paul Mecteau, Quebec, P.Q.
W. Marshall, Montréal.
Wilfred J. Egan, Ottawa.
C. A. Palmer, Kingston.
H. Robinson, Hamilton.
Andrew Miller, Sarnia.
H. Walsh, Montréal.
Mlle L. Hawkins, Montréal.
David Hall, Toronto.
John W. Savage, Rosemont.
John Campbell, Verdun.
Wm Hendren, Hamilton.
E. B. Gaines, St. Catharines, Ont.
Marvin Lang, Parkside, Sask.
D. M. Eichesben, Winnipeg.
Mme E. Rowell, Outremont.
Mme L. Marshall, Vancouver.
Daniel Shone, Toronto.
Basil Goodall, Moncton.

Les estimés des "scores" de la semaine prochaine doivent être mis à la poste et marqués du sceau postal pas plus tard que ce samedi, 11 mars 1933.

Qualité et Douceur
CIGARETTES
Turret
COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

L'origine et le sexe de notre population

Les hommes sont plus nombreux que les femmes, dans tout le pays et dans les provinces de Québec et d'Ontario, mais non à Montréal.

Les chiffres de la métropole

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — La "Presse" annonçait, samedi, le résultat du dernier recensement général du Canada, par races d'origine. Il est intéressant de noter la population classifiée selon le sexe et l'origine, dans tout le Canada et dans les provinces de Québec et d'Ontario. Voici ce tableau:

	Canada	Québec	Ontario
Population:—			
Total	10,376,786	2,874,255	3,431,683
Hom.	5,374,541	1,447,124	1,748,844
Fem.	5,002,245	1,427,131	1,682,839
Races—Britanniques:—			
Total	5,381,071	432,726	2,539,771
Hom.	2,753,665	216,869	1,271,124
Fem.	2,627,406	215,857	1,268,647
Anglaise:—			
Total	2,741,419	234,739	1,319,612
Hom.	1,398,513	118,143	661,989
Fem.	1,342,906	116,596	657,623
Irlandaise:—			
Total	1,230,808	108,312	647,831
Hom.	630,495	54,144	324,079
Fem.	600,313	54,168	323,752
Ecossaise:—			
Total	1,346,350	87,300	549,848
Hom.	690,138	43,338	272,949
Fem.	656,212	43,962	276,899
Autres:—			
Total	62,494	2,375	22,680
Hom.	34,519	1,244	12,107
Fem.	27,975	1,131	10,573
Races—Européennes:—			
Total	4,753,342	2,418,209	837,469
Hom.	2,474,915	1,216,976	446,863
Fem.	2,278,327	1,201,233	390,606
Française:—			
Total	2,927,990	2,270,059	299,732
Hom.	1,473,375	1,134,416	153,551
Fem.	1,454,615	1,135,643	146,181
Autrichienne, n.a.e.:—			
Total	48,639	2,032	9,607
Hom.	27,070	1,204	5,548
Fem.	21,569	828	4,059
Belge:—			
Total	27,585	4,324	7,310
Hom.	14,991	2,275	4,056
Fem.	12,594	2,049	3,254
Bulgare:—			
Total	3,160	206	2,415
Hom.	2,151	156	1,641
Fem.	1,009	50	774
Tchèque et Slovaque:—			
Total	30,401	4,430	8,871
Hom.	20,093	3,541	6,129
Fem.	10,308	889	2,742
Danoise:—			
Total	34,118	1,740	4,718
Hom.	20,791	980	2,846
Fem.	13,327	760	1,872
Hollandaise:—			
Total	148,962	1,824	60,241
Hom.	77,909	945	30,922
Fem.	71,053	879	29,319
Finlandaise:—			
Total	43,885	2,973	27,137
Hom.	25,257	1,621	15,428
Fem.	18,628	1,352	11,709
Allemande			
Total	473,544	10,616	174,006
Hom.	247,844	5,863	88,234
Fem.	225,700	4,753	85,772
Grecque			
Total	9,444	2,466	4,195
Hom.	6,065	1,549	2,679
Fem.	3,383	917	1,516
Hébraïque			
Total	156,726	60,087	62,383
Hom.	79,087	30,109	31,535
Fem.	77,639	29,978	30,848
Hongroise			
Total	40,582	4,018	13,78?
Hom.	25,066	2,885	8,634
Fem.	15,510	1,133	5,152
Islandaise			
Total	19,382	30	326
Hom.	9,872	17	170
Fem.	9,150	13	156
Italienne			
Total	98,173	24,845	50,536
Hom.	55,141	13,694	28,069
Fem.	43,032	11,151	22,467
Yougo-Slave			
Total	16,174	1,562	8,100
Hom.	11,732	1,296	5,852
Fem.	4,442	266	2,248
Lithuanienne			
Total	5,876	2,343	1,521
Hom.	3,651	1,372	959
Fem.	2,225	971	562
Norvégienne			
Total	93,243	1,504	5,172
Hom.	53,537	852	2,887
Fem.	39,706	652	2,285
Polonaise			
Total	145,503	9,534	42,384
Hom.	82,088	5,887	24,636
Fem.	63,415	3,647	17,743
Roumaine			
Total	29,056	3,068	8,267
Hom.	16,781	1,856	5,020
Fem.	12,275	1,212	3,247
Russe—Total	88,148	3,574	10,050
Hom.	48,130	2,218	6,416
Fem.	40,018	1,356	3,634
Suédoise			
Total	81,306	1,658	10,544
Hom.	48,049	963	6,360
Fem.	33,257	695	4,178
Ukrainienne			
Total	225,113	4,340	24,426
Hom.	122,772	2,728	14,294
Fem.	102,341	1,612	10,132
Autres			
Total	6,232	976	1,742
Hom.	3,473	549	991
Fem.	2,759	427	751
Races asiatiques			
Total	84,548	7,034	12,297
Hom.	65,169	4,834	9,407
Fem.	19,379	2,200	2,890
Chinoise			
Total	46,519	2,750	6,919
Hom.	43,051	2,549	6,448
Fem.	3,468	201	471
Japonaise			
Total	23,342	43	220
Hom.	13,803	32	159
Fem.	9,539	11	61
Autres			
Total	14,687	4,241	5,158
Hom.	8,315	2,253	2,800
Fem.	6,372	1,988	2,358
Esquimau			
Total	5,979	1,159	—
Hom.	3,116	567	—
Fem.	2,863	592	—
Indienne			
Total	122,911	12,312	30,368
Hom.	62,943	6,346	15,710
Fem.	59,968	5,966	14,658
Nègre			
Total	19,456	1,649	6,886
Hom.	10,186	854	3,567
Fem.	9,270	795	3,319
Origines diverses			
Total	681	154	287
Hom.	371	86	156
Fem.	310	68	131
Non spécifiée			
Total	8,898	1,012	4,605
Hom.	4,176	592	2,617
Fem.	4,723	420	2,388

La métropole et les villes voisines

Un autre tableau important est celui qui donne les races d'origine composant la population de Montréal. Voici ce tableau pour Montréal, Outremont, Verdun et Westmount:

	Montréal	Outremont	Verdun	Westmount
Population:				
Total	818,577	28,641	60,745	24,235
Hommes	405,892	12,557	30,114	10,009
Femmes	412,685	16,084	30,631	14,226
Races — Britanniques				
Total	178,461	10,248	34,969	17,973
Hommes	86,894	4,600	17,205	7,692
Femmes	91,567	5,648	17,764	10,211
Anglaise:				
Hommes	49,274	2,666	9,934	4,156
Femmes	50,392	3,173	10,408	5,052
Irlandaise:				
Hommes	20,076	1,089	2,783	1,367
Femmes	21,879	1,472	2,882	2,122
Ecossaise:				
Hommes	16,973	813	4,328	2,071
Femmes	18,789	969	4,303	2,932
Autres:				
Hommes	571	32	160	100
Femmes	507	34	171	101
Races Européennes				
Total	634,038	18,266	25,466	6,176
Hommes	315,013	7,887	12,742	2,217
Femmes	319,025	10,379	12,724	3,959
Française:				
Hommes	253,749	4,195	11,565	915
Femmes	269,314	6,368	11,712	2,277
Autrichienne:				
Hommes	637	9	25	10
Femmes	496	14	27	11
Belge:				
Hommes	1,318	35	86	21
Femmes	1,285	36	87	26
Bulgare:				
Hommes	62	—	—	—
Femmes	17	—	—	—
Tchèque et Slovaque:				
Hommes	2,903	—	1	3
Femmes	740	16	3	12
Danoise:				
Hommes	490	17	85	51
Femmes	369	16	69	79
Hollandaise:				
Hommes	395	13	57	46
Femmes	390	19	58	38
Finlandaise:				
Hommes	807	1	16	9
Femmes	736	31	16	147
Allemande:				
Hommes	2,953	73	243	150
Femmes	3,307	105	221	232
Grecque:				
Hommes	1,140	47	86	7
Femmes	688	59	41	1
Hébraïque:				
Hommes	24,312	3,359	190	863
Femmes	24,412	3,424	154	917
Hongroise:				
Hommes	2,547	8	7	4
Femmes	967	24	8	15
Islandaise:				
Hommes	12	—	—	—
Femmes	8	2	—	1
Italienne:				
Hommes	11,331	93	112	47
Femmes	9,540	86	93	34
Yougo-Slave:				
Hommes	470	1	2	—
Femmes	94	3	2	5
Lithuanienne:				
Hommes	1,250	—	4	1
Femmes	891	3	6	9
Norvégienne:				
Hommes	349	5	52	22
Femmes	285	10	45	39
Polonaise:				
Hommes	4,418	5	43	13
Femmes	2,766	81	40	29
Roumaine:				
Hommes	1,356	4	21	5
Femmes	854	9	15	14
Russe:				
Hommes	1,540	6	44	8
Femmes	948	35	37	11
Suédoise:				
Hommes	420	12	55	29
Femmes	323	14	50	34
Ukrainienne:				
Hommes	2,181	1	30	2
Femmes	1,329	15	29	5
Autres:				
Hommes	373	5	28	11
Femmes	264	10	23	2?
Races — Asiatiques:				
Total	4,340	114	62	70
Hommes	3,059	70	46	69
Femmes	1,281	44	16	1
Chinoise:				
Hommes	1,811	32	33	67
Femmes	171	3	4	1
Japonaise:				
Hommes	20	9	—	1
Femmes	6	2	—	—
Autres:				
Hommes	1,228	36	13	1
Femmes	1,104	39	12	—
Indienne:				
Hommes	67	—	1	1
Femmes	75	—	2	1
Nègre:				
Hommes	634	—	113	26
Femmes	588	11	118	49
Origines diverses:				
Hommes	51	—	4	3
Femmes	36	2	4	2
Non spécifiée:				
Hommes	174	—	3	1
Femmes	133	—	3	3

L'hon. M. Dupré parlera jeudi de "nos problèmes"

La soirée annuelle d'attribution des Prix d'action intellectuelle aura lieu jeudi le 9 mars à la Palestre Nationale. L'hon. M. Dupré, solliciteur général du Canada, donnera une conférence sur "nos problèmes". M. Bernard Vinet, baryton, interprètera les pièces suivantes: "Sérénade française" de Léon Cavallo; "Tes yeux" de René Rabey; "Le flibustier" d'Alexandre Georges.

Billets en vente à la Palestre, 840 Cherrier, et chez Ed. Archambault, 500 Ste-Catherine est. (Communiqué).

L'intérêt que nos produits ont suscité

Rapport encourageant de la récente exposition des industries britanniques.

Commandes données

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Ottawa, 7.—"Du point de vue des commandes obtenues et des commandes en perspective, la participation canadienne à l'exposition des industries britanniques a battu tous les records". Telle est la teneur du câblogramme qu'a reçu l'hon. H.-H. Stevens, ministre du commerce. L'exposition des industries britanniques a eu lieu simultanément à Londres et à Bermingham. Elle a duré quinze jours. C'est la première exposition importante qui a lieu, depuis la conférence économique impériale.

"La section canadienne, continue le câblogramme, est une des plus importantes et surtout une des plus intéressantes de l'exposition. Le nombre des commandes reçues d'Angleterre bat tous les records, mais les commandes de l'Europe continentales sont très importantes et soulèvent chez les exposants un intérêt considérable. Les acheteurs anglais ont particulièrement été intéressés par les asperges canadiennes. Le jus de tomate, tout à fait nouveau en Angleterre, a fait l'objet de nombreuses commandes d'acheteurs français. Les bois canadiens à parquet, les bois durs destinés à l'industrie du meuble ont été très remarqués.

Les gants canadiens, en cuir, pour les ouvriers, ont fait l'objet d'une importante commande de Suisse. D'autres commandes de ces gants pour le travail ont été passées aux fabricants canadiens, par des acheteurs de Hollande et des pays Scandinaves.

Autres commandes importantes

Deux fabricants canadiens de stylographes ont déclaré que depuis l'ouverture de l'exposition, leurs commandes accusent une augmentation d'un tiers sur celle de l'an dernier. Nos pâtes alimentaires ont été achetées en Angleterre et en Europe continentale, ce qui ne va pas sans causer quelque surprise, ces marchandises étant considérées comme une sorte de monopole italien et français.

Le tabac canadien, les moulures canadiennes en fibre ont été très remarqués. Sans compter plusieurs autres moins importantes, une commande de $30,000, de moulures en fibre a été passée à un exposant canadien.

Le Pacifique Canadien annonce qu'à son kiosque de l'exposition, il a vendu un nombre de billets de transport au Canada auquel il était loin de s'attendre. Une maison allemande négocie un énorme achat de pechblende qui est le minéral dont on tire le radium.

Parmi les visiteurs de marque au pavillon canadien, on a remarqué le Prince de Galles, le duc et la duchesse d'York, la princesse royale, le prince George, plusieurs ministres, y compris l'hon. Ramsay MacDonald et le très hon. J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat aux affaires des dominions; le Dr O.-D. Skelton, sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures du Canada.

A JULES JUSSERAND

New-York, 7. — Le comité américain des "Amis de Jules Jusserand" a décidé de lui élever un monument à Washington.

Notre histoire n'aura bientôt plus de secrets

La source inépuisable que constituent nos archives nationales. — Un rapport annuel.

Documents classifiés

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Ottawa, 7 — L'hon. Charles-Hazlett Cahan, secrétaire d'Etat, a déposé à la Chambre le rapport de M. Arthur Doughty, conservateur des archives nationales. Ce rapport, qui se présente sous l'aspect d'un volume bourré de chiffres, de renseignements, de relevés, ouvre à chacune de ses pages d'intéressantes perspectives sur le passé. Il contient pour les historiens, les écrivains dont les oeuvres sont à base historique, des renseignements sans prix. Il est une source inépuisable d'indications pour tous ceux qu'attire le passé.

C'est ainsi que le rapport de M. Doughty nous apprend qu'au cours de l'année, les archives ont reçu 220 volumes de statistiques criminelles portant sur les années 1915 à 1927. Le personnel des archives, pendant l'année, a commencé le classement des paie-listes de tous les régiments et bataillons d'infanterie de la milice active, de 1866 à 1914. Cette série de documents se compose de 287,000 pièces.

Les archives ont reçu et le personnel a commencé le classement des rôles nominaux et des paie-listes couvrant le service armé du Nord-Ouest, lors des soulèvements de 1870 et de 1885, ainsi que le classement préliminaire de la correspondance de la milice, de 1800 à 1866. Cette série de documents se compose de 100,000 pièces.

Personnel qui ne chôme pas

Le personnel des archives, pendant l'année, a répondu à 1832 demandes de renseignements, de copies de documents, de productions de pièces originales.

En 1932, constate M. Arthur Doughty, le conservateur de nos archives nationales, le Canada est entré dans la série des centenaires de villes, d'institutions, etc. De toutes parts, on s'adresse au service des archives pour en obtenir des précisions. Les généalogies, l'histoire des familles, sont toujours très demandées. Ces demandes proviennent du Canada en grande partie, mais aussi des Etats-Unis et même de tous les pays.

Le rapport, enfin, nous apprend que le personnel des archives a dressé 1,750,000 fiches de l'index des manuscrits, et que ce travail se continue.

Nos archives offrent à nos historiens des ressources considérables auxquelles, chaque jour, de nouvelles s'ajoutent. On peut prévoir le jour prochain où il ne restera plus de mystère dans notre histoire. Les écrivains de l'avenir auront, grâce à nos archives, la tâche facile. Souhaitons qu'au moins ils leur en sachent gré.

Pour les retardataires

A partir d'aujourd'hui les agents du trafic de la police provinciale commenceront à attacher des avis aux automobiles qui n'ont pas encore les nouvelles plaques de permis pour 1933. Ce sera un dernier avertissement avant la mise en demeure devant les tribunaux.

Payez comptant pour votre chauffage

Pour $2 par semaine, vous défraierez complètement le coût de votre chauffage, l'hiver prochain. Quel mode logique de faire face à cette dépense inévitable.

Vous payez cette petite somme imperceptiblement.

Chaque semaine vous déposez un petit montant en banque et, en temps requis, vous avez le montant nécessaire pour défrayer votre compte de chauffage.

Epargnez en prévision des prochaines dépenses fixes.

La Banque Provinciale du Canada

Sir Hormisdas Laporte, K.B. C.P., Président — Chs A. Roy, Gérant Général

A des générations de Canadiens, Le Gin de Kuyper a apporté Les plus précieux des biens: Entrain, vigueur et bonne santé!

GIN de KUYPER

$1.05 la bouteille de 10 onces Taxe incluse

Bouteille de 40 onces $3.50 Taxe incluse

Bouteille de 26 onces $2.45 Taxe incluse

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

L'oeuvre féconde du parti libéral en notre province

On la proclame à l'inauguration officielle du Club libéral Maisonneuve, hier soir.

DEUX MINISTRES

L'inauguration officielle du nouveau local du club libéral Maisonneuve, 4504 rue Sainte-Catherine-est, près rue Bennett, a donné lieu, hier soir, à une belle manifestation à laquelle prirent part les honorables Honoré Mercier et C.-J. Arcand, respectivement ministres des terres et forêts et du travail de la province de Québec; MM. Joseph Jean, M.P.; Dr Ernest Poulin et Jos Francoeur, M. P.P.; MM. J.-A. Duval, président du club; Georges Messier, président de la section ouvrière, et Lucien Bélair, président du comité de la section des jeunes.

Le local avait été décoré copieusement et sur les murs étaient suspendues de magnifiques peintures représentant les ministères de la voirie, des terres et forêts, de l'agriculture et du travail. Près de l'estrade, on pouvait remarquer sur une colonne la statue de sir Wilfrid Laurier.

M. J.-A. Duval, président du club, qui était au fauteuil, ouvrit l'assemblée en remerciant tout d'abord les membres et les amis de l'association de s'être rendus en aussi grand nombre.

M. Lucien Bélair, au nom du comité de la section des jeunes, fit l'historique de l'organisation pour proclamer le plus grand attachement au parti libéral dont il entend suivre la politique qui ramènera la prospérité au Canada.

M. Raymond Eudes, dans une causerie très intéressante et qui lui valut des félicitations des deux ministres présents, établit la distinction entre la doctrine libérale et conservatrice. Au début de sa conférence, M. Eudes tint à faire remarquer qu'une erreur s'était glissée dans certains quotidiens, erreur qui laissait le public sous l'impression qu'il avait représenté le Canada lors d'un débat oratoire à Washington. Tel n'est pas le cas, dit M. Eudes.

L'hon. C.-J. Arcand

L'orateur suivant fut l'hon. C.-J. Arcand, ministre du travail, qui offrit ses félicitations aux membres du club libéral Maisonneuve pour le succès de l'inauguration. L'hon. M. Arcand évoqua ensuite le passé en rappelant que les différentes peintures qui ornaient les murs du club avaient une haute signification, celle de chanter les oeuvres si fécondes de l'administration libéral dans la province de Québec.

Le ministre du travail fit un parallèle entre les provinces du Dominion pour proclamer énergiquement que la province de Québec était à la tête de la confédération par sa situation financière et l'excellence de son crédit. Il regrettera de ne pouvoir apporter aux ouvriers de la métropole un message pouvant contenir une lueur d'espoir de prospérité très apparente, mais il a confiance qu'avec le courage qui caractérise notre population, la classe ouvrière sortira victorieuse de la lutte qu'elle soutient depuis plus de 3 ans. C'est en suivant la politique du parti libéral qui l'a toujours protégée qu'elle se relèvera encore plus forte que dans le passé.

L'hon. Honoré Mercier

L'hon. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, qui succéda à l'hon. M. Arcand, dit toute la confiance qu'il a en la jeunesse libérale de la province, puisque ce sont les jeunes qui la feront encore plus belle et plus prospère. Après avoir entendu la causerie de M. Raymond Eudes, jeune et brillant orateur, il n'a aucun souci de l'avenir de la province de Québec en la confiant entre les mains de jeunes libéraux d'une telle envergure.

L'hon. M. Mercier ajouta qu'à la session actuelle de législature tous les regards convergent vers le ministre du travail, l'hon. M. Arcand, qui en est rendu à sa IIe législation ouvrière depuis un an. Quand on lira les statuts de la province de Québec, dit-il, on constatera que l'hon. M. Arcand a beaucoup fait pour les siens. En jetant un regard sur la peinture illustrant l'école technique, l'hon. M. Mercier évoqua tout le passé d'un homme qui donna le meilleur de sa vie à sa province, le premier, nota-t-il, qui lança l'idée avec la possibilité de sa réalisation d'une école pour permettre à l'ouvrier de s'équiper pour les luttes de l'avenir. Son nom est encore vivace dans notre mémoire, Sir Lomer Gouin, ancien député de Saint-Jacques, a laissé son manteau à un successeur digne en la personne de l'hon. L.-A. Taschereau. L'industrie forestière, dit M. Mercier a rapporté à la province de Québec il y a 3 ans une somme de $8,000,000. Si les revenus sont moindres par ce temps de crise, il y a cependant actuellement 17,000 hommes dans les chantiers et nous devons cette situation encourageante, malgré la dépression, au développement de l'industrie forestière.

L'hon. M. Mercier conclut en faisant remarquer que les citoyens de la province de Québec doivent se sentir heureux dès qu'ils jettent les regards au-delà de la ligne 45e.

Les derniers orateurs furent M. Jos. Francoeur, député de Dorion et le Dr Ernest Poulin, député de Laurier.

M. J.-A. Duval, président du club, a clos la série des discours en remerciant les ministres et les députés d'avoir bien voulu répondre à son invitation d'être présents. La fanfare entonna alors "O Canada".

Notre casse-tête chinois quotidien

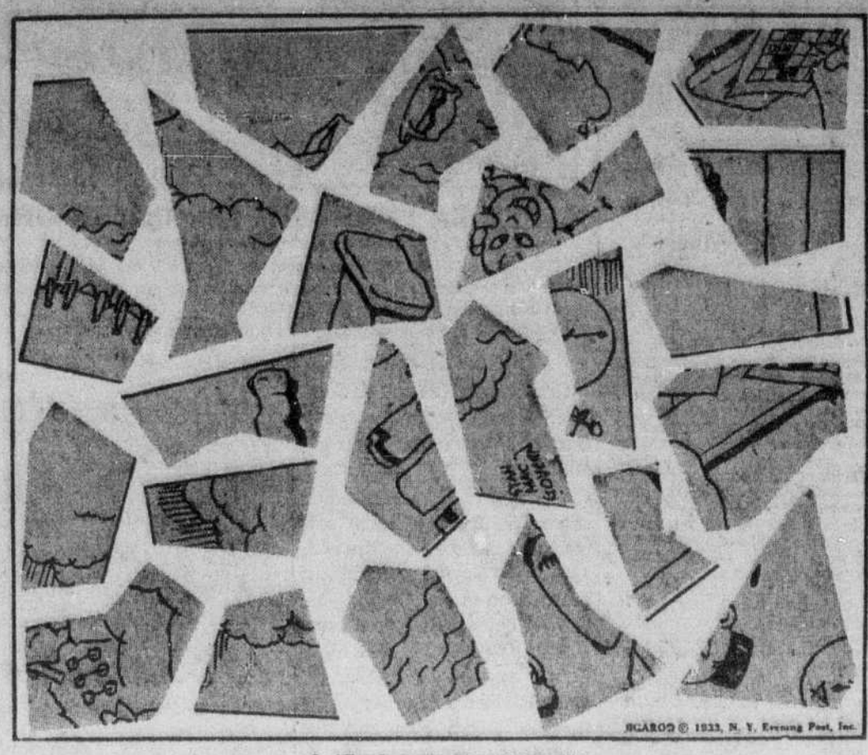

8—"Pendant que Montréal dort"

Prenez vos ciseaux, découpez les pièces puis formez une image. Solution demain.

La solution d'hier

7—Ramage et lavage

Notre dollar devrait profiter de ce chaos

Par suite de la présente crise monétaire américaine, le dollar canadien est susceptible de retrouver sa valeur nominale cependant que le dollar américain verra sa valeur diminuer. D'autre part, les financiers américains dans le besoin de réaliser rapidement le plus d'argent possible vont mettre à contribution leurs valeurs étrangères et nécessairement on verra plusieurs valeurs canadiennes vendues, ce qui aura pour effet de conduire le dollar canadien de l'autre côté de la 45e avec un résultat quelque peu néfaste pour notre argent. Telles sont les conclusions que le professeur Dr J.-P. Day, économiste de l'université McGill tire de la situation bancaire américaine, conclusions qu'il exposait hier soir, devant le Young Men's Canadian Club, à l'hôtel Queen's. L'attitude du peuple américain prêt à faire des courses sur les banques a pu paraître à plusieurs exagérée. Elle ne l'est pas à ce point car enfin le peuple a vu avec une certaine inquiétude le nombre des faillites bancaires augmenter et le gouvernement tolérer un pareil état de choses. Le geste populaire est donc la logique même. Celui du gouvernement éminemment protecteur. Mais les banques américaines sont-elles solvables ou non ? Telle est toute la question.

Le professeur Day croit qu'elles ne le sont pas en raison des erreurs commises dans les trop bonnes années. Comme résultat immédiat de la situation M. Day voit une dévalorisation du papier américain, mais d'autre part une répercussion intéressante sur le nôtre.

Ramenant le sujet sur le terrain strictement canadien le professeur Day recommande comme la meilleure politique à suivre actuellement pour le pays une stricte économie dans les dépenses publiques et gouvernementales, un taux moins élevé sur les prêts d'argent et la cessation immédiate de toute agitation en faveur de mesures d'inflation générales ou isolées.

Une autre victime qui a été repêchée

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 7. — On a repêché, hier après-midi, le cadavre de Conrad Lemire, un des 4 Nicolétains qui se sont noyés, il y a eu huit jours dimanche, quand leur auto plongea dans le fleuve, à cinq milles d'ici. Le "Cité des Trois-Rivières", un des deux traversiers municipaux, a ramené le cadavre au quai de Sainte-Angèle, d'où il fut transporté à Nicolet dans l'auto du chef James MacMahon.

Les recherches ont été poursuivies toute la journée, au moyen de grappins que l'on traine au fond du fleuve, dans les environs de l'endroit où fut trouvée l'auto, samedi soir. Il était à peu près trois heures quand le cadavre fut ramené à la surface.

Comme les brise-glaces ont reçu instruction d'attendre, pour commencer à s'attaquer au pont de glace les recherches se poursuivront pour les deux autres victimes à repêcher encore: Raoul Desfosses et George Duval. Hector Rene fut repêché samedi, avec l'auto.

(Du correspondant de la PRESSE)

Nicolet, 7. — Le coroner Hélie, de St-Grégoire, a tenu une enquête, hier soir, et le jury a rendu un verdict de noyade accidentelle, dans le cas de Conrad Lemire. Le corps a été transporté chez M. Arthur Lemire, père de la victime, où il est exposé.

Célébration de la fête de Saint-Thomas d'Aquin

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7.—A l'occasion de la S.-Thomas d'Aquin qui est célébrée aujourd'hui, avec éclat, au Séminaire, les élèves de cette institution et les étudiants de l'Université jouiront d'un grand congé.

A 10 heures, en la salle des promotions, S. E. Mgr Omer Plante a présidé une séance des plus intéressantes.

M. l'abbé Maurice Dionne a fait tout d'abord une dissertation philosophique sur la "Science du Christ" cependant que MM. les abbés Francis Meaney et Eugène Marceux ont fait des objections.

Les jeunes conservateurs

L'Association de la jeunesse conservatrice de Maisonneuve tiendra son assemblée régulière, demain soir, à 8 h. 30, en son local, 1634, rue Lasalle. Le conférencier sera Me Léo L'Espérance. Tous les membres sont priés d'être présents car plusieurs questions importantes seront également soumises à l'assemblée.

Le Carmel en deuil

Le Carmel de Montréal a perdu une de ses plus vieilles religieuses, Soeur Marie-Emma-Louisa de Jésus, morte dimanche à l'âge de 75 ans, 1 mois et 8 jours, après 47 ans, 10 mois et 15 jours de religion. Ses funérailles auront lieu demain matin dans la chapelle du Carmel, à 9 heures. La défunte était née à Montréal et se nommait dans le monde Marie-Louise DeFoye. Elle était la fille de feu le notaire DeFoye et de Mélina Raymond. Elle laisse plusieurs cousins et cousines.

Les secours directs sont une nécessité ?

En donnant lecture de son rapport annuel à l'assemblée annuelle de la Federation of Catholic Charities, hier après-midi, dans la salle des Chevaliers de Colomb, M. Kenneth-E. Cook, directeur de cette association charitable, a déclaré que tout changement au système actuel de distribution des secours directs par les gouvernements municipal, provincial et fédéral constituerait un pas important dans la mauvaise direction, et ne ferait qu'ajouter aux souffrances et à la misère des chômeurs. L'assemblée était présidée par M. Leo-G. Ryan, en l'absence de M. L.-O.-P. Walsh. Elle marquait la fin de la deuxième année d'activités de cette Fédération.

Le rapport révélait qu'un total de $337,208.96 avait été distribué par la fédération, en secours directs aux chômeurs, au cours de l'anne 1932. Les souscriptions de toutes sortes avaient rapporté à elles seules une somme totale de $185,143.85. L'année 1932 s'est terminée avec un fonds de réserve de $8,172.06.

Montréal Ouest et Verdun vont protester, à Québec

Deux délégations représentant les conseils municipaux de Verdun et de Montréal Ouest sont partis, hier soir, pour Québec où ils s'opposeront au projet d'imposition d'une taxe à toutes les municipalités de l'île de Montréal comme paiement de leur part pour la construction des ponts Viau, Cartierville et du Port de Montréal. Les échevins Ulric Saint-Amand, Henri Gauthier et Edward Wilson représentaient la ville de Verdun tandis que les commissaires J.-R. Pearson, W.-E. Gladwish et le Dr G. Armitage représentaient Montréal-Ouest.

Chorale S.-Edouard

Le tirage organisé par la chorale S.-Edouard, au profit des oeuvres paroissiales, a eu lieu dans l'école Lamennais.

Les heureux gagnants que le sort a favorisés ont reçu les articles suivants: 1er prix: Machine à laver, gagnée par le numéro 698, détenu par Mme Damase Cousineau, 6602, Ave. Châteaubriand; 2e prix: Bicycle pour garçons, gagné par Mme Albert Haynauld, 7768, rue S.-Hubert, avec le numéro 1970; 3e prix: Grille-pain, gagné par M. Joseph Collette, 6535a, rue Alma, avec le No 29 et 4e prix: Fer à repasser, gagné par Mlle Marcelle Paquette, qui détenait le No. 4437.

La direction de la chorale profite de la circonstance pour remercier sincèrement toutes les personnes qui ont aidé, de toutes manières, à faire de cette soirée, un succès. Un merci spécial aux généreux donateurs de prix.

Les funérailles de Mme E. Letang

Mardi le 28 février ont eu lieu les funérailles impossantes de Mme Emery Letang, née Diane Allaire, décédée le 25, à l'âge de 72 ans. Le convoi funèbre est parti de sa demeure, rue S.-Hubert pour se rendre à l'église S.-Edouard.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé G.-E. Boileau curé du Christ-Roi. Le service fut chanté par l'abbé G. Chartrand, professeur du collège de Ste-Thérèse, assisté des abbés A. Leclerc et G. Parisseau, comme diacre et sous-diacre. La quête fut faite par MM. Emery Letang, fils de la défunte et James O'Dornan, son gendre.

La chorale sous la direction de M. Henri Chevalier exécuta la messe de Pérosi. Accompagnait à l'orgue M. C. S.-Amant. Les solistes étaient MM. L. Leavalley, G. Lanthier et Ernest Vanier. Le deuil était conduit par son fils M. Emery Letang, son frère, M. Joseph Allaire, son gendre, M. James O'Dornan, son petit-fils, M. Léo O'Dornan, ses neveux, MM. Camille Letang, de Lachine, Réal Roy, Eustache Letang, Arthur Delorme, E. Letang, E. Delorme, Jos. Allaire, Jos.-T. Charbonneau.

On remarquait dans le cortège MM. Ernest Larin, J.-A. David, Art. Binette, L.-P. Binette, O. Grolau, Jos. Perron, H. Dagenais, E. Brasseur, G.-A. Savard, J. Ouimet, R. Boisvert, A. Boucher, A. Provost, A. Hébert, A. Hubert, F. Gurra, N. Lacerra, Jos. Chartrand, Roland Chartrand, H. Bouchard, F. Bouchard, Geo. Major, Emile Rouleau, W. Charron, Jos. Archambault, Jos. Brand, C. Sanders, L. Beauvais, W. Taillefer, C. Sauriol, L. Perron, T. Blais, A. Prévost, R. Coletto, Charles Wilisky et un grand nombre d'autres. La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

La défunte laisse dans le deuil 1 fils, M. Emery, 3 filles, Mme J. O. Dornan (Marie-Ange), Mlles Diane et Jeannette, 3 petits-fils M. Léo O'Dornan, 1 frère, M. Joseph Allaire, 1 soeur Mme Scott Howard (Mandy.)

Communistes non reçus

Un petit groupe de communistes s'étant présentés, hier, au bureau de l'échevin DesRoches, celui-ci n'a pas voulu les recevoir. L'un d'eux, interrogé, a avoué qu'il faisait partie de la Humane Association. "Restez dehors, car je ne reçois pas de communistes à mon bureau", de répondre le représentant d'Rochelaga.

Sa mère savait qu'il la soulagerait

Elle donne le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à sa fille qui en retire de bons effets.

"Pour me régler, ma mère m'a donné le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, avant mon mariage. J'en ai pris avant et après la naissance de mon bébé, et il m'a fortifiée. Le bébé a maintenant dix mois, gros et gras. Je répondrai, avec plaisir, aux lettres demandant des renseignements sur ce remède, car je le recommande aux femmes faibles."—Mme Fred Pigeon, R. R. No. 2, s/d Wm. Séguin, Maxville, Ontario.

Ce remède doit être bon, puisque 98 sur 100 femmes disent: "Il m'a fait du bien." Achetez-en une bouteille aujourd'hui. Il vous fera du bien, à vous aussi.

C'est l'air ambiant

NON L'AIR FRAIS

qui vous ravigote !

L'action de votre peau en fournit la raison, dit la science!

UN vent vif dans votre figure vous ravigote. C'est aussi l'effet d'un éventail par une température chaude. L'air qui souffle sur vous peut même n'être pas particulièrement frais. Mais il vous enlève cette sensation d'affaissement provenant du fait d'être dans une pièce ou un espace où l'air ne circule pas. Car c'est l'immobilité et non l'insipidité de l'air qui cause la sensation de dépression.

Pourquoi? La science explique que l'effet est produit par l'action de l'air, circulant sur votre peau. Votre peau est autant un organe respiratoire qu'une enveloppe pour votre corps. Elle règle votre température. Elle aide l'organisme à se débarrasser des matières de rebut. Le mouvement de l'air maintient l'activité de votre peau. Et quand votre peau est active, remplissant bien ses fonctions, vous vous sentez mieux, éveillé ou endormi.

Songez, alors, si une bouffée d'air fait une différence pour votre peau, quelle **grande** différence peut faire un lavage quotidien au savon!

Commencez, dès aujourd'hui à vous servir du savon Cuticura. Constatez **combien** il est bienfaisant! Grâce à son usage, des milliers ont été soulagés d'affections de la peau, apparemment désespérées. Le savon Cuticura contient les mêmes ingrédients **médicamentés,** qui font que l'on songe d'abord à l'onguent Cuticura pour le traitement de boutons, eczémas et autres affections cutanées. Les produits Cuticura, comprenant la poudre de talc Cuticura, si apaisante et rafraîchissante, sont connus et vendus partout.

GRATIS! Suggestions utiles sur le soin de la peau et du cuir chevelu. Renseignements complets sur les traitements de beauté pratiques et peu coûteux, chez soi. Ecrivez, aujourd'hui même pour le dépliant Z-4. Les produits Cuticura sont **Fabriqués au Canada.**

Cuticura SAVON & ONGUENT

...*Plus d'un demi-siècle de succès dans le traitement et le soulagement des affections de la peau.*

Lyman Agencies, Ltd., 286, rue St-Paul ouest, Montréal.

WOODHOUSE

OFFRE SPECIALE

Avec chaque achat s'élevant à $100 ou plus nous donnerons cette magnifique chaise ainsi que le banc illustrés absolument gratis. Tapisserie ou damas en un choix de plusieurs couleurs et dessins différents. Construction à ressorts. La valeur de cette grosse chaise confortable est de $27.50. Venez au plus tôt. Stock limité à notre disposition. Une chaise et un banc seulement par client.

Mobiliers Chesterfield

Mobilier Chesterfield de 3 morceaux recouvert de reps ou tapisserie; la meilleure construction intérieure et matériaux durables. $79
Prix rég. $109. 24 mois pour payer. $3.30 par mois. Pas d'intérêt.

Mobilier Chesterfield de 3 morceaux en tapisserie ou mohair. $99
Prix rég. $160. 24 mois pour payer. $4.12 par mois. Pas d'intérêt.

Mobilier Chesterfield de 3 morceaux, construction "Flexsteel", riche couverture en tapisserie. Garantie de 10 ans. $119.
Prix rég. $199. 24 mois pour payer. $4.96 par mois. Pas d'intérêt.

Mobiliers de Salle à Manger

Mobilier de salle à manger de 9 morceaux en noyer, avec panneaux en érable madré. $99
Prix rég. $139. 24 mois pour payer. $4.12 par mois. Pas d'intérêt.

Attrayant mobilier de salle à manger de 9 morceaux en chêne, avec beaux panneaux sculptés. $119.
Prix rég. $159. 24 mois pour payer. $4.96 par mois. Pas d'intérêt.

Mobilier de salle à manger de 9 morceaux en véritable noyer sculpté à la main, avec table à gros piédestal double. $159.
Prix rég. $275. 24 mois pour payer. $6.66 par mois. Pas d'intérêt.

Mobiliers de Chambre à Coucher

Beau mobilier de chambre à coucher de 4 morceaux en noyer fini deux tons, miroirs vénitiens. $79
Prix rég. $140. 24 mois pour payer. $3.30 par mois. Pas d'intérêt.

Mobilier de chambre à coucher de 4 morceaux en noyer, merveilleusement dessiné. $99
Prix rég. $159. 24 mois pour payer. Pas d'intérêt. $4.12 par mois.

Mobilier de chambre à coucher de 4 morceaux en noyer massif. $138.
Prix rég. $225. 24 mois pour payer. Pas d'intérêt. $5.78 par mois.

Spéciaux à 9 a.m.

Voiturettes à thé en noyer massif, avec incrustation sur le cabaret. $12.95

Tables de bout en noyer massif .99

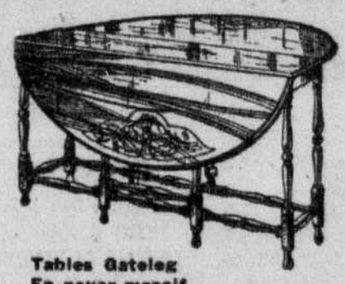

Tables Gateleg En noyer massif PRIX REG. $24.50 12.95

LINOLEUM. Marchandises garanties parfaites. Première qualité. Rég. 1.35 la verge. Pour . .90

WOODHOUSE & CO., Limited

105 RUE STE-CATHERINE OUEST

Billets de chemin de fer payés jusqu'à 150 milles de Montréal si on achète pour plus de $100.00. Transport payé sur achats de $100 et plus jusqu'à 200 milles de Montréal.

—LES GRANDS MARCHANDS DE MEUBLES BRITANNIQUES
Affiliée à The British and Colonial Furniture Co. Limited, et à The Cavendish Limited, Londres, Angleterre
Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

Marchandises emmagasinées et assurées gratis jusqu'à demande.

Théâtre STELLA
PL. 1166-1167 — 4652 rue St-Denis
"Le Monsieur de Cinq Heures"
Comédie en 2 Actes
de Maurice Hnaequin et Pierre Veber
118—3 E

ST-DENIS — Grand Programme Double
Thomy Bourdelle dans CAIN — Drame des Mers Exotiques
Jacqueline Francell dans Enlevez-moi — avec Roger Tréville
118-4 E

His Majesty's — Deux fois par jour 2 h. 15 8 h. 30
Le triomphe de la saison
"DANTON"
Billets à la Société Canadienne d'Opérette, 3774, rue St-Denis, HA. 2183.
118-5E

ALEXANDRA
Aujourd'hui, programme double
"TIGER SHARK"
avec EDWARD G. ROBINSON
ZITA JOHANN, RICHARD ARLEN
"NIGHT MAYOR"
avec LEE TRACEY, EVELYN KNAPP
118—3 E

MIDWAY
Aujourd'hui, dernier jour
"SUNDOWN RIDER" avec Rick Jones. Aussi Fifi Dorsay dans "THE GIRL FROM CALGARY".
Comédie et Nouvelles.

IMPERIAL
CETTE SEMAINE — 4 heures de spectacle
"LES TROIS MOUSQUETAIRES"
Première et deuxième partie

CINEMA DE PARIS
André Roanne et Colette Darfeuil dans "CENDRILLON DE PARIS"
et "L'EXPRESS DE SHANGHAI"
(version française)
6, 7, 9 E

ELECTRA
AUJOURD'HUI
SCARLET DAWN
avec DOUGLAS FAIRBANKS JR., et NANCY CARROLL
aussi PEGGY SHANNON et LOWELL SHERMAN dans
"FALSE FACES"
et LAUREL et HARDY dans "SCRAM"
Nouveaux prix spéciaux
Matinées, 10c—Soirées, 15c
Taxes comprises
118-3 E

PALACE
PRESENTEMENT
JANET GAYNOR
WILL ROGERS
LEW AYRES
— dans —
"STATE FAIR"
10 AM to 1 PM. 25¢ Après-midi 35c

CAPITOL 2 BIG HITS
HELEN HAYES
RAMON NOVARRO
— dans —
"Son-Daughter"
— Aussi —
DOUGLAS FAIRBANKS, Jr
— dans —
"Parachute Jumper"
10-1 25¢ Après-midi 35c Soir. 50c

Loew's VAUDEVILLE PICTURES
"WHISTLING IN THE DARK"
avec ERNEST TRUEX et UNA MERKEL
5 Nos de Vaudeville
BOB MURPHY
BAL SHERMAN
11.30 AM to 1 PM. 25¢ Après-midi 35c

Spectacles et Concerts

Serge Rachmaninoff et Paderewski dans un amusant embarras

Il est parfois aussi difficile de supporter le succès que l'échec. L'un des embarras de la carrière de Serge Rachmaninoff a été de supporter le prestige de son Prélude en do dièse mineur.

Non pas que Rachmaninoff méprise ce Prélude. Il le joue lui-même. Parfois, par humour, il autographiera une photo avec les premières notes du Prélude. Mais il lui arrive de se trouver agacé par la persistance avec laquelle on accole son nom au titre du Prélude fameux.

On raconte qu'un jour Rachmaninoff et Paderewski entrèrent ensemble dans un café de la Riviera. A l'arrivée des deux pianistes, le chef d'orchestre interrompit la pièce en cours d'exécution, puis lança ses musiciens dans le Prélude en do dièse. Paderewski eut un large sourire en voyant la gêne de son compagnon, et la pièce finie applaudit si vigoureusement le compositeur attablé avec lui que tout le monde se tourna vers eux. Mais Paderweski n'avait pas encore repris son sérieux, que l'orchestre entamait son célèbre Menuet. Ce fut au tour de Rachmaninoff d'applaudir et de manifester un enthousiasme excessif, à l'entière confusion de Paderewski.

Rachmaninoff reviendra à Montréal au cours de ce mois, et se fera entendre en récital.

Hollywood sera forcé de fermer ses studios

Hollywood, 7.—La situation financière générale les empêchant de régler leurs frais courants et de payer leurs employés, les administrateurs des studios de cinéma se sont réunis hier d'urgence. Ils ont annoncé ensuite qu'ils se proposent de fermer complètement leurs studios.

Depuis que les Etats ont décrété tour-à-tour des congés bancaires, les recettes des cinémas ont formidablement baissé. On n'y reçoit presque plus d'argent comptant, les habitués payant en chèques et billets.

Premier concert du Trio Lyrique au H. Majesty's

Parmi nos groupements artistiques il s'en trouve peu qui aient la belle réputation du "Trio Lyrique". Lancé par la radio, où il a connu un succès sans précédent, le "Trio Lyrique", à la suite de demandes réitérées d'amis de la musique, a consenti à se manifester en public. Son premier concert aura lieu dans quelques jours au théâtre His Majesty's.

La réputation de MM. Lionel Daunais, Ludovic Huot et de Mlle Anna Malenfant n'est plus à faire. Ces trois artistes ont connu des succès nombreux que la critique locale et américaine a signalés en maintes occasions.

C'est au hasard de quelques essais à la radio que ces trois interprètes doivent d'avoir découvert combien leurs voix se mariaient admirablement. Le fondu qui fait le charme de ce trio est certainement le fruit d'une technique avertie, mais il est avant tout l'heureux effet de la nature. Des artistes travailleront dix ans pour obtenir ce que MM. Daunais, Huot et Mlle Malenfant ont réussi en quelques semaines. Il faut aussi dire la part de M. Allan McIver dans le succès du trio. Virtuose et pianiste de réputation, M. McIver possède l'art d'"arranger" des pièces musicales pour exécution spéciale par tel ou tel groupe d'artistes. Il a certainement trouvé la formule adéquate car ses arrangements pour le "Trio Lyrique" ne sauraient être plus "dans la note".

Le programme du Trio comprendra des pièces populaires, mais aussi des pièces de répertoire. La musique moderne française y aura une large part, et on rendra aussi hommage aux jeunes compositeurs américains et espagnols qui depuis quelques années se font remarquer de si éclatante façon. — (Communiqué.)

Musique de chambre demain au Windsor

C'est demain soir qu'aura lieu le dernier concert du quatuor des amis de la musique de chambre. Ce concert aura lieu en la salle York de l'hôtel Windsor.

Voici le programme: Quatuor en ré mineur Op. 76 No 2, Haydn, Allegro, Andante o più tosto allegretto, Menuetto, Finale; Quintette en do majeur Op. 23, Pfitzner, Allegro ma non troppo, Intermezzo, Adagio, Alegretto commodo. Le quatuor et M. Paul de Marky au piano; Sérénade, Wolf.

Le quatuor joue cette dernière pièce sur demande spéciale. Comme par le passé, M. Thomas Archer fera des commentaires sur les pièces au programme.—(Communiqué).

A la Palestre ce soir

Ce soir à 8 h. 30, la société dramatique paroissiale, dirigée par M. Louis-Philippe Hébert, interprétera pour la dernière fois "Le Capitaine Tic", comédie en trois actes d'E. Martin. Pun des meilleurs vaudevillistes français.

La distribution, l'une des plus belles de la saison, est solide, et tous ceux qui étaient présents samedi s'accordent à dire que les interprètes ont joué avec brio. (Communiqué).

AU STELLA

Succès de rire qui n'a pas perdu de son charme

La troupe du théâtre Stella est revenue à ses "anciennes amours", si l'on peut s'exprimer ainsi. Et personne ne l'en blâmera, car elle a repris un succès qui sera toujours populaire auprès du public. En effet, "La Monsieur de Cinq Heures", la comédie en trois actes de MM. Pierre Véber et Maurice Hennequin, est une farce comme il s'en trouve peu. Il fait bon rire et se détendre par ces temps où chaque jour nous apporte sa façonde de mauvaises nouvelles. Et nulle pièce mieux que celle-là ne saurait réjouir un auditoire.

Cette pièce a déjà été jouée par la troupe du théâtre Stella, aussi chaque acteur est-il parfaitement à l'aise dans son rôle. Nous ne voudrions pas revenir sur l'intrigue. Les scènes se précipitent avec une telle rapidité, les imbroglios sont si nombreux et si fantastiques, qu'il faut voir la pièce pour en saisir tout le comique. C'est un rire continuel, du commencement jusqu'à la fin.

Chacun des acteurs se taille un gros succès personnel. Mentionnons surtout MM. Fred Barry et Gaston Dauriac et Mmes Antoinette Giroux, Bella-Ouellette et Germaine Giroux.

M. Fred Barry, en directeur d'une riche banque de Paris qui s'enchevêtre dans une histoire d'amour où il devient le père de sa petite amie, met à profit toutes les scènes et maintient une hilarité continuelle dans la salle. Chacun de ses gestes, chacune de ses attitudes possède quelque chose de drôle. Il serait difficile de trouver un meilleur interprète.

M. Gaston Dauriac n'est pas moins amusant en jeune romancier bénin qui fait un chapitre de roman de chacune des aventures dont il est la proie inconsciente. Il s'est fait une tête inoubliable et il joue de la meilleure façon.

MM. Pierre Durand et Albert Duquesne, dans des rôles plus effacés, secondent bien les vedettes.

Germaine Giroux donne une interprétation qui semble faite sur commande. Elle a un type qui se prête très bien aux exigence de la pièce et elle met de la gaîté partout et en tout temps.

Antoinette Giroux rend avec finesse le personnage d'une autochtone du quartier de Montmartre qui se meut en fille adoptive du grand monde tout en conservant son baguût naturel. Elle joue avec beaucoup d'esprit et sans charge.

Et les spectateurs s'amusent sans répit durant les trois actes. Tellement, qu'il faut en maintes occasions arrêter l'action pour laisser l'ordre se rétablir dans la salle. Avec une telle pièce, il est certain que la troupe remportera un gros succès cette semaine, car le public ne saurait tirer de l'arrière quand on lui offre un spectacle aussi divertissant.

"Sacrifice d'Amour" vendredi, au S.-Denis

M. J.-R. Tremblay

Les quatre mille personnes qui ont assisté aux représentations-bénéfices, au S.-Denis, vendredi dernier, ont tellement applaudi l'annonce que deux nouvelles représentations auraient lieu vendredi de cette semaine, que l'on a tout lieu de prévoir une assistance plus nombreuse vendredi prochain.

Cette fois, c'est "Sacrifice d'amour" que M. J.-R. Tremblay, l'organisateur, présentera au public. Cette pièce est de Grangé et Thibount. C'est un drame de la vie dont les personnages sont croqués sur le vif. L'intrigue comporte une histoire de famille. Deux soeurs et leur maman se trouvent mêlées à une affaire d'honneur qui donne à la pièce des situations pathétiques et d'émotion violente. Mais si l'on pleure, on rira aussi, car Canuche et Pichon sont deux personnages hilarants au possible. La troupe, fière du succès obtenu, se surpassera. M. Cardinal donnera deux grands films en plus de la pièce. Après 2 et 8 heures, les enfants sont admis. — (Communiqué.)

Théâtre d'amateurs au Gesù jeudi soir

La répétition qui a eu lieu en matinée samedi dernier des trois comédies: "Vient de paraître (premier acte) de Bourdet, "Matines et Laudes", de Léopold Houlé, et "Une Affaire d'Or" (premier acte), de Marcel Gerbidon, dans la salle du Gésu, rue Bleury, et faisant partie d'une des éliminations du concours national de théâtre d'amateurs du Canada, pour le trophée Bessborough, a remporté un immense succès. Une foule nombreuse a applaudi les anciens du Collège de Montréal, le Montreal Repertory Theatre et les anciens du Gésu, les interprètes de ces trois pièces. La représentation à laquelle nous avons assisté augure bien pour celle qui se déroulera au même endroit, jeudi soir.

De gauche à droite: MM. LOUIS-HENRI GATIEN et YVES LEMIEUX, des Anciens du Collège de Montréal, que l'on verra jeudi à la salle du Gésu.

Car, il ne faut pas l'oublier, cette représentation se a finale et c'est d'elle que dépendra le choix du jury. Les décors sont neufs et d'excellent goût, et les interprètes sont à la page. A tel point que l'on se demandait samedi dernier, qui des trois troupes l'emporterait, tant les interprètes sont parfaits de naturel et de diction. Il ne faudra donc pas manquer cette dernière occasion d'entendre du beau et bon théâtre. Qu'on ne tarde pas à se procurer des billets en s'adressant à M. Pacifique Plante, 1180, rue Bleury, au Bien-Etre de la Jeunesse, 4105 rue Saint-Denis, chez M. Narcisse Venne, 1581 rue Amherst, à la librairie J.-O. Pinault, rue Mont-Royal est, ou chez

Ne manquez pas "Danton"

La critique locale a salué de façon élogieuse la magistrale page d'histoire qu'est le film "Danton", actuellement à l'affiche du His Majesty's. Cette oeuvre grandiose, qui nous transporte au sein même de la tourmente révolutionnaire qui s'abattit sur la France en 1789, mérite d'être vue pour sa haute valeur documentaire et historique. La figure de Danton domine puissamment cette émouvante production d'un réalisme extraordinaire! Les meilleurs fauteuils réservés peuvent s'obtenir pour cinquante sous. On s'adresse à la Société Canadienne d'Opérette, 3774, rue S.-Denis. "Danton" est à l'affiche pour un temps limité.

M. Edmond Archambault, marchand de musique, rue Sainte-Catherine est. Les prix des billet sont les suivants: 50 sous, 75 sous et $1.—(Communiqué).

Dans les salles de la United Amusement

Voici les programmes qui seront mis demain à l'affiche des cinémas de la United Amusement:

STRAND et AMHERST: Sylvia Sydney, Cary Grant et Charlie Ruggles dans "Madame Butterfly"; Edmund Lowe et Wynne Gibson, dans "The Devil Is Driving".

RIALTO et PAPINEAU: Helen Hayes, Gary Cooper et Adolphe Menjou, dans "Farewell To Arms"; Lupe Velez et Lee Tracy, dans "The Half-Naked Truth".

REGENT: "The Mask of Fu Manchu", avec Lewis Stone, Karen Morley et Boris Karloff; Victor McLaglen et Greta Nissen dans "Rackety Rax".

SEVILLE: Clara Bow dans "Call Her Savage"; Gwili Andre et Frank Morgan, dans "Secrets of the French Police".

GRANADA: Richard Dix et Ann Harding dans "The Conquerors"; Spencer Tracy et Joan Bennett dans "Me and My Gal".

CORONA: Edward-G. Robinson et Bebe Daniels, dans "Silver Dollar"; Victor McLaglen et Greta Nissen dans "Rackety Rax"; vaudeville.

WESTMOUNT et PLAZA: Gary Cooper dans "If I Had A Million"; Joel McCrea et Fay Wray, dans "The Most Dangerous Game"; comédie de Laurel et Hardy.

BELMONT: Edward-G. Robinson et Bebe Daniels dans "Silver Dollar"; Jack Hulbert dans "Jack's The Boy"; amateurs ce soir.

MONKLAND: Jack Hulbert, dans "Jack's The Boy"; Loretta Young dans "They Call It Fate"; Bernice Claire et Alexander Gray dans "The Red Shadow".

RIVOLI: Clara Bow dans "Call Her Savage"; Clive Brook dans "Sherlock Holmes".

MONT-ROYAL: Marie Dressler et Polly Moran dans "Prosperity"; Lupe Velez et Conrad Nagel dans "Kongo".

ROSEMONT: Joan Crawford, dans "Rain"; Hebert Marshall et Sari Maritza dans "Evenings For Sale".

FRANCAIS: Constance Cummings dans "The Last Man"; Renate Muller dans "Marry Me".

A l'Arcade et au National

Ce soir, aux théâtres Arcade et National, on fera la distribution des prix aux personnes qui mardi dernier, sur la scène de ces deux théâtres, ont été le plus applaudies pour leurs costumes de Mardi-Gras. Les prix ne seront donnés que si la personne dont le nom sera appelé est présente.—(Communiqué.)

Le Maître de Forges

Le "Maître de Forges", sera présenté jeudi soir, à la salle Montcalm, coin Delorimier et S.-Zotique, par la Société Artistique de Montréal. Les rôles principaux seront tenus par Mlles H. Coulinet, J. DeGouge, M. Ouellette, Boucher, N. Lavoie.—(Communiqué).

Le commerce Canada-Mexique

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7.—Senor Jose Maria Davilla, le nouvel attaché commercial de la république du Mexique en Canada, vient d'ouvrir un bureau à Ottawa, dans le but de développer les relations commerciales entre les deux pays.

Retour de voyage

M. NAP. ROUSSEAU, gérant du rayon de la confection pour garçons chez Dupuis Frères Limitée, qui arrive d'un voyage à New-York. Il a fait des achats très avantageux dont il fera bénéficier sa clientèle lundi le 13 mars, lors de leur vente du 65e anniversaire. (r)

NAPOLEON PALACE
Aujourd'hui — Dernière fois — 2 attractions spéciales — 2 — JOE E. BROWN dans "You Said A Mouthful" et Kay Francis & Robert Marshall dans "TROUBLE IN PARADISE." Appareil sonore à GRANDE PORTEE de la Northern Electric. Représentations ininterrompues chaque jour.

THEATRES CONFEDERATION

CHATEAU St-Denis et Bélanger
ARMAND BERNARD, JEANNE BOITEL, dans "SI TU VEUX". BEN LYON, ZASU PITTS dans "THE CROOKED CIRCLE". — Sur la scène — 3—BONS NUMEROS DE—3 VAUDEVILLE
Commençant demain, 3 grandes attractions: 3 "CAMP VOLANT" — "THARK" — "BROADWAY TO CHEYENNE".

CARTIER Notre-Dame et Convent
GEORGES MILTON dans "EMBRASSEZ-MOI". TOM KEENE dans "RENEGADES OF THE WEST". — Sur la scène — PIC-PIC, CAROLINE, DUMONT et un choeur de jeunes filles. CE SOIR — VAISSELLE

MAISONNEUVE Ontario et Lacalle
KATE DE NAGY dans "LE PRINCE CHARMANT". KEN MAYNARD dans "DYNAMITE RANCH". — CE SOIR, DEMAIN SOIR, VAUDEVILLE.

DOMINION Papineau et Mont-Royal
RAIMU, JEAN GABIN dans "LES GAIETES DE L'ESCADRON", TOM MIX dans "FLAMING GUN". CE SOIR — VAISSELLE.

OUTREMONT Bernard-Champagneur
3 grandes attractions 3 — "TRAILING THE KILLER. Une épopée de la sauvagerie. "HE LEARNED ABOUT WOMEN", STUART ERWIN, ALLISON SKIPWORTH, RALPH LYNN, TOM WALLS, dans "THARK".

EMPRESS Sherbrooke et Old Orchard
Le grand triomphe du cinéma "MAID OF THE MOUNTAINS", RICHARD ARLEN, GLORIA STUART dans "THE LAST GOAL".

L'éveil au pays du sens artistique

L'évolution de nos artistes, depuis vingt ans. — A la Galerie Nationale.

RICHES ACQUISITIONS

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Ottawa, 7. — L'hon. Hugh-Alexander Stewart, ministre des travaux publics, a déposé à la Chambre le rapport des fondés de pouvoirs de la Galerie Nationale. Ce document offre un grand intérêt à ceux qui suivent la lente formation, qui se poursuit depuis plusieurs années, du patrimoine artistique du pays. Car, on ne saurait trop le répéter, ainsi qu'il est dit à la première page du rapport, un pays exprime par ses oeuvres d'art le degré de sa culture intellectuelle, le développement de sa personnalité.

La crise que nous traversons est particulièrement dure aux artistes. Hélas il va de soi que les riches ont le dollar moins facile, et l'on comprend que le gouvernement serre énergiquement les cordons de sa bourse qui ne se remplit plus que très lentement. Dans ces conditions, la production artistique se ralentit, surtout si on la mesure par celle que l'on achète.

L'évolution de nos artistes, leur montée rapide en ces derniers vingt ans, est une page émouvante de notre histoire. Notre sentiment national qui s'est si fortement développé, pendant cette période, a trouvé son expression supérieure dans nos oeuvres d'art. Nos artistes ont évolué aussi rapidement que ceux d'autres pays, mais dans un sens qui leur était particuliler. Ils se sont efforcés d'exprimer les aspects divers du pays à ses différentes saisons, ils nous ont montré notre âme nationale que nous n'aimions pas assez parce que nous la connaissions mal.

L'éveil du sens artistique

Cette évolution artistique, qui s'est manifestée en 1924, à l'exposition de Wembley, et en 1927, à celle de Paris, a provoqué à l'étranger un immense intérêt.

Il est bon de signaler que le sens artistique s'éveille très rapidement chez nos gens. Ici et là, des galeries d'art se créent, des écoles des beaux-arts surgissent. Rapidement, le goût des objets d'art se répand. De plus en plus nombreux sont ceux qui tiennent à orner leur demeure d'oeuvres de nos artistes. Pour peu que ce mouvement se généralise, il n'en faudra pas davantage pour créer au Canada une véritable floraison d'oeuvres d'art.

La tâche des fondés de pouvoirs de la Galerie Nationale consiste à créer une collection, ou plutôt les éléments d'un musée d'oeuvres d'artistes canadiens et étrangers, d'oeuvres d'art anciennes et modernes, de toutes les écoles et de tous les pays.

Des dons précieux

La crise, bien entendu, a mis au ralenti la formation qui se poursuit de notre collection nationale. Les dons se sont faits plus rares, mais la galerie nationale en a tout de même reçu deux qui l'ont considérablement enrichie. La première est une oeuvre très belle: "Le Christ et la croix", de Sebastiano del Piombo, peintre vénitien célèbre au seizième siècle. Cette peinture admirable fut offerte à la galerie nationale par Mme A.-W. Fleck, d'Ottawa. Le Dr P.-D. Ross, d'Ottawa également, lui a fait don de quatre oeuvres remarquables de peintres canadiens: "La maison du Dr Sneider", de L.-L. Fitzgerald; "La Fin de l'Hiver", par James Henderson"; "Automne en Algoma", par J.-E.-H. MacDonald, et "Les lectrices", par L.-A.-C. Panton.

Les oeuvres achetées

Ces oeuvres, en hommage à leurs donateurs, ont été exposées au salon annuel de la Galerie Nationale. Le gouvernement avait mis à la disposition des fondés de pouvoirs de la Galerie $100,000 pour l'année. De cette somme, ils ont affecté $77,000 à des acquisitions d'oeuvres d'art, peintures, sculpture, aquarelles, dessins, pointes sèches, etc., modernes et anciennes, étrangères et canadiennes. C'est ainsi qu'ils ont pu faire pour la galerie l'acquisition d'une très belle oeuvre: "Femme endormie", de R.-S. Hewton; de "Amy, Picaninny", de Dorothy Stevens; du "Portrait du Dr Francy", de Yvonne McKague; "Le sentier de traverse", de A.-F. Kenderdine; "La maison du jardinier", de Ethel Lytton; "L'église de Lytton", de J.-W.-G. MacDonald.

Citons parmi les aquarelles achetées: "Les baigneurs", de D.-L. Mays; "Jour Africain", de Will-A. O'Gilvie; "Chinock Arch", de Leo-E. Pearson; "Blue Cove", de Zema Horth; un buste de bronze de Viljahlmur Stefansson, de Emmanuel Hahn.

Ces oeuvres sont très belles, mais il en est dautres de nos artistes à nous, qui ne sont pas sans mérites artistiques, que nous pourrions nommer, dont les oeuvres présentent un immense intérêt, mais qu'on n'a pas achetées. Pourquoi?

Pointe-Claire a réclamé $110,000 pour son réseau

Le conseil de la municipalité de Pointe-Claire, au cours de sa séance régulière tenue, hier soir, sous la présidence du maire Ernest de Bellefeuille, a refusé de vendre son réseau électrique à la Montreal Light, Heat and Power Consolidated au prix de $100,000. La municipalité réclame $110,000 non compris les appareils évalués à $17,000 et qui resteront la propriété de la municipalité.

PRINCESS
A l'affiche
Nancy CARROLL and John BOLES in "CHILD OF MANHATTAN"
Autre Attraction "OBEY THE LAW!" LEO CARRILLO DICKIE MOORE LOIS WILSON
25¢ 10-1 35¢ 1-6 50¢ 6-11 SAM NUIT
118—3 E

Une agence de service pour Frigidaire

La Compagnie Frigidaire Sales Corporation vient de nommer MM. Corry et Léonard ses agents exclusifs, dans la ville de Montréal, pour faire le service de ses appareils réfrigérateurs.

A toute heure du jour et de la nuit, on peut donc s'adresser à ces messieurs, 872 rue St.-Antoine, ou téléphoner à Lancaster 3238, pour obtenir complète satisfaction, qu'il s'agisse de réparations à effectuer ou de morceaux à remplacer.

M. Henri Gagnon est le gérant de Frigidaire Sales Corporation pour Montréal. (r)

La rage dans Vaudreuil et Soulanges

(Du correspondant de la PRESSE)

Vaudreuil, 7. — De nouveaux cas de rage chez les chiens se sont déclarés dans le comté de Vaudreuil et Soulanges, qui, ainsi que nous l'avons publié, sont en quarantaine. Tous les chiens doivent être muselés et tenus en laisse. La police fédérale parcourt les 2 comtés et donne un dernier avertissement à la population avant de sévir contre ceux qui ne muselent pas leurs chiens.

LES CONCOURS DE LA "PRESSE"

LISEZ LA "PRESSE" CHAQUE JOUR

C'est Mtre Marcel Jalbert, avocat de Montréal, qui préside, cette semaine, le tirage au sort des réponses, données par nos concurrents, aux 26e et 27e problèmes de nos MOTS CROISES.

Voici, pour le 26e problème, la liste officielle des onze vainqueurs:

LES LAUREATS

Grand prix ($5.): M. J.-A. Des Groseilliers, 2258, Avenue Oxford, Notre-Dame-de-Grâce, Montréal.

Autres prix ($10., à répartir entre les dix personnes suivantes): M. Jacques Racicot, 3834, rue Saint-Denis, Montréal; Mme A.-D. Gouin, 151, rue Richelieu, S.-Jean-d'Iberville, P. Q.; Mlle Brigitte Marchand, case postale 572e, les Trois-Rivières, P. Q.; Mlle Dolorès Varin, 559, rue des Seigneurs, Montréal; M. Z. Fournier, 5627, 11e Avenue, Rosemont, Montréal; Mlle Léontine Gendron, 2662, rue Jeanne-d'Arc, Montréal; Mme Luc-A. Castonguay, Station Vaudreuil, P. Q.; M. Vianney Legendre, 3852, Boulevard Gouin est, Montréal; M. E. Mercil, 2337, rue Fullum, Montréal; M. Lucien Rouleau, Station Saint-Sébastien, Frontenac, P. Q.

Nos félicitations.

GRILLE-SOLUTION

Le 26e concours

LE PRESIDENT DU JURY

Ci-haut, Mtre Marcel Jalbert, avocat à Montréal, en train de tirer au sort les bulletins des 26e et 27e concours. — (Cliché la "Presse").

LE NOUVEAU PROBLEME

Suit le 35e problème de la série:

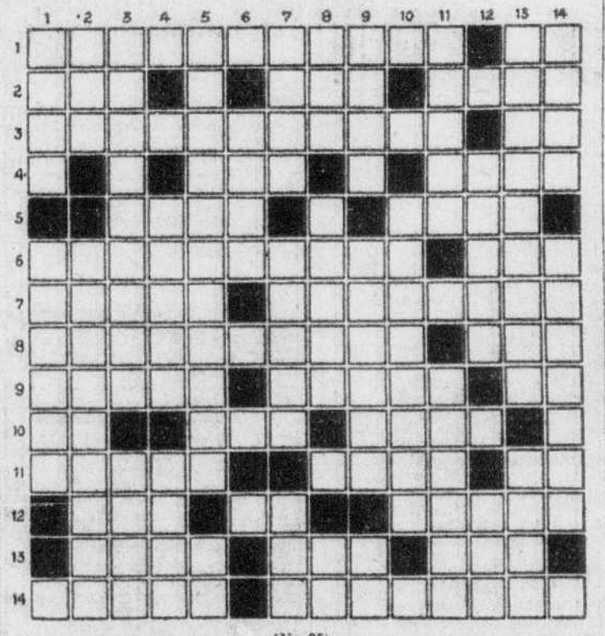

(No 35)

Le concurrent est prié d'écrire ci-dessous ses nom et adresse:

Nom .....

Adresse .....

Horizontalement — 1, Qui raisonnent avec méthode; Symbole chimique. — 2, Préfixe d'égalité; Pronom; Nom des runes gaéliques. — 3, Qui hypnotise; Adjectif. — 4, Ouvrage de maçonnerie servant à enclore; Tessons. — 5, Rivière d'Allemagne; Dont on a enlevé la peau. — 6, Ordre religieux de femmes; Fleuve de France. — 7, Largement ouvert; Fierté. — 8, Qui n'est pas raisonné; Partie du visage. — 9, Sculpteur français; Sans souillure; Pourvu que. — 10, Pronom; Première femme; Espace que parcourt une planète. — 11, Simples; Anneau de fer; Conjonction. — 12, Unité de travail; Particule affirmative du dialecte provençal; Excédés. — 13, Assortir des couleurs; Rivière de France; Aplani. — 14, Rivière de France; Qui marquent la pluralité.

Verticalement — 1, Capitale du Pérou; Lévite, englouti dans la terre. — 2, Tenta; Propres à un empereur romain. — 3, Mauvais plaisant; Pas cuite. — 4, Fleuve de Cochinchine; Ville de Hongrie. — 5, Se dit des décrétales d'un pape; Préfixe. — 6, Outil de chaudronnier. — 7, Titre des descendants de Mahomet; Se dit, en russe des images représentant la Vierge; Avant d'un vaisseau. — 8, Adjectif; Rivière de France; Pronom. — 9, Dire qu'une chose n'existe pas; Conventionnel français décapité en 1794; Sans ornement. — 10, Passer au travers. — 11, Espèce; Surpris. — 12, Fleuve côtier de France; Adjectif numéral. — 13, Pièces d'artillerie réunies; Organe de la vue. — 14, Accumulation; Ville de France.

INSTRUCTIONS AUX CONCURRENTS

1o) Ecrire lisiblement, dans chacune des cases blanches de la grille-problème, les lettres de la solution; puis sur les lignes pointillées ses nom et adresse;

2o) Nous faire parvenir les réponses dans les trois semaines, le tirage ayant lieu la semaine suivante;

3o) Les prix: $5 en 1er prix et $10 à partager entre les dix autres gagnants, cela pour chaque problème; puis, à chaque trimestre, $25 à distribuer ($5 en 1er prix et $20 aux vingt autres gagnants) à tous les concurrents heureux dans leurs réponses, mais évincés lors des tirages précédents;

4o) Une personne de l'extérieur, à l'impartialité incontestable, préside les tirages au sort;

5o) Le personnel de la "Presse" est exclu des concours, selon la coutume.

L'ouverture de la saison de navigation

L'on anticipe qu'elle s'effectuera plus hâtivement que l'an dernier.

Travail commencé

Une indication très apparente de l'ouverture hâtive de la saison de navigation sur le Saint-Laurent, cette année, est le travail déjà commencé par les brise-glaces du gouvernement fédéral, le "Mikula" et le "Lady Grey", à Trois-Rivières et le port Saint-François. On croyait que le "Saurel" les accompagnerait, mais ce dernier fut forcé de rester à Québec à cause d'une défectuosité à ses machines. Il se mettra tout probablement en route dès demain. Les opérations de ces navires commencent vers la même date que l'an dernier. En 1932, le travail d'ouvrir le chenal de la Pointe-au-Soldat dans les îles de Sorel jusqu'à Montréal, fut commencé, le 10 mars, par le "Saurel" et le "Lady Grey". A cette époque la température était très clémente, mais elle changea subitement au froid pour se continuer en avril et retarder considérablement les opérations. Le 16 mars, l'on avait réussi à se rendre au quai de l'Imperial Oil, mais sur le lac St-Pierre, le froid empêcha la glace de descendre avec facilité dans le chenal.

Le "Sylvia" arriva à Montréal, le 14 avril, étant le premier navire ordinaire à monter le fleuve escorté par le "Saurel". Il fut suivi du "Reinunga" qui entra au port, le 16.

Pour le Saint-Laurent

Le navire à moteur "Oakworth", propriété de la Steam Shipping Company, Limited, doit charger à Vancouver vers le 26 mars à destination des ports du Saint-Laurent. La cargaison consisters principalement en bois. Ce vaisseau sera suivi par d'autres.

D'Australie

Halifax, 7. — Le "Canadian Conqueror", Canadian National Steamships, est arrivé à Halifax, hier matin, d'"Australie via le canal de Panama, avec une forte cargaison générale, sous le commandement du capitaine J.-S. Smeltzer. Il doit repartir pour l'Australie de Halifax, le 24 mars. Le "Canadian Cruiser", de la même compagnie, est attendu à Halifax, le 29 mars.

A Lauzon

La Canada Steamship Lines annonce que les chantiers maritimes Davie à Lauzon ont repris un peu de leur activité, hier matin, lorsqu'une centaine d'ouvriers sont retournés au travail après avoir chômé depuis la fin de décembre. On les emploiera tout d'abord à certains travaux de réparations et, à mesure que le besoin se fera sentir, l'effectif sera augmenté.

Pour les Antilles

Le capitaine R.-C. Brown, gardien de port à Montréal, s'est embarqué en fin de semaine à Halifax, accompagné de sa femme, sur le paquebot "Chomedy", Canadian National Steamships, à destination des Antilles où le navire naviguera pendant un mois au hasard des escales. Le "Chomedy" se rendra jusqu'à la Guyane anglaise.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

L'"Alsunia", ligne Cunard, de Liverpool, le 4, à Halifax, dimanche le "Duchess of York", du Pacifique Canadien, de Liverpool, le 3, à Halifax, vendredi; l'"Ascania", ligne Cunard, de Halifax, le 6, à Plymouth, dimanche; le "Montcalm", Pacifique Canadien, de Saint-Jean, le 3, à Liverpool, dimanche; l'"Empress of Britain", Pacifique Canadien, de New-York, le 3 décembre, à Yokohama; le "Carinthia", ligne Cunard, de New-York, le 11 janvier, à Kalabahsi, vendredi; le "Lady Nelson", Canadian National Steamships, de Demerara, le 21, à St.-Jean, aujourd'hui; le "Lady Drake", Canadien National Steamships, de Halifax, le 26 février, à Demerara, dimanche; l'"Empress of Russia", Pacifique Canadien, de Vancouver, le 25 février, à Hong-Kong, le 16 mars; l'"Adriatic", White Star, de Liverpool, le 25 février, à New-York, aujourd'hui; l'"Olympic", White Star, de Southampton, le 1er mars, à New-York, aujourd'hui.

ARRIVAGES DE PAQUEBOTS

A HALIFAX

Lemberg, à Halifax, 6, de Banks.
Loubyrne, à Halifax 6, de Banks.

DEPART

Zenda, de Halifax 5, Bermude.

A VANCOUVER

Westernland, à New-York, 6, d'Anvers, via Halifax.
Franconia, à New-York, 6, de la Havane.
American Farmer, à New-York, 6, de Londres.
Dresden, à New-York, 6, de Brême.
Adriatic, à New-York, 6, de Liverpool, via Halifax.
Cameronia, à New-York 6, de Glasgow, via Halifax.
Stuttgart, à Brême, 4, de New-York.
Aurania, au Havre, 6, de New-York, via Halifax.
Lafayette, Curacao, 6, de New-York.

DEPARTS

City of Newport News, de Hamburg 8, à Baltimore.
De Grasse, d'Azores 6, de New-York.

Mgr Lebon dénonce les doctrines socialistes

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Mgr Wilfrid Lebon a exposé, hier soir, dans la salle des promotions, la doctrine de Léon XIII et de Pie XI, sur le socialisme. Cette conférence, fait partie d'une série de cours sur les deux encycliques "Rerum Novarum" et "Quadragesimo Anno". Mgr Lebon a parlé des trois grandes formes de socialisme: le socialisme collectiviste, le socialisme éducateur et le communisme. Il a démontré comment ces théories ont été condamnées par l'Eglise comme nuisibles aux individus, aux familles et aux sociétés.

Fêtes jubilaires

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 7.—D'imposantes fêtes jubilaires se dérouleront dans la cathédrale de Sherbrooke dans la deuxième partie de la semaine de Pâques à l'occasion de la célébration du deuxième centenaire de la fondation de la congrégation des rédemptoristes. Elles commenceront le 21 avril pour se terminer le 23.

SCIATIQUE?
Douleur lancinante dans la hanche et la cuisse
"J'eus une terrible attaque de sciatique qui m'endolorit la jambe droite depuis la hanche jusqu'au talon," écrit M. E. Landry, de Drapeau, P.Q. "Je me procurai une boîte de $1 de T-R-C's. La première dose me donna du soulagement et au moment où je finis cette boîte de $1, j'étais complètement établi." Egalement efficaces pour rhumatisme, mal de dos, névrite, névralgie. Point de drogues nocives. 50c et $1 partout. 3115
Templeton's Limited, 86, rue Colborne, Toronto
T-R-C's CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON

NOUVELLES DU MAGASIN EATON

Faites compter chaque dollar — Profitez des prix avantageux EATON — Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin

Voici les Mayfairs de mars!

Nous avions de grandes ambitions quand nous avons lancé les robes Mayfair—elles furent créées pour donner à la femme au budget limité l'assurance de modèles élégants, tissus de qualité, confection soignée en robes à prix raisonnable . . . Si nous en jugeons par leur popularité, nous avons réussi! Quand vous verrez celles-ci, vous saurez pourquoi!

Cinq des sept modèles sont illustrés

19.50

A—Les manches de cette robe en épais tissu se plient en ombrelle et sont très élégantes. En marine, noir, vert, bleu Worth. Tailles 38 à 44.

B—Robe à jaquette en crêpe que les femmes préfèrent parce qu'elle est à la fois si pratique et si élégante. Beige. Tailles 34 à 44.

C—La garniture en taffetas crêpe et les boucles rondes curieuses sont les hauts points de cette robe en crêpe rugueux de vraie soie. Noir. Tailles 14 à 20.

D—Une épaisse robe à jaquette en crêpe rugueux, avec blouse en soie blanche à texture piquée. Notez les épaules piquées et la ligne élégante. Tailles 14 à 20.

E—La garniture d'organdi blanc à l'encolure et les plis la rendent très charmante. En noir, bleu Worth. Tailles 38 à 44.

Au troisième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

Costumes

en tissu "Sheer"

EATON les offre à prix très spécial mercredi

13.95

Ils ont été créés et confectionnés pour DAMES ET DEMI-TAILLES. Et ils sont aussi élégants que possible — et si pratiques, parce que les nuances sont correctes pour la saison, et le tissu étant clair, sera de mise pendant l'été! L'un est illustré — la robe est à manches courtes sous la jaquette, qui sera aux hanches ou de genre boléro. Certains à garnitures de lingerie — d'autres garnis de couleurs contrastantes. Marine avec hyacinthe —vert avec brun — gris et bleu — beige et marine — brun noir et tangerine avec blanc. Tailles: 36 à 46 et 16½ à 24½. Commandes spéciales pour tailles 48 à 50 sans frais supplémentaire.

—Au troisième chez Eaton —Rue Université

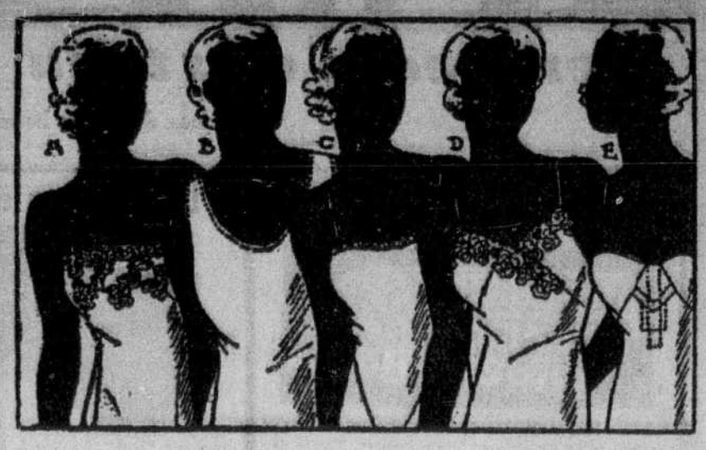

Jupons-combinaisons en soie

Les "cinq fameuses" à **2.98**

A—Panneau de côté avec épaulette adaptable. 34 à 40.

B—Modèle avec épaules en forme. 34 à 50.

C—Modèle du soir. 34 à 44.

D—Crêpe "Honeymoon" garni de dentelle. 34 à 44.

E—Modèle tailleur en crêpe "Honeymoon". 34 à 44.

Au troisième chez Eaton—Rue Université

Jolis colliers

en véritable cristal

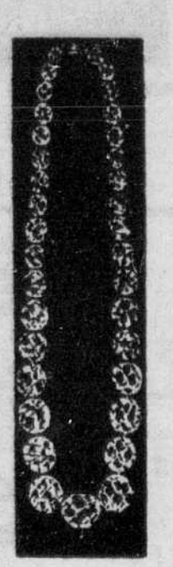

Légèrement imparfaits. Spécial mercredi

1.59

Ne vous inquiétez pas des imperfections — vous ne les verrez probablement jamais! Mais ce dont il faut vous inquiéter c'est d'arrêter au Magasin en temps pour en acheter un! Nous n'en avons que 200 — ils se vendront rapidement! Pierres graduées, de belle coupe étoile, avec fermoir de sûreté plaqué argent.

Au rez-de-chaussée chez Eaton —Rue Ste-Catherine

★ Mouchoirs en toile irlandaise

pour hommes

Une grande économie!

Prix spécial mercredi

3 pour .29

Qualité excellente qui devrait se bien laver et durer longtemps. Quelques-uns sont tout blancs, avec bord ourlé à jour de ¼" — d'autres sont à jolies bordures de couleurs.

★ Mouchoirs pour dames

En toile irlandaise

Spécial mercredi

6 pour .25

La toile est très fine—et vous aimerez les bordures en gaies combinaisons de coloris et en une variété de dessins.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Université

Manteaux de printemps luxueusement garnis de fourrure

Un petit groupe en vente à 10.30 A.M. à prix sensationnel mercredi

69.50

Il devrait y avoir foule pour ces manteaux garnis de renard — à ce prix! Gros col ou grosses manchettes doubles sur les manteaux avec écharpe en tissu à l'encolure. Renard argenté ou renard blanc teint platine ou brun ombré. Le tissu est en beau crêpe de laine français, en noir, bleu, marine, gris et brun ombré. Tailles 14 à 42 dans le lot. Venez à 10.30 et ayez le meilleur choix.

Conditions de Paiements Différés

Au troisième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

★ Ensembles basques

garantis tout toile

Prix très spécial mercredi, l'ensemble

1.39

Il est déjà surprenant de pouvoir acheter un ensemble de lunch ou de bridge en toile à ce prix — mais attendez de voir ceux-ci! Vous serez encore plus étonné du prix! Toile de ton naturel et de texture naturelle, avec rayures constrastantes en gaies couleurs. Bords frangés. Vous voudrez les mettre sur votre propre table de bridge—et les donner comme prix de bridge—cadeaux, etc. Achetez deux ou trois ensembles! Nappe d'environ 36" x 36" et 4 serviettes harmonisantes.

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin

Lits complets Simmon's

Habituellement 37.50, spécial, mercredi **24.50**

Une économie de 13.00! Lit Graceline en acier, fini noyer, avec grand panneau. Sommier à câbles d'acier, increusable, au fini de bronze. Matelas à ressorts Rest King bien rembourré et confortable. Toutes les dimensions ordinaires. Tel qu'illustré.

24.50

Spécial! Lit complet — ord. 13.95

Autre aubaine en literie mercredi **8.95**

Un prix qui indique comme il en coûte peu de remonter la chambre à coucher. Lit d'acier tubulaire rond, fini noyer, avec support de chaque côté. Sommier increusable en acier. Matelas de coton très confortable. Toutes les dimensions ordinaires.

Sofa-lit de studio Simmon's

Habituellement beaucoup plus. Mercredi **31.45**

Les sofas-lits de studio sont les articles de literie les plus populaires aujourd'hui — et voici un spécial qui les place à la portée de bien plus de foyers encore. Deux matelas à ressorts, deux solides sommiers et trois gros coussins de kapok. D'un mouvement facile, l'on peut les transformer en un lit double ou deux lits jumeaux. Nouvelles couvertures à jolis dessins. Tel qu'illustré.

Au quatrième chez Eaton—Rue Victoria

3 grands spéciaux

en articles pour le chez-soi. Venez de bonne heure mercredi ou téléphonez à PLateau 9211.

1500 paquets de poudre Bleue Owen

Ord. .25. Prix spécial, mercredi **.19**

Faite spécialement pour nettoyer les vêtements, meubles, tapis, carpettes, etc.

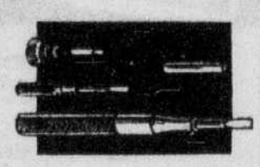

300 ensembles de tourne-vis de poche

Prix spécial, mercredi, complet **.29**

3 tourne-vis en métal avec solide poignée. Longueur totale de 3¼".

Ensembles de clés "Rapid"

Elles vous économiseront beaucoup de temps. S'ajustant automatiquement à la dimension de la noix, du tuyau, etc. Plus vous tirez, plus la clé serre.

No 1 pour ½" à 1⅝" sans changer
No 2 pour 5/16" jusqu'à 1⅛" sans changer
No 3 pour ¼" jusqu'à ⅜" sans changer.

Pratiques pour garages, mécaniciens, machinistes, etc.

Ordinairement 3.95. L'ensemble de 3 morceaux à prix très spécial, mercredi, seulement, **2.89**

Au sous-sol chez Eaton—Rue Université

Grande Vente Spotlight de meubles au quatrième étage jeudi

Un service dont nos clients sont très satisfaits

Réparations et installations électriques à prix raisonnables

Le posage des fils pour prises de courant murales, extensions et altérations. Réparations de fers électriques, grille-pains et autres accessoires. Vases changés en bases de lampes. Fixtures électriques refinies et installées. Nous enverrons un représentant faire un estimé à domicile, sans obligation.

Téléphonez à PLateau 9211 — Local 587

Au cinquième chez Eaton—Rue Victoria

VOIR NOTRE ANNONCE AU VERSO

★ **Aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine est.**

Pas de commandes C.O.D.

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Pas de livraison sauf pour articles volumineux.

★ **Aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine est.**

Complets

à deux pantalons pour hommes

Grand spécial mercredi

10.95

Complets en worsted de bonne qualité, en une bonne échelle de dessins, en gris, brun, bleu et gris et bleu unis. Confection soignée et doublure de soie-fibre. Ce prix inclut les deux pantalons! Modèle élégant à devant droit. Tailles 34 à 44 dans le lot.

Complets

de garçons avec 2 culottes

Prix très spécial mercredi

4.95

Modèle à devant croisé en tweeds tout laine, en chevronnés gris et bruns, et autres mélanges. Doublure de soie-fibre. 1 culotte droite et 1 culotte bouffante. Pour 5 à 12 ans.

SPECIAL D'OUVERTURE OFFRANT UNE REMARQUABLE ECONOMIE

Souliers avec support de l'arche visible pour dames

Rég. 2.98. Prix spécial au Magasin du Sous-Sol mercredi, la paire **1.98**

Fameux souliers avec support de l'arche en acier, visible, offerts à nouveau pas prix. Tous en chevreau noir et brun de belle qualité, avec semelles durables en cuir. Modèle lacé ou à lanière et escarpin. Toutes les pointures 2½ à 8. Largeurs D, E et EEE.

Robes de maison

Un beau groupe de 800!

Prix spécial mercredi, chacune **.48**

Gais imprimés de coton pour le printemps, en bonne qualité, et en six modèles. Les deux illustrés vous donnent une idée de leur charme. Imaginez-les en une belle variété de nuances. Petites, moyennes et grandes tailles.

Manteaux

de printemps

Prix spécial mercredi **8.95**

Attendez de voir la belle qualité souple du tissu polo et la confection soignée! Voyez le modèle illustré. L'écharpe est en une myriade de couleurs gaies, le manteau en toile espagnole. Notez les manches nouvelles, les boutons d'écaille. Aussi fauve, bleu, vert.

Solde de fabricant de

Jaquettes

en cuirette pour fillettes

A bien moins que le prix habituel mercredi **.89**

Seulement 150! Toutes bien faites, en modèle régulier, avec deux poches, ceinture tout autour, lanières au poignet et col retourné. Garniture de jersey harmonisant et doublure de finette. En bleu, brun et noir. Pour fillettes de 8 à 14 ans.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

★ GROCETERIA

Spéciaux pour mercredi. Emportez vos colis et économisez

"Ballick Roll Mops" (hareng mariné), la boîte	.23	Farine de sarrasin Aunt Jemima, le paquet	.19
Crevettes Dunbar, empaquetées avec liquide, la boîte	.15	Pâte à la viande ou au poisson Crosse et Blackwell, le pot	.21
Sirop de maïs "Edwardsburg Crown", boîte de 2 livres	.13	Roman Meal du Dr Jackson, le paquet	.31
		Lait condensé Nestlé, la boîte	.16

L'aubaine principale! Marmelade à l'orange Seville, de Crosse & Blackwell, pot de 40 onces .25

FEVES AU LARD DE HEINZ, grosses boîtes 2 pour .23

MACARONI, SPAGHETTI, VERMICELLE, Etc., de marque Lancer 3 paquets pour .25

VIANDES, POISSONS, VOLAILLES

Epaules "Picnic", la livre	.08	Steak en cubes, la livre	.19
Steak dans la ronde, la livre	.19	Bacon Peameal, la livre	.15

1 livre de foie frais, 1 livre de bacon . . . Les 2 pour .21

TRES SPECIAL! Flétan, la livre 14

Hareng frais, la livre	.08	Harengs sans arêtes 4 pour	.27
Oeufs de morue, la livre	.18	Huîtres à la mesure, la chopine	.45
Carrelets, la livre	.15	Poulets pour rôtir, nettoyés, chacun	.85 .95

—Au sous-sol chez Eaton

★ *Ces item, excepté les viandes et les poissons, aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine est.*

VENTE SPOTLIGHT EATON

Mercredi, c'est au rayon des merceries — Comparez ces bas prix

Venez de bonne heure profiter des aubaines extraordinaires — ou téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin.

Couvre-sofa-lit

En cretonne solide et durable. Dimensions ordinaires, avec devants et bouts floraux. Fonds de bleu, vert, fauve et noir.

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun **.98**

Ensembles de housses

En cretonne pour chesterfield, fauteuil à ailettes et fauteuil "club". Faciles à poser et en dimensions pour chesterfield ordinaires. Fonds de bleu, vert, fauve ou noir. 3 morceaux.

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, l'ensemble **6.95**

Très spécial !

Formes à robes

Tel qu'illustré. Derniers modèles, recouverts de jersey. Tailles 32 à 40. Ordinairement 7.50.

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacune

3.95

★ **Ces item aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine E.**

Sacs à vêtements — 1.89

A fermeture sans crochets. Environ 60" de longueur à l'épreuve de la poussière. Fermeture éclair de 30" et cadre double. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun

Sacs à vêtements
60" de longueur, en cretonne florale en nuances de bleu, vert, fauve, lavande et rose. Pouvant contenir 8 vêtements. Cadre de métal au haut et au bas. Fermeture à bouton-pression sur le côté. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun . . . **.69**

Sacs à linge
De grandes dimensions — Ceux-ci s'harmonisent aussi avec les sacs à vêtements. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun . **.35**

Sacs à chaussures
3 divisions, pour s'harmoniser avec les sacs à vêtements. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun . . . **.33**

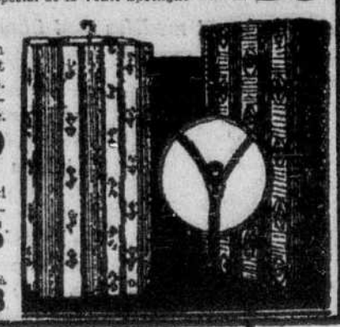

Cabinets à chaussures

Cadre de bois avec fabrikoid, 4 tiroirs à chaussures et tiroir à linge en poli. Rose, bleu, vert et lavande. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **1.95**

Corbeilles à ouvrage

En herbe marine et de bonne construction. 27" de hauteur, large et spacieuse. De très jolie apparence en plus de grande utilité. Spécial de la Vente Spotlight mercredi . . . **2.95**

Epoussette de finette
Très souple. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **3** pour **.25**

Linges 'Red-E-Shine, à polir
Traité spécialement pour polir argent, or, etc., sans poli; aussi linges pour meubles. Spécial de la Vente mercredi **2** pour **.25**

Couvres-édredons

Centre en chalis avec bordure en satinette de 10". Jolis dessins et dimensions d'environ 64" x 70". Rose, bleu, lavande et vert. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun **1.59**

Ensembles à repasser

Coussin reversible feutré de crin, avec solide couverture de coton et lacet. Environ 54 de longueur. S'adaptant à la planche à repasser. Spécial de la Vente Spotlight mercredi . . . **.45**

COUVRE-MATELAS

Couvre-matelas
En coton jaune très durable. Allocation généreuse pour le rétrécissage. Pour lits simples, ¾ ou doubles. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **.69** et **1.19**

Couvre-matelas
Pour matelas Beautyrest. En coton de qualité excellente, avec boîte de 9". Coutures bordées, boutons de caoutchouc aux boute, et allocation généreuse pour le rétrécissage. Pour lits simples, ¾ ou doubles. Spécial de la Vente Spotlight mercredi . . . **1.69**

Couvre-table de bridge

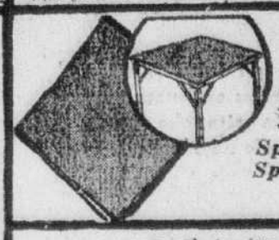

En rayon caoutchouté. Environ 30" x 30". Jolies nuances de bleu, rouge, vert et noir.

Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun **.85**

Couvre-oreillers
En épais coutil. Environ 20" x 27". Nuances pâles. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, la paire . . . **.65**

Couvre-tables à cartes
En épais caoutchouc avec bord ruché rulcanisé. Décoration dans les coins. Environ 30" x 30". Vert, rouge, bleu et noir. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun . . . **.33**

Lacets de bottines
Noir, 36" de longueur. Très durables. Spécial de la Vente Spotlight mercredi . . **3** douzaines pour **.25**

Rideaux de douche

Garantis ne pas durcir ou amollir pendant un an. Jolis dessins de carreaux. Tons de métal pour suspendre. Prix de la Vente Spotlight mercredi **1.95**

Sacs de voyage

Sacs de voyage Caoutchouté. Divisions intérieures pour articles de toilette. Mercredi, chacun . **.89**

Cache-poussière

COUVRE-PLANCHE A REPASSER — en solide coton, 54" de longueur, avec attaches en métal et lacet. Prix de la Vente Spotlight, mercredi **.19**

Résilles

En véritables cheveux, forme de cape, simples ou doubles, pour cheveux longs ou courts. Brun foncé, moyen ou pâle. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **12** pour **.29**

Pinces à robes

En métal et plerers du Rhin, en grande variété comprenant animaux, initiales, etc. Elles se vendent ordinairement à 3 fois ce prix. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacune . **.25**

Caleçons de caoutchouc

Pour bébés. Moyen ou grand. Chair, blanc ou naturel. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun . . . **.10**

Epingles dorées de sûreté
36 sur un anneau. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **4** anneaux pour **.21**

12 rouleaux de 200 verges
ECLIPSE
6 brins. Noir et blanc. Nos. 10, 16, 40, 50, 90. Spécial de la Vente Spotlight mercredi
49¢

2000 paires de séchoirs à bas

Tout en bois franc de première qualité. Pointures 8 à 10 pour dames, 10 à 12 pour hommes, comprenant ½ pointures. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, la paire . **.23**

Caoutchouc pour égouttoirs

Epais caoutchouc ondulé. Pour tous les égouttoirs de dimensions régulières. Bleu, vert et blanc. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun . **.29**

Protège-manches

En celluloid transparent et bords bordés. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, la paire . **.15**

Petits balais

De construction solide. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun . **.15**

Déharbouillettes

En tissu éponge. Environ 11½" x 11½". Blanc avec rose, bleu, vert ou lavande. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, **5** pour **.29**

Poli Nugget à chaussures

Noir, brun moyen, tan et brun foncé. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, **3** boîtes pour **.29**

Tablettes murales

En métal émaillé en bleu, vert et blanc. Tablettes d'téléphone fini noyer. Spécial de la Spotlight mercredi, chacune . **.39**

Séchoirs

En fil de fer émaillé pour gants de dames ou d'hommes. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, la paire **.20**

Elastique

¼" de largeur et en longueurs de 10 verges. Recouvert de rayon. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **10** vgs pour **.15**

Supports à pantalons

En bois avec doublure de feutre et de métal solide ressort péclal de la Vente Spotlight mercredi **3** pour **.29**

SUPPORTS D'ENFANTS
Emaillés en bleu ou rose. Dessins enfantins sur le devant. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **3** pour **.25**

CALEÇONS DE BEBES
Chair et blanc. Moyennes et grandes tailles. Spécial de la Vente Spotlight couleur et fil recouvert de rayon.

Fil Siltex

En coton mercerisé, 80 verges sur une bobine. Grande variété de nuances. Spécial de la Vente Spotlight mercredi . . . **12** bobines pour **.45**

Sacs Anti-Mites

Pour emmagasinage, pouvant contenir 3 vêtements doublés de blanc. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun **39**

Linges à vaisselle

En solide coton bien tissé et de grandes dimensions. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **4** pour **.25**

Draps de caoutchouc

Environ 27" x 36" — en caoutchouc, avec bord bordé de galon. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **.25**

Bouts de coton à fromage

10 verges dans 1 paquet. 36" de largeur. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, le paquet . . . **.33**

Gants de ménage

En coton blanc avec bande bleue aux poignets. Pour jardinage, ménage, etc. Spécial de la Vente Spotlight mercredi. 2 paires pour **.25**

Fers à friser électriques

En métal nickelé avec manche de bois. Elément garanti pour un an. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **.89**

Fil à ravauder

En une grande variété de nuances. 12 balles dans une boîte. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, la boîte **.39**

Coussins "Kneel-On"

Caoutchouc viron. 7" x 14" . **.15**

Tabliers couvre-tout

En caoutchouc à effet moucheté avec bord ruché. Grande taille. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun . . . **.25**

Tabliers couvre-tout caoutchoutés

Grande taille, dessins de fantaisie et jolies couleurs. Bordés de galon. Spécial de la Vente Spotlight mercredi . . . **.49**

Tabliers d'enfants

En caoutchouc uni, avec ruche de couleurs contrastantes. Vert, bleu, rouge et corail. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, ch. **.15**

Support recouvert de velours

8 dans un paquet: l'un de chacune de ces couleurs: bleu, vert, rose, orange, orchidée et noir. Spécial de la Vente Spotlight mercredi . . **6** pour **.45**

Supports à vêtements

En bois franc poli. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **12** pour **.19**

"Bob Rolls"

Gardant les cheveux propres et seyants. Aident dans les stages intermédiaires des cheveux qui allongent. Spécils de la Vente Spotlight mercredi **2** pour **.15**

Peignes pour ondulation

3 sur une carte. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **6** peignes pour **.15**

Serviettes sanitaires Kotex

12 dans un paquet. Spécial de la Vente Spotlight **4** paquets pour **.87**

Epingles droites

300 sur une feuille. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **6** feuilles **.15**

Epingles de sûreté

En cuivre nickelé, inoxydable. 3 dimensions sur un anneau. 50 épingles. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **2** anneaux pour **.19**

Kleinerts

Ceintures Kleinerts
En coutil avec section d'élastique de 10" recouvert de rayon sur les hanches, et 4 solides jarretelles. Tailles 24 à 32. Spécial de la Vente Spotlight mercredi .79

Bouffants sanitaires
Avec haut de rayon avec panneau de caoutchouc. Moyen ou grand. Chair seulement. Spécial de la Vente Spotlight mercredi . . . **.49**

Ceintures sanitaires
En élastique de largeur moyenne, avec languette de satin. Moyennes ou grandes tailles. Spécial de la Vente Spotlight mercredi . . **.25**

Sous-bras légers Kleinerts
En blanc ou chair. Nos. 2, 3, 4. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, la paire **.29** ou **3** paires pour **.85**

Jarretelles Kleinerts
Pour coudre au corset. Caoutchouc adaptable jusqu'à 9" de longueur. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **2** paires pour **.29**

Coffres cédérisés d'emmagasinage
En épais carton ondulé. nEviron 36" x 12" x 14". Se repliant et fortement cédrerisés. Pratiques et économiques. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun . . . **.59**

Ensembles de bourrures de chaises

Rembourrés de coton, recouverts de cretonne pour chaises de cuisines ou Windsor. Dossier et siège. Noir, fauve, vert et bleu. Spécial de la Vente Spotlight mercredi . . . **.35**

Sauve-espace

En métal, complet avec vis. Donnant une capacité trois fois plus grande à votre garde-robe. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **2** pour **25**

Cuir de chamois (PEAU DE MOUTON)

Environ 17" x 18". Peaux souples de première qualité. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun . . . **.59**

Sacs à emplettes

En cuir de vache noir ou brun, avec poche en avant, fermeture éclair, cadre de métal et de construction solide. Spécial de la Vente Spotlight mercredi, chacun **1.00**

Porte-chaussures

En métal émaillé vert. Contiendra 3 paires de chaussures. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **.19**

Galon en biais "Red Seal"

En linon de toutes les nuances populaires. Simple et 6 verges au morceau. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **2** morceaux pour **.15**

Supports à chaussures

Emaillés en rose, bleu, vert et jaune. Spécial de la Vente Spotlight mercredi **3** paires pour **.25**

Jolis sous-vêtements pour charmantes fillettes!

Solde de robes de nuit et pyjamas en rayon

Faits pour être vendus à 1.49. Spécial mercredi, chacun

.89

Quelle est la fillette qui n'aimera pas ces sous-vêtements .... tout comme ceux de maman ! Et la mère les aimera aussi car ils sont si faciles à laver. Voyez les modèles illustrés .... notez les effets deux-tons des pyjamas, les ruches, la dentelle et les motifs appliqués! En rose, pêche, Nil, rhum. Pour 2 à 8 ans dans le lot.

Au troisième chez Eaton—Rue Victoria

Manteaux de printemps

à prix de grande économie si elle a de 10 à 14x ans et si vous venez de bonne heure mercredi

6.95

Ces manteaux sont en tweed de laine fléché ou lainage de texture diagonale, et fabriqués expertement. Vous en aimerez aussi les modèles .... et surtout l'étiquette de prix! Les deux modèles illustrés sont faits d'après les vêtements mêmes. Il y a des modèles tailleur ou plus habillés. Beige, gris, t an, vert. Pour 10 à 14x ans dans le lot.

Au troisième chez Eaton—Rue Victoria

Blouses en broadcloth

de belle qualité pour garçons

Prix spécial mercredi, chacune

.59

Il peut être un garçon très tapageur mais il lui sera difficile d'user cette belle qualité solide de broadcloth. Ce sont des blouses bien confectionnées avec col à même, et très confortables. Belles collection de rayures et tons unis de bleu, tan et blanc. Encolures 11 à 13.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

49e ANNEE — No 119
MONTREAL, MARDI, 7 MARS 1933.

2e SECTION.

LA PRESSE

PAGE 13

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours.

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

AU JOUR LE JOUR

Un mal dont nul ne se réjouit ici,

C'est celui qui subissent présentement nos excellents voisins.

Et le Canada fait des voeux pour que la crise bancaire américaine se dénoue rapidement et dans les meilleures conditions possibles.

Mais le lamentable état de chose créé par-delà la ligne 45e nous permet quand même d'en observer un autre devant lequel nous ne saurions rester insensibles:

C'est l'absolue solidité de nos banques sur lesquelles, d'après l'honorable M. Rhodes, "ce qui survient aux Etats-Unis ne peut que produire une réaction avantageuse".

C'est encore la position exceptionnellement enviable où elles se trouvent de pouvoir satisfaire toutes demandes de retraits, précise aussi le ministre des Finances dont nous avons publié hier les rassurantes déclarations.

De gros capitalistes britanniques, de passage en notre pays, ont déjà exprimé à l'endroit de notre système bancaire des éloges que nous n'avons pas oubliés, des éloges mérités, certes, si l'on en juge aujourd'hui par la protection dont se savent entourés les déposants canadiens.

Parmi les conseils récemment adressés aux automobilistes, dans le dessein de les engager à s'unir pour rendre la circulation urbaine plus sûre et plus agréable, un expert préconisait que le simple signal de la main pour indiquer un ralentissement, un arrêt ou un changement de direction est encore ce qu'il y a de plus efficace. Que tous les chauffeurs prennent la peine d'esquisser ce geste peu compliqué et nous verrons disparaître nombre d'accidents qui, bien souvent, n'ont d'autre cause que la confusion et le malentendu.

C'est une affaire lamentable qui s'est déroulée hier, rue Saint-Dominique, où un Polonais a été tué par un des agents de police appelés à protéger deux huissiers opérant une saisie. Le constable est suspendu de ses fonctions, ainsi que l'exigent les circonstances; mais que le public n'aille pas considérer cette mesure prise par le directeur Dufresne comme un commencement de disgrâce susceptible d'atteindre son subalterne. Car il paraît que le policier était menacé d'une barre de fer brandie par Nick Zinchuck quand il tira le coup de feu fatal. A la population de ne pas porter ici de jugement trop hâtif. Une enquête est ouverte et il n'en faut point devancer les conclusions.

C'est encore un de ces hommes dont la vie peut être citée en exemple d'énergie et de labeur qui s'en est allé avec Anton Cermak, victime de l'abominable attentat de Miami. Né quelque part dans les Balkans, arrivé sans le sou aux Etats-Unis à l'âge de onze ans, tour à tour petit employé et manoeuvre dans une mine, il avait réussi, après une dure lutte pour l'existence, à atteindre à la fortune et aux plus hauts honneurs municipaux de la grande ville de Chicago qu'il était en train de purger du régime de banditisme et de terreur qui y sévit depuis longtemps. Les gunmen de la formidable métropole de l'ouest américain se réjouiront de la portée du geste homicide de Guiseppe Zangara, mais la saine population de Chicago, dont Cermak avait pris la défense avec une crânerie sans pareille, souhaitera de rencontrer immédiatement quelqu'un qui soit de taille à poursuivre le magnifique travail d'épuration entrepris dès le lendemain de la défaite de Big Bill Thompson. L'Histoire gardera le mot héroïque qu'eut le maire-martyr à l'adresse de Roosevelt lui exprimant des paroles d'espoir: "Je suis heureux que ce soit moi qui aie été atteint et non vous".

Le sort des employés du ministère de l'intérieur

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7.—Depuis que le gouvernement a commencé la réorganisation du ministère de l'intérieur, soit depuis trois ans, 1627 employés ont été rayés des listes du ministère, pour différentes raisons. Sur ce nombre, 219 ont été transférés dans d'autres départements et 23 sont morts ; 1087 ont été mis à leur pension.

"Quand les Canadiens-français auront acquis la richesse nos griefs tomberont d'eux-mêmes"

"L'école devrait préparer la jeunesse à fonder des entreprises au lieu de la rendre seulement capable d'aider à la prospérité du commerce et de l'industrie des autres".

Conférence de M. Esdras Minville

"La force ne prime pas le droit, mais elle est indispensable à sa sauvegarde", déclarait hier soir M. Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, au cours d'une conférence intitulée "Serviteurs ou Maîtres", prononcée en la salle du Gésu, sous les auspices des Jeune-Canada.

La réunion était sous la présidence de M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal. Parmi les invités d'honneur on remarquait, outre le R. P. Joseph Carrière, recteur du collège Sainte-Marie, l'hon. sénateur F.-L. Béique, l'hon. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada; MM. Victor Doré, Olivar Asselin, Oscar Boulanger, Omer Héroux, Léon Lorrain, Alphonse Raymond, Taggart Smythe et les abbés Lionel Groulx et Etienne Blanchard.

La salle du Gésu était bondée à pleine capacité et une assistance enthousiaste ne ménagea pas ses applaudissements aux orateurs.

M. Pierre Dansereau, président des Jeune-Canada, prononça l'allocution d'ouverture, et M. Jacques Vadeboncoeur, président de cette même association, vint ensuite annoncer que l'organisation avait recueilli 34,600 adhésions au manifeste. M. Pierre Dagenais présenta le conférencier.

M. Esdras Minville

"Pour réclamer justice, commença le conférencier, les peuples doivent se donner justice. C'est le propre de la justice de toujours triompher; mais tant que nous n'aurons pour nous défendre qu'un misérable texte juridique, nous en serons réduits à des protestations et à des manifestations. Pour appuyer la justice, une force est nécessaire: c'est celle de la richesse et de la puissance économique. Dans un pays et dans une époque où la richesse domine la politique et la vie sociale, ni le nombre ni la force d'inertie que donne le nombre ne peuvent valoir contre la puissance de l'argent.

Notre infériorité économique saute aux yeux et il en sera de même tant que les Canadiens-français seront un peuple incapable de vivre par lui-même et qui doit compter sur les autres pour sa subsistance; tant qu'ils n'auront pas des marchandises à échanger au lieu de cerveaux et de bras à louer, ils recevront le traitement qu'on réserve d'habitude aux serviteurs.

Et s'il en est qui ne sont pas encore convaincus de la vérité de mon assertion, ajouta M. Minville, je les invite à voir autour d'eux, quelle langue parlent les vitrines des grands magasins, les étiquettes des marchandises, quels sont les directeurs de presque toutes les manufactures.

Quand nous serons riches, quand nous aurons acquis la puissance économique, nos griefs tomberont d'eux-mêmes et nous serons écoutés car la richesse est la seule force peut-être qu'un Anglo-Saxon n'ait jamais osé braver. Pour le moment, quand nous réclamons la présidence de la commission du port ou un poste important de la commission des chemins de fer pour l'un des nôtres, on nous répond que les Canadiens-français commandent à peine un cinquième des marchandises à transporter.

L'utilité du français

Nous avons beau revendiquer des droits pour notre langue, nous ne sommes pas écoutés parce que notre langue a perdu son utilité. Le français est une langue que l'on ne parle qu'entre amis ou en société. Dès que nous entrons dans le domaine des affaires, c'est l'anglais que nous parlons; la langue anglaise est devenue nécessaire à un Canadien-français pour gagner sa vie et tout cela par notre faute, parce qu'au lieu de nous former selon notre mentalité française, l'école nous a appris la langue de ceux pour qui elle semblait nous destiner à travailler.

La question économique est pour nous une question nationale. Son règlement nous permettra de supprimer les injustices au lieu de les dénoncer.

Comme moyen de remédier aux désavantages de notre situation et de notre infériorité économique, M. Minville a recommandé le retour à la terre et l'établissement généralisé de la petite industrie.

On objectera, dit-il, que la terre ne fait pas vivre son homme. Il est vrai que les fortunes ne s'édifient pas rapidement sur les fermes, mais celles-ci donnent au moins la certitude du pain quotidien.

L'agriculture

Il faudrait pour cela cependant que l'école forme les fils de cultivateurs à leur métier et leur apprenne à le pratiquer d'une façon rationnelle. Il y a quelques années la province de Québec produisait des céréales, lorsque les provinces de l'ouest entrèrent en scène. Il nous fallut alors changer de culture et nous sommes mis à l'industrie laitière et à la culture mixte. La crise actuelle qui vient de frapper si terriblement les fermiers de l'ouest les dirigera probablement eux-aussi vers la culture mixte.

M. Minville ne croit pas que nous devions entrer en concurrence avec l'ouest, parce qu'il jouit d'avantages que nous n'avons pas et recommande que la province s'adonne à des spécialités agricoles.

Il déclare ensuite qu'au lieu de se diriger vers les carrières libérales les élèves de nos collèges classiques devraient se diriger vers l'industrie, non pas pour y servir sous des maîtres, mais pour y fonder une entreprise. "Le manque de capitaux n'est pas un obstacle. L'obstacle c'est le manque de caractère, de sens social et national. Maîtres ou serviteurs ? c'est à nous de choisir et c'est le moment de choisir.

M. Edouard Montpetit

M. Edouard Montpetit félicita les Jeune-Canada de leur initiative et déclara qu'il ne faut pas seulement les féliciter et les admirer, il faut les suivre.

Il dit que la réunion à laquelle il avait le plaisir de présider ne représentait pas un simple mouvement de protestations passagères, mais un mouvement de renaissance nationale qui durera. Il est de l'avis de M. Minville et trouve que nos revendications tomberont d'elles-mêmes quand nous aurons acquis la puissance économique et que nous aurons acquis pour notre langue l'amour de l'artiste pour la pâte dont il fait son chef-d'oeuvre.

Mais, dit-il, c'est à l'école qu'il faut demander de préparer notre acquisition de la suprématie économique. C'est elle qui doit nous donner des compétences et des caractères et c'est elle aussi qui doit nous donner le Canada. M. Montpetit insiste sur la nécessité pour les Canadiens-français d'avoir sur tous les problèmes une volonté et une pensée communes. Et dans vingt-cinq ou trente ans, dit-il en terminant, nous pouvons espérer que si serviteur il y a, il sera au moins à notre service.

5% moins de permis d'autos, cette année

A date, nous apprenait-on, ce matin, au service provincial des permis d'automobiles, le nombre des permis émis est de 22,000 et quelques centaines. Sur le chiffre de l'an dernier, à la même date, on enregistre cette année une diminution de 5%. Les autorités sont d'avis — on sait que la limite de temps fixée par la loi pour obtenir son permis est maintenant expirée — que d'ici quelques jours on connaîtra une recrudescence d'activité au département, les automobilistes ne désirant nullement subir des procédures.

L'échevin Seigler veut aussi élaborer un plan d'aide aux sans-emploi

L'échevin Goyette reçoit tous les jours de nouvelles adhésions au projet de travaux qu'il a soumis au Comité exécutif, en vue de remplacer le secours direct par de l'ouvrage. Un journal de Toronto, le "Jack Canuck", en parle également dans son édition du 23 février et espère que le gouvernement d'Ottawa adoptera un programme de travaux, plutôt que de continuer l'aide aux sans-emploi. D'autre part, il y a aussi le projet Arcand devant le Comité, et l'on prête à l'échevin Seigler l'intention de présenter un troisième projet sur ce même sujet.

L'entrée en fonction de M. E.-C. Buchanan

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7 — M. E.-C. Buchanan, ancien président de la galerie de la presse, dont la "Presse" a annoncé la nomination il y a quelque temps, à la position de publiciste de la Commission fédérale de la radio, est entré en fonction hier. Tout en s'occupant de la publicité, son titre sera directeur des relations extérieures. La Commission du service civil a émis un certificat temporaire à M. Buchanan. La position deviendra permanente plus tard, probablement à la suite d'un examen de concours.

Interruption du travail de ces deux brise-glaces

Le "Mikula" et le "Lady Grey", brise-glaces du gouvernement fédéral, ont interrompu leurs opérations sur le fleuve Saint-Laurent, ce matin. Tous deux sont à Trois-Rivières, alors que le "Saurel" est à Québec.

Ces navires ne poursuivront pas leur travail avant d'avoir reçu des instructions d'Ottawa. Ils étaient partis de Québec, hier matin, pour se diriger sur le lac Saint-Pierre.

France-Canada
NOUVELLES D'ACTUALITE

Malgache décorée

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse".)

Paris, 7. — La nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur de Mme Marie Ranorosoa, sage-femme de l'assistance médicale indigène, qui s'est entièrement dévouée à l'oeuvre de la Croix-Rouge, a produit une grosse sensation dans les milieux malgaches.

C'est la première fois, en effet, qu'une Malgache reçoit le ruban rouge.

Monnaie ou obus!

(Service de la Presse Associée française, spécial à la "Presse".)

Paris, 7. — M. Bedouce, député socialiste de la Haute-Garonne, est l'auteur de la proposition de loi tendant à la frappe d'un milliard de francs de pièces de cinq francs en nickel.

Comme on faisait remarquer à M. Bedouce que la frappe des pièces de 5 francs en nickel n'était pas d'une utilité urgente, le leader socialiste protesta:

—"Si, d'abord cette frappe permet de faire réaliser au budget un bénéfice important. Ensuite, le nickel employé pour ces pièces peut toujours être réutilisé pour des besoins de la Défense Nationale, le cas échéant".

Le nickel est employé dans les usines du ministère de la guerre pour la fabrication des obus. En cas de conflit, le stock de nickel utilisé pour la frappe de la monnaie serait immédiatement mobilisé pour la fonte et les obus remplaceraient les pièces.

Le gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. GEORGES BARILLOT, le nouveau gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon, photographié sur le "Paris", avec sa femme et sa fillette avant son arrivée à New-York d'où il est parti pour occuper son poste sur cette île. — Photo ligne française.

Seize oeuvres à encourager

La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises demande $170,000 au public. — Elle commencera le 15 mars à recueillir les souscriptions.

La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, qui groupe seize oeuvres distinctes, fera son premier appel au public du 1er au 10 avril. Cette campagne a pour but de prélever la somme de $170,000, nécessaire aux besoins immédiats de ces oeuvres au cours de la période du 1er mai 1933 au 30 avril 1934.

La nouvelle Fédération se présente sous le haut patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal et de l'hon. Fernand Rinfret, maire de Montréal. M. Arthur Terroux est président honoraire de la campagne qui a l'appui et la coopération d'une élite de nos hommes d'affaires et de nos femmes d'oeuvres.

La Fédération comprend les seize oeuvres dont les noms suivent: l'Aide à la Femme, l'Aide aux Enfants Infirmes, le Camp du Lac Vert, les Camps David-Perron, la Colonie Jeanne d'Arc, la Colonie des Grèves, l'Assistance maternelle, l'Assistance publique, l'Association canadienne-française des Aveugles, la Fédération d'hygiène infantile, l'Institut canadien National des Aveugles la Maison Ignace Bourget, le Patronage Saint-Vincent-de-Paul, le Refuge Notre-Dame-de-la-Merci, le Secours aux Chômeuses, l'Union Nationale française.

Le brigadier général E. de B. Panet est le président de la campagne, Mme Athanase David et M. J.-Ernest Savard en sont les vice-présidents, et le col. H.-L. de Martigny en est le secrétaire.

L'hon. sénateur Raoul Dandurand est président de la Fédération. L'hon. sénateur C.-P. Beaubien est président du comité exécutif, l'hon. sénateur J.-M. Wilson président du comité de publicité, M. le chanoine Albert Valois, président du comité du budget. Aux divers comités président ceux dont les noms suivent: Noms Spéciaux, hon. sénateur J.-H. Rainville; paroisses, section des dames, Mme Athanase David; Noms Spéciaux, section des dames, Mme Pierre-F. Casgrain; districts des paroisses, M. Georges-A. Savoy; Employés, Donald-L. Boulanger et Charles Taschereau; Divisions Spéciales, J.-O. Baillargeon; Organisation, col. F.-M. Gaudet; Publicité, Arthur Fontaine; Aviseurs légaux, A. Chase Casgrain ,C. R., et Paul Gouin; trésorier honoraire, Charles Moncel.

Programme de la campagne

Les organisateurs qui ont une longue expérience des campagnes de ce genre poursuivent depuis des mois déjà le travail de préparation. Les cadres sont à peu près complets. Les comités des Noms Spéciaux fonctionnent activement depuis le 6 mars. Le Comité des Employés commencera à recueillir les souscriptions le 15 mars. La campagne générale s'ouvrira le 1er avril et se terminera le 10. La Fédération compte sur la coopération de tous ceux qui se rendent compte de la gravité de l'heure. La crise accomplit un travail inquiétant de détérioration physique et morale parmi les classes peu privilégiées de notre population. Les tout-petits et les enfants en sont tout particulièrement les victimes. C'est précisément à neutraliser ce travail néfaste que s'occupent les Oeuvres de la Fédération. Aussi la Fédération croit-elle pouvoir enrôler en ce moment toutes les volontés.

Il y a dans l'Amérique du Nord quelque 400 Fédérations d'oeuvres de charité ou de bienfaisance, mais c'est la première fois que les oeuvres de charité canadiennes-françaises se groupent en une fédération bien définie. Le succès dans ces circonstances devient une affaire d'honneur. Il est certain que toutes les oeuvres de charité et de philanthropie du pays suivront avec un intérêt particulier la campagne qui se prépare.

La Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises a ouvert ses bureaux généraux au No 922 Carré Victoria. Le No du téléphone est MA. 4131.

Le boulevard Rosemont est maintenant relié à la rue DeFleurimont

Le boulevard Rosemont est maintenant relié à la rue DeFleurimont, la carrière Martineau étant remplie dans la lisière formant aujourd'hui une artère ouverte, par suite de l'expropriation faite par la ville. Les citoyens de la partie Est seront sans doute heureux d'apprendre cette nouvelle que nous annonce l'échevin J.-Emile Dubreuil, représentant du quartier Montcalm. Celui-ci va insister aujourd'hui pour que la compagnie des tramways pose ses voies de raccordement, dans le nouveau tronçon de rue.

M. Dubreuil demandera que la clause originale du contrat du tramway, qui suit, soit mise en pratique:

"La compagnie devra construire et mettre en exploitation les voies doubles suivantes, le ou avant le 1er novembre 1918, savoir.... rue DeFleurimont, à partir de la rue Christophe-Colomb jusqu'à la rue Papineau, avec raccordement aux voies actuelles de la rue DeFleurimont et avec raccordement aux voies de la rue Christophe-Colomb et de la rue Papineau, direction Nord."

La rue DeFleurimont, une fois complétée, ouvrira une nouvelle voie de communication avec la partie Est. Les automobilistes, au lieu d'être obligés de se rendre à la rue Beaubien, pourront atteindre le boulevard Rosemont en droite ligne en passant par la rue DeFleurimont.

Espoirs anéantis

Londres, 7.—Les espoirs que l'on entretenait au sujet d'un règlement à l'amiable de la dispute anglo-irlandaise à propos des annuités terriennes ont été anéantis par l'annonce aujourd'hui que le gouvernement de l'Etat Libre a décidé d'affecter les sommes qui en proviennent aux besoins généraux de l'échiquier. John-Whelan Dulanty, haut-commissaire de l'Etat Libre en Grande-Bretagne en a informé officiellement l'hon. J.-H. Thomas. Celui-ci a répondu que le Royaume-Uni recevait avec regret l'annonce de cette décision.

Autour des activités de l'Institut scientifique

Il est fort possible que l'Institut scientifique franco-canadien ne nous présente aucun conférencier d'ici l'automne. La venue de M. Mesnabréa semble actuellement douteuse. Ce professeur, qui devait venir donner des leçons à l'Ecole Polytechnique, serait empêché et M. Augustin Frigon, directeur de Polytechnique, désirerait attendre sa venue l'an prochain plutôt que d'accepter un autre conférencier pour tout de suite. On se souvient que c'était M. André Mesnager, expert en béton armé, qui avait été annoncé pour le début de février, mais la mort de son père, le vice-président de l'Académie des sciences et l'inspecteur général des Ponts et Chaussées, a changé ses projets.

Les accords d'Ottawa et les commerçants anglais

Le fait que les accords signés à la conférence impériale d'Ottawa sont loin d'avoir tous un effet salutaire, a été prouvé, ce matin, par une entrevue accordée à un rédacteur à la "Presse" par M. F.-W. Warner, de Londres, à l'hôtel Windsor.

M. Warner, intéressé dans le commerce des tabac et cigarettes nous dit entre autres : "les 20 cigarettes américaines peuvent encore se vendre aujourd'hui au Canada à 40 cents le paquet alors qu'il est impossible de le faire à moins de 60 cents pour les cigarettes d'origine anglaise".

M. Warner estime qu'il donne l'opinion de la majorité des négociants anglais en affirmant qu'un tarif douanier ne suffit pas, mais qu'il faudrait une stabilisation des changes provoquée plus ou moins par l'abandon officiel de l'étalon-or par notre dominion.

A l'hôpital Général

L'assemblée annuelle du bureau des gouverneurs de l'hôpital Général aura lieu, vendredi prochain, à 4 h. 30 p.m., à la maison des gardes-malades, 65 est, rue Dorchester.

La situation des Américains à Montréal bien meilleure

Les milliers de touristes et hommes d'affaires américains se trouvant à Montréal, respirent beaucoup mieux aujourd'hui qu'hier. En effet, ce matin, les principaux hôtels ont décidé d'accepter en paiement des notes les chèques personnels s'assurant naturellement de l'identité et pourvu que certains papiers soient présentés. Aux gares, à 11 h. 15 avis fut donné que les chèques de voyageurs seraient acceptés comme auparavant, toutefois l'argent américain est coté au pair. Les bureaux des chemins de fer américains, à Montréal, cependant, n'ont pas reçu d'avis à ce sujet, et ce ne sera sans doute qu'assez tard cet après-midi qu'ils recommenceront d'accepter les chèques de voyageurs.

A l'American Express où l'on payait une prime d'environ 19 cents sur le dollar américain hier, l'on escompte les chèques de voyageurs, mais seulement au pair ce matin.

Un rédacteur à la "Presse" se présenta, ce matin, au guichet d'une des grandes gares et demanda un billet pour New-York, s'informant s'il aurait à payer une surcharge quelconque pour le trajet en terre américaine ; il lui fut répondu affirmativement. Il semble donc que les chemins de fer américains considèrent encore leur dollar comme valant plus que le nôtre.

Des Américains sont outragés par des nazis

L'ambassade américaine a fait des représentations au gouvernement allemand.

COUPS DESTINES AUX JUIFS

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Berlin, 7. — De prétendus outrages à des citoyens américains habitant Berlin, ont été portés aujourd'hui à l'attention du gouvernement allemand, par l'ambassade américaine. "Nous prenons toutes les précautions possibles pour que les citoyens américains ne soient pas inquiétés" a répondu l'ambassade allemande au gouvernement américain.

Cependant la colonie américaine a été indignée par quelques incidents, notamment l'enlèvement de Nathaniel Wolff, 37 ans, peintre de Rochester, N.-Y., qui fut éveillé à 5 heures, a. m., par six nazis en uniformes et le traitèrent de sale juif, le fouillèrent, lui intimèrent l'ordre de partir pour Paris et le laissèrent dans un bois après l'avoir battu.

Un autre américain, Edwin Dakin, 34 ans, fut assailli dans sa chambre par des nazis armés et accusé d'être communiste parce qu'un drapeau rouge flottait à sa fenêtre. Henry Sattler fut assailli sur la rue à 1 heure du matin par 15 nazis.

Adolf Hitler va gouverner 2 ans sans la Chambre

Hermann Goering deviendrait premier ministre de Prusse. — Von Neurath se retirerait.

Berlin, 7. — Fort de sa victoire écrasante aux élections de dimanche, le chancelier Adolf Hitler a entrepris d'organiser son gouvernement, qui, selon les cercles bien informés, gouvernera l'Allemagne pendant deux ans sans même avoir besoin de convoquer le Reichstag.

Selon toute probabilité le prochain premier ministre de Prusse, le plus grand Etat du Reich, sera Hitler lui-même qui continuera en même temps de remplir ses fonctions de chancelier. Il est cependant possible q'Hitler nomme Hermann Goering premier miunistre de Prusse, pour se donner tout entier à ses fonctions de chancelier. Il est certain que Von Papen ne sera pas nommé par Hitler à ce poste important, il pourrait cependant remplacer le baron Von Neurath aux affaires étrangères. Celui-ci, qui n'est guère en bonne santé, se retirerait tout simplement de la politique.

La pacification

Tout en continuant une lutte sans merci contre le communiste, par l'intermédiaire de Hermann Goering, on répète que le Chancelier Hitler est anxieux de rétablir la paix et l'ordre à l'intérieur le plus tôt possible. Hitler ne désire pas la tyrannie pour l'Allemagne, déclare aujourd'hui un journal Nazi de Munich "Die Voelkisher Beobachter".

L'emblème nazi a été hissé aujourd'hui sur les quatre grands mâts du Reichstag et l'ancien drapeau impérial, noir, blanc et rouge a été arboré sur l'hôtel de ville de Berlin, dans le centre de la capitale.

A Karlsruhe, les Nazis ont demandé la démission immédiate du gouvernement de Bâle et la nomination d'un partisan d'Hitler comme chef de l'administration. A Berheim, près de Cologne sept communistes ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir mis le feu à une manufacture de verre et d'avoir tiré sur le gardien de nuit. Les journaux nazis continuent leur campagne antisémite bien que l'on ne se prépare pas à prendre des mesures contre les juifs.

Villes en tutelle

Berlin, 7. — La prise de possession hier par le gouvernement du Reich du pouvoir exécutif de la ville libre de Hambourg s'est répétée aujourd'hui dans les villes libres de Bremen et de Lubeck. Les commissaires nazis ont pris possession à midi du pouvoir administratif et se sont même emparés de la direction de la police.

La raison que l'on a donnée pour expliquer cette conduite a été le refus des sénateurs socialistes de donner leur démission.

Munich, Bavière, 7. — Deux garçons de table ont été arrêtés aujourd'hui sous l'accusation d'avoir comploté l'assassinat d'Hitler.

Hambourg, 7. — Trois personnes ont été tuées et 11 ont été blessées, hier soir, au cours d'une rencontre entre communistes et nazis.

Les nazis autrichiens

Vienne, Autriche, 7. — 20,000 nazis autrichiens se sont réunis hier soir pour célébrer la victoire d'Adolf Hitler en Allemagne. La réunion a été très enthousiaste et Alfred Frauenfeld, chef nazi autrichien, a dénoncé le gouvernement de Vienne. Il s'est écrié: "Notre chancelier ce n'est pas Engelbert Dollfuss, c'est Adolf Hitler."

Moscou, 7. — Deux antagonistes politiques, les communistes et les socialistes démocrates se sont unis hier pour livrer bataille à l'ennemi commun le fascisme. Cette décision a été prise au cours d'une réunion des représentants de la seconde et de la troisième internationale hier soir à Moscou.

Doorn, Hollande, 7. — L'ex-kaiser s'est montré fort satisfait du succès des nazis aux élections d'hier, bien que personnellement il eût préféré le succès des nationalistes d'Alfred Hugenberg, qui sont plus en faveur de la royauté.

Les bombes se succèdent

Santa Clara, 7. — Ecoles, théâtres et quelques maisons d'affaires sont fermés aujourd'hui à la suite d'explosions de bombes au cours de la semaine dernière.

Une bombe a fait explosion au marché Abasto, hier soir. Deux personnes ont été gravement blessées. Un théâtre a été endommagé hier soir par l'explosion d'une bombe. La police a fait cinq arrestations.

L'ambition de Tokio se manifeste

Un mouvement part du Mandchoukouo pour l'établissement d'une "plus grande Asie."

MARCHE VERS PEIPING

(Service de la Presse Associée)

Jehol, Mandchourie, 7.—Le général Kawahara a occupé aujourd'hui la ville de Santchienfang après un violent combat. Cette ville est à mi-chemin entre la ville de Jehol et celle de Koupeikéou, qui est dans une passe à travers la Grande Muraille de la Chine.

Une "plus grande Asie"

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Tchangtchoun, Mandchourie, 7.—Le gouvernement du Mandchoukouo (Etat organisé par le Japon et sous sa tutelle) va entreprendre la négociation d'un pacte commercial avec le Siam, sur le vaste principe d'un mouvement en faveur d'une "plus grande Asie". C'est ce qui a été appris aujourd'hui.

Les missionnaires sains et saufs

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Washington, 6. — L'ambassade japonaise a annoncé, hier soir, avoir reçu un câblogramme de Moukden déclarant que tous les missionnaires étrangers à Lingyouan étaient sains et saufs sous la protection militaire des Japonais.

Une grande bataille à Koupeikéou

(Service de la Presse Associée)

Tokio, 7. — Bien que quelques journaux japonais aient rapporté la chute de Koupeikéou, dans une passe à travers la Grande Muraille de Chine entre le Jehol et Peiping, une dépêche reçue aujourd'hui par l'agence japonaise de nouvelles Rengo dit que la bataille pour la possession de cette passe n'a commencé que ce matin. Toutes les autres passes à travers la Grande Muraille ont été prises par les Japonais, disent les dépêches reçues du front.

Les Chinois qui défendent la passe, sous la direction du général San Hsienfang, ont été attaqués à 8 milles au nord-est de Koupeikéou par le major général Tedashi Kawahara, commandant la 16e brigade japonaise. On rapporte que les Chinois se défendent avec une grande énergie.

Le corps principal de la division japonaise du lieutenant-général Yoshikazu, qui occupe la ville de Jehol, ainsi que des aéroplanes de la base militaire japonaise à Tchintchéou, Mandchourie, ont été envoyés à l'aide de la brigade, de Kawahara, dit une dépêche de Tchintchéou.

Fortification de la Grande Muraille

Koupeikéou, à 55 milles au nord de Peiping, et à 50 milles au sud-ouest de la ville de Jehol, est sur la grande route impériale qui relie ces deux villes.

Les Japonais sont fort occupés aujourd'hui à convertir la Grande Muraille de la Chine en un système de défense à la frontière sud de l'Etat du Mandchoukouo, considérant la province du Jehol, maintenant conquise, comme faisant partie de cet Etat.

Les observateurs neutres considèrent de plus en plus comme inévitable une marche des Japonais contre la ville de Peiping.

Cargaison d'autos détournée de Tientsin

(Service de la Presse Associée)

Tokio, 7. — Une dépêche à l'agence japonaise de nouvelles Rengo envoyée de Dairen, Mandchourie, annonce aujourd'hui que l'équipage du steamer japonais "Haru Maru", qui fut retenu vendredi dernier à Karatsu, dans le nord de l'île Kio-Siou, alors qu'il transportait des automobiles et des camions pour les troupes chinoises, a forcé le capitaine à changer la destination du vaisseau.

(Les dépêches de vendredi dernier disaient que le vaisseau transportait 102 automobiles Ford, voitures ordinaires et camions, destinés au maréchal Tchang Hsiao-Liang, chef militaire du nord de la Chine. Après avoir retenu le vaisseau durant quelque temps, les autorités avaient permis au capitaine de continuer son voyage vers Tientsin).

L'équipage du "Haru Maru", en forçant le capitaine à changer la destination du vaisseau, a obéi à des ordres par le sans-fil envoyés par l'Union des marins japonais.

Le steamer est arrivé à Dairen, où les autorités décideront ce qui doit être fait à son sujet.

Les enfants sans emploi de familles de chômeurs qui contractent mariage

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Les mariages qui se font entre les enfants de chômeurs et qui eux-mêmes sont sans-travail ne seront pas considérés comme familles distinctes, pour secours directs. Une famille, pour recevoir l'assistance municipale, doit avoir au moins douze mois de résidence à Ottawa. Cependant, chacun des nouveaux mariés sera encore considéré comme membre de sa famille, pour les secours directs, et cette dernière pourra recevoir sa part, comme par le passé.

Vol de fourrures

Vers 3 heures 50 ce matin, un appel téléphonique avertissait la police du poste No 4 que la vitrine du magasin de fourrures de M. Wilfrid Clermont, 1604 rue Saint-Denis, avait été enfoncée. La police se rendit sur les lieux et M. Clermont fut averti. Après examen il constata qu'on lui avait volé un renard argenté d'une valeur de $125.00.

L'heure d'été à Ottawa

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — L'heure d'été sera en vigueur à Ottawa et à Hull du 30 avril au 30 septembre inclusivement Ces dates ont été fixées à la demande de l'Association des chemins de fer par les autorités municipales des deux villes.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

L'HONORABLE FERNAND RINFRET, maire de Montréal, qui présidera, vendredi soir prochain, à l'Auditorium du Plateau, la dernière soirée organisée cette année par la Société des débats de l'Université de Montréal. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

Les délinquants en profiteront aussi

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

White Plains, N.Y., 7.— Le juge Francis-R. Doherty, de la Cour municipale, a condamné à l'amende une douzaine de prisonniers, mais il leur a dit qu'ils pouvaient attendre à la semaine prochaine pour payer vu les embarras causés par la crise bancaire.

Un jeune employé met un bandit en fuite

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jean, 7.—Jean-Paul Lapointe, par sa présence d'esprit, a mis en fuite un bandit qui se préparait à vider la caisse de son patron, M. W.-J. Turgeon, 109, S.-Louis. Le jeune homme était seul au magasin, quand un individu demanda M. Turgeon. Lapointe lui répondit qu'il était absent pour une demi-heure. Alors le bandit lui dit d'ouvrir le tiroir-caisse, sinon il pourrait l'ouvrir lui-même.

Le jeune Lapointe payant d'audace lui répondit: "Vous ne me ferez pas peur". Et sautant par-dessus le comptoir, il traversa la rue à la course et avertit un groupe de jeunes gens qui étaient dans le salon de barbier de M. Wilfrid Casavant. Ceux-ci, dans quelques secondes, furent sur les lieux, mais l'homme était disparu. On a un bon signalement de l'individu. M. Turgeon croit qu'il s'agit d'un individu qui demeurait dans les environs de la rue S.-Louis, il n'y a pas longtemps.

Pérégrinations dont se plaignent nos échevins

On était sous l'impression, à l'hôtel de ville, que nos conseillers municipaux auraient à retourner à Québec la semaine prochaine, pour continuer à défendre les clauses du bill de Montréal devant le Comité des bills privés. La délégation n'a que deux jours, aujourd'hui et demain, pour faire valoir ses demandes. Toutefois, si l'on siégeait le soir, on serait plus sûr d'épuiser l'agenda, mais il n'appartient pas aux échevins de convoquer des séances du soir.

Certains échevins expriment depuis longtemps l'opinion qu'à Québec, on devrait faire venir les échevins le lundi, par exemple, pour continuer l'étude du bill sans interruption, afin de ne pas obliger les délégués à faire plusieurs pèlerinages dans la capitale.

Le trafic des narcotiques

Roméo Lefebvre a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous l'accusation d'avoir eu en sa possession et d'avoir vendu illégalement et sans avoir obtenu le permis requis par le gouvernement, des narcotiques. Il a nié sa culpabilité et son procès a été fixé au 13 mars. En attendant, il passera trois jours au bureau de la Sûreté.

Prochaines thèses

Le prochain candidat à l'agrégation à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal sera le Dr Jean Delage qui présentera un travail sur le rein devant un jury composé des docteurs L.-N. Delorme, président, E.-G. Asselin et Alphonse Ferron. Cette soutenance sera la seule qui aura lieu lundi soir prochain, le 13 mars, à 8 h. 30.

Lundi soir le 20 du courant, les deux derniers candidats à l'agrégation, les docteurs Philippe Panneton et François Badeaux présenteront leurs thèses en ophtalmo-laryngologie.

Vol à l'étalage

Gaston Robitaille, 17 ans, a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous une accusation de vol à l'étalage. Il s'est avoué coupable et sentence sera prononcée le 14 mars. Il a volé, le 6 mars, une montre et des pneus, le tout d'une valeur de $10, dans un grand magasin de notre ville.

MOINS DE REVENUS

Paris, 7. — Le casino de Cannes, qui détenait le record des revenus en 1931 est passé de 22 millions à 7,800,000 francs en 1932.

LA BOURSE LOCALE MONTE UN PEU—LE MARCHÉ DU BLÉ RÉAGIT

Nouvelles brèves

Les bénéfices nets de la Corporation des Biscuits Viau, Ltée, se sont élevés à $56,762 l'an dernier, contre $218,784 en 1931.

* * *

La bourse locale conserve une allure ferme; les vedettes font des gains.

* * *

Le marché des céréales à Winnipeg subit des prises de bénéfices et le blé décline d'environ 1 cent le boisseau.

La livre cotée à $4.21 à Montréal

La livre sterling a débuté à $4.21 à Montréal, en regard d'une fermeture de $4.23, hier. Le rapport entre la livre sterling et le franc français (qui repose sur l'étalon-or) est demeuré stable, de sorte qu'on considère que le cours du dollar canadien s'est légèrement apprécié.

* * *

Londres, 7. — Les courtiers en devises étrangères ont décidé de ne pas encore coter le dollar américain.

Au début de la journée la livre sterling faisait $4.23 en dollars canadiens, au lieu de $4.21 hier, et le franc français, 87.93 à la livre, au lieu de 88 hier.

* * *

Tokio, 7. — Les banques de Tokio ont décidé de reprendre leurs opérations sur les changes étrangers sauf le dollar américain.

* * *

Rome, 7. — Le dollar américain n'est pas coté par les banques italiennes, mais les succursales des banques américaines donnent 18.50 lires au dollar sur les chèques d'un petit montant.

* * *

Genève, 7. — Les Américains reçoivent différents montants pour leurs dollars, qui ne sont pas cotés officiellement; le cours varie entre 2.50 à 4 francs suisses. Au cours de 2.50 francs, le franc suisse vaut environ 40 cents, en regard d'un pair de 19.30, et le dollar américain ne vaut que 48¾ cents, tandis qu'à 4 francs, le dollar vaut 77.2 cents et le franc 25 cents.

Plusieurs grosses banques acceptent le dollar au cours de 4 francs et consentent à ajuster ce taux dès que le dollar sera coté officiellement.

* * *

Berlin, 7. — Le dollar américain est coté à 4.16 et le dollar canadien à 3.53. La Reichsbank ne participe pas aux manoeuvres spéculatives de plusieurs centres financiers européens et, tant que les Etats-Unis conserveront l'étalon-or, continuera à coter la devise américaine.

La bourse du coton ferme

New-York, 7. — Le comité de régie du New-York Cotton Exchange a décidé de suspendre les opérations jusqu'à avis contraire.

L'argent en barre

Londres, 7.—L'argent en barre a monté de 3/16 à 17⅞ d. l'once.

LA REPRISE DES AFFAIRES

Jamais dans l'histoire des Etats-Unis un président n'a été intronisé dans des circonstances aussi difficiles. Je crois que le président Roosevelt est l'homme destiné à nous ramener la prospérité. L'histoire se répète et mon étude des cycles indique que d'ici à six mois les conditions seront grandement améliorées et que le 4 mars sera considéré comme la date qui aura marqué le tournant pour le mieux. C'est maintenant le temps pour nous tous d'avoir confiance et de collaborer, comme nous l'avons fait pendant la guerre, pour ramener l'Amérique et le monde entier vers des temps meilleurs.

Tout comme ce fut le cas dans le passé, des fortunes seront édifiées par ceux qui achètent des stocks et des devises en ces temps de panique. "TRUTH OF THE STOCK TAPE, Wall Street Stock Selector et le Tunnel Thru the Air" vous offrent des règles pratiques pour faire d'heureux placements. Le prix est de $6 payable d'avance. Argent remis si on n'est pas satisfait. Nous adressons gratuitement des indications sur le groupe de stocks qui dominera le marché.

Ecrire 23-c

W. D. GANN

90 Wall Street, New-York, U.S.A.

MINES D'OR

Achetées
Vendues
Cotées

Etude sur demande.

En communication avec toutes les bourses de mines

GEOFFRION & RAINVILLE

Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montreal Curb Market

225, rue Notre-Dame O.,

Montréal HArbour 2291

Succursales:

OTTAWA PARIS

7.11.a.A

LES VEDETTES ONT ENCAISSE DES AVANCES

La place locale a montré plus d'activité qu'hier et les vedettes ont encaissé des gains allant jusqu'à 3 points; les échanges de la matinée se sont élevés à 5,068 actions. Le groupe des mines d'or, qui avait eu une allure réactionnaire, hier, a regagné une partie du terrain perdu.

Bell Telephone s'est signalé par une avance de 3 points à 88. Brazilian Traction et International Nickel, qui ont donné chacun un virement d'environ 1,200 actions, ont monté, le premier de ½ à 8¼ et le second de ¼ à 9⅛. Montreal Power n'a pas bougé à 28¾ mais Canadian Pacific a avancé de ⅛ à 11¼. Consolidated Smelters a grimpé de 1½ point à 61 et Steel of Canada a progressé d'un point à 16. Massey-Harris et Cockshutt Plow ont encaissé une avance fractionnaire.

Au compartiment des mines d'or Lake Shore a monté de 40 cents à $31.65 et Noranda a grimpé de 85 cents à $21.75; Wright-Hargreaves a avancé de 25 cents à $4.05. Siscoe a monté de 5 cents à $1.40. Ventures a gagné 7 cents à $1.05.

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI

Bell Telephone—à 85¾, 5 à 87½, 2 à 87½, 5 à 88, 2 à 88, 2 à 88, 3 à 88, 2 à 88, 20 à 88.
B. C. Power "B"—35 à 4.
Brazilian—10 à 7¾, 20 à 7¾, 1 à 7¾, 25 à 7⅞, 5 à 7¾, 200 à 7⅞, 20 à 7⅞, 10 à 8, 100 à 8⅛, 100 à 8¼, 25 à 8⅛, 1 à 8, 2 à 8, 165 à 8¼, 100 à 8¼, 100 à 8⅛, 5 à 8¼, 195 à 8⅛, 200 à 8⅛, 100 à 8⅛, 20 à 8⅛, 30 à 8⅛.
Can. Car—25 à 3⅛.
Can. Celanese—10 à 7¼.
Can. Cément pfd—30 à 18.
Can. Hydro Electric pfd—5 à 56.
Can. Pacific—10 à 11; 2 à 11; 50 à 11¼; 10 à 11⅛; 10 à 11¼; 75 à 11¼; 10 à 11¼; 10 à 11¼; 10 à 11¼; 44 à 11¼; 39 à 11¼; 1 à 11¼; 10 à 11¼.
Cockshutt Plow—45 à 4¼; 25 à 4⅜; 75 à 4⅜; 25 à 4⅜; 75 à 4⅜.
Cons. Smelting—8 à 60; 22 à 60; 1 à 60; 3 à 60; 25 à 60; 10 à 60; 5 à 60; 20 à 60; 25 à 60; 10 à 60; 2 à 60; 1 à 60; 15 à 60; 1 à 60; 1 à 60; 10 à 60; 20 à 60; 60 à 61; 5 à 61; 10 à 61; 10 à 61; 1 à 60½; 2 à 60½; 5 à 60½; 10 à 60½; 5 à 60½; 2 à 60½; 2 à 60½; 25 à 61; 10 à 61.
Dom. Bridge—25 à 18½; 10 à 18½.
Dom. Textile—5 à 45; 10 à 45.
Hollinger—25 à 6.50; 25 à 6.50; 75 à 6.55.
Int. Nickel—85 à 8⅞; 100 à 8⅞; 15 à 8⅞; 300 à 8¼; 5 à 8⅞; 50 à 9; 200 à 9; 15 à 9; 100 à 9⅛; 10 à 9⅛; 100 à 9⅛; 100 à 9⅛; 10 à 9⅛; 100 à 9⅛; 50 à 9; 50 à 9.
Massey Harris—10 à 3; 20 à 3; 15 à 3; 35 à 3; 10 à 3; 100 à 3⅛; 5 à 3⅛; 25 à 3⅛.
McColl-Frontenac — 25 à 8; 20 à 8; 10 à 8.
Mont. Tramways—5 à 84½.
Mont. Power — 4 à 28½; 1 à 28½; 100 à 28¾; 5 à 29; 10 à 29; 5 à 29; 1 à 29; 4 à 29; 55 à 29; 40 à 29; 75 à 28¾; 5 à 28¾; 2 à 28¾; 1 à 28¾; 10 à 28¾; 25 à 28¾; 25 à 28¾.
Nat. Breweries — 10 à 14½, 5 à 14½, 30 à 14½, 50 à 14½, 10 à 14¾, 15 à 14¾, 35 à 14¾.
Nat. Steel Car — 10 à 6½, 10 à 6½.
Penmans — 25 à 24.
Shawinigan — 10 à 11, 20 à 10⅞, 5 à 10⅞, 25 à 11, 25 à 11, 25 à 11, 5 à 11, 10 à 10⅞, 10 à 10⅞, 10 à 10⅞, 35 à 10⅞.
Steel of Canada — 50 à 15¾, 20 à 16, 15 à 16.

BANQUES

Montréal—3 à 165; 5 à 165; 4 à 165; 8 à 164⅝; 12 à 164; 1 à 164.
Canadienne Nationale—5 à 129¾.
Royale—25 à 130.

OBLIGATIONS

Mont. Power 3%—25 à 41½; 5 à 41½; 25 à 41½; 25 à 41½; 5 à 41½; 25 à 41½; 2 à 41½; 25 à 41½; 2 à 41½; 5 à 41½; 25 à 41½; 4 à 43½; 1 à 41½; 3 à 41½; 8 à 41½; 25 à 41¾; 3 à 41¾.

VENTES DE MIDI A MIDI ET DEMI

Brazilian—20 à 8⅛.
Can. Pacific—10 à 11¾; 5 à 11¾.
Hollinger—50 à 6.50.
Mont. Power—10 à 28¾.
McColl-Frontenac—10 à 8¼.
Nat. Breweries—10 à 14¾.
Power Corp.—10 à 6½; 15 à 6½.
Shawinigan—65 à 10¾; 5 à 10¾; 10 à 10⅝; 40 à 10⅞; 10 à 11.

Vigueur des stocks et mines à Toronto

Toronto, 7. — Le mouvement de hausse qui s'est déclenché à la fin de la séance d'hier a continué vigoureusement aujourd'hui, troisième journée du congé bancaire qui immobilise toutes les affaires aux Etats-Unis.

Les échanges furent plutôt paisibles mais l'allure fut forte; grâce à la poussée du prix des céréales à Winnipeg, les titres des compagnies d'instruments agricoles se mirent en évidence.

Au Standard Stock & Mining Exchange les principaux titres firent des gains variant de 1 à 10 points à l'ouverture. Wright - Hargreaves monta de 5 points, Teck-Hughes de 10, Ventures de 2, Sylvanite de 1, Noranda de 25, Eldorado de 6, et Siscoe de 2.

La hausse ne subit pas d'arrêt et à la fin de la première heure de la séance Teck-Hughes cotait $4.00, Wright-Hargreaves $4.00, McIntyre $22.50, Lake Shore $32.00, Dome $14.25, et Hollinger $6.65.

Parmi les titres des mines de métaux basiques, International cotait $9; Noranda accusait une hausse de près d'un dollar à $21.60, et Falconbridge montrait une avance de 10 points à $2.45.

Les mines d'argent participèrent au mouvement de hausse; Eldorado monta de 7 points à $1.41; Castle Trethewey monta d'un point à 26; Mining Corporation et Nipissing déclinèrent de 4 et 10 points respectivement.

Hausse des prix au marché des bestiaux de Chicago

Chicago, 7—Par suite de la fermeture très probable et très prochaine surtout des marchés des bestiaux, les offres de 12,000 porcs furent très rapidement absorbées par les acheteurs à des prix 25c à 35c supérieurs à ceux d'hier. Ceux de première qualité s'élevèrent à $4.40, le plus haut prix atteint depuis le 28 septembre 1932. 4,000 têtes de bétail furent également vendues à des prix 25c plus hauts.

Bruits et Commentaires

LES CHANGES :

Bien qu'il soit impossible d'obtenir à Montréal la cote du dollar canadien, on nous informe que certaines maisons n'hésitent pas à payer une prime de vingt pour cent sur le dollar américain. D'après le cours nominal qui nous est fourni la livre sterling aurait tendance à se tasser, variant aujourd'hui entre $4.19 et $4.23 comparativement à $4.20 et $4.30 hier. Il en va de même du franc français qui oscille entre 04.76 et 04.80.

Il n'est pas à craindre pour l'instant que la Hollande abandonne l'étalon-or. C'est la déclaration officielle que vient de faire le président de la Banque Centrale d'Amsterdam.

Dans les milieux nationalistes français il se fait un mouvement en faveur de l'interdiction de l'exportation de l'or. Les conditions du marché ne se prêtent pas cependant à une pareille mesure, et il est peu probable que le gouvernement y ait recours.

Cinq banques de New-York dont la National City ont ouvert leurs portes ce matin.

LE PETROLE :

L'extraction du pétrole en Alberta, l'an dernier, s'est élevée à 917,623 barils d'une valeur de $2,654,523 et la consommation du gaz naturel à 16,508,582 milliers de pieds cubes valant $660,345. La vallée Turner a produit 854,116 barils de naphte d'une valeur de $2,562,348 et 21,699 barils de pétrole évalués à $43,380. En 1931, l'Alberta avait produit 1,413,631 barils valant $3,976,220 et 17,798,698 milliers de pieds cubes de gaz d'une valeur de $4,067,891.

Les principaux raffineurs américains ont pratiquement arrêté de majorer le prix de l'essence d'un sou le gallon à partir du 1er avril.

Le projet de mêler de l'alcool à l'essence, pour aider les cultivateurs américains à disposer de leurs stocks de froment, est impraticable, d'après la Standard Oil de N. J. tant du point de vue technique que du point de vue commercial. Au lieu des agriculteurs, ce seraient les contrebandiers qui bénéficieraient de cette mesure. Il leur suffirait en effet d'acheter le nouveau produit, d'y ajouter de l'eau, d'en séparer les éléments, de vendre l'essence et de transformer l'alcool distillé par l'Etat en genièvre importé.

LES AUTOS :

Les ventes de Chevrolet, en février, se chiffrent par 45,077, soit 7.3% de plus que l'année dernière. Les deux premiers mois donnent un total de 150,000 voitures, 15,200 de plus qu'en 1932. La fabrication aux usines Ford atteindra 1,600 autos par jour ce mois-ci. Plymouth a des milliers de commandes en carnets. Les ventes de Dodge excèdent de cinquante pour cent celles de l'époque correspondante 1932, celles de Graham-Paige de vingt-six pour cent. En février, Chrysler a fabriqué 46,000 voitures. Le déficit de cette dernière société a diminué ses disponibilités de quinze millions et demi. Elles n'en sont pas moins de 49 millions et quart. Packard ne fabrique plus que sur commande. Ses ouvriers sont payés en espèces.

En Allemagne, les ventes d'autos ont fléchi de 29% l'année dernière, se totalisant par 48,798 contre 65,758 en 1931. Ni Ford ni Chevrolet n'ont pu lutter contre les petites voitures allemandes par suite des impôts qui frappent les autos étrangères.

LA BOURSE :

Les valeurs américaines, officieusement cotées à Londres sont en avance sur les cours de vendredi. Dans Wall Street on rapporte que plusieurs maisons ont des commandes d'achat d'un à trois points au-dessus de la fermeture.

Montréal renforce ses positions. B. C. Power, Smelters, Montreal Power, National Steel montent d'un demi. Les obligations Montreal Power, Massey-Harris gagnent un quart; Brazilian, Pacifique Canadien, Cockshutt Plow, un huitième. Enfin Steel of Canada progresse d'un point. Nickel, National Breweries, Penmans ne bougent pas. McColl fléchit d'un quart et Shawinigan d'un huitième.

Sur un virement extrêmement modeste, les valeurs d'or se raffermissent à l'ouverture. Lake Shore et Noranda avancent de 90 sous, Siscoe de quatre, Ventures de sept.

PETITES NOUVELLES :

Les prix du blé se replient. L'option de mai baisse d'un point et quart, l'option de juin d'un point et trois quarts et l'option d'octobre d'un point et cinq huitièmes. A Kansas City le froment se traite à 46 sous le boisseau, augmentation de trois sous et trois huitièmes par rapport à la semaine dernière.

* * *

Pour les fins de l'industrie et du commerce, on continue à New-York à coter l'argent. A 29 sous et trois quarts l'once, cela représente un gain de deux points et demi et un nouveau sommet pour 1933.

* * *

Simmons Co., accuse un déficit de $2,884,197 contre une perte de $1,073,632 il y a deux ans.

* * *

Au niveau de 2,325 pieds Macassa a mis à jour un minerai de $17 la tonne. On commencera la construction du moulin en mai pour l'utiliser l'automne prochain.

V. B.

SUR LE CURB

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI ET DEMI

B. A. Oil—25 à 8, 25 à 8, 50 à 8, 15 à 8, 50 à 8.
Beauharnois—10 à .85, 25 à .85, 20 à .86.
Imp. Oil—25 à 8⅝, 30 à 8¼, 100 à 8⅝, 25 à 8½, 25 à 8½, 50 à 8½, 50 à 8½, 50 à 8½, 5 à 8½, 45 à 8½, 3 à 8½, 15 à 8½, 2 à 8½, 1 à 8½, 50 à 8½, 20 à 8½, 2 à 8½, 28 à 8½, 25 à 8⅝, 100 à ⅝.
Imp. Tobacco—5 à 8, 50 à 7⅞.
Int. Utilities "A"—1 à 5½.

MINES

Arno-Mines—1000 à 0.03.
Howey Gold—100 à 0.62.
Lake Shore—100 à 31.65.
Kirkland Premier—2000 à 0.02¼; 2000 à 0.02¼; 800 à 0.02.
Moss Mines—100 à 0.17½; 200 à 0.17½; 200 à 0.17½; 100 à 0.17½.
McIntyre—100 à 22.15.
Noranda—25 à 21.00; 3 à 21.00; 50 à 21.40; 15 à 21.90; 20 à 21.75; 20 à 21.75.
Parkhill — 100 à 0.16¼, 100 à 0.16¼, 100 à 0.16¼, 1000 à 0.16¼, 100 à 0.16¼, 200 à 0.16¼, 1000 à 0.16¼, 1000 à 0.16¼.
Pioneer of B.C. — 100 à 5.75, 100 à 5.75.
Stadacona — 200 à 0.04, 1000 à 0.03½, 100 à 0.03½, 100 à 0.03½.
Siscoe—100 à 1.37; 25 à 1.37; 75 à 1.37; 100 à 1.37; 25 à 1.37; 75 à 1.37; 100 à 1.38; 100 à 1.39; 300 à 1.39; 100 à 1.39; 200 à 1.39; 500 à 1.39; 100 à 1.39; 100 à 1.39; 200 à 1.39; 100 à 1.39; 100 à 1.39; 100 à 1.39; 100 à 1.39; 500 à 1.39; 800 à 1.40; 100 à 1.39; 100 à 1.38; 100 à 1.37; 100 à 1.37.
Sullivan—1000 à 0.27; 100 à 0.27; 100 à 0.27.
Sylvanite—300 à 0.85.
Ventures—100 à 1.05.
Wright Hargreaves—30 à 4.05; 50 à 4.01; 100 à 4.05.

Demandes commerciales de plus en plus nombreuses

A aucune autre période antérieure, autant de demandes de toutes sortes n'ont cessé d'être reçues par les commissariats du commerce dans le Royaume-Uni, de la part des maisons d'affaires désireuses de donner suite aux occasions favorables qu'avait fait naître la nouvelle politique fiscale et les conventions d'Ottawa visant à l'accélération des échanges entre les deux pays. Les nombreuses visites des hommes d'affaires canadiens qui avaient commencé il y a un an furent stimulées davantage par la conférence d'Ottawa.

COURS DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale:

Angleterre—livre—câble	4.20
—chèque	4.20
France—franc	.0473
Belgique—franc	.0336
—belga	.1680
Italie—lire	.0611
Espagne—peseta	.1000
Suisse—franc	.2320
Hollande—florin	.4828
Allemagne—reichsmark	.2840

Les prix du blé se stabilisent après un recul

Winnipeg, 7. — Une vague de réalisations provenant des spéculateurs prudents balaya le marché des grains de Winnipeg aujourd'hui et fit reculer sensiblement les cours après une ouverture assez stable bien qu'empreinte d'une grande incertitude. Le blé se stabilisa toutefois par la suite.

Les spéculateurs prirent une attitude d'attente avant de se diriger dans un sens ou dans l'autre, et les cours demeurèrent à cause de cela inchangés durant le premier quart d'heure. Immédiatement avant l'ouverture, les spéculateurs se montraient très optimistes, escomptant une nouvelle phase d'achats de la part des maisons de Chicago.

On distingua toutefois un certain appui une fois les prises de profits absorbées. Ce soutien eut pour effet d'arrêter le mouvement baissier.

Une demi-heure après l'ouverture les cours se maintenaient passablement stables à environ 1 c. en bas des prix de la fermeture antérieure. Les livraisons de mai cotaient 51¼, juillet, 52¼ et octobre, 54 c.

Les prix d'ouverture au marché de Liverpool furent plus bas qu'on s'attendait, et c'est ce qui incita les spéculateurs à réaliser leurs profits. On remarqua également quelques ventes d'agiotage par suite d'une augmentation des livraisons des fermiers.

Les haussiers ne tardèrent pas par contre à se concentrer et augmenter l'appui déjà visible, ce qui eut pour effet de stabiliser davantage les cours. L'activité des opérations ne fut pas très grande.

A Liverpool

Liverpool, 7.—Les options futures du blé s'élevèrent de ¼ d. aujourd'hui à 4 chelins 8⅜ deniers pour le blé de mai et 4 chelins 10⅝ deniers pour juillet.

Sur la base du taux de change de vendredi dernier, alors que la livre sterling clôtura à $3.44¾, l'équivalent en monnaie américaine pour l'option de mai fut à l'ouverture de 48⅞c. et pour celle de juillet, de 50½c.

Vers la fermeture une légère faiblesse se dessinait; mai était à 4s 7⅛d, juillet, 4s. 9⅝d.

Dividendes déclarés

Canadian General Electric Co., $1.00 par action ordinaire et 1¾% par action privilégiée pour le trimestre finissant le 31 mars, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Canadian Celanese Ltd., $1.75 par action privilégiée, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 18 mars.

International Nickel Co. of Canada 1¾% par action privilégiée, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 1er avril.

Penmans, Ltd., 75 cents par action ordinaire, payable le 15 mai aux actionnaire inscrits le 5 mai; et 1¾% par action privilégiée, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 31 avril.

Le marché de Londres est très tranquille

Londres, 7. — L'allure fut empreinte de prudence sur le marché londonien, en attendant la clarification de la situation financière américaine. La tenue d'une manière générale fut toutefois brillante.

Le marché de Paris soutint les valeurs internationales et plusieurs transactions dans les titres américains firent avancer les cours modérément, par rapport à ceux de la fermeture d'hier. International Nickel se hissa de $10¼ à $10⅜, tandis qu'United States Steel s'éleva de ⅛ à $38¾.

Les titres américains étaient cotés sur la base de 4 chelins au dollar. La dernière cote du dollar au marché de Londres fixa le chelin à 17 c. et une fraction.

Brazilian Traction ouvrit à 9⅛, se hissa de ½ pour se replier à 9¼. Canadian Pacific avança de ¼ à 13, tandis qu'Hydro-Electric décrut de ⅛ à 6.

Les industrielles britanniques furent négligées. Les obligations étrangères enregistrèrent une bonne demande particulièrement les valeurs de l'Extrême-Orient. Les titres des mines d'or furent toutefois plus faibles.

Le dollar ne fut pas coté au marché du change, mais les autres devises favorisèrent la place de Londres, bien que modérément actives.

Indépendance financière par l'assurance-vie

Les compagnies d'assurance-vie du Canada et des Etats-Unis emploieront les 8 jours qui s'écouleront entre le 17 et le 22 avril à faire ressortir l'indépendance financière qui peut être réalisée au moyen de l'assurance-vie et à conserver leurs anciennes opérations et à en provoquer de nouvelles. Le comité consultatif et exécutif canadien est très représentatif et l'on peut compter sur lui pour fortement attirer l'attention du public sur les bienfaits de l'assurance-vie.

Ces bienfaits sont patents. Seuls ceux qui étudient de près l'économie peuvent pleinement apprécier l'effet stabilisateur de l'assurance-vie au cours de la période d'instabilité financière que nous traversons, mais des milliers d'assurés et de bénéficiaires, dans tout le Dominion, peuvent attester, d'après leur propre expérience, le rôle salutaire joué par l'assurance-vie dans leurs affaires individuelles.

Au cours des années 1930-31-32, les compagnies d'assurance faisant affaires en Canada ont versé $335,000,000 à des assurés et $125,000,000 à des bénéficiaires; et elles ont fait face à toutes leurs obligations jusqu'au dernier dollar. L'an dernier seulement, l'assurance-vie a "adopté" 22,000 familles privées de leur soutien naturel, et le total de ses services humains durant ces temps d'épreuves est au-delà de tout calcul.

L'assurance-vie s'est non seulement montrée un véritable "gardien des foyers canadiens", mais sa stabilité et sa sécurité fondamentales ont été de première importance dans la vie nationale.

Légère baisse de l'indice des prix de gros en février

Le nombre-indice des prix de gros a décliné de 63.9 en janvier à 63.6 en février; 69 prix ont monté, 86 ont baissé et 347 sont demeurés inchangés.

Les produits végétaux ont décliné de 50.9 à 50.8; la baisse des pommes, de l'avoine roulée, du pain, de l'huile de lin et du sucre a plus que contrebalancé la hausse du blé, de l'avoine, du seigle, du lard et du maïs.

Les animaux et leurs produits ont décliné de 57.1 à 56.0; la baisse des bouvillons, des veaux, des oeufs, des peaux vertes, des viandes fumées et du saindoux a plus influencé le nombre-indice que la hausse des porcs, des agneaux, des fourrures et des viandes fraîches.

Les fibres et produits textiles ont reculé de 68.0 à 67.9; le bois et le papier ont baissé de 63.6 à 63.2; le fer et ses dérivés ont reculé de 85.4 à 85.2; les métaux non ferreux et leurs dérivés ont monté de 56.9 à 58.3; les minéraux non métalliques et leurs dérivés ont baissé de 86.0 à 85.0; les produits chimiques ont reculé de 82.5 à 82.4.

BOURSE DES MINES

Cours du Standard Stock & Mining Exchange de Toronto, fournis par la maison Geoffrion & Rainville, 225 rue Notre-Dame Ouest.

	Ouvert	Midi
Acme	8	—
Amulet	16	16
B.C. Pioneer	5.70	5.70
Dome Mines	14.25	14.25
Falconbridge	2.45	2.45
Granada	1.32	1.31
Hollinger	6.50	6.55
Howey Gold	.62	.65
Int. Nickel	8¾	9⅛
Kirkland Lake	32	33
Lake Shore	31.65	31.65
Macassa	26	28
McIntyre	22.25	22.40
Mining Corp.	1.41	1.37
Moffatt Hall	2¼	2¼
Moss Mines	17½	17½
Nipissing	1.80	1.66
Noranda	21.00	21.90
San Antonio	80	80
Sherritt Gordon	39	38½
Siscoe	1.37	1.39
Stadacona	3¾	3½
Sudbury Basin	80	83½
Sylvanite	80	85
Teck Hughes	3.90	4.00
Wright Hargreaves	3.95	4.05
HORS-LISTE		
Coniarum	33	33
Eldorado	1.40	1.42
McLeod River	4½	4½
Ventures	1.00	1.03

Ventes de Dominion Stores

Les ventes de Dominion Stores, Ltd., dans les quatre semaines finissant le 25 février se sont élevées à $1,501,637, contre $1,857,573 dans la période correspondante de l'an dernier. La compagnie a 44 magasins de moins qu'en 1932.

Le Canada paie facilement tous ses engagements à l'étranger

Dans sa lettre mensuelle, la Banque Royale du Canada déclare qu'il n'y a aucune raison de douter de l'habileté du Canada à faire face à ses engagements à l'étranger sans aucun effort. Ceci est d'ailleurs prouvé, continue cette lettre, par l'analyse des paiements faits par le Canada l'année dernière et au cours de la dernière décade.

Si on analyse la situation au cours des dix dernières années, ajoute cette autorité, on verra que le Canada n'a pas été un pays emprunteur, mais a plutôt exporté une somme globale de $779,000,000. On estime que le capital exporté au cours de 1932 seulement s'élève à plus de $70,000,000.

La lettre bancaire atteste également que les industries exportatrices bénéficient de la situation du change en dépit de l'augmentation des charges d'intérêts, causée par la prime sur les fonds américains. Cela continuera d'ailleurs tant que la balance des paiements sera favorable. Il est estimé que la moitié des engagements canadiens payables en fonds américains est actuellement détenue au Canada et que les achats de fonds américains pour défrayer l'intérêt de ces engagements n'ont aucun effet appréciable sur les cours du change. La Banque Royale estime que les paiements des intérêts et du capital à l'étranger ne dépassera pas $200,000,000 cette année. Elle affirme également que la balance nette des paiements fut favorable en 1932, une année de difficultés exceptionnelles et qu'il est fort probable qu'elle le soit en 1933.

Le marché du bétail

On compta 77 bêtes à cornes, 427 veaux, 157 porcs, 6 moutons et agneaux à vendre aux deux marchés des bestiaux de Montréal durant la journée.

Parmi le gros bétail on ne vit que des vaches de qualité commune ainsi que des génisses, et les cours demeurèrent inchangés en grande partie. Les prix des veaux montrèrent également de la stabilité; ceux de qualité satisfaisante rapportèrent autour de $5.25, tandis que les moyens et les bons cotèrent $5.75, et ceux en nourrice, $4. Les cours des porcs furent vigoureux, et les prix moyens pour les porcs de bonne qualité furent de $4.75, nourris et abreuvés. Les truies furent de $3 à $3.50. Les choisis rapportèrent une prime de $1.

Bourse de Paris

Paris, 7. — Les rentes 3 pour cent étaient cotées à 77.40 francs; les rentes 4½ pour cent, à 90.25 francs; le change sur Londres, à 88.80 francs. Le dollar américain n'est pas coté.

DANS L'ASSURANCE-VIE

M. A.-J. PINARD, qui, durant 1932, s'est classé premier producteur de tous les représentants de la DOMINION LIFE ASSURANCE, non seulement du Canada mais aussi des Etats-Unis et autres pays, avec un chiffre d'affaires de $1,000,000.

J.H. PINARD, récemment entré au service de la DOMINION LIFE ASSURANCE, s'est classé premier de tous les représentants de cette compagnie dans la province de Québec, dans le concours annuel de fin d'année.

SURETE

Laissez un sain programme d'Assurance-Vie vous garantir une sécurité financière après votre soixantième anniversaire. A-2F

Ecrivez à Toronto pour le livret: "Les années heureuses."

EXCELSIOR INSURANCE LIFE COMPANY

UNE PUISSANTE COMPAGNIE CANADIENNE

Malgré ses 115 années une

INSTITUTION CANADIENNE

qui est toujours jeune

La puissance du Canada réside dans son esprit jeune, aventureux, ami du progrès, courageux, que tempère un fond de vieille sagesse. La force du Canada découle de la force des éléments qui le constituent—institutions et individus.

La Banque de Montréal, vieille de 115 ans et fidèle à l'histoire et aux traditions canadiennes, se sert de son expérience pour adapter constamment ses services aux conditions nouvelles—afin de pouvoir donner au peuple et à l'économie du Dominion une organisation bancaire sûre, utile et commode.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

SIÈGE SOCIAL MONTRÉAL

L'ACTIF DÉPASSE $750,000,000

58 SUCCURSALES à MONTREAL et les ENVIRONS

L'argent américain accepté, mais au pair

Une nouvelle, circulant depuis hier, voulait que les autorités de la compagnie des Tramways eussent donné ordre à ses employés de ne pas accepter de monnaie ou billets américains pour l'achat des billets de tramways. Cette nouvelle n'était pas tout à fait exacte apprenions-nous à midi. Les autorités de la Cie des tramways ont demandé à leurs employés d'accepter la monnaie américaine de même que les billets américains pour l'achat des billets de tramways, mais de l'accepter au pair. On est prié d'en prendre note.

TANANARIVE-TAMATAVE

Tananarive, 7. — Un service par voitures "Micheline" a été organisé entre les villes de Tananarive et de Tamatave.

ASSEMBLEES ET DIVIDENDES

La BANQUE d'EPARGNE de la CITE et du DISTRICT de MONTREAL

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de trois dollars par action sur le capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le ou après samedi le 1er avril prochain, aux actionnaires inscrits mercredi le quinze mars prochain, à trois heures P. M.

Par ordre du Conseil d'Administration.

Le Directeur général,
T. TAGGART SMYTH.

Montréal, le 27 février 1933. 114-9

The BORDEN COMPANY

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu mercredi, 19 avril 1933, à notre bureau officiel, 15 Exchange Place, Jersey City, N. J., à 10 heures a.m.

Seuls les actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le mardi, 21 mars 1933, auront droit de vote à ladite assemblée, nonobstant tout transfert de stock subséquent.

Les livres de transfert de stock ne seront pas fermés.

THE BORDEN COMPANY,
WALTER-H. REBMAN,
Secrétaire.

ABANA MINES, LIMITED

AVIS D'ASSEMBLEE ANNUELLE ET D'ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE DES ACTIONNAIRES
AUX ACTIONNAIRES DE ABANA MINES, LIMITED,

Cher monsieur ou madame :

AVIS EST DONNE PAR LES PRESENTES que l'assemblée annuelle des actionnaires de ABANA MINES, LIMITED, sera tenue à la Chambre 614, Edifice Montreal Trust, 511 Place d'Armes, en la Cité de Montréal, P. Q., Canada, mardi, le 28ième jour de mars, 1933 à midi, aux fins suivantes :

(a) Pour recevoir le rapport des directeurs et les états financiers pour l'année fiscale écoulée;
(b) Pour élire les directeurs pour l'année suivante;
(c) Pour nommer des vérificateurs;
(d) Pour transiger toutes autres affaires qui pourront être valablement soumises à l'assemblée.

AVIS EST DE PLUS DONNE PAR LES PRESENTES qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de ABANA MINES, LIMITED, sera tenue à la chambre 614, Edifice Montreal Trust, 511 Place d'Armes, en la Cité de Montréal, P.Q., Canada, mardi le 28ième jour de mars, 1933, à midi-trente, ou aussitôt après l'ajournement de l'assemblée annuelle des actionnaires, et aux fins suivantes :

Pour considérer et à ces fins, s'il est jugé opportun :

(a) Autoriser les directeurs de Abana Mines, Limited, à vendre, transférer et transporter à The Mining Corporation of Canada, Limited, tout l'actif, propriété et droits de tout genre, sorte et nature de Abana Mines, Limited, y compris toute achalandage, "choses in action", ou réclamation de tout genre, sorte et nature que Abana Mines, Limited, puisse avoir à présent ou prétendre avoir eu contre toute personne ou personnes, corporation ou corporations, venant de toute chose ou matière à partir de et suivant la date de son organisation, en considération par The Mining Corporation of Canada, Limited, de libérer, faire libérer, ou de livrer ou faire livrer à Abana Mines, Limited, une quittance de toutes dettes, billets payables ou comptes payables de Abana Mines, Limited, tels qu'ils apparaissent dus et payables dans les livres de la dite Compagnie comme certifiés par les Auditeurs de la dite Compagnie dans le Bilan de la dite Compagnie attestée par les dits Auditeurs le 31 juillet, 1932; et pour la plus ample considération de The Mining Corporation of Canada, Limited, s'engageant à transférer, vendre, et céder sans aucune considération à la Normetal Mining Corporation, Limited, tout l'actif, propriété, et droits qu'il pourra acquérir de l'Abana Mines, Limited, comme mentionné auparavant; et par plus ample considération, The Mining Corporation of Canada, Limited, s'engage à ce que, sur présentation et abandon à elle, le ou avant le premier jour de juin, 1932, par n'importe quel actionnaire de Abana Mines, Limited, de certificats authentiques d'actions de Abana Mines, Limited, dûment endossés de façon satisfaisante, The Mining Corporation of Canada, Limited, livrera en échange d'iceux des Certificats authentiques d'actions de la Normetal Mining Corporation, Limited, dans la proportion et sur la base de une (1) action de la Normetal Mining Corporation, Limited, pour chaque dix (10) actions de Abana Mines, Limited, ainsi offertes pour être échangées.

(b) Pour autoriser les directeurs et tous les officiers de la Compagnie, après avoir complété et accompli la vente et le transfert ci-dessus mentionnés, si sanctionnés et approuvés comme susdit, à liquider les affaires de la Compagnie, à régler ses dettes et à faire l'abandon de sa Charte, ou prendre telles autres mesures qui s'imposeront aux directeurs pour liquider les affaires de la Compagnie.

Si vous ne pouvez être présent en personne, vous êtes prié de signer et de renvoyer la procuration ci-jointe à Abana Mines, Limited, à son Bureau Chef, chambre 1914 Edifice Aldred, 507 Place d'Armes, Montréal, P. Q.

Une enveloppe est incluse à cet effet.

Les procurations doivent être déposées entre les mains du secrétaire de la Compagnie, à son Bureau Chef, deux jours au moins avant la date des assemblées ci-dessus.

Daté à Montréal, ce premier jour de mars, 1933.

PAR ORDRE DU BUREAU DES DIRECTEURS,
Hugh E. O'Donnell,
Secrétaire.

ABANA MINES, LIMITED

PROCURATION

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que l'actionnaire soussigné de ABANA MINES, LIMITED, constitue et nomme par les présentes GEORGE M. CLARK, A. B. STODART et HUGH E. O'DONNELL, et chacun d'eux, comme agents, procureurs et fondés de pouvoirs, légaux et véritables, du soussigné, avec plein pouvoir de substitution et de re-substitution pour et au nom, lieu et place du soussigné, aux fins de voter et d'agir au sujet des actions du capital-actions de ABANA MINES, LIMITED, qui seront au nom du soussigné, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de ABANA MINES, LIMITED, convoquée pour être tenue à la chambre 614, Edifice Montreal Trust, 511 Place d'Armes, en la Cité de Montréal, P.Q., mardi, le 28 mars, 1933, à midi, et lors de n'importe quel ajournement d'icelle, ainsi que lors de l'Assemblée Générale Spéciale des actionnaires de ABANA MINES, LIMITED, convoquée pour être tenue au même lieu et à la même date à midi-trente, ou aussitôt après l'ajournement de la dite Assemblée Annuelle et à n'importe quel ajournement de la dite Assemblée Générale Spéciale, avec tous pouvoirs que le soussigné aurait s'il était présent en personne à chacune des dites assemblées, et, spécialement (mais sans restreindre l'autorisation générale ici donnée) de voter en faveur de la vente et du transfert par ABANA MINES, LIMITED, à THE MINING CORPORATION OF CANADA, LIMITED, de toute l'entreprise et de tout l'actif, propriété et droits de toute sorte et nature de Abana Mines, Limited, y compris tout achalandage, "choses in action", ou réclamation de tout genre, sorte et nature que Abana Mines, Limited, puisse avoir à présent ou prétendre avoir eu contre toute personne ou personnes, corporation ou corporations venant de toute chose ou matière à partir de et suivant la date de son organisation, pour la considération signifiée dans l'avis de Convocation de la dite Assemblée Générale Spéciale, et pour la liquidation de ABANA MINES, LIMITED, tel que signifié dans le dit avis, le soussigné, aux fins de la présente, révoquant ici toute procuration ou procurations données jusqu'ici aux fins de voter ou d'agir en rapport avec ces dites actions et ratifiant et confirmant par la présente tout ce que les dits agents, procureurs et fondés de pouvoirs ou aucun d'eux ou leurs substituts, dûments nommés, pourront faire en vertu des présentes.

Daté à .... ce
jour de ...., 1933.

TEMOIN :
....

TRANSACTIONS D'HIER EN BOURSE LOCALE

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Der. Vente	C'hang	Ferm. Off.	Ferm. Dem
20	Bell Telephone	84½	85	84½	85	....	85	....
51	Brazilian	7⅝	7⅝	7⅝	7⅝	....	7½	7⅝
15	B.C. Power	15½	....	....	....	....	15½	....
25	Can. Bronze	10	10	†10	10	—2	10	12
5	Can. Car	3½	....	....	....	....	3¼	3½
10	Do. Pfd.	10¾	....	....	....	....	10	10¾
5	Can. Celanese Pfd.	72	....	....	....	....	....	....
10	Can. Cement Pfd.	15	....	....	....	....	....	16
5	Can. Hydro-Electric Pfd.	37	....	....	....	....	36	....
20	Can. Ind. Alcohol	1⅝	....	....	....	....	1⅝	2
15	Do. "B"	1¼	....	....	....	....	....	1¾
1,553	Can. Pac. Ry	10¾	11⅛	10⅞	11⅛	+1	10½	11⅛
455	Cockshutt Plow	3½	4⅛	3½	4⅛	+⅝	4⅛	4½
455	Con. Smelting	58	59½	58	59½	+4	59⅛	60
25	Dom. Bridge	15½	15½	....	....	....	15½	15⅝
50	Dom. Glass	40	40	†40	40	—2	38	40
230	Gen. Steel Wares	75	75	75	75	—05	70	75
25	Gypsum	1½	1½	....	....	....	1¼	1½
240	Hollinger	6 80	6 80	6 80	6 80	+.60	6 45	6 55
1,725	Int. Nickel	8½	9	8⅝	9	inch.	8⅞	9
220	Massey-Harris	2½	2¾	2½	2¾	+¼	2½	3
30	*McColl-Frontenac	8¼	8¼	8¼	8¼	+¼	8	....
630	Mont. Power	29	29	28¾	28¾	+⅜	28¾	29
80	Nat. Breweries	14½	14½	14½	14½	—½	14½	14¾
95	Nat. Steel Car	6	6	6	6	+¼	6	6½
30	Ogilvie	100	....	....	....	....	99	100
10	Ottawa Power Pfd	85	....	....	....	....	....	....
10	Penmans Pfd.	70	....	....	....	....	60	80
10	Power Corp.	6½	....	....	....	....	6⅛	6¾
286	Shawinigan	10¾	11	10¾	11	+½	10⅞	11
20	Sher. Williams	4	....	....	....	....	4	5
100	St. Law. Corp.	30	30	30	30	+.05	....	28
5	St. Law. Flour	15	....	....	....	....	....	....
60	Steel of Canada	15	15	15	15	—¾	15½	15¾
65	Do. Pfd.	25¾	25¾	25¾	25¾	+¾	25¾	26
	— BANQUES —							
20	Montréal	164½	164½	†164½	164½	—2½	....	165
7	Nova Scotia	248	....	....	....	....	....	248
25	Royale	130	130	129½	130	....	129½	130
	— OBLIGATIONS —							
$ 500	Conversion '57	96 00						
1,000	Do. '59	97 50	97 50	97 50	97 50	—2 85		
12,700	Power Debs	41¾	41¾	41½	41¼	—½	41½	41¾

*—Ex-dividende. †Nouveau haut. ‡—Nouveau bas.

— VENTES —

	Hier	Vendredi	L'an dernier
Actions	7,942	9,255	8794
Obligations	$14,200	$31,250	$7,000

Profits réduits de Viau Biscuit

La diminution qui s'est produite dans les bénéfices de la Corporation des Biscuits Viau, Limitée, l'an dernier, est la conséquence des conditions difficiles qui ont existé dans l'industrie de la biscuiterie.

Les bénéfices bruts se sont élevés à $362 160, au lieu de $619,568 l'année précédente; les dépenses ont été réduites de $404 456 à $309,086 et ont laissé des bénéfices nets de $53,074, contre $215,112 en 1931. A ces bénéfices sont venus s'ajouter des revenus divers de $3,688 pour former un total de $56,762. Ce montant représente plus de deux fois le service des intérêts sur les obligations, qui a pris une somme de $28,272; la provision pour la dépréciation a absorbé $30,000 et la provision contre les mauvaises créances, $20,000. Les dividendes sur les actions de 1er privilège ont pris $50,680, ce qui fait que l'année s'est soldée par un déficit de $72,189.

Du surplus reporté de $105,129, il a été soustrait le déficit de $72,189 ainsi qu'une réserve de $30,000 pour la dépréciation, de sorte que le surplus à reporter à l'exercice courant s'est établi à $2,940.

La compagnie a conservé un fonds de roulement satisfaisant à $301,495, au lieu de $422,365 à la fin de 1931.

Le bilan montre qu'un emprunt de banque spécial de $200,000 est contrebalancé par un poste de placements de $205,500; les inventaires se chiffrent par $218,792 contre $246,948 l'année précédente. Les emprunts de banque ordinaires s'élèvent à $100,000. L'actif global s'établit à $2,606,581, comparé à $2,451,543.

Voici les chiffres comparatifs de l'etat des pertes et profits:

	1932 $	1931 $
Profits bruts	362,160	619,568
Dépenses	309,086	404,456
Profits nets	53,074	215,112
Rev. divers	3,688	3,671
Profits nets	56,762	218,784
Intérêts	28,272	27,522
Dépréc.	30,000	30,000
Nouv. créances	20,000	30,000
Revenu net	d)[illegible]	[illegible]
Div. priv.	50,680	70,000
Balance	d)72,189	[illegible]
Div. 2e priv.	....	32,900
Balance	d)72,189	29,861
Solde ant.	a)105,129	d)108,202
Balance	32,940	138,063
c)Pertes	....	263
Balance	32,940	137,800
e)Transfert	30,000	50,000
Solde de eP. & P.	2,940	87,800

a)—Après ajusttments. b)—Après ajustements. c)—Sur la vente de certains actifs. e)—A la réserve pour la dépréciation. d)—Déficit.

ACTIF

	1932 $	1931 $
Encaisse	10,022	18,839
Comptes	20[illegible],587	304,479
Effets rec.	1,880	2,923
Invent.	218,792	246,948
Placements	202,500	.....
Différé	3,973	3,310
Actif fixe	1,870,475	1,843,428
Charges diff.	24,678	18,702
Frais d'organ.	12,670	12,670
Total	2,606,581	2,451,543

PASSIF

	1932	1931
Emp. de banque	100,000	.....
Comptes pay.	79,825	131,415
Int. couru	10,962	11,150
Emp. d banqu spécial	200,000	.....
Passif différé	7,765	8,226
Oblig.	337,300	343,100
Rés. d'amort.	1,852	1,127
Rés. pour taxes	.....	8,500
Act. 1er priv.	946,000	1,000,000
Act. 2e priv.	470,000	470,000
*Act. ord.	125,000	125,000
Surplus	2,940	87,000
Total	2,606,581	2,451,543

*25,000 actions sans nominal.

Léger recul des cours des oeufs

Les marchés des produits de la ferme ne sont aucunement affectés par les troubles financiers américains non plus que par la difficulté d'obtenir les cours du change, du fait que le marché est sur une base purement nationale. La saison d'exportation du beurre et du fromage ne commence pas avant le mois d'avril. Les cours du beurre, du fromage, des pommes de terre et des volailles demeurent donc inchangés par rapport aux prix de samedi. Les oeufs laissent voir tout de même une baisse de 1 c. la douzaine.

Les prix des oeufs classés au wagon ou en fractions de lots sont de 23-24 c. pour les extras, 21-22 c. pour les premiers, 20 c. pour les oeufs de poulets et 19-20 c. pour les seconds; les prix minima sont 1 c. en bas de ceux de samedi. On croit que la production accusera une augmentation, ce qui élevera les arrivages. Ceux-ci se totalisèrent à 591 caisses, comparativement à 515 caisses le même jour la semaine dernière. Au détail les prix pour de petites quantités se lisent comme suit :

	La douzaine	en cartons-libres
Spéciaux	29c	28c
Frais extras	27c	26c
Frais premiers	25c	24c
Frais de poulets	24c	23c
Frais seconds	23c	22c

Le marché du beurre est très stable à 24¼c et 24½c. la livre au wagon ou en fractions de lots pour le No 1. Les arrivages se chiffrèrent par 83 boites, contre [illegible] boites la semaine antérieure.

Le fromage est inchangé à 10c et 10½c. pour les arrivages courants de coloré d'Ontario, la catégorie la plus active. Les arrivages se chiffrèrent par 20 boites, par rapport à 18.

Les pommes de terres sont très stables à 70-75c. les 80 livres pour les montagnes vertes du Nouveau-Brunswick ou de l'Ile du Prince-Edouard, et 70c. pour celles de Québec, du gros au détail, livraison au chemin de fer.

Production moindre de chaussures en janvier

Ottawa, 7 — La production de chaussures au Canada, en janvier 1933 s'éleva à 921,898 paires, en comparaison de 978,064 paires le mois précédent et 1,112,192 paires en janvier 1932. La fabrication de chaussures avec hausse en cuir ou en coton accusa une diminution par rapport à l'an dernier de 220,885 paires. Des augmentations furent toutefois visibles dans la production des chaussures avec hausse en feutre, de pantoufles, et de mocassins d'intérieur. La production de janvier se divise comme suit: chaussures pour dames, 426,723 paires ou 46 p. c. de la fabrication totale ; chaussures pour hommes, 273,310 paires ou 29 p. c., et chaussures diverses, pour jeunes garçons, etc., 227,865 paires ou 25 p. c.

Les importations de chaussures avec hausse en cuir en janvier se totalisèrent à 5,693 paires, comparativement à 9,363 paires en janvier 1932, tandis que les arrivages de chaussures avec hausse en feutre ne s'élevèrent qu'à 251 paires, par rapport à 472 paires. La valeur totale de toutes les importations de chaussures en janvier fut de $15,45[illegible] comparativement à $43,503 le mois précédent et $32,540 en janvier 1932. Les importations de chaussures du Royaume-Uni en janvier 1933 eurent une valeur de $10,251 ; des Etats-Unis, $3,982 et des autres pays, $1,225.

Les exportations de chaussures canadiennes au cours du mois en question se chiffrèrent par 694 paires en comparaison de 530 paires en janvier l'an dernier.. La plus grosse partie des envois de chaussures canadiennes allèrent aux Etats-Unis, tandis qu'une petite quantité fut dirigée vers S.-Pierre et Miquelon, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande, les Antilles et Terre-Neuve.

Union Gas Company

Toronto, 7.—Les profits nets de la Union Gas Company et des filiales dans la période de dix mois au 31 janvier se sont élevés à environ $275,000, une fois déduites toutes les charges sauf l'impôt sur le revenu; c'est une augmentation de $152,000 sur la période précédente.

PRODUITS ALIMENTAIRES

AU MARCHE BONSECOURS

Voici les prix actuels au marché Bonsecours:

OEUFS, BEURRE

Prix fournis par la maison Gunn, Langlois et Compagnie, 1236 rue Mill, Fitzroy 4671 (Prix de gros). Carton.
Frais extras, 26c.
Frais premiers, 24c.
Oeufs St-Jérôme, 27c.
Beurre [illegible] 1 livre, moulés plats:
Tip-Top, 27c.
56 livres, 26c.
Cuisine [illegible] 17c.
Fromage doux Québec, 13.
Au morceau, 13½c.
Meules 5 livres, 15c.
Fort, canadien, 20c.
Environ 80 livres, 19c.
Oka des Trapistes, 28c.
Roquefort [illegible]
Gruyere à la livre, 45c.
Crème de Gruyere, doux, 2.70
Tip-Top, boite de 5 lbs, 19c.

POIS

Blancs, 2.20 le minot.
Importes, [illegible] le minot.

FEVES

Blanches, 1.20.

[illegible] D'ERABLE

Graisse pure, tinette, 60 lbs, 9c.
Seau de 20 lbs, 9½c.

MIEL

Miel brun, 30c.
Miel blanc, 30c. 8c.

[illegible]SE PURE

Graisse pure, tinette, 60 lbs, 9c.
Seau de 20 lbs, 9½c.

[illegible]ILLES

Poulets à grilles, 28c.
Poules fraiches, 3 à 4 lbs, 18c; 4 à [illegible] lbs, 20c.
Canetons du lac Brôme, 4 lbs et plus, 26c [illegible]
Chapons, 6 à 7 livres, 28c.
Din[illegible]
Oies, 10 à 12 livres 12 à 14c.
Pigeons, [illegible] le couple
Pigeonneaux, 5.00 la doz.
Cochons de lait frais, 15c la livre.

POISSON FRAIS

Filet de haddock 16c.
Aiglefin, 7½c.
Carrelets, 11c la livre.
Morue étêtée, 8c.
Homards vivants, 40c.
Crevettes, 35c.
Huîtres en mesure, 2.00 le gallon
Hareng frais, 6c.
Brochet, 10c. la livre.
Flétan, 20c.
Saumon, 25c.
Truite, 16c.
Anguille, 8c.

POISSON MARINE ET SALE

Hareng de Hollande, "milkers", rég. de 6 livres, 75c.
Filets de morue sans arrêtes, en boite de 30 livres, 12c la livre.
Crevettes No 1, 2.00 le gallon.
Morue séchée, en paquet de 100 livres, 8c la livre.

POISSON GELE

Haddock, 5c
Morue, filets, 9c.
Hareng, 5c.
Maquereau, 5c.
Doré, 11c.
Harengs Labrador, le baril, 8.00.
Saumon Labrador, baril, 14.00.
Morue salée No 1 baril 200" 8 00.

VIANDES

Chiffres fournis par Alfred Richard, boucher, marché Bonsecours, pour viandes de tout premier choix (Prix de détail):
Rôti de porc frais, la livre, 13c.
Jambon, la livre, 13c.
Sirloin steaks, 25c.
Fesse de veau, 20c., devant, 10c.
Queue de boeuf, la livre, 10c.
Boeuf salé la livre, 10c.
Ronde de boeuf, 20c.
Rognons de boeuf, la livre, 20c.
Rognons d'agneau $1.00 la douzaine
Cervelles de veau, 10c. chacune.
Filet de boeuf, 80c
Cervelles d'agneau, 5c chacune.
Langues salées, 20c.
Filet de porc, la livre, 40c.
Tête de veau, 15c.
Pattes de veau, 12c. la livre.

MARCHE DU POISSON

Prix fournis par la maison D. Hatton Company, rue Bonsecours, Montréal, sujets aux variations du marché. (Prix du gros)

FRUITS

Prix fournis par la maison S.-E. Mallette 263 des Commissaires Est et No 61 Marché Bonsecours

Ces prix sont sujets aux variations du marché

Oranges Sunkist, 4.50 à 4.75 et 5.25.
Oranges du Sud Afrique, boite 3 75 à 4 00
Oranges Jaffa, Palestine, bte 4.50.
Citrons Red Ball Californie, 5.50.
Citrons Messine, 4.00 à 4.50.
Choux canadiens, 75 à 90 le baril.
Pamplemousses, 5.00.
Poires, boite, 3.50
Bananes, ½, 1.50 à 1.75.
Bananes, 1 rég. 3 50 à 4.00.
Cocos, sac, 4.00.
Tangerines, boite, 3.75.

LEGUMES

Oignons espagnols 2 75, 3 00 et 4 50
Salade frisée Montréal, 1 50 boite.
Epinards, 1.75 à 2.00.
Tomates, boite, 2.50.
Persil, douz., 90 à 1 00.
Poireaux, de 30c à 40c.
Concombres nouveaux 3 00 douz.
CChoux-fleurs, crête, 2.25 à 2.40.
Carottes, la douz [illegible]5c.
Carottes, le sac, .60.
Navets, le sac, 0 50.
Céleri Calif., 4 25 à 4.50.
Patates sucrées, panier, 1.50.
Ail, la lb. 15
Patates No 1, poche, .75.
Patates Montagnes Vertes, .75.
Raisin rouge Emperor, keg, 5.75 à 6.00.
Rhubarbe No 1, douz., 1.25.
Echalottes américaines, .70 la douz.
Radis, 35 à 40.
Betteraves, le sac, 0.50.
Pommes McIntosh No 1 à 1.75 à 2 00.
Pommes Wealthy Bushel, 1.25 à 1.40.
Pommes grenade, bte 2.25.
Pommes en baril
McIntosh No 1, 5.50 à 6.00.
Spy No 1, 5.00 à 5.50.
Spy Dom 4.50 à 4.75
Spy Dom 4 00 à 4 25.
Atacas Cap Cod, 4.50 boite.
Céleri Californie, crête, 4.25 à 4.50.
Champignons, boite, 2.00.
Carrottes nouvelles, boite, 2.00.
Selsifis, 1.25 le doz.
Fraises, .20 casseau.
Choux nouveaux, crête, 3.50.
Cocos, 4 00.

GRAINS

Prix fournis par la maison E.-W. Caron 145, rue des Commissaires Est. (Prix du gros):

	Sac	Minot
Blé d'Inde Sud Africain	1.10	54
Blé	1.10	58
Avoine	1.05	34
Orge	1.05	47
Fèves	2.00	1.05
Pois	4.20	2.10
Sarrasin	1.10	.56

Le cours des obligations

	Offre	Dem
Dominion du Canada:		
4's, 1935	99	100
4's, 1952	91	92
5½'s, 1933	100	101
5½'s, 1934	100¾	101¼
5½'s, 1937	108	109
5's, 1937	..	111¼
4½'s, 1940	98¾	99¾
5's, 1943	100½	101½
4½'s, 1944	98¼	99¼
4½'s, 1946	98¼	99¼
4½'s, 1946-56	95¼	96½
4½'s, 1947-57	95½	96½
4½'s, 1948-58	95¾	96¾
4½'s, 1949-59	96¾	97¼
5's, 1936	101	102
5's, 1941	101½	101¾
Garantie du Dominion:		
C.N.R. 4½'s, 1951	97	98
C.N.R. 4½'s, 1954	95¼	97½
C.N.R. 4½'s, 1956	96½	97½
C.N.R. 4½'s, 1957	96¼	97¼
C.N.R. 4½'s, 1968	96	97
C.N.R. 4¾'s, 1955	98½	99½
C.N.R. 5's, 1954	100	101
C.N.R. 5's, 1969	101	102
Mont. Harbor 5's, 1960	101¼	
Can. Nat. S.S. 5's, 1955	101¼	103½
Provinces et municipalités:		
Alberta 6's, 1947	95	97
C. Britannique, 6's, 1947	95	97
Cité de Montréal 6's, 1944	106	107¾
Cité de Winnipeg 6's, 1942	95	97
Manitoba 6's, 1947	95½	97½
Ec. cath. de Montréal 6's, 1937	101	103
N. Brunswick 5½'s, 1959	100½	102½
N. Brunswick 5½'s, 1932	100½	102½
Ontario 5½'s, 1947	100	105½
Prov. Québec 4½'s, 1963	98½	99½
Saskatchewan 6's, 1952	87½	90
Corporations:		
Abitibi 5's, 1958	16½	19
Beauharnois 6's, 1936	36	40
Bell Telephone 5's, 1955	98½	..
Bell Telephone 5's, 1957	98½	..
Bell Telephone 5's, 1960	98	104
B. C. Power 5's, 1960	73	77
B. C. Power 5½'s, 1960	80	84
Can. Cement 5½'s, 1947	48	54
C.P.R. 6's, 1942	84	88
C.P.R. 5's, 1934	88	93
C.P.R. 4½'s, 1944	60	68
C.P.R. 5's, 1954	69	74
Can. Steamship 5's, 1943	60	67
Can. Steamship 6's, 1941	13	16
Duke Price Power 5's, 1966	57	60
Gatineau Power 5's, 1956	74	77
Gatineau Power 6's, 1941	47	50
Mont. L., H. & P. 5's, 1970	98	103
Mont. L., H. & P. 5's, 1951	100	104
Mont. Tram. 5's, 1941	97	99½
Mont. Tram. 4½'s, 1955	62	67
Mont. Tram. 5's, 1955	69	72
Mont. Pub. Ser. 5's, 1941	100	109
Mont. Is. P. 5½'s, 1957	95	100
MacLaren Q. P. 5½'s, 1961	69	75
Ont. P. S. 5½'s, 1950	79	82
Price Bros. 6's, 1943	27	30
Quebec Power 5's, 1968	89	93
Rolland Paper 5½'s, 1948	77	..
Shaw. W. & P. 6's, 1937	83	86
Shaw. W. & P. 5's, 1970	67	72
Shaw. W. & P. 4½'s, 1970	58	63
South Can. P. 5's, 1955	95½	99
Steel of Can. 6's, 1940	103	..
Winnipeg Elec. 5's, 1935	75	80

LE JEU DE DAMES

Tournoi national

3ème RONDE

P. Gauthier — Noirs 14 pièces

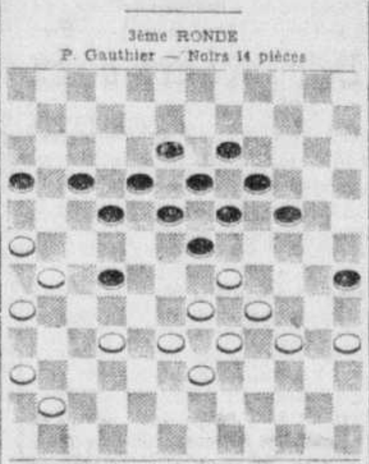

W. Chartrand — Blancs 14 pièces

Blancs W. Chartrand	Noirs P. Gauthier
50—44	38—49
43—56	29—35
40—29	23—36
56—50	28—35
50—45	34—40
47—34	27—40
55—49	36—41
49—43	16—23
45—39	23—28
54—48	41—54
52—47	42—48
47—23	48—59
23—17	59—65
17—11	65—72
61—55	26—33
39—13	72—7
58—52	7—72
11—4	72—7
37—32	54—60
4—30	60—66
30—69	21—27
51—45	28—35
69—56	35—40
56—07	7—1
67—50	66—72
50—37	22—27
37—70	72—13
70—50	13—2
50—37	2—9
37—70	1—7
70—37	7—26
32—47	19—25
37—4	9—3
31—20	3—30

Nulle

FETE PROCHAINE

La direction du club Sainte-Thérèse, de la Ligue du Jeu de Dames Canadien Inc., nous informe qu'elle vient de jeter les bases, pour une grande soirée récréative, qui aura lieu le 27 mars prochain.

Cette fête sera sous le patronage de tous les officiers de la Ligue Canadienne, et promet d'être grandiose. Nous invitons les lecteurs à suivre régulièrement les colonnes du journal, car nous y reviendrons avec plus de détails.

LE JEU D'ECHECS

LE CLUB HARMONIA CHAMPION

Malgré qu'il y ait encore quelques parties à être terminées, le club Harmonia a une marge assez forte qui le classe champion pour 1933, battant ainsi son valeureux adversaire, le Montreal Chess Club.

TOURNOI MAJEUR DE MONTREAL

	Gagne.	Perd.
Ledain	2	1
Griffin	2	0
Schwartz	2	0
Blumin	1	0
Blanchard	1½	0½
Harvey	1	1
Wilson	0½	1½
Keller-Wolf	0½	1½
Brisebois	0½	1½
Davis	0	1
Wiktar	0	2
Schaljo	0½	1½
Rosenberg	0	2

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Ville Montréal-Nord

Blvd St-Vital, vacant, lot No 82-581, terrain 5,345 pds. Ville Montréal-Nord à V Hogan, $57.—327727.

Ville Saint-Michel

Vacants, lots Nos 356-5, 6, 33 et 35, etc., en tout 643 lots. Ville St-Michel et Commission Métropolitaine à National Quarries Ltd, $22,470—327777.

Quartier Villeray

Rue St-Denis, Nos 7319, 7321, rue de Castelnau, No 426, lot No 2644-49, terrain 25 x 90 pds. J.-D. Warren à Alfred Martineau, $12,000.—327769.

Rue Foucher, No 9659, lot No 271-151. Wilfrid Bélanger à Mme F. Da Silva, $1 263. — 327772.

Cité d'Outremont

Rue Wilder, No 861, lots Nos 39-125 pt. 126, terrain 36 x 104 pds. H. C. Knox à Wilder oMrris Ltd, $9,000.—327758.

Quartier Laurier

Coin N.-E. Blvd St-Joseph et rue Hutcheson, "Appartements Mt-Royal", lots Nos 12-2-3, 4, 20, 21, terrain 57 x 130 pds. Wilfrid Fortier à Argyle Investments Ltd, $78,000.—327738.

Quartier Montcalm

Rue Delorimier, Nos 6308 à 6314, lot No 309-538, terrain 25 x 90 pds. Mme A. Lalonde à D.-A. Desnoyers, $8,500.—327741.

Quartier Rosemont

17ème Ave, No 5674, lots Nos 180-22 et 23. Etienne Blanchard à Olias Lortie, $1,125.—327737.

Quartier Montcalm

Rue Delorimier, Nos 6308 à 6314, lot No 309-538, terrain 25 x 90 pds. Ferd. Chaumont à Mme Nap. Dalpé, $8,500 et considérations.—327742.

Quartier Rosemont

Chemin public, vacant, lot No 180-10. Henry Payment à H. Gusnziroli, $300. — 327735.

Rue Molson, bâtisses, lots Nos 208-1521, pt. 1522, terrain 29 x 105 pds. Ed. Paquette à Stan. Gravel, $5,685 et considérations.—327743

Quartier Saint-Louis

Rue Sainte-Elisabeth, Nos 1619, 1621, lot No 659, terrain 21½ x 62 pds. J.-E. Lyonnais à M. J.-A. Decelles, $1,000.—327782

Quartier Saint-Denis

Blvd St-Joseph est, vacant, lot No 339-911, terrain 2665 pds. Cie Rousseau Ltée à V. et H. Bernier et al, $5,400.—327708.

Quartier Mercier

Rue Hochelaga, Nos 5724, 5726, lot No 21-185, terrain 25 x 84 pds. T. Charlebois à Mlle M. Pichette, $2,000.—327721.

Quartier Sainte-Anne

Rue S.-Paul, Nos 754, 756, lots Nos 1756-5, pt. 6, terrain 31 x 112 pds. Alb.-E. Vipond et al à Mlle M.-M. Gurd, $1.00.—327784.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Blvd Décarie, vacants, lots Nos 50-1048, 1049, terrain 30 x 90 pds chacun. J.-P. Tremblay à Nérée Forgue, $3 519.—327731.

Cité de Westmount

Rue Elm, No 337, conciergerie, lot No 375-134, terrain 25 x 108 pds. Alb.-E. Vipond et al à Ch.-C. Gurd, $9,000—327785.

Cité de Lachine

8ème Ave, Nos 38 et 38a, lot No 751-1. Olivier Chatelois à Emmanuel Bélanger, $4 000 et considérations.—327755.

Quartier Villeray

Rue Châteaubriand, Nos 8355-8359, lot No 2630-564-2. Ovide Brunet à Alfred Cadieux, $4,401.—327809.

Quartier S.-Jacques

Rue S.-Hubert, No 3425, lots Nos 1203-334, ptie 333, terrain 39½ x 129 pieds. De Vve H. Barsalou à De Alex S.-Pierre, $8,000.—327803.

Quartier Hochelaga

Rue Ste-Catherine Est, vacant, lots Nos 166-17-2 18-2, terrain 18 x 145 pieds. Delle Juliette Beaudoin à De M.-E.-A. Marran, $50.—327811.

Cité de Verdun

Rue Wellington, Nos 3946 à 3958, lots Nos 3405-120 x 121, terrain 50 x 110 pieds. Aimé L. Théroux à Cie Mutuelle d'Immeubles Ltd, $14,000.—327802.

Village Beaurepaire

Chemin S.-Laurent, vacant, lots Nos 8-364a, 365a, 366a, 367a, terrain 25 x 130 pds chacun. W. G. Armstrong à Alex. Mitchell, $450.—327820.

Election d'officiers

Londres, 7. — M. H.-M.-D. Hayens a été réélu président et M. J.-R. Lehman, premier vice-président de la chambre canadienne de commerce de Grande-Bretagne.

M. George Cowie, des chemins de fer Canadiens Nationaux, a été élu second vice-président et Spencer Furniss, du Pacifique Canadien, a été élu trésorier honoraire.

RÉCOMPENSES

L'Association des Banquiers Canadiens

a distribué, depuis le mois de janvier 1924, la somme de $89,368 sous forme de récompense à la suite d'agressions et de vols de banques.

Elle offre une récompense à quiconque arrêterait et ferait condamner, ou fournirait des renseignements entrainant l'arrestation et la condamnation de toute personne qui, par agression, violence ou menaces de violence contre des membres du personnel d'une banque, ou par effraction aurait, depuis le 1er janvier 1931, ou après la date du présent avis, volé ou tenté de voler l'une des banques à charte du Canada.

L'Association se réserve le droit d'agréer ou de rejeter toute réclamation, et de déterminer la somme à verser en règlement de toute réclamation.

Les réclamations relatives à ces récompenses devront être faites par écrit et adressées au Secrétaire de l'Association des Banquiers canadiens, Toronto, 2, dans un délai d'un mois après la condamnation.

Toronto, le 31 janvier 1933.

COMME les torons qui font la force d'un câble, 70,000 détenteurs de polices se sont groupés ensemble pour une fin commune, c'est-à-dire pour la réalisation de leurs projets financiers par l'entremise de l'assurance-vie profitable.

La North American Life appartient et est contrôlée par ceux qu'elle a pour mission de protéger et pour l'exclusive sécurité desquels elle détient un actif de plus de $47,000,000.

L'avantage de la mutualité pour les détenteurs de polices actionnaires de la Compagnie réside dans le fait qu'ils reçoivent en dividendes les profits entiers provenant de ses opérations.

Notre plus proche représentant s'empressera de vous expliquer pourquoi il y va de votre intérêt de vous *assurer mutuellement*.

NORTH AMERICAN LIFE

Actif $47,298,633
Surplus $6,035,328

Siège Social, Toronto, Canada.

PONTIAC donne la performance 8 en ligne avec Economie..

CONDUISEZ le Pontiac vous-même! Rendez-vous compte de l'ardeur et de l'énergie de 8 cylindres en ligne . . . et apprenez que les frais d'opération de cet auto sont *extrêmement bas.* Faites la preuve de tout ce que vous avez entendu dire au sujet de la Ventilation Fisher Sans Courant d'Air. Promenez-vous bien à votre aise et en toute sûreté dans un auto qui pèse plus de 3,000 livres . . . un auto qui offre *toutes* les caractéristiques les plus récentes et les plus utiles. Si vous voulez un automobile de dimension régulière, un gros auto, à bas prix, vous ferez bien de voir et de conduire le Pontiac en premier lieu . . . le nouvel Economie 8 en Ligne.

VERIFIEZ CES PERFECTIONNEMENTS PONTIAC

Moteur 8 en Ligne de 77 Chevaux . . . Vitre de Sûreté dans le Pare-Brise et tous les Ventilateurs . . . isolation au caoutchouc en 38 points . . . empattement plus long . . . Changement Syncro-Mesh amélioré . . . Bouton de Démarrage sur le Tablier . . . Graissage par Pression entière . . . assemblage stabilisé de l'avant . . . Nouveau genre de capitonnage . . . siège avant ajustable . . . ventilateur à treillis dans le haut du capot.

et la Ventilation Fisher Sans Courant d'Air

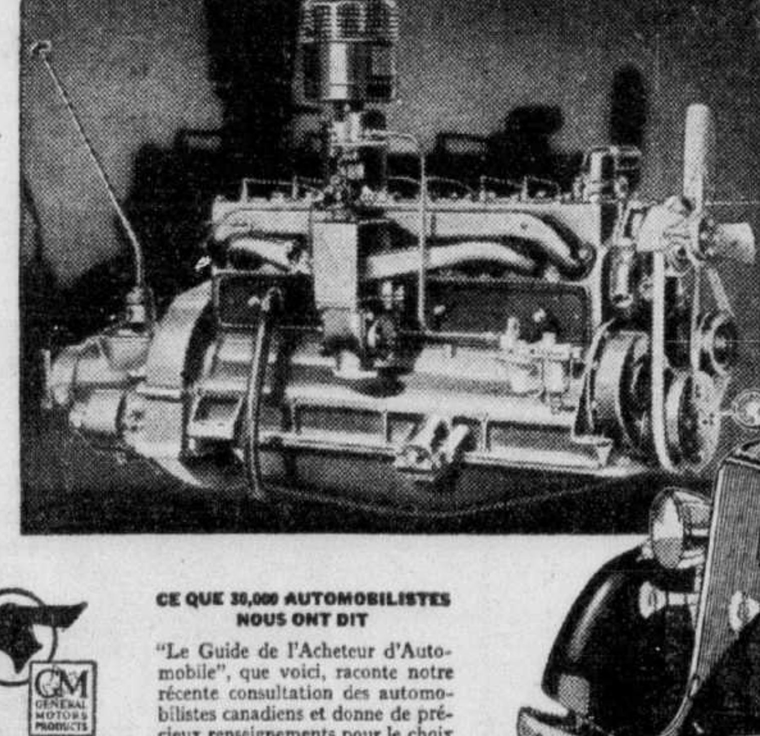

CE QUE 30,000 AUTOMOBILISTES NOUS ONT DIT

"Le Guide de l'Acheteur d'Automobile", que voici, raconte notre récente consultation des automobilistes canadiens et donne de précieux renseignements pour le choix de votre prochain auto. Pour en obtenir un exemplaire, adressez-vous à: Customer Research Dept., General Motors Products of Canada, Limited, Oshawa, Ontario.

PRODUIT AU CANADA

P-10AP

CLERMONT MOTOR LTD : 5363, rue St-Denis, DOllard 1144, Montréal

GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LTD.

PONTIAC RETAIL STORE : 1955, Ste-Catherine O., WIlbank 5151, Montréal

OMER BARRE : 5987, Avenue Verdun, Verdun, YOrk 1441, Québec

CANADIEN À NEW-YORK—MONTRÉAL REÇOIT TORONTO

Le Montréal reçoit le Toronto pour la dernière fois, ce soir

Les Maroons vont essayer de prendre une éclatante revanche sur les champions en faisant oublier leur échec de samedi dernier.

LES CANADIENS A NEW-YORY

Les partisans du Montréal, qui n'ont jamais manqué de voir des duels enlevants chaque fois que les Maple Leafs sont venus rendre visite aux Maroons, peuvent être sûrs d'assister ce soir au Forum à une joute extrêmement contestée et intéressante lorsqu'ils seront témoins de la dernière rencontre de ces deux clubs pour la présente saison régulière. Fiers de succès bien mérités et remportés contre les meilleurs clubs de la division américaine, les Maroons s'en allaient à Toronto samedi dernier pour affirmer leurs prétentions à la première position de leur division. Ils durent essuyer un échec assez humiliant, les champions doublant leur score dans un ralliement sensationnel après avoir été devancés par deux points au début de la partie. Les Maroons vont essayer ce soir de faire oublier cette défaite en prenant une éclatante revanche sur les Maple Leafs. Gardiens actuels de la seconde position ils n'entendent pas être rattrapés en chemin par les Canadiens qui ne sont plus qu'à deux parties en arrière d'eux.

Les Maroons rencontreront les Canadiens au Forum jeudi de cette semaine et s'ils allaient être vaincus ce soir par les Leafs pendant que les Canadiens répéteraient à New-York, contre les Americans, leur succès de samedi dernier, alors il leur faudrait à tout prix vaincre les Tricolores, jeudi, pour ne pas les voir s'installer avec eux en deuxième position.

La joute de ce soir sera donc intéressante à suivre car les deux clubs auront toutes leurs forces à lancer dans la mêlée.

Les Canadiens à New-York

L'équipe de MM. Cattarinich et Dandurand est partie hier soir pour New-York où elle joue ce soir sa dernière partie régulière contre les Tricots étoilés. Confiants de sortir victorieux de cette joute et de reléguer loin derrière eux des concurrents qu'ils ont pris du temps à déloger de la troisième position, les Canadiens ont maintenant comme objectif la seconde et ils se sentent toutes les dispositions voulues pour faire une lutte à mort à tous les rivaux qui leur disputeront les honneurs des séries semi-finales.

Le style qu'ont adopté contre eux, comme toujours, les Americans, n'a pu venir à bout de leur offensive samedi dernier. Ils croient pouvoir revenir demain à Montréal avec une autre belle victoire et deux points de plus à leur crédit dans la liste du classement.

Deux autres parties

Deux autres parties sont au programme de la ligue majeure aujourd'hui; les Red Wings seront ce soir à Boston, et les Sénateurs joueront contre les Black Hawks à Chicago. La joute de Boston semble la plus intéressante des deux en autant qu'il s'agit du résultat et de ses conséquences. Les Bruins, par suite de leur victoire de dimanche dernier sur les Rangers ne sont plus qu'à une demi-partie en arrière des Rangers et comme ces derniers ne jouent pas aujourd'hui une victoire des Bruins sur les leaders de la division américaine leur donnerait la deuxième position en reléguant l'équipe de Lester Patrick à la troisième.

BROWNING TRIOMPHE

New York, 7.—Jim Browning, reconnu par la Commission Athlétique de l'Etat de New York comme le champion du monde des lutteurs poids lourds, a triomphé de Sammy Stein, de New York, en 46 minutes, 48 secondes, ici hier soir, dans le match principal de la séance de lutte. Près de 9,000 personnes ont assisté à cette séance. Dans la semi-finale, Ed Strangler Lewis, Los Angeles, a fait match nul avec Dick Shikat, de Philadelphie, après 55 minutes de lutte contestée.

Joutes de Hockey

LIGUE MONT-ROYAL
S.-François, 1, Verdun, 0. (Première partie de la série finale, total de points.)

LIGUE CAN.-AMERICAINE
Québec, 2; Boston, 2.

ASSOCIATION INDEPENDANTE
Mont-Royal, 4, Verochio, 3.
Abuntsic, 3, Sun, 0.

PROV. MARITIMES SR.
Halifax, 3, Moncton, 2.
Saint-Jean, 1, Mount Allison, 1.

THUNDER BAY SENIOR
Fort William, 1; Port Arthur, 1.

O.H.A. SENIOR B.
Hamilton, 2, Oshawa, 1. (Hamilton remporte le championnat.)

S.-LAWRENCE SENIOR
Cornwall, 3, Cardinal, 0. (Cornwall remporte le championnat.)

O.H.A. INTERMEDIAIRE
S.-Columbia, de Toronto, 1, Belleville, 1. (S.-Columbia gagne la série 5-3.)

OTTAWA ET DISTRICT SENIOR
Ottawa, 3, Cornwall, 1.

PARTIES DE CE SOIR

LIGUE NATIONALE
Toronto à Montréal.
Canadien à American.
Ottawa à Chicago.
Détroit à Boston.

LIGUE INTERNATIONALE
Windsor à Cleveland.
London à Détroit.

LIGUE CAN.-AMERICAINE
New Haven à Providence.

Q.A.H.A. INTERMEDIAIRE
Trenholme Park vs La Tuque, à l'Aréna à 8 h. 30 p.m.
Québec à Sherbrooke.

PROV. MARITIMES JUNIOR
Halifax vs Truro.

PROV. MARITIMES INTER.
Halifax à Charlottetown.

LIGUE NATIONALE
Division canadienne

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Toronto	42	23	14	5	104	89	51
Montréal	40	17	17	6	105	95	40
Canadien	41	16	21	4	82	102	36
Américain	41	12	18	10	73	96	34
Ottawa	41	9	24	8	70	108	26

Division américaine

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	42	22	13	8	100	83	52
Rangers	41	20	14	7	111	87	47
Boston	41	20	15	6	103	78	46
Chicago	42	15	17	10	72	83	40

LIGUE INTERNATIONALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
London	40	23	8	9	95	57	54
Buffalo	40	24	10	6	117	65	54
Syracuse	43	23	14	6	136	118	52
Windsor	42	15	21	6	84	115	36
Détroit	40	10	25	5	71	103	25
Cleveland	40	9	26	5	94	139	23

LIGUE CAN.-AMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Philadelphie	39	22	10	7	115	76	51
Providence	38	21	13	4	95	88	46
Boston	37	15	15	7	95	90	37
New Haven	37	13	21	3	71	97	29
Québec	39	11	23	5	88	112	27

Fête en l'honneur des coureurs de six jours

Une grande soirée de gala, organisée par MM. Roland Liboiron et Paul Desautels, sportsmen bien connus, en l'honneur des coureurs de la course de 6 jours au Stadium, aura lieu demain soir, le 8 mars, en la salle du Palais d'Or, rue Stanley. Il y aura présentation des prix aux vainqueurs de la course par la Reine des Sports et le promoteur Lecuyer.

Bill Cook est encore en tête des compteurs de la Ligue Nationale

Le vétéran Bill Cook des Rangers de New-York est encore à la tête des compteurs de la Ligue Nationale de hockey, cette semaine. Cook a maintenant 40 points à son crédit, soit deux de plus que son plus proche rival, le jeune Paul Haynes du Montréal.

Voici la liste complète des compteurs du circuit:

SECTION CANADIENNE

	P.	A.	Pu.
Haynes, Montréal	15	23	18
Jackson, Toronto	23	14	39
Northcott, Montréal	21	15	24
Joliat, Canadiens	18	18	47
Gagnon, Canadiens	11	22	58
Morenz, Canadiens	11	21	20
Primeau, Toronto	11	18	4
Smith, Montréal	13	15	64
Conacher, Toronto	10	18	60
Trottier, Montréal	12	13	34
Ward, Montréal	10	14	46
Himes, Americans	6	18	12
Welland, Ottawa	12	10	4
Wasnie, Americans	11	11	34
Conacher, Montréal	6	16	55
H. Kilrea, Ottawa	13	8	24
Sheppard, Americans	13	8	28
Clancy, Toronto	11	10	71
Robinson, Montréal	14	6	2
Howe, Ottawa	9	11	15
Gracie, Toronto	8	12	27
Brydson, Montréal	7	13	26
Touhey, Ottawa	12	7	12
Cotton, Toronto	7	11	29
Bailey, Toronto	9	8	46
Day, Toronto	6	11	42
Pinpigan, Ottawa	4	12	37
Doraty, Toronto	5	10	16
Brydge, Americans	4	11	54
Larochelle, Canadiens	10	4	25
Lépine, Canadiens	7	7	41
Blair, Toronto	6	8	32
McVeigh, Americans	5	9	10
Patterson, Americans	10	3	26
W. Kilrea, Ott.-Montréal	4	8	14
Forslund, Ottawa	4	8	2
Martin, Americans	5	6	2
Jackson, Americans	8	2	6
Dutkowski, Americans	4	6	39
S. Mantha, Canadiens	4	6	44
Horner, Toronto	3	7	132
Wentworth, Montréal	2	8	44
Shields, Ottawa	5	3	97
G. Mantha, Canadiens	3	6	10
Thoms, Toronto	3	5	10
Phillips, Americans	1	7	10
Leduc, Canadiens	5	2	52
Giroux, Canadiens	5	2	14
Starr, Americans	4	3	8
Burke, Can.-Ottawa	2	5	30
Carson, Canadiens	4	1	45
Cox, Ottawa	2	3	6
Filmore, Americans	1	4	9
Levinsky, Toronto	1	4	57
Gaudreault, Canadiens	2	2	2
Duguid, Montréal	2	2	34
Mondou, Canadiens	1	3	15
Plaxton, Montréal	1	2	4
Darragh, Toronto	1	3	0
Bourgault, Ott.-Can.	1	2	27
McInenly, Ottawa	1	2	2
Milks, Ottawa	0	3	6
Wilcox, Montréal	0	3	31
Hart, Canadiens	0	3	0
Smith, Ottawa	2	0	42
D. Roche, Ottawa	2	0	6
Harrington, Canadiens	1	1	2
Kuhn, Americans	1	1	4
Keating, Americans	0	2	11
Adams, Toronto	0	2	0
E. Roche, Ottawa	0	2	4
Gallagher, Montréal	1	0	0
Downie, Toronto	0	1	2
Dutton, Americans	0	1	50
Rockburn, Ottawa	0	1	22
Regan, Americans	0	1	10
Convey, Americans	0	0	12
Noble, Montréal	0	0	10
Murray, Canadiens	0	0	2
Ayres, Americans	0	0	67
Starr, Ottawa	0	0	30
Burke, Americans	0	0	2
Starr, Canadiens	0	0	4
Klein, Americans	0	0	2

SECTION AMERICAINE

	P.	A.	Pu.
W. Cook, Rangers	20	20	49
F. Cook, Rangers	22	13	30
Barry, Boston	21	12	38
Lewis, Détroit	19	12	12
Boucher, Rangers	6	25	4
Thompson, Chicago	12	17	27
Stewart, Boston	15	12	58
Dillon, Rangers	18	7	12
Shore, Boston	5	21	82
Aurie, Détroit	12	11	23
Clapper, Boston	11	12	35
Voss, Rangers-Détroit	8	15	10
Cook, Chicago	11	11	20
Sorrell, Détroit	13	9	11
Carson, Détroit	11	10	33
Romnes, Chicago	9	11	2
Gottselig, Chicago	10	9	6
Emms, Détroit	6	13	57
Goodfellow, Détroit	12	6	45
Oliver, Boston	11	7	10
Somers, Rangers	4	13	24
Beattie, Boston	8	8	10
Couture, Chicago	8	7	24
Wiseman, Détroit	7	8	16
March, Chicago	6	9	32
Lamb, Boston	8	6	82
A. C. Siebert, Rangers	6	8	30
Cunningson, Rangers	5	9	18
Murdoch, Rangers	5	7	21
Johnson, Rangers	7	4	171
Heximer, Boston	6	5	10
Heller, Rangers	4	7	31
Graham, Chicago	3	8	55
McFayden, Chicago	4	6	14
Ripley, Chi.-Boston	3	7	23
Keeling, Rangers	6	3	22
Young, Détroit	4	5	47
Chapman, Boston	3	6	19
Evans, Détroit	2	6	64
Jerwa, Boston	3	4	23
Goldsworthy, Détroit	3	4	4
Gallagher, Détroit	2	5	46
Jenkins, Chicago	1	6	42
Boswell, Détroit	2	4	14
Owen, Boston	5	0	8
Coulter, Chicago	3	2	45
E. Siebert, Rangers	2	3	86
Brennan, Rangers	2	3	82
Alex. Smith, Boston	2	3	17
Burch, Boston	3	1	4
MacKenzie, Chicago	2	2	13
Roy, Détroit	1	3	30
Abel, Chicago	0	4	80
Pettinger, Rangers	1	2	18
Galbraith, Boston	1	2	34
Marker, Détroit	1	1	8
Bostrom, Chicago	1	0	14
Hitchman, Boston	0	1	24
Moffatt, Détroit	0	1	22
Hanson, Détroit	0	0	8
Nobde, Détroit	0	0	8
Davis, Détroit	0	0	4
Holmes, Chicago	0	0	2

Intéressant pour les sportifs

Quel que soit le genre de sport qui vous intéresse, vous pouvez maintenant vous procurer n'importe quelle information sportive grâce au Bureau des Sports "Dow Girl", récemment inauguré par la Brasserie Dow.

C'est une cour d'appel à laquelle vous adressez vos questions, qui jugera vos arguments, vous donnera des records sur les sports, expliquera les règlements de jeu qui vous embarrassent, vous donnera des raisons des décisions des referees, etc., présidée par la "Dow Girl" en collaboration avec une des plus grandes autorités sportives au Canada.

Il est à espérer que l'établissement de ce bureau recevra une approbation immédiate du public et sera d'une valeur réelle pour ceux qui s'intéressent au sport, sous quelque forme que ce soit, pour un tout frais débutant ou un "vieux de la vieille" pour l'éclaircissement de quelque point douteux comme il s'en présente si fréquemment.

Suivez bien les questions et réponses données de temps à autre à la radio durant les émissions "Dow Girl" chaque soir, excepté le samedi et le dimanche, à 7.45 au poste CKAC. Surveillez les annonces Dow visant tout particulièrement les questions de sport et écrivez au Bureau des Sports "Dow Girl", Case 22, n'importe quand vous serez embarrassé au sujet de quelque chose en fait de sport. (r)

Lequel terminera la saison en tête des compteurs de la section canadienne?

La lutte chez les compteurs de la division canadienne de la Ligue Nationale de hockey devient de plus en plus vive à mesure qu'approche la clôture de la saison régulière. Voici de gauche à droite les trois meilleurs scoreurs de la section, Paul Haynes, Harvey Jackson et Larry Northcott. Haynes, qui occupe le premier rang, a 38 points à son crédit. Jackson vient en second lieu avec 37 et Northcott le suit de près avec 36. Il sera sûrement intéressant de les voir à l'oeuvre ce soir au Forum au cours de la joute Toronto-Montréal.

NUMEROS DES JOUEURS POUR LA JOUTE TORONTO-MONTREAL

TORONTO		MONTREAL
1—Chabot	buts	Kerr— 1
3—Levinsky	défense	L. Conacher— 3
4—Day	défense	Noble—17
10—Primeau	centre	Smith— 7
11—Jackson	aile	Ward— 4
9—C. Conacher	aile	Northcott— 5

Substituts du Toronto: 2—Horner; 5—Blair; 6—Bailey; 7—Clancy; 8—Cotton; 14—Gracie; 15—Downie; 16—Thoms.

Substituts du Montréal: 2—Wentworth; 8—Trottier; 9—Brydson; 10—Haynes; 12—Kilrea; 14—Duguid; 15—Robinson; 16—Wilcox.

Arbitre, Rodden; Juge du jeu, Bell.

Dix joueurs sont déjà sous contrat avec le club Royal

Dix joueurs, soit exactement la moitié du nombre que la direction du club se propose d'amener à son camp d'entrainement à Orlando, Floride, sont déjà sous contrat avec le Montréal, nous a annoncé ce midi le gérant-général Frank-J. Shaughnessy, ajoutant que jamais les joueurs n'avaient montré pareil empressement à vouloir accepter les conditions qui leur avaient été offertes.

Les joueurs actuellement sous contrat sont: Roland Gladu, McCabe, Sweetland, Thormahlen, Ogden, Gautreau, Ripple, Brannon, Walker et Veach. Ce dernier est un jeune lanceur que le Montréal mettra à l'essai.

Voici maintenant la liste des vingt joueurs que le club a l'intention d'amener à son camp d'entrainement:

	F.	L.	A.	P.	T.	Adresse	Clubs en 1932.
GERANT							
Gautreau, W. P.	D	D	28	140	5.5	Montréal, Qué.	Montréal
LANCEURS							
Brannon, W. R.	D	D	25	168	6.1	Fairforest, S. C.	Montréal
Fisher, Clarence	D	D	32	190	6	P. Pleas., W. V.	Montréal
LaMaster, Wayne	G	G	26	180	5.-10	Sellersburg, Ind.	Charleston
McCabe, Dick	D	D	35	170	5.9½	Buffalo, N.-Y.	F. Worth et Dal.
Michaels, J. J.	G	G	24	154	5.10	Bridgeport, C.	Boston
Ogden, Warren	D	D	31	136	6. ½	Boothwyn, Penn.	Montréal-J.-City
Pomorski, J. L.	D	D	25	180	6	Montréal, Qué.	Montréal
Sweetland, L.	G	D	31	165	6	Melbourne, Fl.	Jersey City, N. J.
Thormahlen, H. E.	G	G	34	175	6	Union City, N. J.	Toronto
Veach, Theo	D	D	25	100	5.10	W. P. Beach, Fl.	Huntingdon.
RECEVEURS							
Grabowski, John	D	D	33	180	5.11	Schenectady, N.-Y.	Montréal
Tate, H. B.	G	D	32	235	5.8	W. Frankfort, Ill.	Chicago-Boston
INTERIEURS							
Goldman, Jonah	D	D	27	172	5.7½	Brooklyn, N.-Y.	Indianapolis, I.
Pickering, U. H.	D	D	29	180	5.10	Modesto, Calif.	Boston
Roettger, Oscar	D	D	33	175	6	St-Louis, M.	Montréal
EXTERIEURS							
Gladu, Roland	G	D	20	176	5.9	Montréal, Qué.	Montréal
Ripple, James A.	G	D	24	171	5.10	Delmont, Penn.	Montréal
Shiver "Chick" Ivey	D	D	26	190	6.1	Athens, Ga.	Montréal
Walker, Hubby	G	D	28	165	5.10	Hattiesburg, M.	Tor.-Montréal

F.—Frappe; L.—Lance; A.—Age; P.—Poids; T.—Taille.

Comment on remédie à la crise bancaire

New-York, 7.—On a contourné la crise bancaire, hier soir, au Madison Square Garden en acceptant des billets promissoires, des chèques et même des montres et des bijoux en guise de paiement des billets pour assister à la séance de boxe que donnait Jack Curley.

Au tournoi des Golden Gloves, au club S.-Nicolas on exigeait 5 cents plus 50 cents de marchandises, de vêtements, de remèdes, de ferronneries ou n'importe quel en nature. Le 5 cents était pour payer la taxe fédérale.

En dehors de New-York la situation est plus critique. Les pistes d'Agua Caliente ont interrompu leur meeting, mais Hialeah Park à Miami a résolu de terminer son programme de six jours. Les paris à Miami ont diminué de 40 pour cent.

Les Fils d'Italie feront la lutte aux Millionnaires

La série semi-finale de l'Association Provinciale de hockey sera jouée ce soir à l'Aréna Laurentienne, à S.-Laurent. Les Fils d'Italie et les Millionnaires se feront la lutte pour participer à la finale contre le Café S.-Jacques.

C'est la première fois cette saison, que les 2 Viens et les Millionnaires en viennent aux prises.

La joute commencera à 8 h. 30 p.m. Les tramways Outremont (Snowdon) et Cartierville conduisent directement à l'Aréna Laurentienne, située près du Collège S.-Laurent.

Calendrier des parties de détail de ce circuit

Windsor, Ont., 7.—Voici le calendrier des joutes de détail de la Ligue Internationale de hockey:

15 mars—Syracuse à Windsor.
18 mars—Windsor à Buffalo.
18 mars—London à Syracuse.
21 mars—Buffalo à London.
22 mars—London à Windsor.
23 mars—London à Windsor.
23 mars—Syracuse à Buffalo.
25 mars—London à Buffalo.
26 mars—Windsor à Syracuse.
28 mars—Syracuse à London.
29 mars—Buffalo à Windsor.
31 mars—Windsor à London.
2 avril—Buffalo à Syracuse.

Les arbitres seront Jerry Laflamme, Mickey Ion et Guy Smith.

Chaque équipe jouera trois parties sur sa patinoire et trois à l'étranger.

Une victoire donnera trois points et une partie nulle, un point.

PONZI vs COURTEAU

Une foule très nombreuse a assisté, hier au Central aux six premiers des vingt-cinq racquages que jouent cette semaine Ponzi et Courteau pour le championnat professionnel de snooker de la province de Québec. Les parties ont été contestées et Ponzi est sorti vainqueur par trois points seulement sur le total de la première journée.

Trois racquages seront joués cet après-midi et trois ce soir.

Ce soir aussi, A. Ledoux rencontrera L. Timmns dans le tournoi éliminatoire amateur de snooker.

Entrée gratuite pour ces deux rencontres de snooker.

BOURGET TRIOMPHE

Bourget—Le Bourget a triomphé de Casselman au pointage de 1 à 0, dans une exhibition rapide et intéressante qui eut lieu mardi soir, dans l'arène de Russell. Les troupes se livrèrent un duel acharné, vu qu'il y avait un enjeu.

Deneault réussit l'unique point de la randonnée, après 11 minutes de la troisième session.

Le Bambino fait encore le têtu

S.-Petersburg, 7.—Babe Ruth, le fameux frappeur de home runs des Yankees de New York, se retirera plutôt du baseball que d'accepter un salaire de $50,000 pour la saison 1933, a-t-il déclaré au cours d'une entrevue, ici, hier soir. Il ajouta aussitôt qu'il ne croyait pas qu'il aurait de la misère à s'entendre avec le Colonel Jacob Ruppert et qu'il irait s'entrainer avec le reste de l'équipe des Yankees, demain.

"Les conditions financières actuelles ne m'ont pas fait changer d'idée quant à mon contrat pour la prochaine saison", a dit Ruth, "et je crois que je vaux plus que $50,000, pour les Yankees, et je me retirerai du baseball avant de signer un contrat qui me donnerait un tel salaire".

New York, 7.—Le Colonel Ruppert, propriétaire des Yankees de New York, a refusé de commenter la déclaration de Babe Ruth, quant à son salaire pour la prochaine saison, mais on croit que le Colonel ne fera pas de compromis.

E.-G. Barrow gérant d'affaires des Yankees, a annoncé que Babe Ruth recevrait une diminution de salaire de $25,000 environ pour 1933.

D'ici quinze jours, le Colonel Ruppert se rendra au camp d'entrainement de son club, à S.-Petersburg, et aura une entrevue avec le Bambino.

Si Ruth persistait à ne pas vouloir accepter le salaire qu'on lui offre, il serait le seul homme aux Etats-Unis qui refuserait de travailler ou de "jouer" pour $50,000.

HAMILTON CHAMPION

Hamilton, 7.—Le Hamilton a remporté le championnat de la catégorie B de l'O. H. A. Sénior, hier soir, en battant le club Oshawa par 2 à 1, après 20 minutes de jeu supplémentaire.

Notes de Sport

PITTSBURGH GAGNE

Paso Robles, Cal., 7.—L'équipe régulière du Pittsburgh a vaincu les Yannigans, par 4 à 2, hier après-midi, dans une partie de baseball qui a eu lieu au camp d'entrainement.

UN RECORD

Lac de la Garde, Italie, 7.—Le Comte Theo Rossi, d'Italie, a conduit son canot-automobile à une vitesse de 99.04 kilomètres à l'heure, ici hier après-midi. C'est un nouveau record mondial pour canot-automobile de trois litres.

MONCTON VAINCU

Halifax, 7.—Le Halifax a infligé une défaite au Moncton par le score de 3 à 2, ici hier soir, dans une joute de détail pour le championnat de la Ligue Sénior des Provinces Maritimes.

A HIALEAH PARK

Miami, Floride, 7.—Après aovir piloté deux chevaux à la victoire dans des courses précédentes, le jockey Buddy Hanford a conduit Action à N.-E. Stanton en première place dans l'épreuve principale de la journée d'hier, ici.

CALGARY EN TETE

Calgary, 7.—Le Calgary est monté en tête de la Ligue de hockey professionnelle de l'Ouest du Canada, hier soir, en triomphant du Saskatoon par 2 à 1.

PARTIE NULLE

S.-Jean, N.B., 7.—Le Saint-Jean et le Mount Allison ont fait partie nulle de 1 à 1, hier soir, dans la première joute de la série finale pour le championnat du Nouveau-Brunswick.

WISEMAN BLESSE

Détroit, 7.—Eddie Wiseman, joueur d'avant du Détroit de la Ligue Nationale de hockey, et Bob Davis, de la même équipe, ne pourront pas jouer avant quelques jours. Wiseman s'est blessé à la cheville du pied tandis que Davis a mal au genou. Le Détroit jouera à Boston, ce soir, et à New-York, jeudi.

MONT-ROYAL PERD

L'équipe du West Hill High School a défait le High School de Mont-Royal par le score de 1 à 0, hier après-midi, au Loyola, dans la première partie de la série finale pour le championnat de la Ligue Interscholastique Intermédiaire.

DEUX FAVORIS

Londres, 7.—Golden Miller, Gregalach et Forbra sont favoris de remporter la victoire dans le Grand National qui sera couru sur une distance de quatre milles et demi à Aintree le 24 mars. Golden Miller est coté à 100 contre 9.

A ORIENTAL PARK

La Havane, 7.—Grand Hopes a remporté la victoire dans l'épreuve de cinq furlongs et demi, hier après-midi, à Oriental Park.

WOOD EN TETE

Chicago, 7.—Craig Wood, de Deal, N.J., est actuellement en tête des golfeurs qui ont gagné des bourses dans les tournois de golf. Wood a gagné une bourse total de $4,396.75 depuis le début de la saison. Paul Runyan et Denny Shute suivent Wood de très près.

SHAMROCK GAGNE

Ottawa, 7.—Après avoir vaincu le Hull par 11 à 0, ici samedi pour remporter le championnat junior de la ville d'Ottawa, le Shamrock Junior a défait le Cornwall, hier soir, par 3 à 1, dans la première partie de la série finale pour le championnat junior d'Ottawa et du district.

FORT WILLIAM EN TETE

Fort William, 7.—Le Fort William a défait le Port Arthur par 4 à 1, hier soir, dans la première partie d'une série de trois dans cinq pour le championnat sénior de Thunder Bay. Le vainqueur de cette série jouera contre le champion du Manitoba. Aujourd'hui, le Fort William a deux parties de gagnées et le Port Arthur en a une.

Les Finlandais semblent assurés de la victoire

Jokela et Fager ont une avance de 21 milles.

BARTELO BRILLE

Les Finlandais paraissent destinés à décrocher une nouvelle victoire. Après avoir remporté la palme dans le marathon en raquettes qui vient de se terminer, ils s'assureront tout probablement les honneurs de la course de six jours et six nuits qui se poursuit actuellement au Stadium.

Les Finlandais Fager et Jokela sont actuellement seize milles en avant de la deuxième équipe. Au début de l'épreuve, cette distance ne paraissait pas extraordinaire mais au bout de plus de quatre jours de course, il est fort probable que cette distance leur assure pratiquement la victoire.

De toutes les équipes qui sont actuellement en course, celle des Finlandais parait dans la meilleure condition, et à moins d'accidents elle devrait terminer en tête.

Fager et Jokela ont fait une course sage depuis le début. Alors que Hoey et Gavuzzi faisaient un effort dès les premiers jours pour tenter de prendre une avance confortable et s'assurer un repos pour les jours à venir, les Finlandais se contentaient de se tenir en arrière; puis lorsqu'ils réalisèrent que les autres coureurs étaient épuisés, il se mirent à la besogne et dimanche soir, prenaient la première position.

Frank Hoey, à la suite de l'effort fourni au début s'est blessé à une jambe, mais il est maintenant mieux et assure que demain il sera en condition pour reprendre la magnifique lutte qu'il livra durant les premiers jours de la course.

L'équipe de Granville et Gagné, qui, depuis le début, a fait des gains considérables, et qui est maintenant en deuxième position, doit aussi être prise en considération. Granville possède une expérience considérable dans ces genres de courses et Gagné, avec les conseils de son partenaire, se maintient dans une condition surprenante. De sorte que des surprises pourraient fort bien survenir d'ici à la fin de l'épreuve.

Les frères Richman, qui ont mené la course lors de l'ouverture, jeudi dernier, à la surprise de tous, semblent revenir en meilleure condition après avoir eu de mauvais moments samedi et lundi. Sammy Richman, qui semblait le plus mal conditionné des deux, après quelques heures de course, évolue maintenant avec aise sur la piste, à l'encontre de son frère Benny qui se ressent maintenant de l'effort qu'il fournit au début.

Jos. Bartelo continue d'être la sensation de la course. Le fameux italo-canadien est maintenant en piste depuis près de 80 heures, et étonne l'assistance par sa condition. A le voir évoluer sur la piste on pourrait croire que ce coureur, qui avant cette course n'était qu'un amateur, en est à son début. A la surprise de tous ses adversaires il fait des "sprints" qui soulèvent des tonnerres d'applaudissements dans l'assistance.

Les sportsmen bien connus, Roland Liboiron et Paul Desautels organisent pour mercredi soir, au Palais d'Or un bal en l'honneur des coureurs.

Voici le classement à minuit hier soir:

	Milles	Tours
Jokela-Fager	505	
Granville-Gagné	484	13
Hoey-Gavuzzi	464	11
Richman-Richman	423	14
Forget-Martineau	402	
Bartelo	339	

JOUTE D'EXHIBITION

Saint-Jean, 7.—Comme l'Union athlétique amateur de la Nouvelle Angleterre a suspendu ces jours derniers le Boston Hockey Club, cette équipe n'a pu jouer dans ce pays et actuellement elle n'a plus un sou. Aussi pour pouvoir retourner dans leur ville, les joueurs de Boston sont à organiser une partie d'exhibition avec un club qui sera composé de joueurs qui en font partie d'aucun ligue organisée.

Beaucaire défendra son titre de champion contre Levluck, ce soir

Un autre programme de lutte comme on n'en voit pas souvent est à l'affiche ce soir au Club International. La rencontre pour le championnat entre Beaucaire, détenteur du titre, et Shura Levluck, qui est reconnu aujourd'hui comme le plus sérieux aspirant, soulève beaucoup d'intérêt. Il faudra que Beaucaire soit prudent car Levluck a prouvé lors de son récent match avec Carl Van Wurden qu'il est un formidable adversaire pour n'importe quel homme de sa pesanteur.

La rencontre semi-finale entre René Angrignon et Jacques Trudeau sera très intéressante car ces deux hommes ont déjà fait match nul et comme il existe entre eux une très grande rivalité il n'y a aucun doute qu'ils feront des efforts inouis pour remporter la victoire. Le programme de la soirée comprend également un combat royal.

Voici le programme au complet:

Combat "Royal", 4 hommes dans l'arène, à savoir: Graham Stockton, Aurel Lebel, Paul Lehrun, Jean Lagacé.

Combat principal 2 dans 3 à finir pour le championnat mi-lourd du Canada: Albert Beaucaire, champion mi-lourd du Canada, vs Shura Levluck.

Semi-finale, 45 minutes ou 1 chute: René Angrignon vs Jacques Trudeau.

Préliminaire, 20 minutes ou 1 chute: Willie Bourque vs John Marchand.

Arbitre, Jimmy McKimmy (annonceur, Xiste-E. Narbonne

Gagnants des Prix en Argent du 16e Concours Hebdomadaire de Hockey British Consols

Les résultats des parties jouées durant la période du 16è concours se terminant samedi, le 4 mars, 1933, se détaillent comme suit:

BOSTON	0
CANADIENS	8
TORONTO	8
CHICAGO	4
RANGERS	4
MAROONS	8
DETROIT	7
AMERICANS	3
OTTAWA	2
TOTAL	44

$130.00 (Divisent) $43.33 chacun

JACK SOWERBUTTS
613 Robie St., Halifax, N.S.
CHARLES ROSS
943 Laporte St., Montreal, Que.
W. WEIR
4274 St. James St. W., Montreal, Que.

$25.00

D. INRIG
264 Boston Ave., Toronto, Ont.

3 de $10.00

S. CLARKE
4286 Sherbrooke St W., Montreal, Que.
W. KAINS
7 Herman Ave., Toronto, Ont.
A. J. INCH
65 Coburg St., Ottawa, Ont.

15 de $5.00

Henry Hayes, Outremont, Que.; J. Softy, Montreal; Thos Kinley, Montreal; H. Neil, Montreal; W. D. K. MacKenzie, Montreal; Thos H. Love, Montreal; P. Beaudoin, Montreal; E. Brodeur, Montreal; G. Giarmetto, Montreal; G. Valier, Montreal; A. Richett, Toronto; K. D. Johnston, Lakefield, Ont.; Mrs. P. Stickles, East Angus, Que.; C. L. Baker, Saskatoon, Sask.; L. McKinney, Tillsonburg, Ont.

30 de $2.00

H. J. Moorhouse, Montreal; Mrs. R. C. Clarke, Montreal; J. McNicoll, Montreal; H. Hedron, Montreal; A. Laplante, Montreal; H. Pelletier, Montreal; J. Miller, Montreal; A. Rosenthal, Montreal; "Ulric & Paul" Outremont, Que.; R. Dansereau, Montreal; P. J. Metereo, Montreal; G. T. Kerr, Montreal; Miss Vera Kerr, Montreal; H. Franklin, Montreal; F. St. Amour, Montreal; L. Richard, Montreal; Mrs. A. Borthwick, Montreal; S. Oldrich, Montreal; J. O. Belair, Pointe Claire, Que.; Mrs. M. Tomlinson, Valois, Que.; Mlle. E. Morin, Riviere du Loup, Que.; H. D. Schoenfeld, Waterloo, Que.; G. Carrington, Toronto; R. Perry, Ottawa; Frank Legree, Ottawa; M. McGrath, Kingston, Ont.; G. A. Palmer, Kingston, Ont.; J. C. Forrest, Winnipeg, Man.; D. Lawson, Carberry, Man.; Helen Marshall, Vancouver, B.C.

75 de $1.00

E. M. Lingley, Toronto; J. R. Wilson, Toronto; Frank Binns, Toronto; W. Stevenson, Toronto; F. Dalgleish, Toronto; R. M. Moore, Toronto; A. J. Spence, Toronto; J. P. Gallagher, Toronto; T. Pearson, Toronto; J. Holder, Toronto; J. Downing, Toronto; R. Gregory, Toronto; G. Gimbert, Toronto; S. Cherry, Toronto; Edward Hinde, Toronto; W. Sutherland, Toronto; Fred. J. Ogle, Toronto; J. M. Trepanier, Ottawa; T. F. Gill, Belleville, Ont.; O. Deschamp, East View Centre, Ont.; H. P. Payne, Unionville, Ont.; J. E. Willis, Seaforth, Ont.; R. Hunt, London, Ont.; Bert Laird, London, Ont.; Geo. Preece, Hamilton, Ont.; H. Cosburn, Humber Bay, Ont.; W. A. Richardson, Welland, Ont.; J. Brown, Guelph, Ont.; D. Beaulieu, Joliette, Que.; E. Dugas, St. Jerome, Que.; Mde. Wilfred Perron, Laprairie, Que.; P. J. Dalton, Model City, Que.; Leo Richer, St. Genevieve, Que.; Mde. T. Labelle, Rosemount, Que.; Miss L. Hawkins, Montreal; Wm. King, Montreal; Jos. Borg, Montreal; Melle. C. Boissonnault, Montreal; J. Gallacher, Montreal; C. Vigneault, Montreal; J. Sprenton, Montreal; Mrs. H. Latimer, Montreal; B. Lashambe, Montreal; L. Desault, Montreal; W. Paquette, Pt. St. Charles, Que.; J. G. Gauthier, Montreal; J. S. Parke, Montreal; W. Turnbull, Montreal; H. Lessard, Montreal; I. Chilets, Montreal; H. G. McAnulty, Montreal; K. Falconer, Montreal; W. Lindsay, Montreal; G. W. Luffman, Verdun, Que.; Evelyn Lynch, Verdun, Que.; H. E. G. Ricketts, Verdun, Que.; A. Lepine, Verdun, Que.; Mrs. R. Carr, Verdun, Que.; G. N. Garant, Quebec; P. E. Lavoie, Quebec; G. Gagnon, Quebec; A. Plamondon, Quebec; T. Gravel, Quebec; J. A. Viau, Hull, Que.; Jean Paul Denis, St. Jo... Que.; W. Crouch, Hamilton; T. K...ski, Winnipeg, Man.; A. B. Adams, Winnipeg, Man.; M. McMunn, Winnipeg, Man.; R. Westgate, Ponoka, Alta.; F. W. Moches, Edmonton, Alta.; M. Wizanick, Edmonton, Alta.; D. H. Knott, Edmonton, Alta.; M. Parker, Valjean, Sask.; A. G. Rosconi, Regina, Sask.

Fumez une cigarette fraiche
British Consols
COLLECTIONNEZ LES CARTES ILLUSTREES

ATTENTION: LES FORMULES DE PARTICIPATION AU CONCOURS DE SAISON BRITISH CONSOLS DEVRONT NOUS PARVENIR, REMPLIES, PAS PLUS TARD QUE LE 14 MARS OU PORTER L'ESTAMPILLE POSTALE DU 14. LE DERNIER CONCOURS HEBDOMADAIRE SE RAPPORTERA AUX PARTIES JOUEES DURANT LA SEMAINE QUI SE TERMINE LE 25 MARS ET LES FORMULES DEVRONT NOUS PARVENIR LE 18 MARS OU PORTER L'ESTAMPILLE POSTALE DU 18.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR à 8.30
TORONTO
vs
MONTREAL
Prix $2.50, $1.75, $1.50, $1.00, .50
Taxe incluse

CONSULTEZ "MELLE DOW"
On annonce un
SERVICE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS
par
"Melle Dow"
EN COLLABORATION AVEC UNE DES PLUS GRANDES AUTORITES SPORTIVES AU CANADA

Si vous désirez vous renseigner sur un sujet quelconque concernant le sport . . . si quelqu'un met en doute vos connaissances en matière sportive . . . si vous êtes intrigué par les décisions de certains arbitres . . . écrivez tout simplement à "Melle DOW", Casier Postal 22, Montréal, qui, en collaboration avec une des plus grandes autorités sportives au Canada, s'empressera de répondre à vos demandes de renseignements.
Quelques-unes des questions et des réponses les plus intéressantes seront publiées dans les annonces de journaux de la Bière Dow, ainsi qu'au cours des émissions radiophoniques de "Melle DOW" au Poste CKAC, chaque soir (le samedi et le dimanche exceptés).
Pour toutes questions concernant les sports
Ecrivez à
"Melle DOW"
Casier P. 22, Montréal
Bière Dow Old Stock
DOW RÉPOND A LA QUESTION DE LA SOIF

BRILLANTE VICTOIRE DU SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

Le Saint-François triomphe difficilement du Verdun, 1-0

Ces deux clubs se rencontreront, demain soir, dans la dernière partie de la série finale pour le championnat de la Ligue Mont-Royal.

SAINT-JEAN ET VALOIS BRILLENT

Alec Saint-Jean a compté l'unique point de la première partie de la série finale pour le championnat de la Ligue Mont-Royal Sénior, hier soir, à l'Aréna, et le Saint-François-Xavier a pu ainsi triompher du Verdun par le score de 1 à 0.

Le Saint-François aura donc l'avantage d'un point lorsqu'il rencontrera de nouveau l'équipe du gérant Arthur Therrien, demain soir, à l'Aréna, dans la dernière joute de la série finale.

Le champion de la Ligue Mont-Royal jouera une série de deux parties avec le Royal, champion de la Ligue Sénior. D'abord les deux champions se rencontreront vendredi soir, au Forum puis dimanche après-midi, à l'Aréna, pour le championnat sénior de la province de Québec.

La victoire du Saint-François est d'autant plus belle que le club a dû jouer quatre parties en autant de jour et que le Verdun était composé de joueurs frais et dispos.

Jeu ouvert

Dans les deux premières périodes, le Saint-François et le Verdun ont pratiqué un jeu fort ouvert et ils n'ont pas manqué une seule opportunité de faire une montée afin de prendre l'avantage.

Mais après que Saint-Jean eut enregistré son point, les hommes du gérant Lucien Gervais se sont jetés sur la défense et ont tenu facilement tête aux porte-couleurs du Verdun, qui cherchaient par tous les moyens à prendre le brillant Hello Gagnon en défaut.

Dans le dernier engagement, le Verdun a beaucoup ressenti l'absence de Médéric Martel qui fut envoyé à la clôture pour cinq minutes après avoir trop critiqué une décision de l'arbitre Eusèbe Daignault. Peu après Jotkus a rejoint son camarade avec une punition de dix minutes pour avoir lancé son bâton sur la glace.

Les joueurs du Saint-François ont joué dans les deux premières périodes comme s'ils avaient voulu encore faire partie nulle. Il est vrai que les hommes du gérant Gervais étaient très fatigués, mais ils ont fait face à l'ennemi avec une détermination digne des plus grands éloges. Au début du dernier engagement, le Verdun s'est mis à attaquer ferme les buts du club adversaire et plus d'une fois il faillit prendre Gagnon en défaut. Jotkus a joué réellement de malchance car à plusieurs reprises, il a fait sortir Gagnon de ses buts et à chaque fois il a lancé à côté du filet ou par-dessus.

S.-Jean compte

Vers la fin de la deuxième période, Arthur Valois, qui s'est démené comme un diable dans l'eau bénite durant toute la rencontre, intercepta une passe et lança sur les jambes de Bennett. La rondelle fit un écart et se trouva juste à la portée de Saint-Jean qui ne manqua pas une si belle chance. Une seconde plus tard, le disque était en arrière de Boulanger. Valois s'amusa pendant le reste de la période à déjouer au centre de la patinoire l'un après l'autre des joueurs du Verdun. Il fut très applaudi.

Hippo Gervais fut sérieusement blessé au genou à la fin de la deuxième période lorsqu'il voulut empêcher Bennett de se rendre tout prêt de Gagnon. Les deux joueurs roulèrent sur la glace et c'est à ce moment que Gervais se blessa. Gervais ne joua pas dans la troisième reprise.

Bennett dut se retirer de la partie vers le milieu du dernier engagement avec l'oeil droit très enflé. Watson, accidentellement, avait placé son coude sur l'oeil de Bennett au cours d'une mêlée devant les buts du Verdun.

Verdun		S.-François
Boulanger	buts	Gagnon
Jotkus	défense	Mongeon
Bennett		Gervais
Gravel	centre	Valois
Reeves	aile	Baril
Lee		S.-Jean

Substituts du Verdun: Leduc Martel, Guilbault, Lawton.

Substituts du S.-François: Easton, Bourgouin, Armand, Watson, Archambault, Beauchamp.

Arbitres: Sauvé et Daigneault.

Première période

Aucun point.

Aucune punition.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Martel, Bennett, Beauchamp.

Troisième période

1—S.-François — S.-Jean-Valois .. 10.33

Punitions: Watson, Rees, S.-Jean, tous 2 minutes; Martel 5 minutes; Jotkus, 10 minutes.

Nouvelles de boxe

STRIBLING VAINCU

Paris, 7.—William-L. (Young) Stribling, de Macon, Georgie, a été disqualifié à la huitième ronde de son combat avec Pierre Charles, de Belgique, ici hier soir. Stribling tentait toujours de s'accrocher à son adversaire, ce qui rendait la rencontre extrêmement monotone.

COMBATS D'HIER

Paris. — Pierre Charles, Belgique, a défait W. L. (Young) Stribling, Macon, Ga., foul, 8.

Holyoke, Mass. — Jack Berger, Idaho, a battu Tony D'Allesandro, Holyoke, 10.

Charleston, S. C. — Johnny Kennedy, Charleston, a vaincu Sammie Seaman, Los Angeles, 10; Babe Kiser, Tulsa, Okla., a mis Jackie Ryan, Charlotte, N. C., hors de combat, 4.

Miami, Fla. — Eddie Shea, Chicago, a mis Freddy O'Connor, Floride, hors de combat, 3.

Buffalo. — George Nichols, Buffalo, a battu Lou Scozza, Buffalo, 10.

Torchy Peden prendra part à la course "Trans-Canada"

New York, 7. — William "Torchy" Peden, de Victoria, C.B., a signé un contrat, hier après-midi, avec Armand Vincent, le grand promoteur qui organisera une course cycliste "Trans-Canada", l'été prochain. Peden a promis de participer à cette grande épreuve qui partira de Vancouver pour se terminer à Montréal, soit une distance de 3,300 milles.

Jules Audy, de Montréal, a refusé de signer le contrat que lui a présenté Vincent. Le brillant cycliste Montréalais a déclaré qu'il n'était pas assez fort pour une telle épreuve. Peden et Audy ont parcouru une distance de 2,600 milles à Madison Square Garden, la semaine dernière, dans la course de six jours.

Vincent a eu de la difficulté lors de son séjour ici. Il se trouvait dans la métropole américaine au début de la crise bancaire. Lester Patrick, instructeur des Rangers de New York, a échangé assez d'argent pour permettre au promoteur canadien de retourner à Montréal. Vincent n'avait que de l'argent canadien.

A LA SALLE ONTARIO

P. Lapointe a causé toute une sensation en disposant de L. Daigle, en trois rackages consécutifs. A. Leclerc ne fut pas plus chanceux contre J. Desgagné, qui gagna par 3 à 0.

Cette semaine, un programme superbe sera offert aux spectateurs.

Lundi: L. Daigle vs M. Vincent, 2 rackages. Mardi, P. Lapointe vs J. Desgagné, 2 rackages. Mercredi, A. Leclerc vs P. Lavallée, 2 rackages. Jeudi, A. Leclerc vs R. Lavallée, 3 rackages. Vendredi, L. Daigle vs M. Vincent, 3 rackages. Samedi après-midi, à 2 hrs. P. Lapointe vs J. Desgagné, 3 rackages. L. Daigle et M. Leclerc ont promis du jeu sensationnel.

ICI CE SOIR

DAVE DOWNIE, la plus récente recrue des Maple Leafs de Toronto, que nous verrons sur l'alignement des champions du monde contre le Montréal, ce soir, au Forum.

Johnny Keller fait match nul avec René Loubier, au Forum

Ces deux hommes fournissent le combat le plus intéressant de la soirée.

STEWART GAGNE

Johnny Keller, l'ancien champion olympique, et René Loubier, de Sherbrooke, ont fait les frais du meilleur combat de l'intéressante séance offerte par le promoteur Alex. Moore aux 1,500 enthousiastes fervents de boxe, hier soir, au Forum.

Adversaires dans la semi-finale de la soirée, Keller et Loubier se sont livré une passionnante lutte qui a duré les six rondes réglementaires et à la fin desquelles les juges se sont vus dans l'obligation de rendre un verdict de match nul. Cette décision bien reçue de la foule rendait justice aux deux hommes, car ils s'étaient également partagé les honneurs de leur intéressante rencontre.

Plus agressif que son adversaire, Keller a forcé le combat pendant les premières rondes et tout portait à croire qu'il allait décrocher la décision lorsque Loubier souleva l'enthousiasme de ses partisans par un ralliement sensationnel dans le dernier assaut. Ce bel effort devait le sauver de la défaite et lui permettre d'obtenir un verdict de match nul.

Le dernier assaut a été extrêmement excitant. Loubier, qui avait eu légèrement le dessous au début, décida de fournir un vigoureux effort dans l'espoir de reprendre le terrain perdu, et pendant trois minutes il attaqua avec énergie, portant une foule de solides coups à l'ancien champion olympique qui fit courageusement face à l'orage de crochets et de "swings" de son redoutable adversaire.

La rencontre principale de la soirée mettait aux prises Harold Stewart, de Montréal, et Ossie Bodkin, de Toronto. Le boxeur local a remporté facilement la victoire après huit rondes d'une lutte pas toujours très intéressante.

Bodkin a constamment reculé devant son adversaire et ce n'est que dans la dernière ronde qu'il a manifesté le désir d'attaquer. Stewart a eu l'avantage dans les sept premiers assauts, tandis qu'il s'est partagé également avec son adversaire les honneurs du dernier.

Robert gagne

Dans la première préliminaire de la soirée, qui a été l'une des meilleures rencontres de la soirée, Henri Robert a remporté la victoire sur Tommy Mitchell, de Sherbrooke.

Après un début plutôt lent, Robert s'est lancé énergiquement à l'attaque au commencement de la seconde ronde pour prendre l'avantage et le conserver jusqu'à la fin. Sa victoire richement méritée a été vivement applaudie par les spectateurs.

* * *

Oliver Duguay a remporté la seule victoire par knockout de la soirée, mettant George Harrington hors de combat en trois rondes.

* * *

Un franco-américain, Léo Poirier, a obtenu la décision sur Tommy Rollings, à la fin d'une autre préliminaire de quatre assauts.

* * *

Blessé au-dessus de l'oeil au début du match, René Mercier a vu l'arbitre mettre fin à son combat avec Greggie Greggersen à la deuxième ronde alors qu'il avait toute la figure en sang. Sans cette blessure, Mercier aurait tout probablement remporté les honneurs du match car il avait le dessus lorsque l'officiel décida d'arrêter le combat.

Sommaire

Henry Robert bat Tommy Mitchell, par décision (4 rondes).

Greggie Greggersen bat René Mercier par K. O. tech. (deuxième ronde).

Léo Poirier bat Tommy Rolling, décision (6 rondes).

O. Duguay bat G. Harrington, K. O. (troisième ronde.)

Larry Mercier annule avesc Willie Carruthers (six rondes).

René Loubier annule avec Johnny Keller (six rondes).

Harold Stewart bat Ossie Bodkin, décision (8 rondes).

Au National

Jeudi dernier, avait lieu au gymnase de la Palestre Nationale, une partie de la Montreal Ladies Basketball League, qui mettait aux prises l'équipe féminine de ballon au panier junior du National, contre celle de la C.P.R. A.A.A. junior.

L'équipe du National remporta une belle victoire, par 17 à 15.

Pour le C.P.R. A.A.A., Mlles Louise Holmes, Girlie Herern et Bella Denning comptèrent tous les points.

Mlles Reta Morell et Madeleine Sabourin comptèrent chacune 6 points.

National: Madeleine Sabourin, 6; Reta Morell, 6; Suzanne Lacasse, 2; Laurette Dansereau, 2; Jacqueline Beaulin, 1; Charlotte Marcoux, 0; Marthe Lacasse, 0.

C.P.R. A.A.A.: Louise Holmes, 6; Girlie Herron, 6; Bella Deuning, 2; I. Line, 1; Maisie Smith, 0; X. Parkes, 0; Mable Barry, 0.

Belle victoire du Beaurivage sur les Cultivateurs du nord

Hier soir, à l'aréna de l'académie Roussin, Pointe-aux-Trembles, près de mille enthousiastes du hockey ont été témoins de la rencontre mouvementée entre les Cultivateurs du Nord et le Beaurivage dans la deuxième partie d'une série de deux dans trois pour le championnat de la Ligue de Hockey Amateur de l'Est. Cette joute s'est terminée après une lutte vivement contestée à l'avantage du Beaurivage par le score de 2 à 1.

Le héros de cette partie est le jeune Alfred Dumais qui a compté les deux points du Beaurivage pour donner la victoire à son club.

La partie décisive entre les deux clubs sera jouée lundi soir prochain, au même endroit.

Cultiv. du Nord, 1		Beaurivage, 2
Bricault	buts	Walsh
Jackson	défenses	Dionne
Dufresne		Auclair
Laframboise	centre	Vinet
Galipeault	avants	Dumais, Alf.
Bérlault		Dumais, Alc.
Jobin	substituts	Bluteau
Cook		Lachance
Deschamps		Lafrance
Rolland		Perreault
Forbes		Lalonde

Première période

1—Beaurivage—Dumais, Alf. (Lafrance) 19.20

2—Beaurivage—Dumais, Alf. 19.55

Punitions: Jobin et Cook.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Auclair, Jackson et Dionne.

Troisième période

3—Cultiv. du Nord—Laframboise .. 17.12

Punitions: Jackson, Lachance 2.

Arbitre: J.-Chs. Pedneault.

Grande exposition de la Montreal Kennel Association, lundi

Les organisateurs de la division des Beagles prient le public en général et les amateurs en particulier de ne pas oublier que c'est après-demain, jeudi, le 9 mars, à 8.15 hrs p.m., à la salle Palais d'Or, 1226 rue Stanley, qu'a lieu l'exposition de la Montreal Kennel Association.

Lors de l'envoi des premières circulaires, les organisateurs étaient sous l'impression que 30 Beagles environ seraient exposés. Il y a lieu de corriger ce nombre et de dire que ce ne sont pas 30 mais quarante et peut-être 50. Il est encourageant de constater que le public a répondu généreusement à l'appel et que le succès de cet événement est assuré.

C'est que le sport si captivant de la chasse aux lièvres avec les Beagles prend une importance considérable depuis ces dernières années. C'est d'ailleurs la forme la plus amusante d'attraper Jeannot Lapin et un vieux proverbe dit: à la chasse aux lièvres avec les Beagles une fois, on y retourne toujours. C'est également la forme la plus sportive en ce que le coup de fusil étant plus difficile, il accorde à nos amis une chance plus grande de s'échapper. Beaucoup d'anciens chasseurs de lièvres habitués à faire "la chasse fine", suivant une expression consacrée, ne veulent plus du tout aller au bois sans un ou plusieurs petits Beagles. Ces derniers en effet cherchent, levent et poursuivent les lièvres jusqu'à ce que le chasseur ait la bonne ou la mauvaises fortune de l'abattre ou de le manquer, lorsque par des manoeuvres habiles ils l'ont ramené jusqu'à lui. Et pendant cette poursuite excitante, le chasseur a le plaisir d'entendre son petit hound claironner et chanter sa satisfaction.

Joignez-vous donc aux nombreux contingents qui nous viendront de la campagne et de Montréal. Au nombre des exposants, mentionnons MM. Roy, Gevry et Pelardy, de S.-Pie; Davignon, Bérard, Maynard et Provost, de Marieville; MM. Lavoie et Bessette, d'Iberville; Godfrini, de L'Assomption; Larue et Bélanger, de Cap S.-Martin; MM. Lafontaine, Lecavalier, Champagne, Martineau, Lauzon, Blanchard, Préjent, Perrault, Caron et Thouin, de Montréal. N'oublions pas la date et l'endroit, après-demain, jeudi, salle Palais d'Or, ainsi que l'assemblée immédiatement après.

Le Québec fait joute nulle avec le Boston dans une dure partie

Québec, 7. — Les Castors de Québec et les Cubs de Boston ont fait joute nulle de 2 à 2 dans un rude match de la Ligue Canadienne-Américaine disputée ici hier soir.

Le jeu a été extrêmement dur du commencement à la fin et deux punitions majeures ont été infligées à Vernon Buckles, des visiteurs, et Callighen, des locaux, en plus d'un "match penalty" au gérant Georges Boucher, des Cubs.

A la suite d'une furieuse discussion entre l'arbitre Dussault et Boucher, ce dernier se vit bannir du jeu pour la balance de la rencontre.

Alignement des équipes:

Boston		Québec
Jackson	Buts	Lamontagne
J. Jerwa	Défense	Molyneaux
Boucher		Frew
Cook	Centre	Lowrey
Saunders	Ailes	MacIntyre
Burmeister		McCabe

Substituts du Boston: Warshawski, Lane, Buckles, O'Neil, Davies, F. Jerwa, Weir.

Substituts du Québec: Callighen, Arnott, Toupin, Dubé, Ward, Connors, Giroux.

Arbitres: Dussault et Derouin.

Première période

1—Québec, MacIntyre (Lowrey) 12.35

2—Boston, Benson (Saunders) 18.00

3—Boston, Benson (Saunders, J. Jerwa) 19.30

Punitions: Molyneaux, Weir, Saunders, J. Jerwa.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Davies, mineure; Callighen, Buckles, majeures.

Troisième période

4—Québec, Toupin (Lowrey, MacIntyre) .. 6.30

Punitions: O'Neil, Saunders, J. Jerwa, mineures; Boucher, match.

Période supplémentaire

Aucun point.

Aucune punition.

Le Verochio perd aux mains du Mont-Royal

Le club Hôtel Mont-Royal, qui a décroché le trophée Pat Lynch, l'an dernier, a défait le Verochio, champion de la Ligue Commerciale de Verdun, hier soir, au Loyola, par le score de 4 à 3, dans une joute de demi-finale pour le championnat de l'Association Indépendante.

La deuxième partie de la soirée a vu le club Ahuntsic vaincre les Gun Realties par 3 à 0.

Les prochaines parties de la série de championnat seront disputées jeudi soir.

Dans la Ligue Indépendante de Montréal, le Medico-Dental rencontrera le Monarch, jeudi soir.

Sport à Valleyfield

LE CHARLEMAGNE A VALLEYFIELD

Ces jours derniers, le club Valleyfield C. de C. a subi sa première défaite sur sa patinoire, perdant aux mains du fameux Charlemagne qui était renforcé pour la circonstance d'Archambault et Cadorette. Le score fut de 5 à 2.

SEMINAIRE VS VICTORIA

Ces jours derniers, l'équipe du Séminaire rendait visite au Victoria. Les admirateurs de ces deux organisations en profitèrent pour voir leurs joueurs favoris à l'oeuvre; ils vinrent en grand nombre. Malgré le mauvais état de la glace, la lutte fut vive comme le laisse voir le résultat qui fut de 1 à 0 en faveur du Séminaire.

Alignement:

Victoria: Boyer, buts; E. Hébert, J. Desrosiers, défenses; R. Archambault, centre; Debonville, L. Ladouceur, ailes; substituts: Joannette, M. Hébert, A. Leblanc, Leduc, Boyer.

Séminaire: G. Rapin, buts; R. Larivière, P. Larivière, défenses; J. Huguet, centre; P.-P. Leclerc, G. Cuillierier, ailes; substituts: H. Gendron, G. Huguet, L. Léger. Arbitres: Ernest Trudel, F.-X. Bonin.

Au Gymnase Gascon

Jim Tiger Delisle, Bill O'Brien, Young Sonnenberg et Sam Chuck, seront les quatre adversaires dans le combat royal que présentera le promoteur Kid Lavigne à sa nombreuse clientèle du nord de la ville, demain soir, au Gymnase Gascon, rue Saint-Zotique, près de la rue Saint-André.

La rencontre finale de deux dans trois à finir mettra aux prises Fred Lebel et Ivaar Christensen.

Arthur Proulx, sera de nouveau au programme. Dans la rencontre semi-finale de 45 minutes, il fera face à Gérard Tremblay.

Le premier match sera de 20 minutes et mettra en présence Jack Larouche et John Marchand.

EDDY'S OWN DRIVE-UR-SELF, 9; C. P. LAURIER, 0

Dimanche après-midi, le club Eddy's Own visitait le Restaurant de Luxe de Berthierville et après 70 minutes de jeu, le club visiteur sortait vainqueur par le score de 2 à 1. Le même soir, le Drive-Ur-Self infligeait un blanchissage en règle au C. P. Laurier par le score écrasant de 9 à 0, dans la première partie du tournoi pour le championnat amateur indépendant de la province. Tous les joueurs accomplirent leur travail à perfection. Alignement du club: Critchley, Raymond, Dubé, Rolland, Davignon, S.-Pierre, Laforce, Lamoureux, Dansereau, Codcrre, Alarie, Tremblay.

Samedi soir prochain, le club jouera encore à l'Aréna Mont-Royal, contre le Tourist Tavern. Le club espère revoir encore ses bons partisans pour l'encourager à la victoire. Les billets sont maintenant en vente chez Edouard Archambault, 5554 St-Laurent, angle St-Viateur, tél. Dollard 0427. Donc en foule à l'Aréna, à 7 h. 30 samedi soir.

ZIG-ZAG
PAPIER À CIGARETTES
GRAND LIVRE DOUBLE
120 FEUILLES
LE MEILLEUR À ACHETER
ÉVITEZ IMITATIONS
POUR 5¢

Joute entre le LaTuque et le Trenholme, ce soir

Les clubs La Tuque et Trenholme Park, les deux semi-finalistes pour le championnat intermédiaire de la province de Québec, joueront ce soir, à l'Aréna Mont-Royal, dans la dernière joute décisive d'une série de deux parties. Le total des points décidera du vainqueur. Le gagnant de la partie de ce soir s'attaquera ensuite au Granites de Québec, en finale. Le champion intermédaire de la province sera ensuite opposé au champion senior, pour règler de la suprématie du hockey amateur de la province.

Ce soir, le club LaTuque commencera les hostilités avec une avance d'un point, à la suite de sa victoire de 2 à 1, sur le Trenholme, dimanche dernier à LaTuque.

Le club LaTuque possède un excellent gardien de buts dans Bolduc, joueur que le Canadien a placé sur sa liste de réserves. Il brilla l'an dernier dans la Ligue Provinciale.

Lorne Wilson jouera, ce soir, pour le Trenholme. Percy Moore dirigera cette importante joute qui commencera à 8 heures.

Samedi, le 11 mars prochain, l'équipe visitera celle des Arrows, à 7.30 heures à 6.30 Esplanade.

Grand tournoi international de boxe, au Forum, le 17 mai

Un grand tournoi de boxe amateur international aura lieu au Forum, le 17 mai, a déclaré M. Paul Ethier, président du club Kiwanis Saint-Laurent au cours du lunch délicieux qu'il a offert aux chroniqueurs sportifs de Montréal, hier après-midi, au club Saint-Denis.

Trois à quatre vainqueurs du récent tournoi "Golden Gloves", qui est disputé à New-York, seront au programme. Des pugilistes de Boston, New York, Chicago, Philadelphie, Toronto et de Montréal se battront au cours de ce tournoi international.

Les recettes de cette soirée seront versées dans les fonds de certaines oeuvres de charité de Montréal qui s'occupent des enfants infirmes.

Avec l'argent des recettes on construira une maison d'été pour les enfants que la nature n'a guère privilégiés.

Il est fort probable que Dennis White et Ernest Métivier soient en charge de ce tournoi. C'est donc dire que ce sera un succès.

CLUB LUSSIER SENIOR

Le club de hockey Lussier Amateur Sénior a battu ces jours derniers, le club Canadien Amateur par 2 à 1; le Courtier noyers, A. Bouchard, L. Asselin, P. Sopiro et P. Viger ont scoré les points de Lussier.

Le club jouera maintenant ses parties au coin des rues Jarry et St.-Laurent, et lancera un défi aux clubs suivants: Lambert Hardware, Drummondville, Vell. Valley-des Douanes par 3 à 0, et le Séminaire St.-Thérèse par 5 à 2. L. Marcotte, P. Desfield, St.-Hyacinthe, Beauharnois, Sorel, Lévis, Sainte-Agathe, Chambly, et Lapraire. Le Lussier joue actuellement dans le tournoi indépendant pour le championnat de la province.

Inf. Jean Legault, 6782 Garnier, Ca., 4918, ou L. Lussier, Do. 0112 ou 6405.

Réparation de Montres

Garantie d'un an avec chaque réparation

Voici quelques-uns de nos prix:

Nettoyage	75c	Couronne de remontage	35c
Roue d'erre	75c	Vitres pour montres (de toutes grosseurs)	15c
Ressort principal	50c	Toutes les aiguilles	10c
Pierres	65c		
Tige de remontage	35c		

TOUT TRAVAIL FAIT PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

Toutes commandes de réparations reçues par la poste seront l'objet d'une sérieuse attention. Poste payée aller et retour. Nous achetons le vieil or.

UNITED WATCH REPAIR CO.
1235 RUE BLEURY

RADIOS-REFRIGERATEURS
SPARTON
VOTRE AMI EN POSSEDE UN.....
Une qualité qui ne désappointe jamais
F 128
33 ANS D'EXPERIENCE - FABRICATION CANADIENNE

ECONOMISEZ!

● Vous pratiquez une saine économie—de temps et d'argent—quand vous vous rasez avec la "LAME BLEUE." Son tranchant dur comme la vitre vous donne parfaite satisfaction après que d'autres lames auraient été mises de côté. Constatez ces faits. Rasez-vous avec la "LAME BLEUE" et économisez de l'argent.

Votre marchand vous offre maintenant le Rasoir De Luxe de Gillette de $5.00 pour $3.79.

LIQUEURS à des PRIX
Convenables par ces Jours d'Économie

¶ Vous aurez avantage à choisir parmi cette liste à bon marché des marques les mieux connues par le monde tout entier.

¶ Leur qualité est reconnue dans tous les milieux où l'on apprécie les bonnes liqueurs, cette qualité garantie par les noms les plus fameux de l'industrie de la distillation.

¶ Comparez les prix -- vous en aurez pour toute la valeur de votre dollar -- plus que vous ne trouverez ailleurs.

WHISKIES

	Taxe de chômage incluse.	
Grand OLD PARR	26½ oz.	$3.75
	40 oz.	$5.65
USHER'S GREEN STRIPE	26½ oz.	$3.75
	40 oz.	$5.65
HUNTLY BLEND	13 oz.	$1.70
	26 oz.	$3.25
PETER DAWSON "SPECIAL"	13 oz.	$1.60
	26 oz.	$3.10
SANDY MACDONALD	26 oz.	$3.10
	40 oz.	$4.65
OLD MULL	26 oz.	$2.75
	40 oz.	$4.15
ROBBIE BURNS	13 oz.	$1.45
	26 oz.	$2.75
MITCHELL'S IRISH	26 oz.	$3.00
	40 oz.	$4.65

LONDON DRY GINS

	Taxe de chômage incluse.	
SIR ROBERT BURNETT'S WHITE SATIN GIN	26.6 oz.	$3.10
	40 oz.	$4.65
SIR ROBERT BURNETT'S LONDON DRY GIN	26.6 oz.	$2.70
	40 oz.	$4.00
VICKERS' LONDON DRY GIN	25 oz.	$2.35
	40 oz.	$3.55

CANADIAN RYE WHISKIES

	Taxe de chômage incluse. 13 oz	25 oz.	40 oz.
SEAGRAM'S "V.O."	$1.60	$3.10	$4.65
SEAGRAM'S "83"	$1.45	$2.80	$4.20
SEAGRAM'S OLD RYE	$1.25	$2.40	$3.60
SEAGRAM'S WHITE WHEAT	$1.25	$2.40	$3.60

AMERICAN RYE et BOURBONS

	Taxe de chômage incluse. 16 oz.	26 oz.	32 oz.
GOLDEN WEDDING AMERICAN PURE RYE WHISKEY	$2.30	$3.55	$4.50
PEDIGREE DE LUXE BOURBON WHISKEY	$3.40		$6.60
OLD LOG CABIN BOURBON WHISKEY	$2.30	$3.55	$4.50

Les marques enumérées ci-dessus sont garanties par leurs distributeurs respectifs.
DISTILLERS CORPORATION LIMITED — JOSEPH E. SEAGRAM & SONS LIMITED.

Pour échanger ! Vous possédez quelque chose qui ne vous sert plus, et vous avez besoin de quelqu'objet qui vous manque. Faites votre offre et votre demande dans une petite annonce de la "Presse"

CLASSIFICATION ET TARIF

Accordeurs de pianos	37	Cartes postales	49	Instruments de musique	86
Achats de créances	93	Chambres à louer	19	Leçons demandées	4
Accessoires d'autos	70	Chambres demandées	20	Machineries	87
Adoption	36	Chambres et pension	21	Magasins à louer	30
A échanger	94	Chs. et pension dem.	22	Maisons à louer	28
Agences demandées	6	Chs. pension d'enfants	23	Maison chauffée à louer	27A
Agents demandés	5	Chambre pension d'été	24	Maisons à vendre	104
A louer	17	Chs. pens. d'été dem.	25	Mais. camp. à louer	31
Ameublements	77	Change pour change	50	Mais. camp. demandée	105
Animaux	69	Chevaux et voitures	81	Maisons demandées	103
Agences de Placement	7A	Coiffeuse	11	Mais. meublées à louer	29
Appartements à louer	15	Collection	51	Manufactures à louer	32
Appartements à vendre	100	Commerce à vendre	82	Matériaux de const.	88
Appts demandés	14	Cottages à louer	26	Moteurs et Yachts	89
Appts meublés à louer	16	Cottages à vendre	102	Objets perdus	62
Argent à prêter	98	Cottages demandés	101	Objets trouvés	63
Argent demandé	97	Cottages meub. à louer	26A	Occasions d'affaires	107
Argenterie, nickel	39	Cott. meub. à vendre	102A	Oeufs et volailles	90
Articles de ménage	78	Cours, femmes, filles	10A	On demande à acheter	68
Articles de sport	76	Co.-Associé demandé	6A	On demande à louer	13
Associés demandés	7	Démolisseurs	52	Pension, chasse	36
Autos-Camions	72	Disparus	54	Peintures	90A
Autos à louer	73	Divers	55	Produits de beauté	63A
Autos à vendre	71	Echanges, divers	56	Professeurs	64
Autos demandés	74	Ecoles de métiers	9	Position demandée fem	2
Aux malades	40	Effets bureau, ménage	33	Position demand. hom.	1
A vendre, divers	75	Elèves demandés	3	Profession	114
A vendre ou à échanger	95	Electrolyse	57	Propriété ca. à vendre	106
A vendre ou à louer	96	Entrepreneurs	53	Radios	91
Aviation	41A	Emmagasinages	58	Rembourrage	65
Avis de responsabilité	41	Extermination vermine	55A	Règlements dettes	99
Bateaux et Engins	42A	Faillites	51A	Réparations	66
Bicycles, Motocyclettes	79	Femmes, filles demand.	10	Résidences d'été dem.	34
Bijouteries	42	Fermes d'élevage	112A	Salle à louer	35
Blanchissage	0	Finance	98A	Service domestique	12
Bois et charbon	80	Formation de société	59	Suggestions	74A
Boutons, plissage	43	Fourrures	84	Terrains à vendre	110
Brevets	44	Garages à louer	37	Terrains à louer	108
Broderies	78A	Gramophones	85	Terrains demandés	109
Brûleurs à l'huile	78B	Hom. Garçons dem.	8	Terres à vendre	113
Buanderies	45	Hôpital de poupées	69A	Terres à louer	112
Bureaux à louer	18	Hôpitaux privés	60	Terres demandées	111
Cadres et Miroirs	46	Hôtels et Voyageurs	60A	Transports	67
Calendriers	47	Informations	61	Vêtements	92
Camionnage	48				

FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, NAISSANCES, REMERCIEMENTS, OFFRANDES DE MESSES, DE FLEURS, DE SYMPATHIES; BOUQUETS SPIRITUELS, INHUMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM — 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.

AVIS DE DECES, 3 centins par mot avec minimum de 50c. par insertion. Pour autres détails, voir colonnes de ces avis dans une autre page.

EMPLOIS DEMANDES, 3 centins par mot avec minimum de 30c ou 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES, 3 centins par mot avec minimum de 45c et de quinze mots par insertion.

EN-TETE EN NOIR, $1.00 par insertion pour une ligne en caractère gothique 9 points (24 lettres à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

La remise, par lettre recommandée, mandat de poste ou mandat d'express, doit accompagner toute annonce expédiée par malle. Toute remise par chèque doit être faite payable au pair à Montréal.

Montréal, 9 juin 1932, la "Presse".

DEMANDES

0 BLANCHISSAGE, TAPISSAGE

A BAS PRIX, blanchissage, 0.75; tapissage, 1.25; aussi peinture, graftex, plastrage, bon marché. AMherst 3434. 0—

BAS PRIX, plâtrier, réparations toutes sortes, blanchissage, ciment, graftex, satisfaction garantie. Beauvais. CAlumet 3290J. 0—

BON tapisseur, 1.50, par appartement, garanti plafond, blanchi, 1.25. AMherst 0880. 0—

PEINTRE et tapisseur, heure ou contrat, pour ménage de maison. FA. 2139. 0—

1 POSITION DEMANDEE, HOM.

BON marché, plomberie et chauffages, réparations ou contrats, renseignements gratis, ouvrage garanti par plombier licencié. S'ad. 7673 De Gaspé. CAl. 2834J. 1—

CHEF cuisinier expérimenté désire position, club ou hôtel. Références. 6989 Drolet. 1—

COUPLE Breton demande place ville ou campagne, homme jardinier, chauffeur, femme cuisinière ou général, bonnes références. Ecrire Casier 17 La Presse. 1—117-3

JEUNE homme désire position comme homme de bar. MA. 2898. 1—

LETTRAGE de toutes sortes, imitation sur bois et marbre, enseignes, décoration et tout travail en peinture. Aussi plafonds et murs. Appelez AMherst 2881. 1—

2 POSITION DEMANDEE FEM.

APPELEZ CRescent 8470 pour femme de journée, expérience, références. 2—

BONNE FILLE campagne honnête, propre, sérieuse, ouvrage général, cuisine canadienne, références ville, désire position, bonne famille. FRontenac 1378. 2—

BONNE femme jeune, références, 1.50, journées libres, mercredi, vendredi. Bélair 1166. 2—

BONNE fille campagne désire position cuisinière générale, expérience, références, Elwood 7180. 2—

COUTURIERE demande position chez modiste ou manufacture, expérience dans robes et chapeau. S'adresser 5763 Boyer, Tél. DOl. 3210. 2—

COUTURIERE expérimentée ira comicile ou chez elle. Téléphone FR. 5048. 2—

CUISINIERE générale désire position, maison privée, références de ville. Harb. 0783. 2—

FEMME désire ouvrage, pour maison privée, pour personne seule. CRescent 1883. 2—

FEMME couleur, maison privée, restaurant, coucher chez elle. Wilbank 5024. 2—

FEMME de journée, expérience ménages, lavages, 1.50. HArbour 0717. 2—

FILLE générale désire position. HArbour 9603. 2—

FILLE 40 ans, honnête, désire position dans maison privée. CLair. 6331J. 2—

FILLE distinguée demande position dans maison privée, références. FRon. 9880. 2—

FILLE campagne désire emploi dans maison privée, bonnes références. HArb. 3631. 2—

FILLE désire position dans famille sans enfant, références. FRontenac 3474. 2—

FILLE honnête désire position bonne maison privée, donnera références, tél. FRontenac 4692. 2—

FILLE campagne désire position maison privée, références. Harbour 1567. 2—

JEUNE FILLE honnête désire position dans maison privée, avec références. CR. 1860. 2—

JEUNE fille propre, honnête, emploi maison privée. CA. 5720W. 2—

JEUNE FILLE campagne désire position dans maison privée, bonnes références. CL. 5278. 2—

JEUNE fille 17 ans, demande ouvrage, famille privée, références, 2250 Prince-Georges. 2—

PERSONNE âge moyen, distinguée, demande position dans maison privée comme bonne générale. 1693 Chambly. 2—

PERSONNE fiable pouvant fournir bonnes références, désire position famille privée. 4338 Ga...ier. AMherst 1564. 119—2

SERVANTE fiable désire position dans maison privée. Calumet 1860J. 2—

STENO-DACTYLO active, compétente, demande position, salaire modéré. DOllard 6926. —118-6

TROUVEREZ bonne cuisinière, tenir maison, personne seule, bonnes références. Fitz. 1798. 2—

VOUS trouverez entrepreneur peintre, blanchisseur, tapisseur, imiteur et poseur graftex à bon marché. Ouvrage garanti. CHer. 5812. 0—

3 ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, leçons privées, succès assuré. Prix modéré. Professeur Dugnon, 3476 St-Denis. 3—2,4,6,7,9,11,13,14,16,18,20,21,23,25,27,28,30

APPRENEZ de l'auteur même en trois mois l'incomparable sténographie bilingue Perrault Duployé (cours à l'Institut ou par correspondance). 259 sténographes Judiciaires. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest Avenue des Pins, Montréal. PLateau 2660. Prospectus. 3—103-m.j.s

COLLEGE Commercial Elie, 3615 St-Denis, HArbour 2628. Anglais, sténographie, comptabilité, télégraphie, brevets, pharmacie, médecine, vétérinaire, génie civil. Cours individuels jour et soir. Prospectus gratis. 3—2,4,7,9,11,14,16,18,21,23,25,28,30

CONVERSATION anglaise, cours individuel cours par groupes ou cours à domicile. Je garantis que vous parlerez anglais et très peu de temps, et vous suivez un de ces trois cours. G. Mailly, 4300 Parthenais. FRontenac 5648. 3—79 n-h

DEMOISELLE d'expérience donne cours classique, commercial strictement privés. Français, anglais, sténographie bilingue, dactylographie, 3 mois; arithmétique, comptabilité, conversation anglaise, succès assuré. Attention particulière élèves arriérés. Préparation examens. Prix modéré. Jour, soir. 785 Mont-Royal est, coin St-Hubert. 3—1,2,4,6,7,8,11,13

MUSIQUE populaire pour piano enseignée par méthode moderne à bas prix spéciaux. Progrès rapide garanti. Brochurette et démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire MArquette 4066. 3—93-m j.s

PROFESSEUR d'élocution à domicile, prix spécial. EL. 3619. 3—

PROFESSEUR René Savoie, I.C. L.E. B.A. B.S.A., brevets cours classique, commercial 1448 ouest, Sherbrooke PLateau 6717. 3—76-l.m.M.J.v

5 AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour la vente d'un excellent poli pour l'or, l'argent, le cuivre, l'aluminium, boiseries, etc., à bas prix et se vendant facilement. Echantillons gratuits. United Sales, 2 Breadalbane, Toronto. 5—119-4h

HOMMES de bonne apparence demandés comme vendeurs pour agent manufacturier établi depuis plusieurs années. 4140 St-Denis. 5—

5 AGENTS DEMANDES

NOUS avons une offre très avantageuse pour 2 bons solliciteurs. 2177 Ste-Catherine Est, FRontenac 1729. 5—

ON DEMANDE des agents fiables dans les villes, villages et campagnes pour vendre nos Arbres Fruitiers et Arbustes Fleurissants bien connus. Equipement fourni. Ecrivez à Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 5—114-l.m.s

400 UTILITES de famille, faciles à vendre avec gros profits. Produits Rena, 4140 St-Denis. 5—

7 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE immédiatement petit capital nouveau système de garage, service jour et nuit, central, débossage, peinture, mécanique, appartements: Ch. 2691, 1975 Dorion. 7—

ASSOCIE demande homme ou femme avec 2,000 capital, proposition payante, très sérieuse. Ecrire 6839 Christophe-Colomb. 7—7,8

JEUNE HOMME avec 300.00, trouvera propositions avantageuses, 20 St-Jacques est, chambre 4. 7—

PETITS CAPITALISTES

Avec 2000.00 à 5000.00 vous pouvez doubler capital dans l'année. Absolument aucun risque. Nous vous dirons comment. Ecrire Casier 56 La Presse. 7—7,9,11F

8 HOMMES, GARÇONS, DEM.

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 8 258-n

COLLECTEUR avec 350.00 en argent qui sera garanti. Casier 57 "La Presse". 8—

FORGERON ferreur avec expérience. Alexandre Dumoulin, St-Josaphat, près St-Lambert. 8—

DEUX trucks, 2 tonnes pour transport, commencera ce soir même, 217A Ste-Marguerite, en arrière. 8—

DEUX hommes de 25 à 40, possédant bonne apparence et notion des affaires, pour voyager avec gérant. Demandez M. St-Amand, entre 9 et 11 a.m. à 1300 rue Amherst. 8—118-3

HOMME demandé dans district Montréal-Ottawa-Trois-Rivières, pour vendre nouvelle barre chocolat sensation 1933. Ecrire Casier 3619, La Presse. 8—

JEUNE homme demandé pour manufacturer affileurs lames de rasoir, sera gérant avec 100.00, mercredi matin, 4251 S.-Denis. 8—

MECANICIEN d'expérience pour embouteillage, références exigées. Ecrire Casier 2, La Presse. 8—119-2

MENUISIER et peintre d'expérience, références, ouvrage payé par l'occupation d'un logement. ATlantic 4771. 8—

OPTICIEN diplômé trouverait emplacement avantageux avec bijoutier, seul dans le quartier. Casier 51 La Presse. 8—

PERSONNE avec 100.00, position d'avenir, salaire 20.00, auto de préférence, dépenses payées. 1429 Cartier. 8—

PRESSEUR à la pièce expérimenté demandé. S'adresser immédiatement à H. Podbere, chambre 203, immeuble Jacob. 8—

VENDEURS de spécialités, cherchez-vous de nouvelles lignes? Nous avons plusieurs excellentes propositions. Bonne commission. Plastobind, 630 rue Dorchester O. 8—7,9,11

VENDEUR actif pourra faire très bon revenu, proposition nouvelle. Ch. 23, 254 Ste-Catherine Est, 4 à 6 hrs. 8—

VENDEUR de spécialités demandé pour aller chez les épiciers en détail en ville. Doit être bilingue. Case 53, la Presse. 8—7,9

VENDEURS, hommes, femmes, proposition nouvelle concernant photographie. S'adresser Thimineur, 6560 St-Hubert 4-5 heures. 8—

VENDEURS d'expérience demandés. S'ad à M. Boulais, 1278 Mt-Royal Est. 8—

VENDEURS actifs capables se faire très bon salaire. Se présenter de 10 hres à midi et 3 à 5 p.m. Chambre 314, édifice Amherst. 8—118-6

9 ECOLES DE METIERS

APPRENEZ le métier de barbier en quelques semaines. Facilités de paiement. Modern Barber School, 1107 rue St-Laurent, Montréal. 9—118-6

APPRENTIS barbiers demandés. Quelques semaines suffisent. Positions assurées. Diplôme. Termes faciles. Etabli depuis 40 ans. Ecole Moler, 914 S.-Laurent. 9—118-6

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

Organisation la plus complète au Canada en Mécanique et Electricité d'automobile. Prochain cours le 13 mars. Venez ou écrivez 200 Ouest, rue Sherbrooke. 9 93-31F

HOMMES, garçons et demoiselles. Oubliez pas que la meilleure place pour apprendre métier barbier, avec prix spécial est chez Arthur Moreau, 930 St-Laurent. 9—118-6

10 FEMMES, FILLES, DEM.

AVIS

En répondant à ces annonces, veuiller ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 10 258-r

APPRENTIES dans les chapeaux demandées. S'ad. personnellement Miles Leblanc, 5715 Ave du Parc. 10—

BRODEUSES pour fil tiré, demandées immédiatement, 391 Blvd St-Joseph ouest, appt 6. 10—

DAMES, demoiselles demandées pour apprendre les chapeaux, succès garanti dans 12 leçons. 750 Roy, près St-Hubert. 10—

FAISEUSES de plumes expérimentées. Caplan Hat Lining Co., 427 Notre-Dame ouest. 10—118-3

FILLE de table expérimentée bon salaire. S'adresser immédiatement: 916 St-Laurent. 10—

FILLE expérimentée demandée pour faire doublures de manteaux de dames. Grand Cloak Co., immeuble Phillip Square. 10—

OPERATRICES expérimentées dans les jupes et les blouses. 3966 St-Laurent. 10—

OPERATRICES expérimentées dans robes en jersey et coton. M. Bill, Excelsior Children's Wear, 7 Bernard ouest. 10—

PREPAREUSE de chapeaux pour dames expérimentée demandée à 4607 Ave du Parc. 10—

PRESSEUSES d'expérience demandées pour manteaux, costumes. S'ad. 817 Ste-Catherine Est. 10—

PRESSEUSES expérimentées (pas d'autres) dans les jupes demandées à la London Skirt Corp. 329 Notre-Dame Est. 10—119-2

VENDEUSES pour représentation, extérieure capables se faire très bon salaire. Se présenter de 10 hrs à midi et 3 à 5 p.m., chambre 314, édifice Amherst. 10—118-6

11 COIFFEUSES

DEMANDEZ nos finissantes, ondulation permanente, 1.00, shampoo 15; komol, 25; marcel, 15; ondulation à l'eau, 25; manicure, 15. 2005 Chambly, FRont. 1535. 11—117-4

11 COIFFEUSES

A BAS petit salaire. Prix spécial, coiffure, culture de beauté enseignée par experts. Salon Marvel, 8 Ste-Catherine Est. 11—118-6

ACADEMIE coiffure, cours complet 15.00 diplôme garanti, position, termes faciles jour et soir. Coiffure gratis. 2005 Chambly, près Ontario. FRontenac 1535. 11 119-N.O

COIFFEUSE demandée pour louer salon tout meublé, $2 par semaine. 3912 Verdun, YO. 0116. 11—

COURS coiffure, salaire en apprenant; coiffure gratis. Madame Boyer 74 Ste-Catherine Ouest, LAncaster 5344. 11 51-306

12 SERVICE DOMESTIQUE

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 13 258-n

FILLE demandée pour travaux du ménage. Doit parler anglais. 1184 rue St-Georges. 12—

FILLE aura bon chez-elle chez dame seule 2.00 par semaine, 3420 Hutchison, appt. 15. 12—

JEUNE FILLE pour ouvrage général de maison, 1521 ave Van Horne, AT. 1816M. 12—

PERSONNE âgée, fiable, honnête, petit salaire. 5236 DesCarrières. 12—

SERVANTE générale demandée, avec références, S'ad. 4315 St-Hubert. 12—

SERVANTE demandée, jeune fille honnête, sérieuse et propre. Doit être bien recommandée, salaire $25. par mois. Ecrire Casier 54 La Presse. 12—

13 ON DEMANDE A LOUER

LOGEMENTS 4, 5 pièces, chauffés, entre Beaubien et Villeral. Téléphone Cal. 6098F. 13—

MAGASIN demandé avec 3 appartements, par personne responsable, paiera 15.00 à 20.00. Ecrire 573 Archambault. 13—

ON DEMANDE pour deux personnes 4 pièces (fermées), milieu, sur rue passante entre Mont-Royal, Sherbrooke, Ave du Parc et S.-Laurent. Devra être propre. Paiera $15. S'ad. 4392 Berri. 13—117-6

A LOUER

15 APPARTEMENTS A LOUER

A BON MARCHE, meublées ou non, 4 pièces, neuf, 3520 Desery, près Sherbrooke. HArbour 3913. 15—

APPARTEMENT chauffé, 3 pièces, eau chaude fourni année, frigidaire, garage 8106 De Gaspé, coin Jarry. DUpont 5632. 15—

APPARTEMENTS meublés, une pièce, gaz, électricité fournis, ménage fait à neuf, téléphone, tout confort, 1029 Sherbrooke Est. 16—

BOUL. CREMAZIE et Routhier, 5 pièces, chauffés, frigidaire, $30.00. S'ad. Concierge, 8794 rue Routhier. DU. 0267. 15—117-m.j.s.

LABELLE 1160, 4, 5 pièces modernes, très payées, eau chaude année, $30.00 à $35.00. A.. 0802. 15—..9

ST-HUBERT, 3741, près Roy, appartements 3 pièces, cuisinette, bain, etc. HArbour 4414. 15—7,9,11

SHERBROOKE Est, 1840, près Papineau, joli appartement de six pièces, chambre de bain, planchers en bois dur, réfrigération électrique, $45.00. Cradock Simpson Company, HArbour 8117. 15—4,7,9

16 APPTS MEUBLES A LOUER

4 APPTS meublés ou non meublées si désiré, bon marché. S'ad. FR. 8836. 16—118-3

A CHOISIR, appartements meublés chauffés, gaz fourni, eau chaude, deux grandes pièces, deux lits, cour, place auto, 5.00, 5.50 338 Lagauchetière, près St-Denis. 16—

APPARTEMENTS Castle, 5349 Ave. du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 16—117-26

APPARTEMENTS Richelieu, 1544 rue Stanley, chambre double, bain, cuisinette, concierge, accommodation pour touristes, taux bas. MA. 1934. 16—117-6

APPARTEMENTS meublés à louer de 1, 2 et 3 pièces. Chambre de bain. Gaz et électricité fournis. 161 Sherbrooke ouest. Concierge, appartement no 2. HArbour 7504. 16—117-3

MOUNTAIN, 1438, voisin Ogilvy, meublés neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité, compris, concierge. 16—118-6

PLACE Christin, 330, 2, 3, 4 pièces. S'adresser : Concierge : HA. 0304. 16—22,25,1er,4,8,11,15,18

ST-DENIS 8431, coin Beaubien, 2 pièces meublées, eau, électricité payés, concierge. Wilbank 7060. 16—

ST-HUBERT 1156, nouveaux appts. chacun, eau chaude, cuisinette, baignoire, douche, pharmacie, balcons, solariums, cordes. 16—118-5

17 A LOUER

MAISON semi-détachée de sept pièces avec ou sans bureau, aussi sous-sol convenable pour petite manufacture si désiré. Loyer très raisonnable. S'adresser à 3780 avenue Henri-Julien. 17—119-2 h

SALON de barbier non meublé. Pour information s'adresser à 7156 Chemin Côte-des-Neiges. 17—115-8

SOUS-SOL convenable pour petite manufacture avec bureau et logement de sept pièces, loyer très raisonnable. S'adresser à 3780 avenue Henri-Julien. 17—119-2 h

18 BUREAUX A LOUER

EDIFICE BERTHELOT

St-Frs-Xavier 445, près du Montreal Stock Exchange, petits et grands bureaux, loyer raisonnable. S'adresser Société d'Administration & de Fiducie, 5 St-Jacques Est, HArbour 4192. 18—7,9,11F

ST-HUBERT, 4451, près Mont-Royal, grand bureau pour courtier en assurance, salon de beauté, barbier, dentiste, etc. Service de concierge. S'adresser à A.-J. Dugal, le jour PLateau 5151, après 7.30 hrs. DOllard 6309. 18—113-m.j.s

ST-JACQUES ouest, 210, suite de deux bureaux privés et grande salle d'attente. Yorkshire Insurance Co. HArbour 0171. 18—118-12

19 CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX, chambres en avant, gaz, eau chaude, tranquille, 2.00, 2.25, 2.50. 1016 St-Timothée. 19—

A BAS PRIX, chambres lit double, chauffées eau chaude, gaz, bain, tranquille, 1.50, 2.00, 2.50—1016 St-Domonique. 19—

A BAS PRIX. Grande chambre en avant, gaz, chauffées eau chaude, un ou deux lits, ménage fait, lits neufs, tranquille, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00—911 Hôtel de Ville, 338 Lagauchetière, près St-Denis. 19—

A LOUER, toutes commodités, pension si désirée, bas prix, 1310 Visitation, près Ste-Catherine. 19—

BELLE chambre en avant, moderne, confort chez-soi, famille beige, téléphone, 3637 S.-Denis. 19—

BELLE grande chambre sur devant, avec cuisinette, pas déménagement, 3.50, 283 Mt-Royal est. Tél. LAncaster 5664. 19—

CARRE S.-LOUIS 357, grande chambre, lavabo, cuisinette, boudoir, devant, possession immédiate. 3.00. LA. 4576. 19—

CHAMBRES, 2.00, 2.50, 3.00, gaz, eau dans appartement, confortable. 378 Mont-Royal coin St-Denis. 19—

CHAMBRE et pension si désiré. AM. 5079, avant 7 h. 30. 19—

CHAMBRE vivoir moderne, avantageux pour 2 personnes, seuls chambreurs, pension Sherbrooke, Visitation. Appelez CHer. 3854. 19—

DEVANT avec gaz, 2.75, belle petite chambre, extra propre. 1836 St-Christophe, près Demontigny. 19—

ETAGE bain, eau chaude, confort chez-soi, 2.00. 2156 Amherst, FRontenac 3520. 19—

GRANDE chambre, maison privée, usage téléphone, 1051 S.-Denis. 19—119-2

GRANDES CHAMBRES, sur devant, avec gaz, 1.00 en montant, par semaine, 991 St-Jacques. 19—

MAGNIFIQUE pièce nouvellement installée, moderne, personne seule, confort désiré, entrée privée. 3926 Parc Lafontaine. Cherrier 8409. 19—7,9

NOTRE-DAME Ouest 721, chambre double en avant, avec gaz, étage du bain, tranquille, 3.00. 19—

PARC LAFONTAINE 3403 près Sherbrooke, une et deux pièces, petite 2.50 par semaine, genre appartement, concierge; aussi 1017 Sherbrooke Est, belle chambre, jour ou semaine. Tél. FR. 1227. 19—

ST-ANDRE 1661, belle chambre devant, eau chaude, gaz, tél. propre, tranquille, confort, maison Beige. 19—

ST-ANDRE 3764 grande chambre, grande cuisine avec galerie, lavabo, glacière. Pas d'enfants. FRontenac 3496. 19—

ST-DENIS 1042, chambre, lavabo, confort, tranquille, prix raisonnable pour couple ou monsieur âgé, distingué. 19—118-6

SHERBROOKE Est, 1342, magnifiques chambres ou boudoirs, prix réduits, pension si désiré. FRontenac 7138. 19—

SHERBROOKE ouest 177, magnifiques chambres. Bain, douche, parking. Un ou deux, $2.50, $4.50. Tout confort. 19—7,9,10,11

TROIS appts chauffés, électricité, bon marché, maison tranquille et autres chambres, boudoir. 430 Lagauchetière Est. 19—

21 CHAMBRE ET PENSION

SHERBROOKE Est, 847, appt. 3, grand boudoir confortable, pension si désirée, bas prix, FRontenac 8401. 21—

23 CH. ET PENS. D'ENFANT

BEBES naissants, soin maternel, service de garde-malades. 7803a Berri. CA. 3824. 23—

26 COTTAGES A LOUER

JEANNE-MANCE 5381, 7 pièces, planchers bois dur, système chauffage, cave ciment, grande cour, ménage fait, loyer réduit à 45.00. Tél. HA. 5360 ou PL. 5805. 26—118-2

27A MAIS. CHAUFFEES A LOUER

a APPTS. chauffés, 27.00, bien éclairés. S'ad. 4418 Papineau, AM. 2335. 27A—

COIN Berri, Jarry, 430, 2ième, 5 grands modernes, fenêtre chaque pièce, fera ménage. DUpont 2676. 27A—

LOGEMENTS modernes neufs chauffés dans Querbes, bien décorés, quelques-uns prêts à être occupés; non chauffés dans Waverley. DOllard 4130. 27A—118-2

PARC LAFONTAINE 1353, coin Delanaudière, 3e étage, 7 pièces chauffées, toutes éclairées par au moins une fenêtre, balcon de 18 pieds, $45 par mois. AMh. 1420. 27A—

28 MAISON A LOUER

A BAS PRIX 6 grands appartements, balcon bain, lavabo, electroliers, 2262 Plessis, près Parc Lafontaine, FRontenac 1429. 28—

A BAS PRIX, 5 appartements, Marquette, planchers bois dur, réservoir eau chaude, chaufferette. FR. 3624. 28—7,9

A BAS PRIX, 6754 Fabre, 5 grandes pièces très modernes. Prix 23. S'adresser Laframboise, 2064 St-Hubert. Plateau 5003. 28—7,9

A BAS PRIX, 3937 Drolet, 8 grandes pièces ménage fait à neuf., 25. S'adresser Laframboise, 2064 St-Hubert, PLateau 5003. 28—7,9

A BAS PRIX, 625 St-Arsène, 6 grandes pièces, cave système air chaud, très moderne avec garage. Prix 25. S'adresser Laframboise, 2064 St-Hubert, PLateau 5003. 28—7,9

A BAS PRIX, 629 St-André, 4 grandes pièces modernes, ménage fait à neuf. Prix 15. S'adresser Laframboise, 2064 St-Hubert. PLateau 5003. 28—7,9

A BAS PRIX, 131 Dante, 7 grandes pièces. Ferons ménage. Prix 20. S'adresser Laframboise, 2064 St-Hubert. PLateau 5003. 28—7,9

A BAS PRIX, 3935 Drolet, 7 grandes pièces, très propres. Prix 16. S'adresser Laframboise ,2064 St-Hubert. PLateau 5003. 28—7,9

A BAS PRIX, 3929 Drolet, 8 grandes pièces ménage fait à neuf. Prix 25. S'adresser Laframboise, 2064 St-Hubert. PLateau 5003. 28—7,9

A 4461 DELANAUDIERE, près Mont-Royal, 5 pièces, moderne, ménage fait, 3 garde-robes, dépense, planchers bois dur, chambre bain tuile. Prop. 4457, en bas. 28—

ADDINGTON, 1022-1026, quartier N.-D. G., entre Western et St-Jacques, près école et chapelle. Premier ou deuxième, cinq et six pièces, 22.00 et 23.00. Elwood 4865. 28—7,11

A 5259 GARNIER, 4 et 5 pièces modernes, propres, bas, 2ème, 3ème étage. Tél. Amherst 9491. 28—119-2

A LOUER logements de 3, 4, 6, 8. S'ad. M. Geoffrion, 760 Villeray. CA. 4656. 28—7,9,10,11

A LOUER, 4 appts. très propre, bon marché, pour celui qui pourra payer toute l'année, 7238 S.-Denis. S'ad. FR. 1735. 28—

A LOUER, logement de deux à huit pièces. ATlantic 1850. 28—118-6

4 APPARTEMENTS, fournira charbon, lumière, eau, lot prélart. Aussi 3 et 6 appartements. WAlnut 1553. 28—

A ST-HENRI, rue Delinelle, 7 pièces modernes, 3e étage. 333 Delinelle. WE. 4312. 28—

ATTENTION, 6 et 7 appts. neufs, détachés, ultra moderne, paroisse Rédemptoriste, près église, école, DU. 2563, DU. 3758. 28—

A TETREAULTVILLE, 5 appts, propres, vue au fleuve, un, Chateaubriand, 3 appts, près Bélanger, moderne, garage. DOl. 1474. 28—

AVIS, beau grand bas, moderne, avec entrée domestiques distinctif, autrefois occupé par le docteur Brisset Des Nos, depuis par le propriétaire, sacrifiera 40.00. Locataire solvable, luxueux 4 pièces, 18.00. Aussi garage. Propriétaire, 6601 Christophe Colomb. 28—

BAS cinq pièces avec fenêtre, murs décorés, système, 28.00; bas six pièces, système, 20.00, garage 3.00. Proulx, 6633 Bordeaux. 28—

BEAUBIEN, 1329; Bordeaux, 5165, sept, six, trois appartements modernes. Christophe-Colomb, 8026, moderne, système chauffage, face église, garage. DOllard 3430. 28—

BELLECHASSE, près Christophe-Colomb, 1er, 2e, 5 pièces, propres. Adresser 1012 Bellechasse, HArbour 4221. 28—25,28,3,7,10,14,17

BERRI, 4403, 4393, près Mont-Royal, cinq, six pièces, bas, haut. HArbour 4414. 28—7,9,11

BERRI 3735, 3731, 8 appts, système chauffage, planchers bois franc, très propre. FR. 3818. 28—

BORDEAUX 4337, 5 pièces chauffées, bas, belle localité, plancher bois franc, $30.00. S'adresser au concierge 2002 Marie-Anne est, ou après 7 h. 30 p.m. à DOllard 6309. 28—113-m.j.s

CARTIER, 3364, près Sherbrooke et Parc Lafontaine, cinq pièces, propre. CLairval 0465. 28—

CARTIER 6340, 5 pièces, maison neuve, cuve, dépense, plancher dur. ATl. 2288. 28—

CASORAIN 8257-59, près de Guizot, 6 appts, maison neuve, moderne, système de chauffage; 6 pièces détachées, coin Jarry et Henri-Julien, prix réduit. S'ad. à 8048 Casgrain, tél. Dupont 5327. 28—

CHAMBORD, 4205, coin Parc Lafontaine, plain-pied, neuf pièces, système chauffage, très éclairé. HArbour 4414. 28—7,9,11

CHAMPLAIN 1077, 8 pièces, ménage frais fait, $25 par mois. AMh. 1420. 28—

CHAMPLAIN 1071a, 4 pièces toutes éclairées, $8 par mois. AMherst 1420. 28—

CHAPLEAU 2510, bas 7 pièces, modernes, cave cimentée, système chauffage eau chaude, planchers bois dur, 35.00. Aussi 4 pièces et garage si désiré. 2518 Chapleau. 28—

CHERRIER 514, 6 pièces chauffées, $35.00. S'ad. 512 Cherrier. 28—

CHRISTOPHE-COLOMB, près Beaubien, 3 et 4 grandes pièces, planchers bois dur, 20.00. Harbour 5822. 28—

CRAIG Est 1570, 3 pièces chauffées, bain, $10 par mois. AMherst 1420. 28—

DELAROCHE 4464, près Mt-Royal, 4 appts; 2317 Dorion, près Sherbrooke, 4 appts, loyer réduit. CL. 8650. 28—3,7

DELORIMIER, près Rachel, 5 pièces, bas, 17.00. Adresser 4013, 4023 Delorimier. HArbour 4221. 28—25,28,3,7,10,14,17

DELORIMIER, 3496, huit pièces, système chauffage, planchers durs, dépense. Cartier 3474, trois pièces AM 1777. 28—

DELORIMIER, 4-5 pièces, premier, deuxième. Adresser 1455 Delorimier. The Royal Trust Company. HArbour 4221. 28—25,28,3,7,10,14,17

DENONVILLE 6823, 4 pièces propres, bois franc, ensoleillées, chaudes, chambre de bain. CR. 3546. 28—

DE ST-VALIER, 6654-3ième, 6 grands appts garage, près Beaubien, entrée seule. DUpont 2676. 28—

DEUX beaux 6 appts, planchers bois dur, eau chaude propre. 4445 Chambord, Informations AM. 3194. 28—

DORCHESTER est 511-513, 3-6 pièces chauffées, plancher bois dur. AT. 9802. 28—7,9

DORION 1627, $14. S'ad. à L.-C. Meunier, 750 S.-Gabriel, suite 9. 28—

DROLET, près Beaubien, beau grand bas, 6 appts séparés, éclairés, prix modéré. AM. 0062. 28—

DROLET 4593-4591-4601, entre Mont-Royal et DesCarrières, bas, deuxième et troisième, quatre pièces et bain. Très chaud. Vacants. $18.00. ELwood 4865. 7,11

DUPLEX moderne, 5232 Trans-Island, N.-D. G., 6 pièces, frigidaire, garage. AT. 6802. 28—7,9

FLORIAN 2085, 6 pièces, bain, $18 par mois AM. 1420. 28—

FOUCHER 8591 près Crémazie, grand logement 7 appts. chauffés, éclairés, eau chaude, 4 appts. neufs. DU. 2324. 28—

GARNIER, 4456, bas, 7 pièces, garage, 4448, 4 pièces, 1426 Aird, 8 pièces. AT. 5598. 28—

GRENIER, près Blvd Décarie, 5274 à 5280, 6, 7 pièces, $30.00 seulement. HArbour 2494. 28—4,7,9,11,14,18

HAUT, bas, 3 appts, chambre de bain, chaud, clair. Visible dimanche, un vacant, ménage fait. Allez 1202 Bellechasse. 28—

HOTEL-DE-VILLE 1455-1459, entre Ste-Catherine et Demontigny, cinq et sept pièces, 28.00. Vacants. ELwood 4865. 28—7,11

LACHINE—26 Chemin LaSalle, manoir, 2 foyers, 5 chambres à coucher, solarium, 2 acres de jardin, parfait état. HA. 6120; le soir seulement, DO. 6151. 28—7,9,11,14

LAURIER EST 1114-4 appts, moderne, cuve, toilette séparée. ATl. 3288. 28—

LA SUCCESSION MASSON

A les propriétés suivantes à louer: 402 Prince-Arthur Ouest, 10 chambres, $80.00; 401 Prince-Arthur Ouest, 9 chambres, $80.00; 403 Prince-Arthur Ouest, 7 chambres, $55.00; 405 Prince-Arthur Ouest, 9 chambres, $65.00; 4083 Tupper, 6 chambres, $65.00. S'adresser 37 St-Jacques Est. HArbour 1403. 28—4,7,9,11F

LOGEMENT 816 Lagauchetière Est, sept pièces. Bordeaux 4678 - 4684 ,cinq pièces, bon marché. AMherst 2321. 28—

LOGEMENTS modernes, coin, bas et haut, près des écoles et église. 4301 Adam. CLairval 3412F. 28—

LOGEMENTS MODERNES

Marie Anne Est, près Délorimier, 6 pièces chauffé, foyer, réfrigérateur, lit Murphy, plancher bois franc, eau chaude à l'année, $45.00. S'adresser au concierge, 2002 Marie-Anne Est, ou après 7 h. 30 p.m. à DOllard 6309. 28—113-m.js.F

MAGNIFIQUE coin, deuxième étage, chauffé, moderne, tuile, 9 appts. AT. 3161. DU. 0114. 28—

28 MAISON A LOUER

MENTANA, près Cherrier, 8, 4, 5 appts, avec garage, louera bien bon marché. S'ad. 3684-3687. FRontenac 3303. 28—

MARIE-ANNE Est 1485, paroisse Immaculée-Conception, 3e étage, 7 pièces spacieuses, bien propres, bien éclairées, $25 par mois. AMh. 1420. 28—

MONTEE du Zouave 331, deuxième étage, moderne, de sept pièces, prix raisonnable. ATlantic 3673. 28—7,9,11

ONTARIO est, 405-415, 4-8 pièces chauffées. PL. 1721, le soir AT. 0802. 28—7,9

PARTHENAIS, 4476, logements 4 et 7 chambres, aussi garage, près Mont-Royal. Lebeau, AMherst 8802. 28—7,11

PLESSIS 1683, logement gratis immédiatement 5 - 6 appartements, bain, 1693, écurie 8 places. ATlantic 4127F. 28—

RIVARD 4393, près Mont-Royal, haut de six pièces, chambre de bain, planchers en bois dur, décoré à neuf. Possession immédiate. $23.00. Cradock Simpson Company, HArbour 6117. 28—4,7,9

RUE EVELYN, Verdun, 4 appts, vacant, ménage fait, 16.00, 3554 Evelyn. CHerrier 4691. 28—

ST-ANDRE, 3919, près Roy, 6 pièces, haut, HArbour 4414. 28—7,9,11

S.-ANDRE 4031, 4 appts, planchers bois franc, bain, ménage fait, occupation immédiate. HA. 9572. 28—

ST-AMBROISE, 5195, beau logement neuf, 2e et vue rue Lafrance, logement neuf, 4 appts, ménage fait, possession immédiate, 1835 Papineau. 28—

STE-CATHERINE, près Létourneux, 6-7 pièces, propre, 16.00. Adresser 4280 Ste-Catherine Est. HArbour 4221. 28—25,28,3,7,10,14,17

ST-CLEMENT, près Ontario, 1865, 1867, 1869, 1871, 2ième, 3ième, 4 pièces, balcon, LAncaster 1380. 28—

S.-DENIS-BELANGER, 3ième, 6 chambres, chauffé; 2ième, 3ième, 5 chambres, non chauffé. Pharmacie Doray, S.-Denis-Bélanger. 28—7,9

ST-DENIS 7949, bas 6 pièces, ménage fait, cave, grande cour. Adresser: 7953. DUpont 5121. 28—

ST-DOMINIQUE 7838, cinq appartements, 2e étage, planchers bois dur, moderne, vue sur le Parc Jarry, bon marché. S'ad. à Calumet 6411-m. 28—

ST-DOMINIQUE, près Mile-End, 4-5-6 pièces, propres. Adresser 5574 St-Dominique, CRescent 4568. 28—25,28,3,7,10,14,17

ST-DOMINIQUE, 6329, 3, 4 appts. neufs, différents endroits, 5, 6 appts. modernes, CR. 5197. 28—

STE-ELISABETH près Ste-Catherine, 2 tonnes, 3 pièces, prix réduit, 2e étage et 3e. S'ad. LA. 1863. 28—

ST-HUBERT, près Villeray, 4 appartements chauffés, $35.00, ménage fait à neuf. Cres. 7264. 28—

ST-LAURENT, près boulevard St-Joseph, 3ème étage, 8 grands appartements, système chauffage, 35.00. Belair 2262, 4857 St-Laurent. 28—118-3

ST-REAL 12266, à Bordeaux, près Blvd Gouin, 4 grands appts. CLair. 8656. 28—3,7,9

SHERBROOKE EST coin Iberville, 2ème étage, 5 appartements chauffés, très moderne, garage. Tél. AM. 2886. 28—117-4

SIX APPTS, Notre-Dame Est, vaant, ménage fait, 20.00, 3017 Notre-Dame Est, CHerrier 4691. 28—

SOCIETE D'ADMINISTRTION ET DE FIDUCIE. Nous avons à louer, dans toutes les parties de la ville, logements de différentes grandeurs à des prix raisonnables. Aussi bureaux, magasins, entrepôts et appartements. Liste à nos bureaux, 5 Saint-Jacques Est. 28—7,9,11,14,16,18F

TERRASSE Guindon, 2337, près Mont-Royal, coin Fullum, devant parc, très moderne, 7-4-3 appts. CH. 3292. 28—

VILLENEUVE 214 - 230, 4, 5 pièces, fixtures, bouilloire, 18.00, BElair 3559. 28—7,9,11

VISITATION, 1923, 4, 6, 8 pièces, propre, baignoire, électricité, gaz, balcons, galeries, plate-formes, quatre vides. 28—118-5

VISITATION, 1760, 1758, près Ontario, quatre, sept, huit pièces, bas, milieu, haut. HArbour 4414. 28—7,9,11

10.00, 4 APPTS., 20.00, 6 appts. avec garage, système, eau chaude, coin rue Mozart-De Gaspé. DU. 6861. 28—

29 MAISONS MEUB. A LOUER

CLARKE 6536, Lartigue 1614, Montréal-Nord, 4, 5 appts, mois, semaine. DUpont 4576, DOllard 1053. 29—119-2

DEUX chambres à coucher, living-room, cuisine, bain, possession immédiate ; porte privée ; enfants acceptés, $5.00 garage. HA. 4358. 29—

30 MAGASINS A LOUER

A BAS PRIX 169 Dante, grand magasin avec logement arrière, bien propre, coin de rue. Prix 25. S'adresser Laframboise, 2064 St-Hubert. PLateau 5003. 30—7,9

COIN Ste-Catherine et Létourneux, grand magasin, 45.00. Adresser 4280 Ste-Catherine Est, HArbour 4221. 30—25,28,3,7,10,14,17

MAGASIN à louer, coin St-Jacques et St-Ferdinand, plancher Terrazo, bon centre d'affaires avec fixtures. 4121 St-Jacques. 30—

MAGASIN grandeur 7 x 12, Blvd Monk, 10.00 par mois. 6231 Blvd Monk, Ville-Emard. 30—

RUE Ste-Catherine, grand magasin à louer, chauffé, bon marché. S'ad. FR. 8838. 30—118-3

31 MAISONS CAMP A LOUER

BUNGALOW à vendre ou à louer sur la rivière. S'ad. M. Willie Lirette, Ste-Geneviève, coin rive Boisé. 31—

MAISON de campagne, près de la ville, adresser 468 Boucher, 8 à 12 a. m. 31—7,9,11

DIVERS

40 AUX MALADES

AMELIOREZ votre santé en employant les Médicaments Hansquine En vente à 3115 Bourbonnière CLairval 8119 40 141-N O

Dr LERICHE Maladies spéciales hommes femmes, jeunes filles, maternité. 1613 St-Denis, devant théâtre HArbour 6410 40 168-N O

PRODUIT du Père André contre maladie de peau, employez onguent merveilleux .50 la boîte. La Cie Chimique Vinel, Casier Postal 425, Montréal. ATlantic 3608 40—117-3

MAL de gorge Glyco-Iodine Callerts, gargarisme .50, 1.00. Pharmacie Doray, Saint-Denis, coin Bélanger. 40—7,10

SPECIALISTE Maladies intimes des deux sexes Affection du sang et peau. Maladies sexuelles urinaires, vénériennes Dr Prévost, 3440 Hutchison MArquette 6611 40 260-N O

41 AVIS RESPONSABILITE

A L'AVENIR je ne serai responsable d'aucune dette contractée par qui que ce soit. Albert Dicaire, 121, 7ième avenue, Lachine. 41—118-2

A PARTIR d'aujourd'hui, je ne serai plus responsable des dettes contractées en mon nom. Henri Bohocarny, 7932 Casgrain. 41—119-2

A PARTIR du 6 mars 1933, je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée par ma femme. Ernest Bénard, 4520 Bordeaux. 41—118-3

A PARTIR du 4 mars 1933, je ne serai responsable d'aucune dette contractée par ma femme. J.-E. McGoingal, 3040 Workman. 41—117-3

APRES cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit. A. Savard, 1226 St-Olivier, Trois-Rivières, Qué. 41—119-2

51 COLLECTION

L'AGENCE ROYALE de Collection 20 ans de services honnêtes Collections faites par tout. 57 St-Jacques ouest Montréal HA 1380. 51 132-N.O.

42 BIJOUTERIES

50c paieront réparation de n'importe quelle montre, nettoyage ou grand ressort, pierre. Spécial: Remontoir 20c, couronne 20c, aiguilles 10c, vitres, toutes formes, 15c. Toutes réparations garanties pour deux ans. Maurice Watch Hospital, 1053 Bleury, près Lagauchetière. Attention aux commandes postales. 42—

55 DIVERS

IMPRIMERIE cartes d'affaires, 1.50 2 5? et 3.50 du mille FR 2388 7702 St-André 55 N O

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge pour guérison obtenue avec promesse de publier. Mme V. M. 55—

55A EXTERMINATION, VERMINE

ABOLISSEZ punaises coquerelles, dans 4 heures approuvé par gouvernement garanti un an. Ouvrage complètement assuré. Plus grande compagnie au Canada Service Canadien Limitée YOrk 4958 55A —N O

60 HOPITAUX PRIVES

A $25, maternité médecin pension chambre, soins pour dix jours. Pensionnaires enfant si désiré, pension invalides 4547 St Denis HArbour 8170 60 189-N O

Dr DUPONT, ALFRED, hôpital pour maternité privée et maladies des femmes, rayons ultra violets, diathermie et rayons X, 1405 Dufresne, coin Ste-Catherine. CHerrier 7214 60—3,7,9,14,16,21,23,25,28

MATERNITE privée, soins confidentiels. Prix modérés, placons bébés. Mme Bourbonnais, 5043 S.-André. DOllard 1462 60—N.O.

60 HOPITAUX PRIVES

HOPITAL Ste-Marguerite, maternité privée, bon chez-soi, pension avant terme, prix modérés, attention spéciale aux personnes des campagnes. Plaçons bébés. 1435 Amherst, près Ste-Catherine Tél FR 1623 60 137-N O

HOPITAL Sainte-Cécile, maternité privée, pension avant terme, 10 jours, 20.00. Plaçons bébé, 1223 Mont-Royal Est, CH. 4209. 60—115-6

25.00, maternité, médecin, pension, soins pour 10 jours, pension d'invalides. FR. 5334, 5091 Fabre. 60—119-5

61 INFORMATIONS

BARRETTE, IVAN, fils d'Albert Barrette, décédé, autrefois de Mayo, territoire du Yukon. Prière de communiquer avec Joseph Longtin, de Mayo, territoire du Yukon. 61—119-10

62 OBJETS PERDUS

BOUTON de manchette en or avec initiale G. B. à St-Henri, Rose de Lima, Notre-Dame, St-Antoine ou Ste-Marguerite, 4055 St-Antoine. 62—

LIVRE laitier, couvercle en tôle et feuilles jaunes. Rapportez H. Charbonneau, 8706 Lapeunesse. DU. 0713. 62—

MONTRE-bracelet Bulova perdue samedi soir entre St-André, Napoléon, Mentana. Récompense à qui l'apportera à 4083 Mentana. FRon. 9105. La personne qui la gardera ne sera pas chanceuse. 62—

ORATOIRE St-Joseph, dimanche, chapelet perles satin. Récompense, 4569 Des Erables, AMh. 6557. 62—

SACOCHE cuir noir, angle Delorimier-St-Zotique, contenant plume et argent papier, aussi autres articles. Récompense rapporter Mlle L. Levesque, 6762 Des Erables. 62—

66 REPARATIONS

A BAS PRIX — Matelas réparés, lits steamés, meubles rembourrés, repolissage, désinfection punaises, coquerelles. Watier, 4486 Delaroche. CHerrier 7122. 66—114-N.O.

APPELEZ PISET, CRescent 3686. Matelas réparés, lits plumes, lavés, désinfectés. Meubles rembourrés. Maison de confiance. 223 Beaubien Est. 66—119-5

ATTENTION, meubles, matelas, lits de plumes réparés au plus bas prix, travail d'experts. Pour informations gratuites appelez Boyer Limitée. BElair 5351. 66—N.O.

MATELAS refaits 1.90, lits plume désinfectés Vendons matelas, plume, kapok Fellard 1191 Wolfe. CHerrier 8182 66 66-N O

REPARATIONS de radio par expert diplômé, satisfaction garantie. Expert Radio Service, CAlumet 6006. Toujours ouvert. 66—119-3

REPARATIONS de radios, 3 mois garantie, par expert, 14 ans d'expérience, examen sans charge. FA. 2269. 66—7,9,11

67 TRANSPORT

ACME EXPRESS. Déménagements, pianos, transport général, ville, campagne, jour et nuit, valises 50c FRontenac 2500 67 39-N O.

BEAVER TRUCK TAXI Ltd., 910 Ontario Est, déménagement, transport général, pianos, valises, ville, campagne Ouvert le soir FRontenac 2191 67 301-N O

TRANSPORT général, déménagement, 1.00 de l'heure, jour et nuit, avec 2 hommes. CAlumet 8725. 67—

TRANSPORT général 1.00 l'heure, déménagement jour et nuit. FRontenac 6844, 4715 Pontiac. 67—118-6

68 ON DEMANDE A ACHETER

ACHETERAIS show-case, balances, wall-cases, registres, tous genres fixtures magasin, aussi stock. CA. 3426J. 68—

ACHETERAIS restaurant ou épicerie bien situé avec 2 ou 3 appartements, loyer bas. Un bargain seulement. Pas d'agents. 215 Sherbrooke Est, Appartement 2. 68—

ACHETERAIS un fusil pour tirer à la trap, Winchester préféré, 12 gauge, donner détails. E. Pleltin, 4003 Berri, entre 10 et 6 hrs. 68—

AMEUBLEMENT de maison, tapis, machine à coudre meubles maison de toutes sortes. DUpont 0682. 68—118-6

APPORTEZ-NOUS vieil or, dents, ponts, bagues chaînes, etc. Venez, envoyez ou téléphonez LAncaster 6171 Satisfaction garantie. Attention personnelle Mendelson 167 Craig ouest, Montréal. 68—115-m.j.s

LAVEUSES électriques, à l'eau ou à bras, usagées, paiera le plus haut prix, pour informations, téléphoner FR. 3445, demander M. Gravel. 68—119-3

LICENCE bière et vin demandée, paiera $1,000 comptant. Harbour 5854. 68—

MAGASIN GENERAL de campagne à échanger pour propriété moderne donnant de gros revenus, comptant si nécessaire. J. A. Chevrier, 57 St-Jacques. Harbour 5854. 68—

MOTEUR électrique 3 forces, en bon ordre. DOll. 8191. 68—

100 PARTS de Montreal Light, Heat and Power, Co. donnera partie du paiement, cottage Outremont. Crescent 3631. 68—

A VENDRE

69 ANIMAUX

BON chien policier de 5 mois à vendre, bon marché. 1101 rue Clarke. 69—118-2

PEKINOIS mâles, femelles, rouge, face noire, 2 mois, bien beaux, pedigree enregistré. 3707 rue Drolet. 69—

70 ACCESSOIRES D'AUTO

CANADA TIRE CO., 4 magasins — Pneus neufs et usagés, 1.50 et plus. 856 S.-Jacques; 1280 Demontigny Est, 1254 Dorchester ouest et 6996 S-Hubert. 70—101-l.m.V.S

UN CHARGEUR pour charger 16 batteries à la fois. Aussi outillage pour faire les batteries, vendra bon marché. 01249 Charlevoix. 70—

71 AUTOS A VENDRE

A BON MARCHE, Buick 1928, avec contrat "Diamond Taxi", 190.00. Termes faciles. HArbour 3913. 71—

ACHETEURS—KING est la place pour acheter un automobile à bon marché. Nous avons en main 35 différentes marques et modèles pour être vendus à sacrifice. Venez et jugez par vous-même. Ouvert tous les soirs. King's Used Cars Exchange, 4864 St-Dominique. 71—

ATTENTION—Chrysler coupé 1927, 95.00, Pontiac coupé 1927, 75.00, Essex coach 1929, 175.00, Plymouth sedan 1929, 175.00, Chandler sedan 1928, 100.00, Willys Knight, sept passagers sedan 1928, 75.00, Pontiac sedan 1928, 175.00. Benoit Motor Sale, 4556 St-Laurent. Bélair 2323. 71—119-2

ATTENTION, 1931 Studebaker coach, free wheeling, ne peut être comparé à un neuf, 550.00, ou échangera. 4384 St-Denis. 71—

AUBAINE CHEZ GIRARD

Grande vente cette semaine. De Soto Sedan 1929, 350.00; Essex Roadster 1929, 240.00; Oldsmobile Sedan 1923, 150.00; Chevrolet Touring 1928 125.00; Hudson Coach 1927, 100.00; Graham Sedan, 135.00; Nash Coupé 1927, 100.00; Graham Cabriolet modèle 615 Spécial, 350.00; Durant "Six" Sedan 1929, 240.00. Ouvert le soir. Girard Automobile Inc., 1448 Dorchester Ouest, MArq. 4220. 71—F

AUTOS usagés, Ford coupé 1929, 100.00; Chevrolet coupé 1928, 90.00. Tous avec des pneus neufs, en très bonnes conditions. CHerrier 1930, 2700 Masson. 71—

AUTO à vendre, bon marché, cause de départ pour la campagne, 4441 Boyce. 71—

AUTOS usagés, spécial 3 jours seulement, Pontiac coach sedan et cabriolet, 1928 à 1931, 150.00 à 575.00; Essex sedan 1929 et 1930, 275.00 à 350.00; Buick sedan et coach, ... dan et roadster, 1928 à 1930, 175.00 à 275.00; Ford sedan et coach, 1929 et 1930, 150.00 à 250.00, termes faciles. Ouvert le soir. Clermont Motor, 5363 St-Denis. 71—119-4

AUTOMOBILES saisies. Chrysler 26, sedan, 120.00; Ford 30, tudor, 175.00; Chevrolet 28, coach, 120.00 avec licence. 4009 Delaroche. 71—

AYANT été saisi, coupé Ford, modèle 1930, comme neuf, pneus neufs, vendra $115.00. 4322 Papineau. 71—

BARGAIN Pontiac 1932 sport, 6 roues, en usage un mois seulement, aucune offre raisonnable refusée, ou échangera. 4384 St-Denis. 71—

BUICK sedan 1931, de luxe, très peu usagé. Pour informations. BElair 2333. 71—118-2

BUICK 1931, sedan, 7 passagers, en bon ordre, pour faire le taxi, avec taximètre et contrat, dans bonne association. AMherst 6694. 71—

BUICK de luxe routière 1931, en parfait état. A sacrifier à 450.00. PL. 9730. 71—

BUICK 1927, 7 passagers, chromé, parfait ordre, 80.00. S'ad. 3457 St-Denis. HA. 1822. 71—

BUICK sedan 1929, Auburn 8, 1930, phaeton, Ford cabriolet 1930, Chevrolet cabriolet 1931, Whippet sedan 1929 et 1930, Chevrolet landau 1929. O. Corbeil et Cie, 9 Marie-Anne Est. 71—

CHARS saisis: Chrysler sedan 1927, 160.00; Durant coach, 1929, 175.00; Essex coach 1928, 100.00; McLaughlin Victoria 1927, 150.00; Nash sedan 1927, 160.00; Whippet 6 coach, 1928, 250.00 et plusieurs camions. Brasseur Motor, 920 Clarke, PLateau 6644. 71—116-6

C. E. JARRY Automobile 4450 St-Denis, faut vendre pour écouler nos autos usagés. 15 Ford, 10 Chevrolet, Dodge, Plymouth, Nash, Durant, Pontiac, Chrysler, De Soto, tous en parfait ordre et garantis. Termes faciles. PLateau 8221. 4450 St-Denis. 71—118-2

CHAR LaSalle Victoria coupé, 5 passagers, équipement de luxe, conduit par chauffeur privé, nouvelle licence, a coûté $5,000, sacrifiera pour $1075. S'ad. 1321 Ste-Catherine Ouest, 1 porte à l'ouest d'Ogilvy's. M. Albert. PL. 6845. 71—110-26

71 AUTOS A VENDRE

JARRY & FRERES

Voici le meilleur temps de faire votre choix pour un char usagé. Nous avons certainement ce qu'il vous faut dans des prix excessivement bas. Conditions faciles et toujours vendus avec la garantie d'une maison de plus de 20 ans d'existence dans l'automobile. S'adresser à 4382 ou 4450 S.-Denis. PLateau 8221. 71—7,9,11F

CHEVROLET Coupé, 1930, Durant Roadster 1931, Ford routière 1931, Ford Pannel 1931, Graham sedan 1931, Pontiac sedan landau. Comme neufs. DU. 3131. M. Gascon, 10662 Lajeunesse. 71—

CHEVROLET sedan 1930, comme neuf, très peu usagé. AT. 1782. 71—118-2

CHEVROLET Coach 1929 en parfait état, moteur et pneus. Facilités de paiement. 173 Colborne, MArq. 1361 — le soir, AT. 3090J. 71—4,7

CHEVROLET coupé, roues de broche, Essex sedan avec valise, deux routières modèle 1931, Chrysler et Hupmobile, Nash sedan, sept passagers, deux Ford sedan, parfaite condition, 135.00 chacun, plusieurs autres modèles, termes si désiré, ouvert le soir. Crescent Garage, 5369 St-Laurent. 71—118-2

CHEVROLET 1928, sedan 4 portes, 85.00; Ford 1931, coupé sport, 185.00; Plymouth 1930, sedan avec licence 1933, 335.00; ces autos sont marqués pour être rapidement vendus. Echange considéré. Peel Windsor Garage, Peel et Ste-Catherine. LA. 5144. 71—

CHEVROLET 1929, en parfaite condition, peinture et pneus neufs. Bélair 1897. 71—7,8

CHRYSLER 8 sedan 1931 en parfaite condition, prendra échange. ATlantic 1782. 71—7,9

CHRYSLER sedan de luxe 1932, neuf, vendra à sacrifice. F. Mitchell, Bélair 2323. 71—

DODGE sedan 1932, 6 cylindres, en parfait ordre, échangera pour petit char. FR. 7303, après 6 heures. 71—119-2

ESSEX sedan, 4 portes 1930, comme neuf, faut vendre, 6742 St-Valier. CRes. 1809. 71—

FORD huit cylindres Victoria neuf. Cause de maladie. Sacrifiera le dépôt. Aubaine. Voiture en magasin à Provincial Motor Enrg., 6950 rue St-Hubert. DO. 1153. Demandez le gérant. 71—117-3

FORD TUDOR 1931, comme neuf, aubaine à 200.00, faites une offre. HArb. 0450. 71—

FORD Tudor 1928, en bon ordre, bons pneus, chaufferette, sacrifiera $85.00 comptant. 5033 Delanaudière. 71—

MAGNIFIQUE sedan Graham Paige, 4 portes, modèle 1930, 5 pneus neufs, vendra $225. Cause mortalité, Mme Rochon, 4320 Papineau. 71—

MARMON 8 cyl. Sport model, bonne condition, vendra ou échangera pour runabout, léger. Wilbank 5136. 71—117-3

NASH sedan, sept passagers, spécial 1929, char privé; faut vendre. CHerrier 5665. 71—118-2

PLYMOUTH 1932, sedan 4 portes, parfait ordre ,faut vendre. PLateau 1198. 71—118-2

PONTIAC coach 1930, comme neuf, peu de millage. Aucune offre raisonnable refusée. CL. 2642. 71—

PONTIAC Coach, 1928, en parfaite condition, vendra bon marché. Termes si désiré. DO. 3080. 71—

PONTIAC Roadster avec rumble seat, 1933 William David. 71—119-2

72 AUTOS CAMIONS A VENDRE

MEILLEURS CAMIONS USAGES

AUBAINES SPECIALES DE MARS

3 à ridelles à $50.00 chacun; 3 à panneaux à 100.00; 10 à panneaux et à ridelles $150.00 à 250.00 chacun.

Tous ces camions sont en bon état mécanique, munis de bons pneus, etc.

Venez de bonne heure. Ouvert le soir. Aussi 25 autres camions, avec carrosseries à ridelles, à panneaux ou à bascule au choix.

Succursale directe de la fabrique. General Motor Products Ltd, 5675 Boulevard Saint-Laurent. 72—2,4,7,9,11,14F

CAMION Dodge de 2 tonnes à ridelles, pneus de 32 x 6 à 10 plis, bon marché au comptant. DOllard 7404. 72—119-2

CHRYSLER light delivery 1928, Ford truck 1931, Dodge light delivery 1927, Ford truck 1929, Ford light delivery 1930, Chevrolet light delivery 1930, White truck 1927. Vendra à sacrifice. 2144 Bleury, 1111 Bleury, LAn. 0695. 72—118-2

DODGE 1931, panel, comme neuf, garanti, aucune offre raisonnable refusée. 4384 St-Denis. 72—

DODGE 1931 carrosserie à panneau, 550.00; Ford à panneau, 275.00; Chevrolet à panneau, 60.00. Modern Motors, 1400 Dorchester ouest. MArquette 8355. 72—116-4

FORD 1931, carrosserie à ridelles de 1½ tonne, à pneus jumelés, transmission double bascule, hydraulique, 300.00; Dodge 1929 à ridelles de 1½ tonne, 225.00; Dodge 1930, 3 tonnes, bascule hydraulique, 375.00; Diamond T. 2 tonnes 1930, bascule, 650.00. Ces camions sont tous en parfait état. Echange considéré. Facilités à débattre pour personne responsable. Peel Windsor Garage, Peel et Sainte-Catherine. LA. 5144. 72—

74 AUTOS DEMANDES

ACHETERAIS petit char peu usagé, paiera comptant immédiatement. Je suis un particulier. 6694 St-Valier. 74—

AI BESOIN immédiatement d'un petit auto usagé. Argent comptant. Pas de vendeurs. PLateau 3333. 74—

AUTOS, modèles récents demandés, paiera comptant. 851 Champagneur, Outremont. BO. 7693. 74—

10 AUTOMOBILES demandées, modèles depuis 1929, paiera plus haut prix comptant. E. Plouffe, 4322 Papineau. CHerrier 8236. 74—

DESIREZ-VOUS vendre votre automobile ou camion, modèles depuis 1928 à 1932, nous achetons et payons comptant. O. Corbeil, Cie, 9 Marie-Anne Est. 74—118-6

SERAIT intéressé à acheter comptant petit char, pas plus vieux que 1929. FR. 7344. 74—

SI vous avez des automobiles ou camions à vendre nous les achetons et payons comptant. Belair 2282. King's Used Cars Exchange, 4864 St-Dominique. 74—118-6

75 A VENDRE, DIVERS

AVIS aux professeurs de chant. 10 volumes de chant classique en français, anglais, italien, allemand, espagnol.a coûté $67.50 à The University Society, N.Y. Vendra $30. S'ad. 5884 Ave Delorimier. 75—

BACHES garanties imperméables, complètes avec oeillets et corde, à partir de 3.60; aussi un gros stock de tentes à bas prix. Tarshis & Sons Ltd. 450 rue McGill. 75 103-m.j.s

GROS stock banqueroute, huiles à moteur, telles que Pennsylvania, Vexol, etc., 5 gallons ou plus, aubaine. 2310 Bourbonnière. 75—119-2

LAVEUSE de buanderie à vendre. FR. 3102.

PATENTE A VENDRE

Patente unique, système d'alarme pour appliquer sur tout tuyau de chauffage, pour avertir en cas de surchauffage et prévenir l'incendie. Brevet canadien No 325249; Etats-Unis N. 525997. C. A. Martel, 950 St-Denis, MArquette 8872. 75—hF

PEINTURE mélangée, toutes les couleurs régulières, bonne qualité, en vente spéciale $1.85 le gallon Tarshis & Sons Ltd, 450 rue McGill. 75 229-m.j.s

SERVIETTES de bain et de toile, bon marché, cinq magasins, bien situées, Bruce Co., 395 St-Paul Est. 75—118-12

77 AMEUBLEMENTS

AMEUBLEMENT 10 appts, loyer 50.00. Chambres louées. Bon revenu, vendra 375.00. 1621 St-Hubert, FR. 5690. 77—

AMEUBLEMENT de 7 pièces toujours bien louées, loyer 35.00, chauffé. Echangera pour restaurant ou épicerie. 553 Dorchester Est, BElair 5544. 77—

AMEUBLEMENT très moderne, chesterfield, set de salle à manger, style anglais. 1294A St-Zotique. 77—

AMEUBLEMENT magnifique chesterfield chambre noyer, salle dîner, lampes, radio comme neuf. 4859 Park Ave, près Villeneuve 77—83-N O

15 APPARTEMENTS, loyer 75.00, 15 chambres louées. Vendra bon marché. Visible 1 à 5, 378 Mont-Royal, coin St-Denis. 77—

SHUTER 3490, ameublement de 15 appts. tous loués, plusieurs à l'eau et gaz. Grande cour, licencié, bonne chance pour faire argent. Départ Europe. 77—

78 ARTICLES DE MENAGE

A BON marché: Pour vos meubles, tapis voyez notre magasin, 2e étage Jos Lagarde, 2013 Mont-Royal est, près Delorimier 78 127-N O

ALUMINIUM. Liquidation de notre assortiment complet, canards à $0.50, 408 Ste-Catherine Est (St-Denis). 78—119-2

AMEUBLEMENT, lit 2.85, matelas 2.95 sommier 2.90, mobilier chambre 39.00, comptant ou termes, meubles échangés. National House Furniture Co. manufacturier de meubles, 1990 Ste-Catherine Est; 682 St-Hubert, 7284 Ste-Catherine Est. 78—112-N.O.

A SACRIFICE: superbe chesterfield 35.00, chambre coucher, salle dîner noyer solide, table, poêle. Occasion pour nouveaux mariés. 106 Sherbrooke ouest. 78—118-6

AUX ENTREPOTS arrière 1094 Notre-Dame ouest, trois riches chesterfields, quatre sets chambre, cinq salle dîner, riche noyer, tous flambant neus. Vendus pour payer entreposage. 78—7,9,11

BALAVEUSE électrique, en très bonne condition, avec accessoires, bon marché S'ad. à Calumet 8154-w. 78—

AUX ANNONCEURS

L'insertion des petites annonces sera garantie seulement si elles sont reçues avant 6 heures p.m. la veille du jour de leur publication.

¶ Les avis de décès seulement sont reçus cependant jusqu'à 11 heures a.m. le jour même de leur publication; excepté pour insertion le samedi alors qu'ils sont reçus jusqu'à 11 heures p.m. vendredi au bureau-chef seulement.

¶ La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce expédiée par malle.

¶ La Presse a 314 succursales dans Montréal et la banlieue, où les annonces classées sont reçues au même taux qu'au bureau-chef. Pour adresse de la succursale la plus près de chez vous, veuillez appeler le Département des Annonces Classées: HArbour 1275 306-n

78 ARTICLES DE MENAGE

CHESTERFIELD, table, set salle dîner, chambre coucher, radio, lampe, pratiquement neuf, sacrifiera, 7226 St-Denis. 78—118-5

CHESTERFIELD 5.00; divanette, 10.00; set salon, 5.00; Davenport, 5.00; bureau 6.00; set salle dîner. 2566 Ste-Catherine est. 78—7,9,11

CHESTERFIELD Kroehler, neuf, sacrifiera pour $44.00 comptant. 408 Ste-Catherine Est. (St-Denis). 78—119-3

DIVANETTE, fauteuil Kroehler, écran, grand miroir, éventail 12' de diamètre, General Electric, bonne condition. Sacrifiera, BElair 3559. 78—

ECHANTILLONS de manufacturier. Mobiliers de salle à manger neufs, bonne construction et noyer bien fini, buffet, cabinet à porcelaine, table à rallonge, six chaises avec sièges en cuir, seulement $39.00. City House Furniture Inc., 259, rue Sainte-Catherine ouest, angle Jeanne Mance. 78—

FAUT vendre, cause, déménagement, chesterfield, set salle dîner, chambre coucher, noyer presque neuf, 2192 Visitation. 78—7,9,11

GLACIERE électrique neuve, garantie, valeur 195.00 pour 118.00. Living Room Furniture, 2566 Ste-Catherine est. 78—7,9,11

LAVEUSE électrique Connor, cave bois, remise à neuf, vendra 20.00. 3924 St-André. AMherst 7324. 78—

LAVEUSE électrique Connor, sacrifiera, M. Drien, FRontenac 7426. 78—

LAVEUSE électrique usagée, 18.00; aussi machine neuve, paiements faciles. Living Room Furniture, 2566 Ste-Catherine st. 78—7,9,11

LESSIVEUSE électrique en parfait ordre, cuve métallique, comme neuve. AMherst 5724. 78—h

LIQUIDATION. Mobiliers Chesterfield neufs d'exhibition, trois articles, coussins Marshall, recouverts en mohair ou en reps, à liquider à $39.00. City House Furniture Inc., 259, rue Sainte-Catherine ouest, angle Jeanne Mance. 78—

MACHINE à laver Easy, à vendre, sacrifiera $29.00. S'ad. à M. Boulais. FRontenac 3103. 78—

MACHINE Singer basculante, sept tiroirs, pratiquement neuve, vendra bien bon marché, bargain. 5850 St-André. 78—

MACHINES Singer, William, etc., bon marché. Comptant, crédit. Réparation. 2653 Notre-Dame ouest et 7829 St-Hubert. 78—

MACHINE Singer tête basculante, 7 tiroirs, noyer noir, aussi machine tailleur bien bon marché. 1556 Ontario, coin Maisonneuve. 78—6,7,9,11

MENAGE de 4 appts complètement fournis. Tout nécessaire pour cuisine, vaisselle, service de table complet presque neuf. Radio 8 lampes neuf. Aussi un renard argenté croisé. Bonne aubaine pour jeunes mariés. Cause départ, 194, 2e Ave, Verdun. 78—

MEUBLES de trois pièces complets ou séparément, chesterfield, radio, grande glacière. 5270, avec Bannantyne, Verdun. 78—

MOBILIER de chambre à coucher, noyer, neuf, sacrifiera à $59.00 comptant. 408 Ste-Catherine Est. (St-Denis). 78—119-3

MOBILIER de chambre à coucher, $39.00 complet Lit Vanity et banc, fini noyer, gros morceaux, seulement $30.00. City House Furniture Inc., 259, rue Sainte-Catherine ouest, angle Jeanne Mance. 78—

MOBILIERS à déjeuner, six articles, 15.95. Meubles pour trois pièces, 119.00. Quatre pièces, 168.00. Vieux meubles échangés. Facilités de paiement. Capito Furniture Company, 391 Sainte-Catherine ouest. 78—103.m.j.s.n.o.

2 SIDEBOARDS, 2 couchettes de cuivre, bureau et chiffonnier, glacière. 2156 Amherst, téléphone FRontenac 3520. 78—

SHOW-CASES, balance, table chaises bien bon marché. 403 DeFleurimont. 78—

78B BRULEUR A L'HUILE

BRULEUR "Frontenac", tout neuf, 25.00, installation comprise, garantie 5 ans. Living Room Furniture, 2566 Ste-Catherine est. 78B—7,9,11

79 BICYCLES ET MOTOC.

MOTOCYCLETTES anglaises neuves et usagées à bas prix; aussi Harley Davidson, parties et service. Bentley's Cycle Sports Ltd, 2081 Bleury. 79—114-m.j.s

80 BOIS — CHARBON — HUILE

A BAS PRIX, bon charbon américain, écossais 9.00-½, 4.75-¼ 2.50, 100 lbs. 0.60. Charbon bitumineux qualité supérieure. Coke 10.50, autre charbon, bois, huile chauffage, balance publique, 435 Lamoricière, DOllard 3329. Emile Léger Co., 5?0 Mont-Royal Est. FAlkirk, 2826, jour et soir. 80—119-2

A BAS PRIX, bon charbon américain. 9.60 la tonne, demi 4.75, vous aurez toujours meilleure qualité chez nous, meilleur écossais, 9.50 la tonne, pas pierre, mâchefer, ni sassage. Appelez Cherrier 0546. Voyez le brûler 1153 Amherst ou 909 Church, Verdun. 80—118-2

A BAS PRIX, charbon 9.50; ½, 5.00; ¼, 2.75. Tout entre charbon et bois, meilleurs prix FR. 6422. 80—

BOIS mou et franc mélangé, 8 sacs 1.00; 25—3.00 retailles; planchers, 5-1.00; 18-3.00; bloc, 6-1.00; Coke, 8-2.00; Welsh, 500-3.75. DOll. 8191. 80—

BOIS de chauffage, 8 sacs, $1 ou 25 $3.00, 45 $5.00. Bois d'allumage, 9-$1. BE. 1935. 80—118-3

CHARBON américain première qualité, pas pierre, pas tassure, tonne 9.50, demie 5.00, Chestnut anglais 12.00. 1183 Notre-Dame ouest, WIl. 2088. 80—119-2

CHARBON, 4.00 à 14.50. 3000 cordes d'érable, merisier, sec ou vert, 6 gros sacs, 1.00; 12, 2.00. Wilson Frères, CH. 4421; AM. 7153; FR. 3587; FR. 2585. 80—190-NO

ERABLE sec, trois pieds, 9.00; scié, fendu, 10.00; un pied, 3.75; bois mélangé, 3.00; 8 poches 1.00. AMherst 4641. 80—

ERABLE et merisier mélangé 8.50 la grosse corde. Coke 10.75 la tonne. DO. 9544. 80—

G. ROBILLARD, rognures planchers bois franc, 5 sacs, 1.00; 26 sacs, 5.00. Nous sommes seuls donnant grands sacs; bois corde, charbon. AM. 7621. 80—119-5

81 CHEVAUX ET VOITURES

CHEVAL 1200—8 ans, $35.00. Jument 1100, gros train, $35.00—4416 Brébeuf. 81—

UN cheval de selle et un cheval de voiture à bon marché. 5298 Henri-Julien. Dollard 2481. 81—

82 COMMERCES A VENDRE

A VENDRE, petite boutique machiniste avec outils, bon marché. 1727 St-Denis. 82—

ATTENTION ! ATTENTION ! Sacrifierai moitié prix magnifique restaurant situé près église, école, manufactures, coin transfert. Chance encore jamais vue. Cause maladie. 3221 Ontario Est. 82—118-4

BOUCHER avec fixtures demande ouvrage. Aussi commerce eau javelle à vendre. CL. 4840w. 82—

BOUCHERIE très bien située, faut vendre à tout prix, cause santé. 4337 Papineau. 82—

COMMERCE de batteries, réparations d'Autos et Radios, établi depuis 5 ans, bon poste central. Vend pour cause de maladie, très bon marché pour comptant. S'ad. 4333 rue Garnier, après 5 hrs tous les jours. 82—116-6

EPICERIE-restaurant, bonne clientèle, bon marché, du comptant, départ cause maladie. 4595 Mentana. 82—

EPICERIE-RESTAURANT, a coûté 400.00, pour 135.00, d'ici 2 jours. Venez vous convaincre, 1168 Beaudry. 82—

EPICERIE à vendre, rue commerciale, bonne place d'affaires, loyer bon marché. S'adresser 1821 Amherst. 82—

EPICERIE à vendre avec logement bien situé. 1222 Notre-Dame Ouest. 82—

EPICERIE restaurant bon marché, cause fatigue, grand logement 5 appts, cave cimentée. 2124 Chambly. 82—

EPICERIE-restaurant, 521 Plessis, logis bas, 3 appts. aucune offre raisonnable refusée, cause de santé. 82—

HOTEL, système cabaret, repas, bière, vin, danse tous les soirs. Ecrire Casier 52, La Presse. 82—7,11

82 COMMERCES A VENDRE

GARAGE d'autos ou entrepôt, 40 x 75 pieds, 2 étages, élévateur, fournaise eau chaude, à vendre ou échanger. Casier 60, La Presse. 82—119-2

HORLOGERIE et restaurant combinés, aucune compétition, revenus assurés; cause de vente, autre commerce. CH. 0112. 82—

MAGASIN de tabac avec boutique de barbier dans centre de la ville. Ecrire Casier 81 La Presse. 82—

MAGASIN de chapeaux à vendre ou à louer. S'ad. 3023 Mont-Royal Est. 82—

MEILLEURE épicerie, affaires 1932 75,000, prendra propriété claire. FAlkirk 1744. 82—

RESTAURANT à vendre avec logement, loyer bas, près de l'église, écoles. 3422 Gertrude, Verdun. 82—119-2

RESTAURANT, bon poste, prix raisonnable, départ. 1788 Plessis. CHerrier 6317. 82—119-2

RESTAURANT. Chance extraordinaire, belles fixtures, 150.00 comptant, balance facile, vendra 8 hrs soir. 410 Duluth. 82—

RESTAURANT à vendre avec logement 4 appts, très bien situé. S'ad. 7773 St-Hubert. 82—

RESTAURANT chauffé, cuisine, avec eau chaude, courante, cabines, radio, bonne place d'affaires. Cause départ pour l'Europe. 1233 S.-Denis. 82—

RESTAURANT à vendre, 3 appts. en arrière, riches fixtures, licence et taxes d'affaires payées d'ici à 1934, loyer 30.00 par mois. DO. 4436. 6309 S.-Hubert. 82—

RONDE de beurre et oeufs, avantageuse pour personne sérieuse, bonne clientèle. DUpont 7557. 82—

83 EFFETS BUR. ET MAGASIN

A BAS PRIX. Caisses enregistreuses "National" reconstruites et peu usagées, garanties par le fabricant. Modèles récents, conditions faciles. Allocation libérale pour vieilles caisses. The National Cash Register Co. of Canada Ltd. 641 Craig ouest. Lanc. 3302, un seul bureau. 83—119-m.j.s.

ACHETONS, réparons, vendons, balances calculatrices, tranche-jambon, hacheurs électriques, caisses enregistreuses. Laval Products Limited. 1061 Craig Est. 83—70-N.O.

BALANCES, trancheurs, hachoirs électriques, glacières, comptoirs frigorifiques, achetés, vendus, échangés. Ménard & Proulx 281 St-Paul Est. HArbour 8643. 83—117-m.j.s

BALANCES calculatrices. Caisses enregistreuses garanties. Achetés, vendues, échangées, réparées. Landry Cash Register. 504 Boulevard St-Laurent. HArbour 2330. 83—264-N.O.

BANCS pour ice-cream parlor, fixtures électriques, glacière, comptoir à sandwichs bon marché. 5106 Jeanne d'Arc. 83—

CAISSES enregistreuses achetées, vendues échangées, réparées No 1 Notre-Dame est Tél. HArbour 6993. 83—114-N.O.

CHAISE de barbier blanche à vendre ou échanger bon marché. HAr. 6093. 83—

COFFRES-FORTS d'occasion, bon choix de coffres-forts usagés de toutes grosseurs. Venez choisir celui qu'il vous faut; nous vous ferons un prix raisonnable. Ahern Safe Co. Ltd., 630 St-Jacques ouest. 83—119-4h

COFFRES-FORTS aux plus bas prix, directement du fabricant, $39 et plus. Aussi autres usagés. Ahern Safe Co Limited 830 St-Jacques ouest. 83—119m.j.s.

GLACIERES Fabien, neuves ou usagées pour épiciers, bouchers, restaurants, termes faciles. Wilbank 5136, 2471 Ste-Cunégonde. 83-117-36

84 FOURRURES

MANTEAU rat musqué 35.00, manteau seal neuf garni écureuil, bon marché, faut vendre immédiatement. YOrk 2041F. 84—

MANTEAU de mouton de Perse garni Alaska, vendra à sacrifice. S'ad. 6110 rue Garnier, près Laurier. 84—

85 GRAMOPHONES

GRAMOPHONE cabinet 3.00, aussi orthophonique cabinet 5.00, avec records. Parfait ordre. 6621 Drolet. 85—118-6

86 INST. DE MUSIQUE

BEAU petit piano droit, parfait ordre, grand sacrifice. $30 00. vrai bargain 3734 Saint-Hubert. 86—187-N.O

BEAU piano presque neuf. Bargain pris pour loyer, vendra immédiatement. 6172 Durocher, Charest, ATl 7129. 86—

PIANO automatique Raper $125, caisse moderne, mécanisme de 88 notes, comprenant $10 de rouleaux de musique. Facilités de paiement: $6 comptant et $4 par mois. Lindsay, 1112, Sainte-Catherine ouest. 86—119-3h

87 MACHINERIE

COURROIES, poulies et chaises, grand assortiment aux plus bas prix du Canada Tarshis and Sons, 450 rue McGill 87—N.O

COURROIES, poulies, chaises, arbres de couche, moteurs, pompes, compresseurs, presses, tours, forets, meubles. McCormick Machinery, 163 Murray. 87—7,9

MOTEURS électriques, neufs ou usagés, de 1/30 force à 200 forces aux plus bas prix au Canada. Spécial cette semaine, ¼ force, 110 volts, neuf, 12.50. Tarshis and Sons Ltd., 450 rue McGill. 87—m.j.s.

SCIES à chantourner (Jig-Saws) 10.30 et ..., aussi lames. Nous avons un assortiment complet des machines-outils Driver à travailler le bois comprenant, sableuses, raboteuses, scies à ruban, tours, tables de scie, arbres de transmission flexibles. Demandez catalogue gratuit. Tarshis & Sons Ltd., 450 rue McGill. 37—111.m.j.s.

89 MOTEURS ET YACHTS

BUFFALO EVINRUDE, Kermath, Parr. Moteurs marins et industriels. Embarcations. Accessoires nautiques. Drolet. 710 St-Jacques ouest. 89—117-m.j.s

91 RADIOS

LIQUIDATION de radios 1930, 31, 32, 33 à $19.50, $24.50, $29.50, $30.00. Rogers Marconi, Victor, Majestic, Philco. Chaque instrument est garanti, conditions de versement aussi faciles que $1.00 par semaine. Records Victor au choix à $0.19 seulement. M. Robert, 406 Ste-Catherine Est. 91—119-3

RADIO Rogers combiné, garanti, avec sélection de records, sacrifiera pour $29.50 seulement. M. Robert, 406 Ste-Catherine Est (St-Denis). 91—119-3

IMMEUBLES

94 A ECHANGER

A ECHANGER pour bloc de flats dans Outremont propriété commerciale 40,000, claire Mont-Royal. CLair. 0066. 94—

A ECHANGER pour maison claire, 5 logis, 30 pieds, paroisse St-Stanislas, presque claire.. AMherst 9691. 94—

AVEZ-VOUS l'intention de faire un échange de votre propriété ou votre commerce, consultez-moi, j'ai de bons marchés pour vous. J.-E. Fleury, 7199 St-Denis. CA. 4042. 94—118-4

AVEZ-VOUS bonne épicerie à échanger? J'ai 2 étages, 3 logis modernes, boulevard St-Denis. CAlumet 4042. 94—118-4

BELLE propriété, 2 logements, bien finie, pour propriété campagne ou terrain près Montréal. DU. 3286. 94—

COTTAGE rue St-André, 8 appartements, échangerait pour 2 ou 3 logements, près Mont-Royal. Marquette 8460. 94—

DEMANDE magasin marchandises sèches, ou général, en échange j'ai maison moderne Montréal, loyers garantis. J.-E. Fleury, 7199 St-Denis, CAlumet 4042. 94—118-3

ECHANGERAIS, près Bélanger, 2 étages, 2 logements neufs pour terrain ou machine comptant. CAlumet 8332. 94—

PROPRIETE moderne, 3 et 4 logis, une seule hypothèque, accepterait échanges diverses. Dupont 7936. 94—

2 TERRAINS, N.D.G., trottoirs, rue, égouts. Echangerait pour maison chambres, commerce, auto, etc. FRon. 9971. 94—

TROIS logements modernes pour bon commerce. Amherst 4061. 94—7,9,11

VERDUN, 4 logements, 6 pièces, revenu 1,440.00, hypothèque 9,700.00, échangerait pour commerce, chaussure, épicerie, lingerie. Marquette 8460. 94—

VERDUN, 2e avenue, 6 logements, construction moderne, revenu $1,700. Echangerait épicerie, magasin de coupons ou autres commerces. J. A. Chevrier, 57 St-Jacques, Harbour 5854. 94—

95 A VENDRE OU ECHANGER

BONNE petite maison 3 pièces, Rosemont, rapportant 180.00 par année, pour automobile ou terrain. Le soir seulement, CRes. 4273. 95—

CONCIERGERIE neuve, 32 logements modernes, Ave. du Parc, près Mont-Royal, accepterait $10,000.00 comptant, balance échange. ATlantic 6960, le soir. 95—118-3

DORCHESTER, Westmount, cottage, 14 pièces, 3 étages, échangera pour duplex clair ou 2 étages, nord de la ville. ATlantic 6960 le soir. 95—118-3

ETAL de boucher à vendre ou à échanger, 1500 Aylwin. AM. 3927. 95—

MAISON à vendre ou à échanger 2 maisons de trois logements chacune à vendre séparément ou en bloc, 9446 Routhier. tél. DUpont 3685. 95—119-2

OUTREMONT, cottage, 9 pièces, moderne, garage chauffé, paroisse Saint-Germain ATlantic. 6960 le soir. 95—118-2

PAROISSE Pères Rédemptoristes, propriété neuve, 2 étages, air chaud, échangera pour petite terre claire, pas hypothèquée Ecrire 8569 St-Denis. DUpont 9445. 95—

ROSEMONT, propriété moderne, accepterait automobile et argent. Bélair 5956. 95—7,9,11

96 A VENDRE OU A LOUER

ATTENTION, examen gratuit de radios et tubes à domicile par expert licencié. Universal Radio. DO. 3411. 96—119-6

97 ARGENT DEMANDE

500.00, première hypothèque pour 1 an. Palera 8%. HA.4321. 97—

4,000 hypothèque, propriété, Bernard près Esplanade, 7%, 5 ans, évaluée 11,000. Casier 59 La Presse. 97—

$1500.00 pour compléter 1ère hypothèque de $10,000, sur propriété moderne haut de la rue St-Denis. Ecrire Casier 58 La Presse. 97—

98 ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 84 Notre-Dame O. Lancaster 5246, courtiers en immeubles, experts en propriété. Etablie 1885. Prêts sur hypothèques, achetons créances hypothécaires 98—91-N.O

A PRETER, 3,000 ou 4,000 première hypothèque; considérerai bonnes demandes seulement. CH. 4869. 98—4,7

A PRETER 1,500, 3,000, 5,000 première hypothèque, service rapide, notaire Tétrault, Har. 1817, Dup. 4574. 98—119-2

ARGENT: deuxième, troisième hypothèque, 50.00 à 500.00. Achetons hypothèques, payons taxes. Service prompt, confidentiel 132 ouest. St-Jacques, suite 310. 98—118-6

ARGENT sur hypothèque; balance de ventes Notaire Thomas Ducharme, 266 St-Jacques ouest. HArb. 6370 98—302-m.j.s.

ARGENT prêté immédiatement sur diamants, montres, bijoux, fourrures Harry Bloomstone (enregistré), autorisé spécialement par gouvernement 267 Craig ouest près Bleury LAnc. 7449. 98—127-N.O

EN DEUXIEME hypothèque, $500.00 à $5000. Ramsay, bureau poste 222, N.D.G. 98—

QUE vous désiriez un petit ou un gros montant en 2ième hypothèque, téléphonez pour appointement à FR. 5851. 98—

2,000, 5,000, 10,000 Achat créances, hypothèques Martel & Côté, 102 Notre-Dame Est, HArb 2420. 98—219-m.j.s

$3000, autres montants, hypothèque résidences, Montréal. Notaire Lippé, 5 St-Jacques est, MAr. 3219. 98—

5000 et 3500 à prêter sur première hypothèque disponible immédiatement. BE. 1789. 98—

98A FINANCE

CREDIT ANGLO-FRANÇAIS LTEE
Prêts fabriques, communautés, religieuses Achat et ventes obligations municipales scolaires, religieuses. Renseignements financiers. Edifice ALDRED, Place d'Armes HArbour 7289. 98A—298-m.j.sF

102 COTTAGES A VENDRE

103 MAISONS DEMANDEES

ACHETERAIS à termes faciles, maison, Montréal ou environs. Ecrire toutes les conditions, casier No 55 La Presse. 103—

ACHETERAIS 3 ou 6 ou 9 ou 12 logis, quartier Delorimier. Paierai tout comptant pour un bargain. DO. 2721. 103—

6,000.00 comptant à disposer pour acheter Duplex Outremont ou Côte-des-Neiges. Aurais besoin aussi d'un cottage dans Ahuntsic avec terrain. Dupré, Ménard, MA. 5266. 103—7,8,10

104 MAISONS A VENDRE

A ACHETEUR: Blvd St-Denis, magnifique 5 logements neufs, détachés, finition chêne, système chauffage. Construction haute qualité, placement tout repos. Locataires choisis. Propriétaire. DU. 2563. 104—

A BAS PRIX, duplex centre d'Outremont, 6 pièces modernes, 10,000. FRont. 6117. 104—

A SACRIFICE 3 logements neufs des plus modernes, finition chêne 32 front, canaux, rue, trottoir, payés. Près église, école, bons locataires, bas réservé à l'acheteur. Aucun agent. Dup. 2758. 104—

AUBAINE, Orléans, maison neuve, 2 étages, 5 appts, chauffage eau chaude, garage chauffé, bas pour l'acheteur. Cal. 8333. 104—

AUBAINE, maison 1 étage, 1,000. 200.00 comptant, balance facile. S'ad. 7099 Musset. Cal. 4833J. 104—

BARGAIN, près Bélanger, plusieurs 2 étages, maison neuve, moderne, garage. Comptant 700.00, bas pour l'acheteur. CAl. 8332. 104—

BARGAIN, le tout pour 4,000. Propriété avec commerce de tabac, beau coin pour hôtel ou station de gasoline, rue Papineau, 4 lots près rue Sherbrooke. A Guibourg. S'ad. 5831 Papineau. 104—

BELLE bâtisse solide, deux six appts chauffés eau chaude, garage, bon marché. 7042 Des Ecores, venez juger. Calumet 5387. 104—

BLV. ST-JOSEPH Est, magnifique trois logements modernes, finition chêne, avec soubassement; loyers garantis, vendra à grand sacrifice. AMherst 7925. 104—

COIN Visitation et Larivière, 12 logements, 1 magasin, revenu 2,150. Prix 12,000. ATlantic 7579. 104—7,9

DELAROCHE près Mont-Royal, bon revenu, considérera échange. Aucune offre raisonnable refusée. 4486 Delaroche. CH. 7122. 104—

DELORIMIER maison neuve, moderne, 3 étages, 6 logements, bas 7 pièces, cave, garage, système. Amh. 5901. 104—

DUPLEX neuf, rue Casgrain, 2 logements, bas fini pour propriétaire. Vendra ou échangera à très bonnes conditions. Adressez P. Charest, ATl. 6529. 104—119-5

DUPLEX, rue Duquette, 7 et 8 appartements absolument moderne, garage double, revenu $180.00 par mois, prix, $15,000; comptant, $5,000. Ce prix est un bargain exceptionnel. J. A. Chevrier, 57 St-Jacques. Harbour 5954. 104—

FULLUM, près Sherbrooke, façade 30 pieds, trois étages, 3 logis, 9,500.00, valeur 15,000. Cres. 7264. 104—

MAISON 2 étages, en brique, à vendre ou à échanger. S'ad. M. O. Desnoyers, 16, 31ème avenue, Bronx Park, Ville Lasalle. 104—

MONTREAL-NORD, maison très bien finie, cave, aussi garage, près boulevard Gouin, vendra bon marché. S'ad. 11,792 rue Drapeau. Tél.: DUpont 0801. 104—

ROSEMONT 5639, 10e Avenue, deux logements, brique, comptant 1000.00. Plateau 9701. Amherst 4081. 104—7,9,11

ST-DENIS, magnifique coin commercial, loyers garantis, vendra à grand sacrifice, cause maladie. AMherst 7925. 104—

ST-DENIS, propriété commerciale, près coin De Castelnau, logement pour acheteur, chance. Calumet 9915J. 104—

ST-DENIS 7808, trois magnifiques logements, 11,000.00; Marquette 4580, cinq logements. Plateau 9701. Amherst 4081. 104—7,9,11

ST-GERARD, près Jarry, façade 32 pieds, 2 étages, 3 logis, vrai bargain. Cres. 7264. 104—

SHERBROOKE, près Papineau, 3 logements modernes, 5 chambres, chauffage économique, sacrifiera, faut vendre. FAlkirk 2936. 104—

VENDRA bonnes conditions, propriété neuve, 2 logements modernes, cave, système chauffage, bien louée. CHerrier 0673. 104—4,6,7,9

106 PROPRIETES CAMP. A VEN

BAS STE-THERESE, 114 arpents, belle bonne terre près village, bien bâtie, eau, électricité. Victor Brosseau, Ste-Thérèse ou 4169 St-Hubert, FAl. 1818. 106—

D'ISRAELI sur lac Aylmer, belle propriété claire, magasin, valeur 10,000, sacrifiera 1,900.00. FA. 1744. 106—

PROPRIETE de campagne à vendre, bonne place pour ferblantier ou cordonnerie. Ecrire Adrien Prud'homme, Wickham West. Co. Drummond, Que. 106—118-6

110 TERRAINS A VENDRE

PLAGE Laval terrain 40 x 100, prix $225.00. 8415 Foucher. 110—

QUARTIER Mercier, 3 grands terrains contigus, très bien situés, coin des rues boulevard Bernard et Notre-Dame, près de l'église et des écoles. Prix d'occasion. AMherst 1420. 110—

TERRAIN, solage et plancher faits, eau rentrée, rue Tanguay, près Kelly. Dupont 1589. 110—

TROIS terrains, valeur 500.00 chacun, sacrifiera les 3 pour 600.00 comptant, prêts à bâtir. FAlkirk 2280. 110—

111 TERRES DEMANDEES

AVIS AUX ANNONCEURS
Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 111—262-n

ACHETERIONS terre, près Montréal, 100 arpents avec roulant. Donnerons 4,000 comptant pour un bargain. Laurendeau & Meilleur, 40 St-Jacques ouest, Montréal. 111—

112 TERRES A VENDRE

AVIS AUX ANNONCEURS
Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 112 262-n

FARNHAM, 1 mille ville, 190 arpents, bien bâtie. Prix $3000. Conditions faciles. Dr Cartier, 57 St-Jacques. 112—

IBERVILLE, 140 arpents, 20 vaches, 3 chevaux, machines, bien bâtie, située 4 arpents ville, considérera échange. Dr Cartier, 57 St-Jacques. 112—

MARIEVILLE, 90 arpents, gros roulant. Prix: $5500, $1800 comptant, balance 10 ans. Abercorne dans village, 200 arpents, 20 vaches, 2000 érables. Prix: $4800, conditions faciles. Dr Cartier, 57 St-Jacques. 112—

ST-JEAN, 30 arpents, bord l'eau, 2 milles ville, prix $1800. Dr Cartier, 57 St-Jacques. 112—

113 TERRES A LOUER

AVIS AUX ANNONCEURS
Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 113—262-n

Annoncez dans la "Presse"

PROFESSION

AVOCATS

BARIL, DEMETRIUS, avocat. Edifice Métropole, 4 Notre-Dame Est. Chambre 301 Téléphone HArbour 0751. 114—48-L

RHEAUME, Théodule, avocat, C.R., édifice "La Sauvegarde", 153 Notre-Dame Est. Montréal HAr. 4722 114—205-J.j.s

MEDECINS

A. J. COTE, M. D. — Syphilis, maladies vénériennes, traitement rapide. CAlut 5930 6967 Christophe-Colomb. 114—253-N.O

CHOQUETTE — Spécialité: Chancres, gonorrhée, syphilis. Prix modéré, soulagement rapide. Rue des Erables, coin Ontario. AMherst 5920 114—127-N.O

Dr DUMONT HARRY, Maladies femmes maternité, maladies vénériennes. 2020 St-Denis, coin Ontario. Hôpital privé. 114—36-N.O.

Dr DEMERS, Maladies secrètes, voies urinaires, habitudes des drogues, électricité médicale. 4221 Delorimier. 114—259-N.O

Dr FOURNELLE Syphilis, maladies vénériennes traitées rapidement à l'électricité Rayons X. 2087 rue St-Denis. BEIair 4403 114—304-N.O

DOCTEUR HEBERT, hôpitaux Paris, maladies vénériennes, urinaires, rhumatisme hémorrhoïdes, électricité médicale 3405 St-Denis, coin Sherbrooke. HArbour 0309. 114—157-N.O

Dr LAMONTAGNE.—Maladies vénériennes peau, voies urinaires, affections du sang. 1444 St-Denis, près Ste-Catherine. 114—77-N.O

Dr VILLENEUVE, Spécialité, syphilis, chancres, gonorrhée, maladies vénériennes. Affections du sang. Consultations: 1 à 9 heures. 1107 St-Denis, HArbour 6477. 114 299-N.O

DOCTEUR E. LECAVALIER, médecine générale, maternité, maladies des enfants 276 Agnès, St-Henri. WEllington 5466. 114—41-308

Dr LERICHE, hôpitaux Londres, Paris Eczéma, peau, circoncision sans douleur maladies vénériennes; toutes maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles Maternité Patients traités par correspondance également. 1813 St-Denis, devant théâtre HArbour 6610 114—166-N.O

TESSIER, R. — Clinique officier médical.— Spécialiste durant la guerre, peau, syphilis, gonorrhée, 4157 St-Denis. BEIair 5331. 114—175-N.O.

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant de Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260, rue Université, Montréal.
278-m.s.n FP

Spécialiste
des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3448, rue Hutchison - - - MA. 6611

Province de Québec District de Montréal No B-115260. **COUR SUPERIEURE**
VICTOR BERNIER & HENRI BERNIER, agents d'immeubles, faisant affaires ensemble comme tels au numéro 4037 de la rue Ontario est, à Montréal, district de Montréal, demandeurs, vs LES HERITIERS DU REVD. GEORGE C. TAYLOR, de son vivant ministre du culte, à Montréal, district de Montréal, défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs LES HERITIERS DU REVD. GEORGE C. TAYLOR, de comparaître dans le mois. Montréal, le 6 mars 1933.
T. DEPATIE, Député-Protonotaire. 118—2

AVIS LEGAL

En vertu de la Loi des Faillites
Cour Supérieure No 45
VENTE D'UN ACTIF PAR SOUMISSIONS
Dans l'affaire de la succession de feu
MOSES ALBERT

Avis public est présentement donné qu'à la suite d'une résolution des inspecteurs de la susdite succession, le syndic susmentionné recevra à son bureau, jusqu'à midi samedi prochain, onzième jour de mars 1933, des soumissions écrites pour l'achat de l'actif ci-dessous, situé au No 1151 boulevard St-Laurent, Montréal, P.Q.

Stock de marchandises comprenant produits pharmaceutiques, ingrédients chimiques, appareils chirurgicaux, articles de toilette et effets divers.

Marchandises, d'après l'inventaire $11,524.11
Meubles et garnitures du magasin 3,500.00
Caisse enregistreuse 750.00
$15,774.11

Termes et conditions de la vente:
1. Chaque soumission devra être accompagnée d'argent ou d'un chèque certifié payable au syndic soussigné pour une somme égale à vingt pour cent (20%) de montant de la soumission.
2. Le reste du prix d'achat devra être payé au moment de la prise de possession.
3. Le chèque ou les paiements accompagnant les soumissions non acceptées seront retournés.
4. Les excédents et déficits sont à rajuster. Les prix d'inventaire serviront de base.
5. Les inspecteurs ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.
6. Le magasin pourra être visité et l'inventaire examiné entre 10 a.m. et 5 p.m. tous les jours.
8. Pour plus amples renseignements s'adresser au soussigné.

WALTER LAMBERT, syndic.
Succession de M. Albert (en faillite)
36 rue St-Jacques Est, Suite No 2, Montréal, P.Q.
Téléphones—HA. 4533
LA. 5751
CA. 2007
118-3

Province de Québec, District de Montréal, Cour de circuit, No 27529. Burt Business Forms Limited, demanderesse vs Mandarin Cafe Company Ltd., défenderesse. Le 16e jour de mars 1933 à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires de ladite défenderesse, au No 1424 rue Peel en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en tables, chaises et fixtures de restaurant, etc. Conditions: Argent comptant. J.-U. Normandin, H.C.S. Montréal, 7 mars 1933.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit. No 4226. Bacal & Uditsky Ltd. demanderesse, vs Dominion Hat & Cap Co. Ltd, défenderesse. Le 16ième jour de mars 1933, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No 3678 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en clavigraphe, coffre-fort, moteur, etc Conditions: argent comptant. G. Descheneaux, H.C.S. Montréal, 7 mars 1933.

Province de Québec, District de Montréal, No B-115143, Cour Supérieure. Dame Sadie Ram & Vir, demanderesse, vs Pakka Parkkonen, défendeur. Le 16ième jour de mars 1933, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1532-1534 rue St-Antoine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en chaises, tables, armoire, radio, etc. Conditions: Argent comptant. J. P. Aubin, H.C.S. Montréal, 7 mars 1933.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 4412.—Dame Yettie Mayer et vir, demanderesse, vs M. J. Hart, défendeur. Le 16e jour de mars 1933 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 928 rue Davaar, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. H. Dockstader, H.C.S. Montréal 7e mars 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No B-109908. GERARD LEMIRE, avocat des cité et district de Montréal, demandeur vs Dame Aurore Gadbois & vir, des cité et district de Montréal, défenderesse. Le 16ième jour de mars 1933 à dix heures de l'avant-midi au domicile de la dite défenderesse, appt 1, au No 2394 Est, rue Sherbrooke, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en piano automatique, meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. Théo. Guy Grothé, H. C. S., 152 est rue Notre-Dame, Ch. 65, HArb. 7295. Montréal, le 7 mars 1933.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, No F-107392. Alexandre Hébert, demandeur, vs J.-Agenor Jeannotte, défendeur. Le 16e jour de mars 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 6415 rue Des Erables, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, ménage. J. E. Desmarais, H.C.S. Montréal, 7 mars 1933.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Circuit. No 31509. Dr Jules Lussier, Demandeur. vs J.-Henri Lespérance, Défendeur, et Wilfrid Lespérance, "Hubbs General Repairs Shop", Tiers-Saisi. Le 16ème jour de mars 1933, à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires du Tiers-Saisi, au No 4034, rue Ethel, en la cité de Verdun, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit tiers-saisi, saisis en cette cause, consistant en table, comptoirs, etc. Conditions: Argent comptant. A. Lalonde, H.C.S. Montréal, 7 mars 1933.

La crise bancaire américaine

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

régissent la façon dont les banques pourront faire des transactions avec leurs succursales à l'étranger.

Appui certain des démocrates

(Service de la Presse Associée)

Washington, 7. — Les démocrates contrôlant le Congrès se tiennent prêts à voter rapidement la législation que le président Roosevelt jugera nécessaire pour surmonter la crise nationale ou, à défaut de cela, à conférer au président Roosevelt des pouvoirs extraordinaires lui permettant d'agir de son propre chef. Ils sont tellement désireux de coopérer que les démocrates du Sénat ont voté par 50 à 3 un règlement les obligeant, dans les caucus futurs, à voter une certaine pièce de législation une fois qu'elle aura été approuvée par la majorité au caucus.

Il ne semble pas que le président révèle son programme avant d'avoir adressé un message spécial au Congrès. Mais on imagine qu'il demandera au Congrès de ratifier ce qu'il a fait, de trouver le moyen de limiter les retraits une fois le congé bancaire terminé, d'autoriser l'usage des certificats de Chambres de compensation ou assignats.

Roosevelt à la dictature?

Il est possible, dit le sénateur Robinson, que le Congrès, après avoir adopté les mesures les plus pressantes, s'ajourne tandis qu'on préparera une législation bancaire permanente.

De son côté, Rainey a déclaré que "les problèmes mondiaux, pour ce qui est du Congrès américain, devront être mis de côté jusqu'à ce que nos affaires domestiques soient réglées.

Robinson a prédit: "Si nous du Congrès n'arrivons pas à remettre la maison financière et fiscale en ordre, je suis sûr que le Congrès exaucera le désir du président et lui donnera des pouvoirs comme si nous étions sur le pied de guerre".

Le moyen de redevenir prospère?

New-York, 7. — Les experts, comme des amateurs travaillant sur un casse-tête chinois où il manque plusieurs pièces, essaient aujourd'hui de voir si le congé bancaire ne ramènerait pas la bonne santé économique aux Etats-Unis.

Quelques-uns voient dans la hausse des prix des commodités et des produits alimentaires des indices d'une inflation très modérée avec un avancement du niveau des prix. Ceci, pensent-ils, pourrait commencer par une plus grande circulation d'argent chez les cultivateurs ce qui à son tour stimulerait l'industrie.

Plusieurs marchés sont fermés cependant et d'autres facteurs mal dessinés empêchent de présenter la solution du puzzle.

Avertissement des marchands

Chicago, 7. — (Presse Associée), — Les marchands de Chicago et de Boston prémunissent le public contre l'accumulation des vivres à la suite d'une légère hausse du prix des denrées périssables et des viandes qui a fait accourir vers les marchés les ménagères, paniers au bras et espèces sonnantes en mains.

Une telle ligne de conduite, assurent les bouchers et épiciers, fera grimper les prix à des hauteurs inutiles puisque le district de Chicago est suffisamment pourvu de vivres pour traverser le moratoire.

Comparativement à la moyenne de la semaine dernière, les prix des viandes au détail ont augmenté de deux à cinq sous; les oeufs se vendent un quart de sou de plus la douzaine et le beurre, un demi-sou de plus.

Monnaie "nationale" réclamée

New-York, 7. — (Par Claude-A. Jagger)—On faisait aujourd'hui des efforts concertés pour infuser assez de vie dans les artères monétaires des Etats-Unis pour financer les opérations commerciales de routine.

Une nation qui avait pris l'habitude de traiter 90 pour cent de ses affaires par chèques a constaté que ce système, une fois désarticulé, n'était pas facile à remplacer. Les banquiers font observer que les assignats ou certificats de Chambres de compensation ont déjà été utilisés aux Etats-Unis, durant les crises d'avant-guerre, mais aujourd'hui, les affaires américaines ont une portée beaucoup plus nationale et plusieurs chefs d'institutions croient que les affaires bancaires doivent être replacées promptement sur une base nationale.

Presque toutes les grandes corporations d'aujourd'hui font des affaires dans presque tous les Etats. Conséquemment, une sorte d'assignats émis d'urgence dans Kansas City doit être rachetable par un fabricant de meubles de Grand Rapids. Autrement, le manufacturier du Michigan est obligé d'accorder des crédits presque illimités aux distributeurs de Kansas City. Par suite, on essaie de résoudre le problème bancaire nationalement autant que possible. Les villes et les Etats travaillent à des projets individuels tandis que les autorités de Washington essaient de les rassembler en un système unique. Le gouverneur Lehman a formulé un plan pour tout l'Etat de New-York; la Chambre de compensation a en formulé un pour la ville de New-York lequel pourrait entrer dans le plan de l'Etat. En même temps, le gouverneur Lehman explique que son plan d'Etat pourrait entrer dans un plan national.

Ce que les autorités bancaires tiennent par-dessus tout à éviter, c'est la formation d'une sorte de Bourse des changes avec les fonds des diverses villes, ce qui rendrait les affaires dispendieuses et incertaines.

La recherche d'un étalon stable

Pendant ce temps, le monde en général suit avec attention les affaires américaines.

Car la suspension des cours du dollar a fait disparaître des marchés internationaux un des plus importants points de repère. La livre sterling a eu longtemps la distinction d'être l'étalon international des valeurs, mais la Grande-Bretagne ayant abandonné l'étalon-or en septembre 1931, la livre a perdu de sa stabilité. Et le dollar-or est devenu un des principaux étalons dans les transactions boursières à l'étranger.

Que deviendra l'étalon-or après le congé?

Les autorités bancaires américaines considèrent généralement que le congé bancaire n'a pas fait disparaître aux Etats-Unis le régime de l'étalon-or. Wall Street constate que plusieurs européens interprètent officiellement cette mesure américaine et insistent pour savoir ce que les Etats-Unis feront à l'égard des paiements en or quand le congé sera terminé.

L'interruption des paiements en or par les Etats-Unis, à ce que l'on voit dans les transactions européennes sur les changes étrangers, a soulevé quelque inquiétude à propos du franc français, qui est l'autre grand étalon monétaire. Des fonds considérables en francs français ont été transformés en livres sterling bien que la livre ne soit pas sur une base-or. Comme question de fait, c'est ce capital fugace et timide qui rend si difficile le maintien de l'étalon-or depuis quelques années.

Quelques économistes croient que la crise bancaire américaine aura pour effets non seulement de hâter l'adoption d'une plus saine législation pour les banques mais aussi d'inciter à de plus grands efforts, à la prochaine conférence économique mondiale, pour stabiliser l'étalon-or international.

L'argent américain est accepté au pair par la douane canadienne

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7 — Le gouvernement a décidé, hier soir, d'accepter l'argent américain au pair pour fins de douane, pendant la crise financière qui existe actuellement aux Etats-Unis. Par cette décision le gouvernement se trouve à contremander les instructions antérieures fixant la valeur du dollar américain à $1.25 en monnaie canadienne. L'hon. E.-B. Ryckman, ministre du revenu national, fait remarquer qu'il n'y a aucune raison pour que le dollar américain ne soit pas accepté au pair en Canada, pour la douane, pendant la situation d'urgence qui existe et jusqu'au moment de la réouverture des banques, alors que la valeur du change sera officiellement définie.

Avant cette décision, le gouvernement avait décidé d'apporter de payer une prime de 25 pour cent sur l'argent américain, à la suite d'une conférence avec les banques. Le taux du change est excessivement important, parce qu'il détermine la valeur raisonnable imposée sur les marchandises importées des Etats-Unis. Avec la décision d'hier soir les hommes d'affaires des Etats-Unis peuvent vendre au Canada au même prix qu'à leurs clients américains, sans être considérés comme faisant du "dumping".

S'il y avait une prime sur le change entre les Etats-Unis et le Canada, comme cela existait jusqu'à hier, et que les industriels américains vendissent au Canada au même prix qu'aux Etats-Unis, moins la valeur du change, ils auraient à payer un droit de "dumping" sur le taux du change non inclus dans la valeur de la marchandise.

Ottawa surveille la situation américaine

Au point de vue politique, la situation monétaire aux Etats-Unis a un certain effet sur le programme législatif du gouvernement à la Chambre des communes. Ainsi, hier, la discussion sur le bill du chômage a été remise à plus tard, dans le cas où le gouvernement aurait des pouvoirs plus étendus à demander au Parlement, pour faire face à la situation. Il est possible que le discours du budget soit remis à la semaine prochaine, non pas parce que la situation aux Etats-Unis peut nécessiter des changements, mais parce que le gouvernement est trop occupé à surveiller ce qui se passe de l'autre côté de la frontière, pour mettre la dernière main à la déclaration du ministre des finances sur la situation économique en Canada, nos impôts et les changements au tarif.

Une monnaie inimitable?

(Service de la Presse Associée)

Philadelphie, 7. — Les faux-monnayeurs qui entreprendraient d'imiter les certificats de l'Association de la Chambre des compensations de Philadelphie n'auraient pas une tâche facile. M. Wikoff Smith, le gérant de l'American Banknote Company, dit que les certificats en question, au total de $50,000,000, seront imprimés sur un papier d'une texture toute spéciale et qu'ils seront tout aussi difficiles à imiter que les billets du Trésor américain. Pour permettre de reconnaître les certificats des différentes villes, la principale partie du dessin variera suivant les villes. Les certificats de Philadelphie porteront le portrait de Benjamin Franklin; ceux de New-York auront les armes de cette ville; ceux de Chicago feront voir le portrait de Lincoln.

Révalorisation de l'argent?

(Service de la Presse Associée)

Kansas City, 7. — Les employés des tramways rapportent qu'ils ont reçu hier, plus de pièces d'argent d'un dollar qu'ils n'en avaient vu durant plusieurs mois auparavant.

Les épiciers disent eux aussi que la monnaie d'argent d'un bon chiffre leur est apportée en quantité.

Dans l'Etat du Michigan

Détroit, 7. — Les banquiers du Michigan se préparent aujourd'hui à reprendre leurs affaires telles qu'elles se pratiquaient avant que le congé bancaire national vint se substituer au moratoire de l'Etat.

Ils ont l'intention de mettre à la disposition de leurs clients cinq pour cent de tous les comptes courants conformément à la proclamation du gouverneur William-A Comstock le 21 février dernier.

Les mesures prises par la chambre de compensation locale pour l'émission d'assignats ont été suspendues étant donné que le congrès américain se propose de faire une émission nationale.

Ford paie avec de l'argent

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Dearborn, Michigan, 7. — Henry Ford a payé ses employés avec de l'argent comptant hier et il l'a fait tous les jours jusqu'ici. On ne sait toutefois le nombre exact des 28,000 ouvriers actuellement employés à l'usine qui recevront leur paye aujourd'hui. Les autorités de la compagnie ont refusé de le dire.

AVIS

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle de la division provinciale de Québec de la Société de la Croix-Rouge canadienne sera tenue dans le salon "D", hôtel Mont-Royal, en la ville de Montréal, le mardi, 14 mars 1933, à 4.30 p.m. Tous les membres de la Croix-Rouge sont cordialement invités à y assister.

JOHN F. BUCKLEY
Gérant
Montréal, 6 mars 1933.
7,9,11,13,14

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No P-119094. — Joseph Apicella & Sons Inc., corps politique et incorporé de New York, N.Y., l'un des Etats-Unis d'Amérique, demanderesse, vs Yeuh Sang Lung Company, de Montréal, défenderesse. Le 16ème jour de mars 1933, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No 62 rue Lagauchetière Ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse, comptoir, balance, etc. Conditions: argent comptant. A. Lalonde, H.C.S. Montréal, 7 mars 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No F-118183. François-J. Sicard Demandeur vs Mlle Lucille Goupil et Frs Goupil Défendeurs. Le 16ème jour de mars 1933 à midi à la place d'affaires des dits défendeurs au No 4528 rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits Défendeurs saisis en cette cause, consistant en effets pour manufacturer les bonbons, etc. Conditions: Argent comptant. Charles Diodati, H.C.S., Montréal, 7 mars 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No F-11345. Moses Vineberg Finance Corporation, dem. vs Joseph Ferland, déf. Le 16ème jour de mars 1933, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur au No 7746 rue St-Dominique en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Lucien Coutu, H.C.S. Montréal, 7 mars 1933.

Un coup en plein...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

argent comptant à la suite du congé bancaire.

Depuis le procès de Capone au cours duquel des chèques avaient été produits comme exhibits, les bandits insistaient pour être payés en monnaie. Comme tout le monde, ils devront faire affaires sur une base de crédit.

Les "speakeasies" et les clubs de nuit n'ont pas vu diminuer leur clientèle et ils accordent du crédit à leurs clients. Certains d'entre eux acceptent des chèques antidatés.

Etalon-poussière d'or

Juneau, Alaska, 7.—Les marchands de l'Alaska se préparent aujourd'hui à adopter l'étalon-poussière d'or. En effet les vieilles balances ont refait leur apparition comme au temps des prospecteurs d'or car nombre de gens possédant de l'or en poussière s'en servent comme monnaie durant le congé bancaire.

Millionnaires sans le sou

Passadena, Calif., 7.—Plus de vingt millionnaires étaient obligés de demander du secours, hier, afin de pouvoir payer leur coupe de cheveux, le cirage de leurs chaussures et donner en plus des pourboires.

Comme résultat, le Huntington, un hôtel fashionable de Pasadena, faisait imprimer des billets pour ses hôtes, ayant fait des arrangements avec les marchands pour qu'ils soient honorés. L'hôtel en a ordonné pour une valeur de $1000.00 variant de la pièce de vingt-cinq cents au billet d'un dollar. Une seconde édition de ces billets serait nécessaire. Parmi les "bénéficiaires" sont des personnages aussi notables que M. John Hays Hammond, M. Frank-B. Kellogg, ancien secrétaire d'Etat, M. L.-B. Kuppenheimer, M. Edward-A. Cudahy, le prince Erik, de Danemark, sir H. Montagu, de Montréal, M. et Mme James Newcomb, de New-York, M. Henry-G. Latham, de Boston, M. et Mme C. Vanderbilt Barton, de New-York.

Des troupes...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

conduit par l'ex-premier ministre Pantagiolis Tsaldaris, a obtenu la majorité des votes.

Le général Condylis est un ardent partisan de Tsaldaris, alors que le général Plastiras est tout aussi ardent partisan de Venizelos.

Futiles efforts du président Zaimis

Le vieux président de la république, Zaimis, a cherché à contrôler la situation au moyen de la coopération d'un troisième groupe, lequel, sous la direction du général Othoneos, s'est opposé à la dictature de Palastiras et a cherché à révoquer les décrets de celui-ci.

Mais cette tentative du président Zaimis a été absolument futile devant les deux groupements armés et hostiles commandés respectivement par les généraux Condylis et Plastiras, celui-ci étant à Athènes, alors que les troupes de Condylis sont en Thessalie.

Le président Zaimis a télégraphié aux garnisons provinciales, les suppliant de suspendre leurs marches sur Athènes.

Le président espérait que sa médiation personnelle pourrait pousser le général Othoneos et son cabinet temporaire à rendre le pouvoir dont ils se sont emparés.

La foule demande l'arrestation de Platirns

Dans les rues des foules demandent, au milieu du plus grand tumulte, l'arrestation du général Plastiras et de ses collègues, ainsi que la démission immédiate du cabinet Othoneos.

Le général Plastiras avait tenté de se maintenir à Athènes en imposant la dictature et la loi martiale, ainsi qu'une stricte censure.

Venizélos, qui déclare aujourd'hui renoncer à la vie politique, est une figure dominante en Grèce depuis plus de 35 ans. Il avait été élu président de la Crète, son pays natal, quand cette île rejeta le joug des Turcs en 1897. Il occupa les plus hautes fonctions en Grèce, y compris celles de premier ministre plusieurs fois. Durant la grande guerre, il fut un ardent et fidèle ami des Alliés, et c'est lui, de fait, qui fit que la Grèce se joignit aux Alliés. Il commença à perdre sa popularité lors de la défaite de la Grèce par la Turquie dans la guerre gréco-turque après la grande guerre.

Une autre version

(Service de la Presse Associée)

Athènes, 7. — Des dépêches ont annoncé l'arrestation hier à Salonique du général Kondylis, qui ne devait être remis en liberté que lorsque le gouvernement du général Othonéos aurait été généralement approuvé et que son cabinet aurait été définitivement formé.

On annonce que le général Plastiras a démissionné de la dictature après avoir réussi dans son principal but, celui d'empêcher la formation d'un gouvernement sous la direction du chef royaliste Panayoti Tsaidaris.

Sa vie étant menacée...

SUITE DE LA PAGE 3

cuté avec eux, l'on finit par les décider à s'en aller. M. Clouette et ses hommes commencèrent alors à se saisir du mobilier et à le charger dans un camion laissé en stationnement devant la porte.

Mais durant ce temps, les hommes qu'ils avaient obligés à sortir de la maison s'étaient rendus à la Salle Prince-Arthur, d'où ils revinrent bientôt avec une cinquantaine d'autres hommes, et se mirent en frais de décharger le camion.

Les constables Zappa, Cloutier et Cauchey, qui se trouvaient alors sur les lieux, les poussèrent aussitôt, revolvers au poing, leur ordonnant de s'en aller. Wlostizozk, qui doit encore se servir de béquilles pour marcher, s'étant brisé un pied, il y a quelque temps, arriva à ce moment, au dire de la police, et poussa un hurlement, demandant à ceux qui se trouvaient avec lui de monter sur le camion et de le décharger à tout prix.

Foule incontrôlable

La foule de plus de 2,000 curieux sympathiques aux Wlostzozch, devint alors tout à fait incontrôlable, au dire de M. Clouette et des policiers. Des hommes s'élancèrent à l'assaut du camion pour enlever les meubles qui s'y trouvaient déjà.

Des groupes s'armèrent même de chaises, de parties de lit et autres articles avec lesquels ils marchèrent vers la police.

L'alarme fut alors donnée et peu d'instants plus tard, une trentaine d'agents arrivaient sur les lieux et parvenaient à rétablir l'ordre.

Avant l'arrivée des renforts, cependant, le constable Cloutier recevait une chaise dans le dos et l'agent Zappa avait dû tirer sur Zinchuck qui, comme nous le disons plus haut, avait tenté de le frapper avec une barre de fer.

Après l'arrivée des renforts, le camion fut rechargé et le mobilier transporté en un autre endroit.

Zinchuck est mort environ 20 minutes après son transport à l'hôpital Saint-Luc. Il avait été atteint d'une balle de revolver du calibre "38", dans la région dorsale droite près du thorax. Le cadavre a été transporté à la morgue, pour l'enquête du coroner qui aura lieu demain.

Elle devait du loyer

Mme Wlostizozsk, chez qui les huissiers ont opéré une saisie, cause indirecte du drame d'hier, a fait le récit suivant aux journalistes.

"Je devais deux mois de loyer, soit la somme de $50, à mon propriétaire, M. Migalmick, mais je lui avais promis de le rembourser aussitôt que je le pourrais. J'occupais ce logis depuis environ deux ans et jusqu'ici, j'avais toujours bien payé mon loyer. Toutefois, depuis quelques mois, mes pensionnaires se trouvant sans emploi et mon mari s'étant brisé le pied droit à son travail, j'ai été obligée de retarder mes paiements.

"Vendredi après-midi dernier, les huissiers vinrent chez moi pour prendre possession de mon mobilier, mais sur ma promesse que je leur paierais le lendemain une partie de ce que je leur devais, ils s'en retournèrent. Ils revinrent de nouveau samedi et, comme je n'avais pas encore d'argent à leur remettre, ils promirent de venir se saisir du mobilier lundi après-midi. Lorsqu'ils arrivèrent, je ne me trouvais pas chez moi et mon mari était couché. Ils lui ordonnèrent de se lever et c'est à ce moment que j'entrai.

"Je dis alors aux huissiers de laisser mon mari tranquille, mais ceux-ci l'ayant forcé à se lever, le mirent à la porte et commencèrent à sortir le mobilier sur le trottoir et à le charger dans un camion en stationnement devant la porte. C'est à ce moment que des voisins survinrent et, s'étant armés de chaises et de barres de fer, commencèrent à causer du trouble. Un constable qui passa à ce moment de l'autre côté de la rue, alerta aussitôt le poste de police le plus près, et trois autres policiers arrivèrent bientôt sur les lieux.

"Durant ce temps, dit-elle, un grand nombre d'autres compatriotes étaient aussi venus nous prêter main forte et montèrent sur le camion pour le décharger de son contenu qu'ils voulaient remonter dans mon logis. Zinchuck arriva alors et, comme il avait déjà pensionné chez moi, il voulut entrer dans le logis, y chercher une valise qu'il avait laissée. Le constable Zappa, qui se trouvait à ce moment près de la porte, voulut l'empêcher d'entrer. Une querelle éclata entre les deux hommes et l'un des autres constables cria au constable Zappa: "Tire sur lui!"

Le coup fatal

"Le constable tira sur Zinzhuck, qui s'écroula sur le trottoir. Sur les entrefaites, d'autres constables accoururent et dispersèrent la foule, à la pointe du revolver. Puis l'on rechargea le camion et les huissiers s'en allèrent après avoir fermé la porte de mon logis à clef."

M. et Mme Wlostizozah, qui n'ont pas d'enfants, se sont retirés chez des voisins.

Il était quatre heures 10, hier après-midi, lorsque le sergent-détective Henri Crépeau, de service à la Sûreté, recevait un message lui demandant des secours. L'inspecteur Victor Foucault, mis au courant des faits, chargea une escouade de ses agents de se rendre sur les lieux.

La police déclare que de nombreux communistes s'étaient mêlés aux spectateurs de la scène d'hier, et ont, par leurs cris, aggravé les difficultés.

L'accidenté et le libre choix de son médecin

Il est erroné, dit-on, de relier un déficit à ce libre choix.

DROIT NATUREL

Le droit au libre choix de son médecin pour l'accidenté a été revendiqué au cours d'un caucus tenu au bureau du premier ministre, mercredi dernier, par des représentants de diverses associations médicales et ouvrières, devant les membres de la commission des accidents du travail. Assistaient à la réunion, les hons. L.-A. Taschereau, C.-J. Arcand, J.-E. Perreault, M. Robert Taschereau président de la Commission des accidents du travail, des représentants des unions ouvrières, le Dr C.-P. Dagneau, représentant le collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec; les Drs C.-N. DeBlois, H.-S. Shaw, L.-Lane-Charpentier, E. Trottier, L. Gérin-Lajoie, l'association médicale de la province de Québec; MM. V. Verge, P.-V. Marceau, la société médicale de Québec; G. Beaudet, la société médicale des comtés de Québec et Montmorency; L.-P. Dorval, la fédération des sociétés médicales; et les députés E. Poulin, de Laurier; J.-E.-C. Lemieux, de Wolfe; et P. Gauthier, de Portneuf.

On a invoqué le droit naturel pour la revendication mentionnée; et l'imposition d'un médecin du choix de l'employeur a été considéré comme un atteinte à la liberté individuelle. Les représentants de la profession ont de plus ajouté qu'il était erroné de relier le déficit de $800,000 qu'accuse la commission au fait que l'accidenté a le libre choix de son médecin. On a également discuté le taux des honoraires des médecins.

L'association médicale de la province de Québec sera représentée à la réunion de demain, aux bureaux du premier ministre.

Chèques qui sont acceptés partout

Les chèques de l'American Express sont acceptés par les chemins de fer et les hôtels ainsi que par les banques, nous déclarait ce matin, M. J.-J. Bulger, gérant de l'American Express à Montréal. A la suite de la fermeture des banques américaines, les voyageurs se sont trouvés sans argent, dans les pays étrangers. Pour remédier à cet état de choses l'American Express a pris des mesures pour que ses chèques soient acceptés partout, agissant en cela comme elle avait agi en 1914, au lendemain de la déclaration de la guerre dans des circonstances analogues.

EN VERTU DE LA LOI DES FAILLITES
Re IMPERIAL HAT MFG. CO. LTD
A 442 RUE STE-HELENE
par ordre de John J. Robson, syndic
Important Encan en détail
STOCK, MACHINERIE, INSTALLATION DE BUREAU ET D'ENTREPOT

STOCK: velours, velveteens, peluches, soutaches, rubans, soies, satins, tissus à la pièce, fleurs et ornements, chapeaux tout faits, capuchons, etc. Le tout évalué à $10,000.00.

MACHINERIE ET GARNITURES: 3 presses hydrauliques, 10 machines à étamper, machine électrique à polir, 10 machines Zig-Zag, 14 petites machines, 10 machines High et 16 Wilcox & Gibb, 3 grosses machines à coudre, 8 machines à poser le fil, couteau à bougran, moteurs électriques de 3-5 H.P., 1-2 H.P., 1¼ H.P., 1½ H.P., tables de machine, arbres de couche, chaises, tables, supports et porte-chapeaux, blocs électriques, environ 6,000 livres de formes en aluminium pour chapeaux, têtes de poupées, horloge enregistreuse, tablettes, miroirs, supports à chapeaux de fantaisie en acier et en bois, extincteurs automatiques, cloisons, 13 grandes et petites malles de voyageurs, 566 boîtes à cannelures, 1190 petits et grands cartons, garnitures électriques, etc, etc.

INSTALLATION DE BUREAU: machine électrique Gestetner, clavigraphes Underwood et Remington, comptomètre coût $325.00, machine à additionner Burroughs, adressographe Elliot, pupitres à rideaux, plats et droits, tables et chaises, cabinets classeurs en acier, coffre-fort, machine à chèques, horloge, carpettes, draperies, etc.

On est prié de porter une attention toute spéciale à ce très important encan, le chiffre de l'actif se chiffrant, d'après l'inventaire, à environ $12,769.00.

VENTE EN DETAIL SUR LES LIEUX
JEUDI, 9 MARS, A 10 A.M.
On pourra visiter demain de 9 a.m. à 5 p.m.
FRASER FRERES, encanteurs.
John J. Robson, syndic,
bureau de Robson & Campbell Co.,
610 rue Saint-Jacques.

Sirop de Pin de Norvège

du Dr Wood

Rhume de Poitrine
Toux Sèche et Saccadée

Mme Frank-E. Logan, avenue Queen, London, Ont., écrit: — "Chaque hiver j'ai la malchance de contracter un gros rhume. Il s'attaque d'abord au cerveau, puis il descend et s'installe dans ma poitrine.

J'ai toujours une toux sèche et saccadée dont je ne puis me soulager tant que je n'ai pas sorti ma bouteille de Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood de la petite pharmacie".

Prix 35c la bouteille; grande bouteille de famille 65c; dans toutes les pharmacies et dans les magasins généraux; fabriqué seulement par The T. Milburn Co., Ltd, Toronto.

Merci d'avance

Lorsque vous répondez, verbalement ou par écrit, à une annonce publiée dans la "Presse", veuillez nous rendre service en mentionnant que vous l'avez lue dans la "Presse". Tout en faisant plaisir à l'annonceur, vous vous assurerez ainsi une attention toute particulière.

RADIO

AU POSTE DE LA "PRESSE"

Bourse. — Variétés. — Nouvelles. — Causeries. — Musique de danse. — Concerts. — L'Heure Provinciale. — Récital d'orgue. — Sports.

CKAC 410.7–730

MARDI

h. 30 — Cours de la Bourse de Montréal et New-York.
4 h. 45 — Musique enregistrée.
5 h. — Ken Large et ses Canadiens.
5 h. 30 — Chants d'amour.
5 h. 45 — L'orchestre symphonique de Philadelphie (disques).
6 h. — Nouvelles, température, sommaire.
6 h. 05 — Mélodies.
6 h. 30—"Par le trou de la serrure", émission de la maison Elias Rogers.
6 h. 45 — L'ensemble Eskimo.
7 h. — L'heure et le programme Vichy-Suprême.
7 h. 15 — Causerie sous les auspices de l'Université de Montréal.
7 h. 30 — Musique de danse de l'hôtel Windsor sous la direction de Maurice Meerte.
7 h. 45 — Programme de chant par la Belle Dow.
8 h. — L'Heure provinciale:
Concert avec le concours de Mme Lise Dupuis, soprano, de MM. Léopold Fortin, baryton, Ch. Chabauty, chanteur de genre, et Jean Leduc, pianiste.
Causerie:
"Un appel aux fils de cultivateurs de la province",
M. David Retté, professeur à l'Ecole d'agriculture de Saint-Rémi de Napierville.
Piano:
"Trois préludes de Chopin", M. Jean Leduc.
Chant:
"Impression Basque", Félix Fourdrain
"Chanson Russe", Léon Oulitzky
M. Léopold Fortin.
Chant:
"Air de Galathée", Victor Massé
"Voyons, Manon", Massenet
Mme Lise Dupuis.
Piano:
"Etude", Chopin
M. Jean Leduc.
Chant:
"Le chapelet d'amour", Goublier
"Veux-tu?", Wenzell
M. Ch. Chabauty.
Chant:
"L'Heure Exquise", M. Poldowski
"Le Voyageur", Franz Schubert
M. Lopold Fortin.
Piano:
"Passe-pied", Claude Debussy
M. Jean Leduc.
9 h.—Concert symphonique sous les auspices de la Commission canadienne de la radio, l'Orchestre de Montréal, sous la direction de Douglas Clark, doyen de la faculté de musique de l'Université McGill, présentera le programme suivant:
1.—L'Ouverture de l'opéra "Hänsel und Grétel" de Humperdinck, dont le sujet est un conte de fées, destiné d'abord à des enfants.
2.—Le premier mouvement de la "Symphonie No 5 en mi mineur" de Tschaikowsky. Fatigué à la suite d'une longue et dure tournée de concert, Tschaikowsky se retira dans sa villa de Froloskoe, où, bercé par le calme rêveur de l'été de 1888, il composa cette symphonie qui fut présentée pour la première fois, à S.-Pétersbourg, le 17 novembre de la même année.
3.—Une composition de Delius intitulée "On Hearing the First Cuckoo in Spring".
4.—Trois extraits du troisième acte de l'opéra comique "Les Maîtres Chanteurs" de Richard Wagner.
(a)—Le fameux "Prélude".
(b)—"La Danse des Apprentis".
(c)—"La Marche des Corporations".
10 h.—Musique de danse de l'hôtel Royal York.
10 h. 30—Musique de danse de l'hôtel Windsor.
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h. — Résultats des parties de hockey et nouvelles.

MERCREDI

Matinée

9 h.—Coquetil musical.
9 h. 15—Programme Catelli.
9 h. 30—Concours Viau.
9 h. 45—La bonne chanson française.
10 h. — Récital d'orgue par Phil Savage.
10 h. 15—"Votre Ami".
10 h. 30—Température. — L'ouverture de la Bourse.
10 h. 45 — L'Association canadienne-française des aveugles.
11 h.—L'heure.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30—Causerie sur le bien-être des enfants.
11 h. 45—Les artistes du théâtre Stella.

Après-midi

Midi—Rubin Kresner, violoncelliste et Gilbert Hill, pianiste.
12 h. 15—Programme musical L. P. Lazare.
12 h. 30—Cotes de Bourse.
12 h. 45—Causerie agricole de l'U. C.C.: "La crise agricole et la politique" par M. R.-M. Pucet.
1 h.—Concert du Royal York, Toronto.
1 h. 30—Récital d'orgue du capitaine Dickinson.
4 h. 30—Clôture de la Bourse.
4 h. 45—Musique enregistrée.
5 h.—Théâtre des Petits.

France POULIOT

"La Grenouille", (récitation) Claire Dubuc, 5 ans.
"Toccatina", Wilm Marie-Claire Couture, pianiste.
"Le Meunier et son Ane", (récitation). Claude Goulet, 7 ans.
'Rose de Bohême' (duo), Kowalski Blanche Raymond et Marie-Claire Couture.
Conte pour les enfants sages.
"Le Poupon de Madelon", (sur demande spéciale) Choeur et Claire Dubuc, soliste.
"L'Anniversaire oublié" (récitation) France Pouliot, 9 ans.
"Humoresque", Swinstead
Marie-Claire Couture, pianiste.
5 h. 30—Chant.
5 h. 45—Montréal en parade.
5 h. 55—Nouvelles, Bourse, etc.

Soirée

6 h.—Programme Familex.
6 h. 30—M. Télesphore et Mlle Sidonie.
6 h. 45—L'Ecole sociale populaire.
7 h.—Heure.
7 h.—Programme Valda.
7 h. 15—Mélodies.
7 h. 30—Programme Dow.
8 h.—Programme Wrigley.
9 h. — Programme musical Marrazza.
9 h. 15—Service de santé.
9 h. 30—Concert du Ritz-Carlton.
9 h. 45—Mlle X.
10 h.—Musique de danse.
10 h. 15 — Le quatuor de violoncelles de la "Presse".
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.
11 h.—Résultats de la N.H.L.

Au profit de l'hôpital de Verdun

Euchre et concert au profit de l'hôpital général de Verdun, organisé par les Filles d'Isabelle de Verdun, cercle Sainte-Jeanne d'Arc, No 488. Il aura lieu le 8 mars à 8 h. 30 p.m., en la salle paroissiale Notre-Dame des Sept Douleurs, angle des rues de l'Eglise et Wellington. Les prix sont exposés chez M. J.-A. Gagnon, magasin à rayons, rue Wellington. Il y aura plusieurs prix de présence.

1. Trempez le pied 10 minutes dans l'eau chaude et essuyez. 2. Appliquez "Blue-Jay". Le tampon élimine la pression et fait immédiatement cesser la douleur. Ce qui se produit: A est le doux médicament qui ampe le cor. B est le tampon de feutre qui élimine la pression et enraye la douleur. C est la bande adhésive qui maintient le tampon en place. 3. Après 3 jours, enlevez l'emplâtre, faites tremper le pied et soulevez le cor. Employé par des millions. 25c dans toutes les pharmacies.

Les Rhumes des Enfants

L'action rapide, pénétrante de CMC enraye la congestion et apporte un soulagement rapide. Ne retardez jamais à protéger votre santé faites usage de CMC dès qu'apparaissent les premiers symptômes de toux croupeuse ou de congestion dans la poitrine 32

Crème d'Menthol-Camphrée Williams CMC

PAULUS

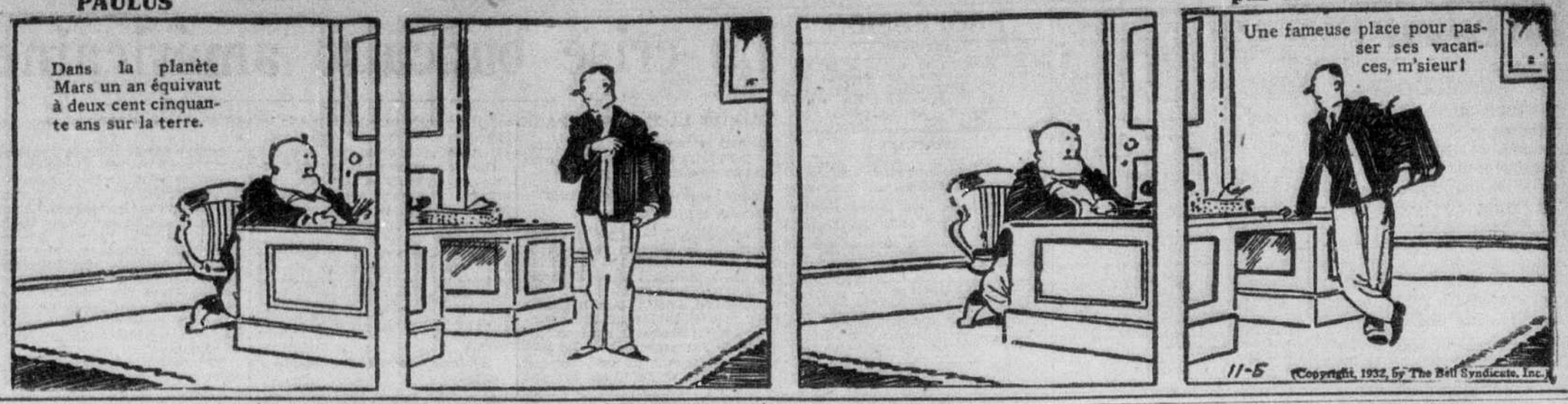

par J. MILLAR WATT

Autres postes

MARDI

CFCF, 291.3 — 1030

Soirée

6 h. — Heure du crépuscule.
6 h. 45 — Les problèmes de l'auto.
7 h. — Trio de concert.
7 h. 15 — Récital d'orgue.
7 h. 30 — Institut du service professionnel.
7 h. 45 — Drame.
8 h. — Musique de danse.
8 h. 30 — Programme de Toronto.
9 h. — Emission de la Commission de radio. Concert symphonique.
9 h. 30.—Ed. Wynn.
10 h.—"Tune Detective".
10 h. 15.—Vic et Sade.
10 h. 30—Musique de danse du Château Laurier.
10 h. 45.—Récital d'orgue.
11 h.—Les nouvelles.
11 h. 15.—Orchestre.
11 h. 30.—Musique de danse.

CHLP, 251.5—1192

Soirée

6 h.—Le prospecteur.
6 h. 15.—Hector Leclerc, baryton
6 h. 30.—L'Heure du Foyer.
7 h. 30—L'heure juste et la Fédération des clubs ouvriers.
7 h. 45.—La course de 6 jours.
8 h.—Radio-journal.
8 h. 15. — Mlle Frances Goltman, pianiste.
8 h. 30.—Alvard Clark.
8 h. 45.—Le Trio de CHLP.
9 h.—Emission de CHLP.
9 h. 15.—Mme Léon Lortie, mezzo-soprano.
9 h. 30.—M. M. de Sylva, pianiste.
9 h. 45.—Le chanteur mystérieux
10 h.—Orchestre de danse.
10 h. 30 —Rita et Reg.
10 h. 45.—Nouvelles.
11 h.—Le reporter mystérieux.

MERCREDI

CFCF, 291.3 — 1030

Matinée

8 h. — Récital d'orgue.
8 h. 30 — "Cheerio".
9 h. — "Pepper Pot".
9 h. 30 — Moss and Jones.
9 h. 45 — "Nothing but the Truth".
10 h. — Solistes.
10 h. 15 — Heure des femmes.
10 h. 45. — Concert d'instruments à cordes.
11 h. — Musique de la marine américaine.
11 h. — Musique de danse.

Après-midi

Midi. — Johnny Marvin.
12 h. 30 — Concert "On Wings of Song".
1 h. — Cotes de la Bourse.
1 h. 15 — Orchestre.
1 h. 30 — Concert du Mont-Royal.
2 h. — Paroles et musique.
2 h. 30 — Réclame.
2 h. 45 — La chorale de Westminster.
3 h. — "Two Seats in the Balcony".
3 h. 45 — Musique de danse.
4 h. — La Symphonie de Eastman School.
4 h. 30 — Réclames.
5 h. — Orchestre.
5 h. 15 — Le conseil d'hygiène.
5 h. 30 — Le cercle des coeurs de blé.
5 h. 45 — L'Oncle Troy.

Soirée

6 h. — Heure du crépuscule.
6 h. 45. — Musique de danse.
7 h. — Mélodies.
7 h. 30 — Musique de danse.
8 h. 30 — "The Secret Service Thriller".
9 h. — Les aventures de Sherlock Holmes.
9 h. 30 — Concert.
10 h. — Musique de danse.
10 h. 15 — Vic and Sade.
10 h. 30 — La loi des accidents du travail.
10 h. 45 — Récital d'orgue.
11 h. — Les nouvelles.
11 h. 15 — Jimmie Kemper.
11 h. 30 — Musique de danse.

CHLP 2515 — 1192

Matinée

9 h. — Culture physique.
9 h. 15 — Programme musical.
9 h. 30 — Arts ménagers.
9 h. 45 — Chansons françaises.
10 h. 30 — Arts culinaires.
11 h. — Léa Voisard soprano.
11 h. 15 — Cotes de la Bourse et des mines.
11 h. 30 — La belle silhouette.
11 h. 45 — Mlle Laure Choquette, pianiste.

Après-midi

12 h. — L'heure féminine.
1 h. — Nouvelles.
1 h. 15 — Bourse.
4 h. — Claire et Jacques.
4 h. 15 — Laurence Lavoie-Durieux, soprano.
4 h. 30 — Ramon Otero.
4 h. 45 — Programme réclame.
5 h. — Jack van der Straeten, ténor.
5 h. 15. — Causerie sur l'aviation.
5 h. 30 — Les petits chanteurs irlandais.
5 h. 45 — Nouvelles du jour.

Soirée

6 h. — Le Prospecteur.
6 h. 30 — L'heure du foyer.
7 h. 30 — La Fédération des clubs ouvriers.
7 h. 45 — Causerie.
8 h. — Le sport.
8 h. 15 — Burns-Jack Hunter.
8 h. 30 — Orchestre.
9 h. — La Petite Scène.
9 h. 15 — Kay Parsons.
9 h. 30 — Mme Dugal et Mme Labelle.
9 h. 45 — "The Man About Town".
10 h. — Orchestre.
10 h. 30 — Charles Magnan, pianiste.
10 h. 45 — Nouvelles.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Faut-il imposer la machine, en proportion de la main-d'oeuvre qu'elle remplace ?

Club Delorimier S.-Denis

"Taxer la machine en proportion de l'importance de la main-d'oeuvre qu'elle remplace dans les industries, en vue d'obliger les employeurs à occuper le plus grand nombre possible de sans-travail". Telle est la motion qui fut soumise à l'assemblée du club ouvrier Delorimier S.-Denis, hier soir, en la salle Martineau, coin Mont-Royal et avenue Papineau. Le proposeur, M. Irénée Lamoureux, exposa que le but vise par la proposition, n'est pas de nuire à l'industrie, mais de suggérer un moyen de faire rendre à l'ouvrier "son travail quotidien qui est, pour lui, son gagne-pain et sa consolation".

Cette question, toute brûlante d'actualité, souleva une discussion, d'ailleurs très intéressante, très digne et très bien conduite, qui dura plus d'une heure. Tous les orateurs furent d'accord sur le principe "qu'il faut, de toute manière, sortir l'ouvrier de son oisiveté forcée, en lui donnant du travail rémunérateur; mais, "on ne veut pas, a dit l'un d'eux, tuer le malade pour guérir la maladie".

Taxer la machinerie en Canada seulement, ne serait-ce pas mettre en un grave état d'infériorité, l'industrie canadienne, vis-à-vis des pays étrangers qui n'adopteraient pas la même mesure? Dans ce cas, l'un des orateurs, M. J. Figeys, proposa de renvoyer la question devant la Société des Nations.

Cependant, en suivant attentivement la discussion, et en pesant les arguments invoqués par les orateurs, le spectateur impartial eût vite fait de s'apercevoir que tous et chacun des orateurs avait raison. Finalement, l'assemblée, par un vote unanime, renvoya la proposition devant l'exécutif, le priant de rédiger une nouvelle motion en harmonie avec les arguments invoqués par les divers orateurs, durant cette mémorable discussion.

La séance était présidée par M. Eug. Dubé, président du club, assisté de tous les autres officiers: MM. O. Leclair, Irénée Lamoureux, vice-présidents; E. Fournier, O. Boyer, M. Morin, secrétaires; A. Gervais, trésorier; M. Ratelle, sentinelle.

Prirent part à la discussion, MM. I. Lamoureux et E. Fournier, les proposeurs de la motion, Lionel Thibault, J. Figeys, O. Leclaire, Doré, E. Saint-Jacques, l'ex-président D. Mondor, Hector Hamelin, J.-E.-A. Pin et plusieurs autres.

Autre motion

Une motion, qui fut adoptée à l'unanimité, fut soumise par M. Morand, laquelle se lit comme suit: "Attendu que le gouvernement fédéral est en quête de fonds pour aider aux chômeurs, qu'il soit suggéré au très honorable R.-B. Bennett, premier ministre, de faire imposer une taxe spéciale sur chaque coupon d'obligations aux porteurs, lesquels sont payés aux banques".

Le proposeur expliqua qu'il y a actuellement, en Canada, des obligations au porteur, qui représentent la somme énorme de quatre milliards de dollars; que cet argent ne rapporte rien au trésor public, et qu'une taxe minime sur chaque coupon, présenté par le porteur aux banques, ne serait pas une lourde charge pour le porteur et qu'en fin de compte rapporterait environ 13 millions de dollars, que l'on pourrait verser au fonds du chômage.

L'un des orateurs, M. J. Figeys dit que cette taxe sur les coupons d'obligations au porteur est imposée couramment dans les principales nations de l'Europe, notamment en Belgique, en France, en Allemagne et ailleurs.

Rapport du chômage

Le comité du chômage du club, dans son rapport soumis par M. J. Figeys, se fit l'écho de plaintes, faites par des chômeurs, à l'effet que certains marchands ne donneraient pas le poids voulu, en échange des bons de secours. Avis fut donné aux auteurs de ces plaintes de porter les faits immédiatement à la connaissance des autorités de la Saint-Vincent de Paul, qui sauront bien trouver et punir les coupables.

Loi des accidents

L'assemblée, sur la proposition de MM. Figeys et Lafontaine, adopta une résolution de protestation, contre les amendements soumis par les manufacturiers, à la loi des accidents du travail, et demandant que cette loi soit maintenue dans toutes ses dispositions actuelles.

Deux invités d'honneur, MM. J.-E.-C. Racette et W. Robitaille, agents de liaison du club ouvrier Saint-Edouard furent salués par le président E. Dubé, et invités à dire quelques mots. Ils félicitèrent les membres et officiers du club frère, Delorimier-S.-Denis, pour la conduite digne et sérieuse de leurs délibérations. M. Racette appuya sur le fait que les "clubs ouvriers à base solide ne s'amusent pas à chercher à ennuyer les gouvernements, en ce temps de crise, ni à faire de la politique hors de propos, mais qu'ils aident plutôt les autorités à combattre la crise, et à sortir le pays de la malheureuse impasse, que le monde traverse en ce moment". Les deux représentants du club ouvrier S.-Edouard, invitèrent les membres du club ouvrier Delorimier-S.-Denis, à aller fraterniser avec ceux de leur propre club, qui tient ses assemblées tous les mardis soir, au No 428, De-Fleurimont, près de la station du tramway, rue S.-Denis.

Club ouvrier Maisonneuve

Tel qu'annoncé, M. l'échevin Hector Dupuis, représentant du quartier Papineau à l'hôtel de ville, était l'hôte d'honneur et fut le conférencier du jour, au club ouvrier Maisonneuve, hier soir. La séance était présidée par M. E.-G. Allard, vice-président. L'ex-échevin Oscar Lalonde présenta le conférencier, et M. T.-C. Coffin le remercia.

M. l'échevin Dupuis ne fut pas tendre pour l'administration actuelle de l'hôtel de ville. Il soutint que la somme énorme de $300,000 est volée, chaque mois, dans la distribution des secours directs, et que l'administration municipale ne fait rien pour enrayer le mal.

Il nota aussi que l'administration municipale actuelle a dépensé $150,000 pour mener une enquête dans les livres, de compte de la cité en vue de découvrir de prétendus scandales de l'administration précédente, et qu'on n'a rien trouvé du tout. Il conclut en disant que l'administration aurait dû plutôt, faire exécuter, un vaste plan de travaux publics, pour employer les chômeurs.

Protêt des cordonniers

Sur la proposition de MM. Eug. Dubé, vice-président du local 249 des cordonniers de la B. & S. W. U., secondé par M. E. Morin, ce local, à sa dernière assemblée a vigoureusement protesté contre les amendements proposés par l'association des manufacturiers, à la loi des accidents du travail de notre province. Copie de cette résolution sera remise, aux délégués du Conseil des métiers et du travail de Montréal, MM. J.-T. Foster, C. Rochefort et Jack Cuppello, qui seront à Québec, demain, pour prendre part à la conférence organisée par le ministre du travail, aux fins de discuter cette grave question avec les manufacturiers, les ouvriers et les membres de la Commission des accidents du travail.

Le local a, une fois de plus, attiré l'attention des autorités provinciales sur le fait que la loi du salaire minimum serait complètement ignorée dans certaine manufacture de Richmond, P.-Q.

Le local 249 a décidé d'inviter le ministre du travail, l'hon. C.-J. Arcand à venir donner une conférence, à son assemblée du 24 mars, sur son projet de loi concernant la limitation des heures de travail, et autres mesures de législation ouvrière, de notre province.

Club ouvrier S.-Edouard

Ce soir, au No 428 rue De Fleurimont, près Saint-Denis, grande assemblée du club ouvrier S.-Edouard. Des questions d'intérêts public de haute importance y seront discutées. Avis aux membres et à leurs amis d'y être présents. M. J.-E.-C. Racette donnera la conférence sur les rapports entre le capital et le travail.

Euchre à Saint-Eusèbe

Le club ouvrier Saint-Eusèbe, incorporé, donnera un grand euchre, dimanche prochain 12 mars, à 8 h. p.m., en ses sallées au No 2081 Frontenac. Nombreux cadeaux à distribuer aux gagnants de la partie de cartes, et prix de présence.

UNIONS INTERNATIONALES

Assemblées pour ce soir, 1er mardi du mois:
—Ferblantiers-couvreurs, local 116, au Temple du Travail.
—Briqueteurs et maçons, local No 4, au Temple du Travail.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Assemblées, ce soir, à l'édifice des syndicats, 1231 Demontigny est:
—Conseil catholique des métiers de la construction.
—Conseil catholique des métiers de l'imprimerie.
—Syndicat catholique national des gantiers.
—Association des propriétaires de taxis.
—Comité exécutif du syndicat catholique national des employés de tramways.

Protestation de 11 municipalités

Des délégués de onze municipalités de l'ouest de l'île de Montréal sont partis, hier soir, pour Québec afin de rencontrer le premier ministre et pour protester contre un article du bill de Montréal par lequel la métropole désire taxer ces municipalités et quelques autres afin de défrayer le coût de construction des ponts Viau et Lachapelle et du tunnel de la rue Wellington. Les délégués représentaient Lachine, Pointe-Claire, la paroisse de Pointe-Claire, Ville Saint-Pierre, Dorval, Sainte-Anne-de-Bellevue, la paroisse de Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Geneviève, la paroisse de Sainte-Geneviève, la paroisse de Dollard-des-Ormeaux, et le village de Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds.

Le maire E. Gohier, de Ville Saint-Laurent, a déclaré que sa municipalité n'avait pas envoyé de délégation, mais que le conseil avait envoyé une résolution de protestation à Québec contre l'article du bill.

Bureaux du Canadien National déménagés

Les bureaux du service local des marchandises du Canadien National viennent d'être déménagés au No 884, rue Saint-Jacques, dans le viaduc qui fait partie du plan d'ensemble des termini du réseau, à Montréal. Déjà plusieurs autres bureaux de la compagnie se sont installés dans ce viaduc. Le déménagement opéré en fin de semaine est inspiré par une politique qui tend à concentrer les bureaux du Canadien National dans les édifices que ce réseau possède.

Inspirée par l'économie, cette politique a déjà permis aux chemins de fer de réduire de $170,000 par année les loyers qu'il payait pour d'autres immeubles. Elle a aussi permis la centralisation des bureaux et les économies résultant de ce groupement qui facilite l'exploitation.

Certains bureaux de comptabilité, autrefois logés dans les édifices Belgo et Jacobs, sont déjà installés dans le viaduc près du marché au foin. Le bureau de l'exploitation pour la ville, le garage des messageries, et autres services ont aussi déménagés dans le viaduc, entre les rues Ottawa et Saint-Antoine.

Ce viaduc, construit pour recevoir des voies sur sa surface supérieure et comportant deux étages à l'intérieur, peut facilement être converti en entrepôts ou bureaux et aménagés à bon compte. Il est facile d'y ajouter un système de ventilation, d'éclairage et de chauffage.

Trésorerie municipale

Les autorités municipales espèrent que la situation actuelle, créée par la crise américaine, aura pour effet de diminuer le taux de change sur le dollar canadien. La ville a des versements à faire sur un emprunt de $4,865,000, en mai et en novembre, et si notre dollar revenait au pair avec l'argent américain, la trésorerie municipale économiserait une somme assez rondelette de ce fait.

Arrêtez le RHUME à son début!

Pris à point, ce remède à quatre effets arrête ordinairement le rhume dès le premier jour, épargne ainsi bien des douleurs et prévient le danger de graves complications?

Le moment d'arrêter un rhume, c'est à ses débuts. Si le rhume s'attache, il est doublement plus difficile à extirper. Le rhume répandu dans l'organisme peut avoir de redoutables conséquences.

N'espérez pas faire avorter un rhume par un simple traitement local ou externe. Le rhume est une maladie interne, provoquée par un germe et il ne cède qu'à un traitement interne.

Vous ne pouvez expulser un rhume avec autre chose qu'un remède pour le rhume. Les remèdes à tous maux nous trompent. De nombreuses préparations avec lesquelles on soigne ordinairement le rhume ne font que l'aggraver, parce que ces préparations occasionnent la constipation et développent de l'acidité dans l'organisme.

Les bons effets

Le remède à prendre contre le rhume et la grippe, c'est le Bromo Quinine Laxatif de Grove, parce qu'il répond aux quatre choses nécessaires à l'expulsion d'un rhume.

Premièrement, il libère l'intestin sans violence, mais complètement; premier pas vers l'expulsion du rhume. Deuxièmement, il détruit les germes du rhume dans l'organisme, en chasse les poisons et calme la fièvre. Troisièmement, il soulage les maux de tête et les malaises causés par la grippe. Quatrièmement, il tonifie l'organisme et le fortifie contre de nouvelles attaques.

Tel est le traitement qu'exige le rhume. Les autres sont à redouter.

Inoffensifs, mais efficace!

Le Bromo Quine Laxatif de Grove est sans danger pour les jeunes et les vieux et il s'apprend à la maison comme en dehors. Son usage est sans inconvénient. Depuis plus de quarante ans, il est excellemment, dans le monde entier, le comprimé qu'on emploie contre le rhume et la grippe; sa formule a suivi les progrès de la Médecine Moderne. Demandez-le par son nom et exigez les lettres L. B. Q. estampées sur chaque comprimé.

Le Bromo Quinine Laxatif de Grove existe maintenant en deux grandeurs, 30c et 50c. Considérez qu'on veut vous exploiter en vous offrant un substitut.

REMARQUE: Durant les épidémies, un comprimé ou deux de Bromo Quinine Laxatif de Grove, pris matin et soir, contribue beaucoup à fortifier l'organisme contre la contagion.

LE PORTER EST NOURRISSANT

Aliment et breuvage à la fois, le Porter Molson est riche en éléments nutritifs essentiels. Facilement assimilable, il aide la digestion, enrichit le sang, refait les tissus et fait retrouver les forces épuisées.

Il contribue à ramener à la santé les invalides, renforcit les nourrices et les convalescents. Les médecins le recommandent à l'unanimité.

Adoptez le Porter Molson comme partie de votre régime alimentaire quotidien. Prenez-en aux repas et avant de vous mettre au lit. Il possède une haute valeur nutritive et tonifiante; c'est un breuvage rafraîchissant et agréable au goût dont les propriétés médicinales sont indiscutables.

Pourquoi continuer plus longtemps cette existence sans intérêt? Un changement de régime alimentaire, avec le Porter Molson nourrissant et fortifiant comme l'un des item principaux vous fera voir la vie sous un jour plus agréable. Chez les épiciers.

Fortifiez-vous avec le PORTER MOLSON

LES GAGNANTS DU CONCOURS

Durant la récente série d'émissions dites "*Dial of Pleasure*", 12 nouveaux radios Northern Electric ont été décernés en prix lors du concours de popularité et de gimes organisé pour les auditeurs. Voici les noms des heureux gagnants:

Gagnants des Voyages

Les prix ci-dessus étaient attribués au concours dit de "l'Acheteur": Premier prix: — Un voyage de dix jours aux Bermudes, pour deux personnes (ou $500.00 en argent). Deuxième prix: — Un voyage d'une semaine à New York ou à Atlantic City, pour deux personnes (ou $250.00 en argent). Voici les gagnants:

PREMIER PRIX

A. W. POW,
512-A, Dovercourt Road,
Toronto, Ont.

DEUXIEME PRIX

M. L'ABBE A. LORD
217 Saint-Jacques
Grand'Mère, Qué.

AVIS: On peut obtenir en écrivant au gérant de la publicité de la Northern Electric Co. Limited, Montréal, une liste des programmes dits "*Dial of Pleasure*" d'après leur popularité auprès des auditeurs.

D. KINNEAR, 1139 rue Yonge, Toronto, Ont.
MLLE H. L. WAY, 5830 Chemin de la Reine-Marie, Montréal, Qué.
MLLE ANNE DAVIDSON, 4 avenue Dawson, Toronto, Ont.
MME C. WM. MARTIN, 138 rue Edouard, Halifax, N.-E.
ALBERT E. NEWTON, 248, 18ième avenue, N.W., Calgary, Alta.
VICTOR WICKBERG, 330 avenue Aberdeen, Winnipeg, Man.
THOS. E. LARNER, Grosvenor Road, R.R. 3, New Westminster, C.-B.
DAN. A. SEAKER, 1404 rue Retallack, Régina, Sask.
GERTRUDE C. GALLAGHER, 39 rue Centre, St. Catharines, Ont.
ISABELLE TELLIER, 3522 Boulevard Pie IX, Montréal, Qué.
ALEXANDRE DELORME, 6336 rue Saint-Denis, Montréal, Qué.
W. H. SIMPSON, East Saint-John, N.-B.

Northern Electric RADIO PIONEERS

Le NOUVEAU JELL-O: Un régal moderne

Les Polonais blâmés par la ville-libre de Danzig

VILLE-LIBRE DE DANZIG, 7. — Le sénat de la ville-libre, dans un manifeste public, prend à partie le gouvernement polonais, qui a décidé d'augmenter ses détachements militaires à Westerplatte. Le sénat déclare que cette mesure est une infraction flagrante au traité assurant l'intégrité de la ville-libre. Le sénat et le haut-commissaire, qui représente la Société des nations dans le gouvernement de Danzig, se sont réunis pour prendre les mesures nécessaires. Une partie de la garde des citoyens de Danzig a été mobilisée à titre de police auxiliaire. Le manifeste demande à la population d'être calme. Le gouvernement polonais a agi ainsi parce qu'il a appris que des éléments subversifs, à Danzig, se préparaient à s'emparer des munitions de guerre polonaise à Westerplatte, à l'entrée du port de Danzig.

A la fin de l'année...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

les conditions actuelles, et lorsque le rapport de l'année sera fait aux cultivateurs, le premier juin prochain, on devra leur dire qu'ils ont vendu leur lait à une perte variant de 23 à 50 cents les cent livres.

Les grandes laiteries de Montréal exigent un pourcentage de 3.5 pour cent de gras, mais d'autres ne s'en occupent pas et du lait a été vendu à Montréal aux laiteries ne contenant que 2.5 pour cent de gras.

M. Toupin, parlant de la qualité du lait, dit que du lait est expédié à Montréal et qu'il ne voudrait jamais en voir dans sa maison, pour donner aux membres de sa familles. C'est là un point que le comité devrait examiner soigneusement.

Si la situation actuelle continue, la qualité du lait sur le marché de Montréal diminuera davantage, et ce sera un grand danger pour les enfants.

Menace pour la population

Il y a là une menace pour la population des grandes villes.

L'automne dernier, les cultivateurs avaient eu l'assurance des laiteries de Montréal que le prix resterait à $1.60, pendant l'hiver. Mais deux mois plus tard, ce prix baissait, laissant les cultivateurs avec un fourrage dispendieux acheté par wagons, sur la promesse qu'ils vendraient leur lait à un prix raisonnable. Ce fut une spéculation malheureuse.

Certaines laiteries ne devraient pas avoir le droit de faire du commerce à Montréal, n'étant pas en position financière de le faire et faisant perdre de l'argent aux producteurs de lait, M. Toupin dit que ce sont des "bandits".

Il se plaint aussi que du lait envoyé à Montréal n'est pas tout accepté pour être vendu à l'état naturel, mais qu'une partie seulement est envoyée à la fromagerie. Le cultivateur pourrait lui-même le faire plus avantageusement à la fromagerie de son village, s'il n'était pas obligé de tout envoyer à Montréal. Les cultivateurs, en recevant seulement 35 pour cent du prix du détail, n'obtient pas une part raisonnable. Le professeur Toupin admet que les remèdes à la situation sont difficiles mais il ne sont pas impossibles à appliquer.

La législation qui s'impose

La loi devrait obliger les producteurs de lait à se former en association, afin d'en éliminer le nombre. Il y a, aujourd'hui, beaucoup trop de producteurs de lait. On pourrait éliminer ceux dont les étables n'obtiennent pas un certain nombre de points. Il faudrait aussi contrôler le surplus de lait. Un contrat devrait être fait entre l'Association des producteurs du lait et les vendeurs du lait. Le prix du lait devrait être décidé par une commission agissant comme intermédiaire entre l'Association et les vendeurs. La loi devrait légaliser le prix du lait décidé par cette commission. Le prix du lait devrait être fixé non seulement pour le producteur mais aussi pour le consommateur, afin de maintenir la qualité.

C'est une mesure qui s'impose, à cause de la crise économique. La loi devrait également faire disparaître les laitiers insolvables et ordonner que les prix du lait soient décidés, en juin et octobre de chaque année.

L'amélioration du bétail ne doit plus se faire en s'adressant aux individus mais aux associations de comtés. C'est le seul moyen d'obtenir des résultats pratiques, agir autrement est perdre son temps.

Il faut changer la méthode de procédure en vigueur depuis des années. Dans Deux-Montagnes, par la méthode des groupes, le rendement du lait a été porté de 4,640, en 1926, à plus de 8,000 livres par vache, en 1932. M. Toupin dit que c'est un exemple frappant de ce que l'on peut faire pour l'amélioration du bétail, par groupe de 50 à 60 cultivateurs, au lieu de donner des conseils individuellement.

Le "bootlegging" du lait

Un député voudrait savoir comment il se fait que du lait qui n'a pas subi l'inspection soit vendu à Montréal.

C'est du lait, dit M. Toupin, que des gens achètent le soir, en passant par les fermes, alors que le temps de l'inspection est passé.

M. Thompson fait remarquer que c'est du "bootlegging".

— Exactement dit M. Toupin, le "bootlegging du lait".

A une autre question, M. Toupin dit que les cultivateurs ne reçoivent pas un sou du lait de beurre. Les profits sur ce produit vont tous aux acheteurs du lait des fermiers.

M. Toupin croit en l'efficacité d'une commission fédérale ou provinciale qui déciderait du surplus de lait qu'un marché devrait posséder.

Il donne ce renseignement, à une question de M. Vincent Dupuis. Par ce moyen, les fromageries, dans la partie rurale du pays, en bénéficieraient également.

Le R. P. Lebel, S. J.

Le R. P. Lebel dit qu'il est heureux de voir que le Parlement ait décidé de faire une enquête publique, car celle qui a été tenue à Québec, le fut à huis clos. Cependant, il y a un danger à limiter l'enquête à la différence entre le prix obtenu par le producteur et celui payé par le consommateur; en ce temps de crise, le consommateur trouvera qu'il paie trop cher, et toute réduction dans le prix ne rapportera rien aux cultivateurs. C'est surtout le coût de production qu'il faudrait examiner et faire connaître les faits au public.

Personnellement, il croit que la différence entre les deux prix est trop grande, depuis deux ans.

A New-York, au mois de janvier, le prix du lait aux consommateurs était de 11 cents la pinte, comme à Montréal, mais les producteurs américains recevaient 80 cents de plus par 100 livres que les producteurs canadiens.

Il ne croit pas que le prix du lait à Montréal, pour les consommateurs soit trop élevé, au contraire, à 9 cents la pinte, il est même raisonnable.

L'opinion publique a été faussée

Il ne faut pas oublier que depuis 1913, le coût de production a beaucoup augmenté par la stérilisation, la pasteurisation, les taxes ont augmenté, le coût des machines a plus que doublé. Tous les règlements augmentant le coût du lait ont eu pour effet d'améliorer le lait, mais il faut que cela se paie.

Le problème est difficile, l'opinion publique, à Montréal, a été faussée par une certaine association qui a fait croire au public que les consommateurs payaient trop cher pour leur lait. Cependant, des gens paient 25 et 30 cents pour une bouteille d'eau gazeuse ou une bouteille d'eau avec un peu de sucre et d'essences. Ces mêmes personnes croient que c'est trop cher de donner 10 cents pour une pinte de lait, qui est le meilleur breuvage que l'on peut se procurer.

Il y a quelques années, une enquête tenue dans le comté d'Argenteuil a démontré que le coût de production du lait était de 25 cents le gallon. Aujourd'hui, il est peut-être de 22 cents. Ce ne sont pas les grandes laiteries de Montréal qui refusent de payer de meilleurs prix aux cultivateurs. Ces grandes laiteries sont toujours disposées à traiter les cultivateurs avec justice. Il y a aussi un certain nombre de petits laitiers qui cherchent à payer le moins possible et c'est pour cela que le lait se vend, en certains endroits, 6 cents la pinte. Le bureau de santé de Montréal ne peut pas faire ce qu'il voudrait. Il y a une certaine influence politique qui intervient trop souvent.

L'enquête se continue.

Feu Mme M. Boucher

Hier matin est décédée Mme Maria Boucher, née (Maria) Fortin, à l'âge de 44 ans.

Elle laisse 9 enfants, Bernadette, Origène, Marie-Paule, Lionel, Vitaline, Marielle, Réjeanne, Jean-Guy, deux frères, Philippe et Joseph Fortin, deux soeurs, Mme Vve Hélène Benoit et Mme Alberta Couture.

Les funérailles auront lieu demain à l'église Saint-Armand.

Une mort tragique

(Service de la Presse Canadienne)

Victoriaville, 7. — Un camion que conduisait M. Fernando Therrien, âgé de 21 ans, a heurté un poteau de télégraphe. M. Therrien a été tué instantanément.

L'ouverture de ces cours gratuits

Dans quelques jours s'ouvriront des cours gratuits de conversation anglaise donnés cet hiver à l'Institut des Arts Pratiques, afin de populariser le nouveau système "Photo-Anecdotique". Une démonstration gratuite de ce système aura lieu de 4 à 5 et 7 à 8 heures, et pendant quelques jours qui suivront, à 1338 rue Ste-Catherine, près Panet. Aussi cours de sténographie et clavigraphie.

L'on accueillera bien ces assignats

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

New-York, 7.—Les marchands, les hommes d'affaires, les citoyens en général manifestent aujourd'hui non seulement leur plein contentement, mais se montrent même désireux de faire affaires au moyen des assignats qu'il est projeté de mettre en circulation. On a accueilli avec grande satisfaction les rapports annonçant l'émission de $250,000,000 en assignats par la Chambre des Compensations de New-York. Les assignats seront de même format que les billets de banque ordinaires.Ils seront de diverses couleurs et auront des valeurs variant de $1 à $50.

Feuille qui tomberait parce que trop rouge

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

New-York, 7.—Le journal communiste le "Daily Worker" va peut-être se trouver victime du système capitaliste qu'il combat. Quand le congé bancaire a été proclamé, ce journal était en possession de $835 en chèques. Aussi annonce-t-il aujourd'hui à ses lecteurs et annonceurs: "N'apportez que de la monnaie en espèces ou des mandats-postes".

Vol d'automobile

Oscar Dorais a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous une accusation de vol et de recel d'automobile. Il aurait pris un automobile d'une valeur de $200 la propriété de M. J. Singleton. L'accusé a nié sa culpabilité et son procès a été fixé au 14 mars.

Magistrature offerte

Toronto, 7. — M. Frank Hughes, avocat éminent de Toronto, a reçu l'offre d'un siège à la Cour suprême du Canada, dit une dépêche du Mail and Empire d'Ottawa. On ne sait cependant rien d'officiel.

Geste qui coûte cher !

Armand Larivière, 72, rue Sainte-Catherine ouest, autrefois employé au Montreal Relieff Comittee a été condamné ce matin, par le juge en chef Perrault à payer la somme de $35.00 plus les frais pour voies de fait. Le 15 août dernier, il frappa son épouse qui lui demandait de l'argent pour vivre et comme le frère de celle-ci, M. Kennie Butt, 4351 avenue du Park,s'interposant,l'accusé lui tordit un doigt. Devant la preuve le juge condamna l'accusé immédiatement.

Incendie à Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Un incendie s'est déclaré, hier soir, dans une immeuble de trois étages, rue Saint-Joseph. Au rez-de-chaussée se trouvaient les magasins Metropolitan Cash and Credit, et Daniel Piché Enr. Mme H. Martel et M. J.-R. Marchand occupaient les autres étages. Cet incendie a causé des dommages considérables. Cet immeuble était la propriété de M. Ulric Guénette, de Montréal.

Montréal paiera...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

date du 4 novembre 1930, où les municipalités étaient invitées à payer leur part.

M. Duplessis: Ces ponts sont d'ordre provincial, et ils devraient être à la charge de la province et non du gouvernement.

M. Joseph Pillon et autres députés font remarquer qu'à tout événement, on aurait dû consulter les municipalités avant les travaux, et non après.

M. Alfred Legault intervient et déclare qu'il devrait être juste de faire contribuer au coût de construction et d'entretien des ponts tous ceux qui en profitent. Si on a négligé, sous les administrations précédentes, de consulter les municipalités, ce n'est pas une raison pour ne pas intervenir aujourd'hui. Si Montréal, ajoute M. Legault, défraie toujours seul le coût de tous les travaux considérables, qu'on ne soit pas étonné de voir les taxes augmenter et les industriels aller s'établir ailleurs.

Les 28 municipalités intéressées

M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont ,informe, ici, le comité que des représentants des 28 municipalités qui seraient affectées sont présents et viennent demander la protection de la Législature, parce que jugeant leur autonomie en danger. Ces municipalités, ajoute-t-il, ont de lourdes charges, comme Montréal, et n'entendent pas être taxées sans avoir été consultées.

Le Dr Ernest Poulin: — Ne croyez-vous pas qu'en refusant toujours de faire votre part, vous vous acheminez vers l'annexion?

Le maire Beaubien: — Nous sommes prêts à coopérer, mais dans une mesure raisonnable. Nous avons déjà nos obligations, qui sont au pro rata de notre capacité de paiement, et nous y faisons honneur.

Le maire John Jenkins, de Westmount, demande lui aussi, le rejet de la clause, après avoir conclu dans le sens des remarques du maire Beaubien. Il en est de même de Me Thomas Vien, qui déclare représenter la ville de Montréal-Est et la Chambre de commerce de l'est.

M. P.-A. Lafleur, député de Verdun, proteste à son tour, au nom de la ville de Verdun.

La clause est rejetée

M. Joseph Pilion, député de Laval, répète qu'on aurait dû consulter les municipalités intéressées avant les travaux, et c'est la raison pour laquelle il s'opposera à la clause.

Me Saint-Pierre dit qu'il y avait urgence absolue à construire les ponts, cela de l'avis des ingénieurs, et c'est pourquoi on n'avait pas le temps de consulter tout le monde.

M. Legault: — La Législature nous avait autorisés à inviter les municipalités à payer. Nous avons suivi ce conseil et elles n'ont pas voulu se rendre à notre invitation. Voilà pourquoi nous revenons, aujourd'hui, demander le pouvoir nécessaire pour agir.

M. Duplessis: — Que dirait Montréal si les municipalités voulaient agir envers elle, sans consultations préalable,comme on agit aujourd'hui envers elles ?

M. J.-Dalbé Viau, maire de Lachine, dit qu'il endosse entièrement les paroles du maire Beaubien.

Le maire de Bellefeuille, de Pointe-Claire, proteste lui aussi.

La clause est finalement rejetée.

Diverses clauses sont adoptées

On adopte ensuite, sans pour ainsi dire de discussion, la clause 2 du bill, relative à l'élection d'un président intérimaire du comité exécutif, en cas de maladie du président. Celui-ci, toutefois, devra être malade pour une durée de pas moins de cinq jours, pour être remplacé.

On adopte aussi quelques autres clauses d'importance secondaire, et toujours sans réelle discussion.

Le comité s'oppose, par ailleurs, à la demande de la ville qui voulait abolir les polls préliminaires, en temps d'élection, demande contre laquelle le Dr Ernest Poulin proteste énergiquement.

On adopte, ensuite la clause 19 par laquelle on veut limiter les ventes à l'encan, et qui décrète qu'aucune vente commerciale à l'encan, sauf celles exceptées par l'article 68 du chapitre 25 des statuts refondus de Québec, 1925, et celles faites à la place d'affaires de l'encanteur, ne pourra se faire dans la cité, sans qu'elle soit autorisée au moyen d'un permis obtenu au préalable de la cité, pour lequel permis la cité pourra exiger une somme n'excédant pas vingt dollars, pour la première journée que durera l'encan, et une somme n'excédant pas dix dollars, pour chaque jour additionnel. Le conseil pourra aussi déterminer, par règlement, le nombre de jours que pourra durer tel encan.

Une aubaine pour les enfants des chômeurs

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Les enfants des chômeurs qui vont à l'école d'Ottawa-Sud pourront se faire couper les cheveux gratuitement. Le chef des pompiers Sam Blackler a permis d'utiliser à cette fin la caserne No 10, qui sera transformée en salon de coiffeur. Un barbier d'Ottawa-Sud a fait l'offre généreuse, qui a été immédiatement acceptée. Ce sera le premier établissement du genre dans la capitale.

JEANNETTE

QUELLE est la famille sans enfants qui ne sera pas intéressée à l'adoption de cette charmante brunette? Enfant de 2 ans très intelligente, elle fera sûrement le bonheur de sa famille adoptive. Que l'on se hâte de la demander au Bureau d'Adoption, à Côte-de-Liesse, près Montréal, P. Q. Prendre tramway No 17 Cartierville jusqu'à Côte-de-Liesse. Téléphone BYwater 1260.

Les conseils de l'Ecole d'Hygiène Sociale Appliquée de l'Université de Montréal

Quelques causes d'infirmité et comment s'en protéger.

Sur cinq enfants infirmes, quatre le sont par suite de maladie. On avait généralement l'idée que la plupart des enfants infirmes naissaient ainsi et que leur infirmité était incurable. Nous savons maintenant qu'il n'en est pas ainsi. Il est, au contraire, démontré que, dans la plupart des cas, l'infirmité dépend de quelque maladie. La conclusion s'impose donc, notre premier effort doit donc tendre à prévenir chez les enfants, les maladies qui produisent des infirmités. Puis, si malgré toutes les précautions prises, l'enfant prend une de ces maladies, il nous reste à diminuer autant que possible les effets de l'infirmité.

Une de ces maladies cause, à elle seule, plus du tiers de toutes ces infirmités. Les médecins l'appellent poliomyélite mais elle est plus connue sous le nom de paralysie infantile. Les épidémies de cette maladie se présentent généralement en été. Les mois de plus grande fréquence sont juillet, août, septembre et octobre. Des épidémies récentes dans la province de Québec ont particulièrement attiré l'attention publique sur la paralysie infantile. La paralysie ne suit pas tous les cas, heureusement. Les statistiques nous le démontrent amplement. De tous les cas reconnus, environ 80% guérissent complètement et 20 pour cent laissent quelque paralysie. Dans ces cas, certains groupes de muscles deviennent inutiles. La maladie comporte aussi une certaine mortalité.

La paralysie infantile est une maladie contagieuse, c'est pourquoi les malades doivent être tenus isolés. Le seul traitement qui se soit démontré efficace, durant la période aiguë de la maladie, c'est le sérum de convalescent. Ce sérum provient de cas choisis qui ont évolué antérieurement et qui sont guéris. Les laboratoires du Service provincial d'hygiène et du Service de Santé de la ville de Montréal se sont chargés de la préparation de ce sérum et de sa livraison prompte dans les cas qui leur sont signalés.

Quand la phase aiguë de la maladie est passée et qu'il se manifeste de la paralysie, il est de la plus grande importance de maintenir les muscles affectés en bonne position. C'est là le seul moyen de prévenir une difformité permanente. La surveillance des parents doit toujours être bien étroite pour que l'appel du médecin soit aussi précoce que possible.

Une autre maladie déformante qui va maintenant retenir notre attention, c'est la tuberculose. Voilà une maladie que l'on connait depuis longtemps et qui devient de plus en plus inutile parce que de plus en plus évitable. Nous savons, en effet, comment la tuberculose se propage, les souffrances pénibles dont elle est la cause, la difficulté de la guérir. La tuberculose provient de deux sources. La première est constituée par un malade sous une forme active. La seconde provient du lait donné par des vaches tuberculeuses, quelle qu'en soit l'origine, humaine ou bovine, la tuberculose peut se localiser dans différents organes, aux poumons, aux os, aux articulations, aux ganglions. Le traitement de ces affections peut nécessiter des opérations, un repos prolongé, un soin dispendieux maintenu pendant longtemps. Combien, alors, n'est-il pas préférable d'éviter cette maladie!

La prévention de la tuberculose peut s'obtenir par différents moyens. Les enfants sont particulièrement menacés. Aussi, faut-il les préserver de l'infection dangereuse en les éloignant des malades dont la maladie est en évolution et qui sont contagieux. On relève qu'environ dix pour cent des cas proviennent de l'ingestion de lait contaminé. Ici, le moyen de prévention qui s'impose c'est la pasteurisation. Le procédé a pour effet de détruire les germes sans en aucune forme altérer le goût du lait. Quand on n'a pas à sa disposition de lait pasteurisé, on peut se protéger en faisant bouillir le lait. Voilà ce qu'il convient de faire particulièrement dans le cas des enfants.

La vaccination

Un autre procédé de prévention de la tuberculose qui se démontre de plus en plus effectif c'est la vaccination. Le vaccin contre la tuberculose s'appelle "BCG". Sa découverte est due à une des gloires de la science médicale française, le docteur Calmette. Aujourd'hui, le nombre des vaccinations dépasse le million dans le monde entier. La protection donnée par le vaccin dans le monde entier est manifeste ainsi que le démontrent les statistiques recueillies dans divers pays. C'est pourquoi nous devons nous employer à en généraliser l'emploi. Le vaccin s'administre aux enfants nouveau-nés au cours des dix premiers jours qui suivent leur naissance. Il se donne avec un peu de lait en trois doses à deux jours d'intervalle. Il est indiqué non seulement dans les familles où il y a un cas de tuberculose mais à tous les enfants nouveau-nés. Il ne peut faire de tort à aucun et il peut en sauver un grand nombre de la terrible maladie.

Le vaccin est fabriqué au laboratoire de bactériologie de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal depuis 1926. Sa distribution a été confiée à l'Ecole d'Hygiène sociale appliquée. Ce service est absolument gratuit. Tout ce qu'il y a à faire c'est d'aller le chercher et de l'administrer sous la direction du médecin de famille. Le dépôt du vaccin à la pharmacie Laurence, coin des rues Saint-Denis et Ontario où on se fera un plaisir de le donner sur simple demande. Pour se rendre compte de la valeur de ce nouveau service rendu gratuitement à la population par l'Ecole d'Hygiène sociale appliquée, il faut savoir que le nombre de nos vaccinations s'élevait à 2,568 au premier janvier 1933. Les résultats que nous obtenons ici concordent absolument avec ceux qui sont relevés dans les autres pays, de sorte qu'on est de plus en plus autorisé à affirmer que lorsque tous nos nouveau-nés seront vaccinés au "BCG" la tuberculose sera pratiquement vain ue.

Le rachitisme cause presqu'autant de déformations que la tuberculose. On sait que cette maladie atteint des proportions stupéfiantes chez les bébés et chez les jeunes enfants. On a même mentionné que la maladie existe à un degré plus ou moins développé chez 80 pour cent d'entre eux. Il est vrai qu'on ne fait voir au médecin que les cas les plus graves. La croissance est extraordinairement active chez les enfants. Pour que la formation des os se fasse d'une façon normale, il faut remplir certaines conditions qui sont nécessaires. Ces conditions consistent en une alimentation bien ordonnée et une abondance de soleil. Dans l'alimentation doivent entrer les aliments suivants: le lait en grande quantité et les légumes frais. A ces aliments, il faut ajouter de l'huile de foie de morue. Sans ces moyens simples et à la portée de tous, les os n'ont pas la force et la rigidité voulues et ils se déforment. Quand la déformation est constituée, la correction en est difficile et longue à obtenir. On peut donc dire de cette maladie comme généralement de toutes les autres: Il vaut bien mieux prévenir que guérir. Cette vérité s'applique d'autant plus fortement au rachitisme que la prévention en est d'une grande facilité. Dans la belle saison les bains de soleil sont faciles à donner aux enfants, en observant toutefois les précautions que nous avons déjà mentionnées au cours d'une de nos causeries précédentes. Quant à l'huile de foie de morue, il ne faut pas la considérer comme un médicament mais bien comme un aliment, surtout au cours des mois de l'hiver, oit d'octobre à mai parce que pendant ces mois nous avons moins de soleil que pendant le reste de l'année. En effet, l'huile de foie de morue pourvoit en grande proportion la précieuse vitamine D dont le rôle consiste à fixer dans l'organisme les substances minérales nécessaires à la formation du tissu osseux.

Les accidents sont aussi cause d'infirmité. Il faut dire aussi que les accidents deviennent de plus en plus nombreux chaque année. Les parents ont ici la responsabilité réelle d'apprendre à leurs enfants à éviter les accidents. Il s'agit pour eux de protéger leurs enfants contre les accidents quand ils sont jeunes puis à leur apprendre les mesures de prudence à mesure qu'ils grandissent. L'an dernier, dans un hôpital de Toronto, on a traité pas moins de 50 enfants qui s'étaient fait prendre les mains dans des machines à laver. Au moins autant s'étaient brûlés avec du thé ou de l'eau chaude, en tirant les vaisseaux du poêle ou d'une table. Voilà des accidents qui ne devraient jamais se produire. Que les parents soient donc toujours vigilants.

Enfin un certain nombre d'infirmités sont de causes congénitales. Dans ce groupe on trouve le pied-bot, le bec-de-lièvre, les doigts difformes. Dans ces cas, il faut évidemment s'adresser au chirurgien. Mais il faut le faire le plus tôt possible parce que souvent la correction est plus facile à obtenir quand l'intervention est plus précoce. Au contraire, si on les néglige, ces difformités peuvent devenir permanentes.

Résumons en quelques propositions concrètes les conclusions qui se dégagent de la causerie d'aujourd'hui.

1. Dans les cas de paralysie infantile faire donner le sérum de convalescent le plus tôt possible et au début de la maladie.

2. Prévenir la tuberculose par l'administration du vaccin "BCG" à tous les nouveaux-nés. On peut se le procurer gratuitement en s'adressant à la pharmacie Laurence, coin des rues St-Denis et Ontario, grâce à l'Ecole d'Hygiène sociale appliquée qui le distribue gratuitement et au laboratoire de bactériologie de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal qui le prépare aussi gratuitement.

3. Prévenir le rachitisme en donnant tous les jours aux enfants du bon lait qui va leur procurer les substances minérales nécessaires, de l'huile de foie de morue riche en vitamine D et du soleil en abondance dans les saisons propres.

4. Enseigner aux enfants toute la prudence nécessaire pour leur faire éviter les accidents.

5. Consulter le chirurgien à bonne heure dans tous les cas de malformations congénitales.

Voilà, mesdames et messieurs, toute une nouvelle série de conseils précieux que met à votre disposition l'Ecole d'Hygiène sociale appliquée. En le faisant, elle croit remplir sa mission qui consiste à faire le plus de bien possible à la population en lui apprenant à conserver ce bien temporel inestimable qu'est une bonne santé.

A Greenfield Park

Le maire S.-I. Coote, de Greenfield Park, a annoncé, hier soir, au cours de la séance du conseil de cette municipalité qu'une somme additionnelle de $450 avait été accordée pour les secours directs par le gouvernement de Québec. Les contribuables auront le privilège d'examiner jusqu'à la fin du mois le rôle d'évaluation déposé hier soir. L'homologation du rôle se fera au cours de la séance d'avril. Le maire Coote présidait.

Wilkie subira son procès

— Owen Sound, 7. — Accusé du meurtre de sa femme âgée de 20 ans et de sa fillette Norma, âgée de 6 mois, Melville Wilkie, 22 ans, subira son procès aux assises du printemps qui s'ouvrent ici aujourd'hui sous la présidence du juge Nicol Jeffrey.

Noyé dans le Saguenay

(Service de la Presse Canadienne)

Chicoutimi, 7—M. Maurice Boucher, de Sainte-Anne de Chicoutimi, s'est noyé, hier, dans le Saguenay, en traversant à Chicoutimi. La glace céda sous lui et il disparut. Son cadavre n'a pas été repêché. Il laisse sa femme et 2 enfants et était âgé de 27 ans.

Prix de présence à réclamer

Le magnifique radio donné en prix de présence par l'Association militaire Vauquelin, en la salle Montcalm, le mardi gras au soir, fut gagné par le porteur du billet No 406 mais n'a pas encore été réclamé.

Le billet 406, ne portant ni nom ni adresse, fut par conséquent vendu lors de la soirée et dans la salle même. Avis donc au gagnant de réclamer son dû à M. L. Flocari, 5429, 9e Avenue, Rosemont, qui, sur présentation du talon, lui fera parvenir son prix.

Il se mange plus de blé entier

La popularité sans cesse croissante des aliments de blé entier marque, d'après certaines autorités médicales, une tendance des plus recommandables dans le domaine de la diététique moderne. Il suffit pour s'en rendre compte, de considérer que, d'après les statistiques de la Canadian Shredded Wheat Company Limited, dans près de 2,000,000 de familles canadiennes, le régime quotidien comporte des aliments de blé entier. Bien qu'on ne possède pas de chiffres comparatifs complets pour les dix dernières années, c'est un fait avéré que l'augmentation, au cours de la dernière décade, a été remarquable.

Un des facteurs de cette popularité grandissante du blé entier réside incontestablement dans le fait que les fabricants offrent au public du blé entier préparé sous des formes particulièrement appétissantes.

Ces mets favorisent merveilleusement la tendance actuelle vers des repas plus légers et des régimes non engraissants. Riche en carbohydrates, créateurs d'énergie, en sels minéraux, excellents pour les os et les tissus, en vitamines B et E, facteurs d'énergie, et enfin en son, le grand régulateur des intestins, le blé entier constitue un aliment idéal dans lequel la qualité prime la quantité.

C'est sur l'avis des médecins eux-mêmes et à la suite d'une publicité judicieuse de la part des fabricants des aliments de blé entier que le public en est venu à manger du blé entier, auquel rien n'a été ajouté ni enlevé. Il y va de l'intérêt de la santé publique et de l'industrie basique du Canada que s'accentue cette tendance vers la consommation du blé entier.

A VAUDREUIL

M. GEORGES SAUVE, qui a été nommé maire-suppléant de Vaudreuil.

ECHOS DE FRANCE

Les houillères françaises

Les Houillères françaises ont produit pendant le mois de décembre 1932, 4,294,118 tonnes de houille et de lignite pour 26 jours ouvrables, au lieu de 4,182,896 tonnes en novembre pour 25 jours ouvrables et de 4,016,945 tonnes en décembre 1931, pour 25 jours ouvrables.

Pour l'ensemble de l'année 1932, la production nette des houillères françaises a atteint 47,257,575 tonnes, au lieu de 51,062,792 en 1931.

La production journalière moyenne qui était de 174,287 tonnes en novembre a été ramenée à 165,158 tonnes en décembre au lieu de 160,678 tonnes en décembre 1931.

L'effectif ouvrier inscrit a été de 254,533 unités en décembre au lieu de 254,760 le mois précédent et de 275,356 unités en décembre 1931.

Nouvelle loi sur le mariage

M. Penancier, ministre de la Justice, vient de contresigner la promulgation d'une loi qui supprime la formalité des sommations respectueuses.

On sait que le code civil français imposait aux fiancés de 21 à 25 ans, auxquels leurs parents refusaient leur consentement de faire à ceux-ci des sommations respectueuses pour obtenir ce consentement malgré eux.

Dorénavant, la majorité permet de contracter mariage alors même que les parents n'ont pas donné leur consentement.

La nouvelle loi modifie également la procédure que doivent suivre les mineurs de dix-huit ans pour obtenir ce même consentement paternel.

M. H. Auclair, élu échevin

M. Harvey Auclair a été élu échevin en remplacement de M. Ovila Jubinville décédé récemment, au cours de la séance du conseil de la municipalité de Pont-Viau tenue, hier soir, sous la présidence du maire C. Cantin. Le nouvel échevin est bien connu, ayant été membre de la commission scolaire durant plusieurs années. M. Alfred Roy a été nommé ingénieur de la municipalité.

Pour le 65e anniversaire

M. L.-P. LETOURNEAU gérant des rayons des sacoches, articles de cou, etc. chez Dupuis Frères limitée, est de retour d'un voyage à New York où il s'est procuré les dernières nouveautés du printemps pour le 65e anniversaire de la maison Dupuis qui sera célébré lundi le 13 mars. (r)

TARIF: Avis de fiançailles, prochains mariages, mariages, naissances, remerciements, offrandes de messes, de fleurs, de sympathies; bouquets spirituels, inhumations, services anniversaires, In Memoriam: 3c par mot, avec minimum de $1.00 par insertion.

Avis de décès: 2c par mot, avec minimum de 50c par insertion.

La remise, par lettre recommandée, mandat de poste ou mandat d'express, doit accompagner toute annonce expédiée par malle. Toute remise par chèque doit être faite payable au pair à Montréal.

L'insertion des avis dans cette page sera garantie seulement s'ils sont reçus avant 6 heures p.m., la veille du jour de leur publication.

Les avis de décès seulement sont reçus jusqu'à 11 heures a.m., le jour même de leur publication: excepté pour l'insertion le samedi, alors qu'ils sont reçus jusqu'à 11 heures p.m., vendredi, au bureau-chef seulement. Nous n'acceptons aucune annonce par téléphone.

Tous les avis de **Naissances, Mariages et Décès** doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce. Toute annonce de fiançailles ou de **mariage prochain** ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue, dont la signature puisse être attestée comme authentique.

NAISSANCES

GADOUAS—A la Providence, le 3 mars, à M. et Mme Alfred Gadouas, née Eva Gagnon, un fils baptisé Joseph-Elphège-Yvon.

Parrain, marraine, Elphège Gadouas et Mme Vve William Gagnon, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Rose-Alma Lavallée, tante de l'enfant.

JODOIN.—A Montréal, le 11 février 1933, à l'hôpital de la Miséricorde, à M. et Mme Edmond Jodoin, née Alice Demers, une fille, baptisée Marie-Claire-Monique-Murielle.

Parrain et marraine, M. et Mme Donat Vanasse. Porteuse, Laurette Demers.

LEGAULT— A Montréal, le 5 mars 1933, 2285 Bordeaux, à M. et Mme Ubald Legault née Claudia Patenaude, une fille, baptisée: Marie-Joseph-Claudette.

Parrain et marraine, M. et Mme Zénon Legault, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Alexina Legault, tante de l'enfant.

LEROUX—A Montréal, le 3 mars 1933, à M. et Mme Adrien Leroux née Marie-Jeanne Taillefer, une fille, baptisée: Marie-Paule-Yvonne.

Parrain et marraine, M. Arthur et Mlle Yvonne Taillefer, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Annette Bélanger.

PREFONTAINE—A Montréal, à l'hôpital de la Miséricorde, à M. et Mme Charles Préfontaine (Lucienne Ménard), un fils baptisé Joseph-Hormisdas-Oscar-Pierre.

Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Quintin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Dufour, tante de l'enfant.

DECES

CHARRON — A Montréal, le 4 mars 1933, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Mélina Charron (née Mélina Brunelle), épouse de Philippe Charron.

Les funérailles ont eu lieu hier matin, le 6 mars, à l'église St-Bernard.

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM 24
AUJOURD'HUI MINIMUM 16

Baromètre: 8 h. a.m., 29.88; 11 h. a.m. 29.86; 1 h. p.m., 29.83.

Même date l'an dernier:

MAXIMUM: 41: — MINIMUM: 27

Chiffres fournis par R. de Meslé, opticien, 1610, rue Saint-Denis.

Toronto, 7.—Grands lacs et baie Georgienne.—Vents de l'est et du nord-est, nuageux avec neige ou pluie ce soir et demain.

Nord de l'Ontario.—Surtout nuageux avec neige locale et même température ce soir et demain.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent.—Vents de l'est, nuageux avec neige ou pluie ce soir et demain.

Bas Saint-Laurent.—Vents de l'est, nuageux avec neige ce soir et demain.

Golfe et rive nord.—Surtout beau et plus doux aujourd'hui et demain.

Provinces maritimes.—Vents du nord-ouest, beau. Demain, vents de l'est, partiellement nuageux.

Lac Supérieur.—Partiellement nuageux et doux. Demain, nuageux avec neige locale.

Manitoba.—Nuageux et doux avec neige locale ou grésil. Demain, vents du nord-est au nord, nuageux et plus froid avec neige.

Saskatchewan et Alberta.—Vents du nord, nuageux et plus froid avec neige locale ce soir et demain.

EPHEMERIDES

L'hon. sénateur J.-H. Legris, meurt à Hull, à l'âge de 82 ans.

DECES

AUDET—A Montréal, le 6 mars, à l'âge de 62 ans, est décédé J.-J. Audet, époux de Virginie Mercier.

Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 1472 rue Orléans à 7.45 hrs pour se rendre à l'église Saint-Nom de Jésus où le service sera chanté à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUCHARD—A Montréal, le 6 mars 1933, à l'âge de 63 ans, est décédée Virginie Spearn, épouse de Paul Couchard, autrefois de St-Pierre Miquelon.

Les funérailles auront lieu le 9 mars. Le convoi partira de sa demeure 575 Cadillac à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Herménégilde. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 119-2

De FOY—Au monastère du Carmel, est décédée Soeur Louise-de-Jésus, née Louisa De Foy, fille de feu Jean-Baptiste De Foy, notaire et de feu Mélina Raymond, autrefois de St-Constant. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8, à 9 heures au monastère. Parents et amis sont invités.

DEROME—A Outremont, le 7 mars, est décédé, à l'âge de 64 ans, Dr William-James Derome, époux de Marie Dupuis.

Les funérailles auront lieu vendredi le 10 mars, à 9 heures, à l'église Saint-Germain. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1665 Lajoie, angle Wilder, à 8 h. 45. Sépulture au cimetière de la Côtes-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 119-3

FAUCHER-BRODEUR — A Montréal, le 7 mars 1933, à l'âge de 41 ans, 4 mois, est décédé à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, Médora Brodeur, épouse d'Omer Faucher

Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1388 Lagauchetière est pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs.

GAUVREAU—A Montréal, le 5 mars 1933, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Jules-Albert Gauvreau, représentant de Ralph Clark Stone, époux de feu Adèle Renaud.

Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 59 Ouest Ave Laurier, à 8 hrs, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 118-2

GRENON—A Montréal, le 6 mars 1933, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Grenon, née Léda Perron.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira du No 1440 rue Joliette à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE—A Coteau du Lac, le 6 mars 1933, est décédé chez son fils Elie, à l'âge de 77 ans, Joseph X. Lalonde, époux en 1ères noces Eugénie Boyer, 2èmes noces Marie Jetté.

Funérailles à Côteau du Lac mercredi à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister.

MORIN — A St-Ours, le 6 mars 1933, à l'âge de 42 ans, est décédé Lucien Morin.

Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant, à 9 hres 30, à l'église paroissiale St-Ours. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 116—2

PAQUETTE - FRAPPIER - LEFEBVRE — A Montréal le 6 mars 1933, à l'âge de 61 ans, 8 mois, est décédée Mme Victoria Paquette, épouse en premières noces de F.-L. Frappier, et en deuxièmes noces, Albert Lefebvre.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 7449 St-Denis, à 9.15 hrs, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 9.30 hrs, et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 118-2

PIGEON—Montréal, 5 mars 1933, est décédée Edouina Ladouceur, épouse de Victor Pigeon.

Funérailles mercredi 8 courant. Le service funéraire aura lieu à l'église Perpétuel Secours à 8 hres. Le convoi quittera sa demeure 6018 D'Aragon à 7.45 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 118-2

SOULIERE—Le 6 mars 1933, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Vve Pierre Soulière.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 hres. Le convoi funèbre partira de sa demeure 1687 Aylwin pour se rendre à l'église St-Rédempteur de là au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-GERMAIN—A l'âge de 36 ans, est décédé Georges St-Germain, époux d'Odile Béchard.

Funérailles mercredi le 8 courant 1933. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1502 rue Galt, à 8¼ hrs pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 8½ hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY — Le 5 mars 1933, est décédé, âgé de 45 ans, Télesphore Tremblay, époux de Yvonne Juteau, 5706, 6ème Avenue, Rosemont.

Les funérailles auront lieu à l'église Ste-Philomène, mercredi le 8 mars à 8 hrs 118—3

TREMBLAY — A Montréal, le 7 mars 1933, à l'âge de 65 ans, est décédée Amédée Tremblay, époux de Luce Tremblay.

Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 3673 St-Dominique à 8.15 hrs pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIAU—A Montréal, le 7 mars 1933, est décédé à 78 ans, Edmond Viau, époux de feu Scholastique Joly.

Funérailles jeudi le 9 courant. Départ de la demeure de son fils Adrien Viau, 5846 1ère Ave, Rosemont, à 7.45 hrs. Service à l'église Ste-Philomène à 8 hrs et de là au cimetière de St-Canut. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

LAVALLEE.—Jeudi, le 9 courant, à 8 heures, à l'église St-Irené, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de J. O. Lavallée.

Parents et amis sont priés d'y assister.

GRAND'MESSES ANNIVERSAIRE

DELFOSSE—Jeudi, le 9 courant, à 7.30 heures, à l'église St-Jacques sera chantée une grand'messe pour le repos de l'âme de Henri Delfosse.

IN MEMORIAM

GUEVREMONT—A la douce mémoire de Lucile, décédée le 5 mars 1926, à l'âge de 3 ans 7 mois, enfant bien-aimée de Germaine Grignon et de Hyacinthe Guèvremont, Sorel.

REMERCIEMENTS

OSSIDE.—M. et Mme Mario Osside remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fillette Olga, soit tributs floraux, assistance aux funérailles.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

1926 Plessis. Tél. AM. 8900
Monty, Lefils & Tanguay
POMPES FUNEBRES
Service d'Ambulance

SA FAUTE IMPARDONNABLE — par ALBERT DORNE

L'investiture du chanoine Gouin

(Du correspondant de la PRESSE)

La Baie, 7.—L'investiture du curé Gouin, nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Nicolet a donné lieu à de belles fêtes religieuses à La Baie. Mgr J.-H. Brunault a présidé cette cérémonie. Dans le choeur on remarquait Mgr Z. Lahaye, supérieur du séminaire de Nicolet; Mgr O. Milot, curé de Victoriaville; Mgr L.-A. Côté, curé d'Arthabaska; Mgr F.-A. St-Germain, de Nicolet; les chanoines F. Hamel, curé de S.-Zéphirin; S. Poirier, curé de Princeville; Le-N. de Gonzague, missionnaire des Abénakis; R. Joyal, curé de Pierreville; J. Bourgeois, du séminaire de Nicolet; L. Hébert, curé de Nicolet; les abbés Chs-E. Provencher, curé de S.-Grégoire; N. Pepin, de Nicolet; E. Lemire, curé de Bécancour; V. Lemire, curé de S.-François du Lac; le R. P. A. Allard, de La Pointe du Lac; les abbés O. Côté, du séminaire de Mont-Laurier; Chs.-E. St-Germain, curé de Ste-Monique; E. Guillemette, curé de Yamaska; H. Belcourt, curé de S.-Célestin; P. Mayrand, curé de S.-Léonard; A. Pellerin, principal de l'Ecole Normale de Nicolet; A. Théroux, A. Bernier, de Nicolet; A. Mélançon, curé de S.-Elphège; L. Belcourt, curé de S.-Eugène; A. Lemaire, curé de Manseau; C. Morvan, curé de La Visitation; A. Champoux, curé de S.-Joachim; C. Masson, curé de S.-Samuel; H. Thibeault, de Nicolet; L.-P. Binette, de Pierreville; G. Désilets, de S.-Célestin; E. Laforet, A. Bettez, de Nicolet; H. Rheault, de S.-Léonard; A. Taillon, de Nicolet; J.-L. Dubuc, de Ste-Angèle; E. Poirier, A. Béliveau, de La Baie; V. Lefebvre, A. Joyal, de Nicolet; A. Allard, vicaire à S.-Zéphirin; Geo.-Ed. Roberge, Geo.-Et. Lemire, H. Bernier, de Nicolet; G. Descoteaux, d'Yamaska; L.-A. Proulx, de Nicolet.

La messe fut célébrée par le confrère Mgr St-Germain, P.A.V.G., assisté des abbés Rheault comme diacre, et L. Dubuc, comme sous-diacre. La chorale était sous la direction de M. A. Elie. Le sermon de circonstance fut prononcé par l'abbé Paul Mayrand, curé de Saint-Léonard.

Après la messe, M. le député Elie présenta une adresse à Mgr Brunault et une seconde au nouveau chanoine.

A trois heures eut lieu au couvent une séance en l'honneur du nouveau chanoine et de Mgr Brunault.

Prenez donc les Pilules ROUGES

puisque vous souffrez de:

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Sensation permanente de fatigue
Essoufflement au moindre effort
Douleur de dos, de reins
Périodes douloureuses
Troubles internes

Douterez-vous de leur efficacité après 40 ans d'existence?

Pilules ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Septuagénaire blessé

M. Georges Famelart, 73 ans, 4216 Papineau, a été victime d'un accident d'auto, hier soir, au moment où il traversait la chaussée à l'angle de la rue Papineau et de la rue Rachel, du côté de l'église de l'Immaculée-Conception.

Le septuagénaire refusa de se laisser conduire à l'hôpital et fut traité chez lui par le Dr Emile Trudel. Le chauffeur de la voiture, M. Maurice Paquette, 4732 DeLaroche, stoppa sa voiture et se porta au secours du vieillard. Le lieutenant Mailloux et un agent firent enquête sur les lieux.

Cours et Conférences

LA SOCIETE MEDICALE REÇOIT LE PROFESSEUR J. EASTMAN SHEEHAN

Le 25 février dernier la Société Médicale de Montréal avait l'honneur et le plaisir de recevoir le Professeur J. Eastman Sheehan de l'Université Columbia de New-York. Celui-ci présentait un travail de chirurgie plastique et restauratrice dont il a lui-même enrichi cette spécialité de nombreuses techniques personnelles.

Cette causerie fut illustrée par une série de films polychromes nous montrant l'opérateur à l'oeuvre. Au cours de cette même journée le Professeur Sheehan fit quelques opérations chez des malades du service d'oto-rhino-laryngologie de l'hôpital Notre-Dame dirigé par le Professeur J.-N. Roy. Deux cents médecins environ assistaient à cette réunion, qui fut suivie d'une réception intime au Cercle Universitaire à l'issue de la séance.

Ce soir la Société Médicale de Montréal tiendra sa quatrième séance de l'année, sa deuxième clinique, qui aura lieu à l'Hôpital Général de la Miséricorde, 1051, rue St-Hubert, Montréal. Le programme suivant a été élaboré avec le concours des autorités hospitalières et du bureau médical:

a) Placenta praevia—M. H. Sanche.
b) Bassin vicié.—M. A. Ricard.
c) Eclampsisme.—M. P. Gauthier.
d) Cardiopathie et Grossesse.—M. A. Bertrand.
e) Malformation vagino-utérine.—M. J. Champeau.
f) Kyste de l'ovaire et Grossesse.—M. Z. Crépault.
g) Cancer du plancher de la bouche et canal rétro-auriculaire. (avec présentation de malade).—M. H. Lacharité.
h) Infection puerpérale.—M. S. Langevin.

Cette séance aura lieu sous la présidence de M. le docteur O.-A. Gagnon, à 9 heures précises du soir, et la discussion suivra la présentation des travaux. Un goûter sera servi à l'issue de la séance.

Tous les médecins sont cordialement invités à y assister.

UNIVERSITE DE MONTREAL CONFERENCES DE BIOLOGIE

Le vendredi, 10 mars, à 5 h. p.m. dans l'amphithéâtre de Chimie, aura lieu la conférence donnée par le Dr Georges Préfontaine sur: "Le plankton marin (II). Sa distribution, ses mouvements."

Le vendredi, 17 mars, à 5 h. p.m. dans l'Amphithéâtre de Chimie, aura lieu la conférence donnée par M. H. Prat sur: "L'Archipel des Bermudes; son histoire géologique, sa flore." (Avec projections originales de l'auteur).

Tirage d'une automobile

Lundi, le 27 février dans la salle paroissiale de S.-Jean-Damascène, a eu lieu le tirage de l'auto "Sedan Hudson Six" dont les billets étaient en vente depuis quelques mois.

Le numéro gagnant est 3430. Celui que le sort a favorisé est M. Joseph Normand, 5964, rue Jogues, Ville-Emard.

Les organisateurs remercient toutes les personnes qui ont contribué au succès financier de cette organisation.

Les docteurs E. Trottier et Jules Brault

Thèses soutenues par deux autres candidats à l'agrégation en médecine.

LE Dr HARWOOD

Au sujet des soutenances de thèses d'agrégation qui se poursuivent hebdomadairement à l'Université de Montréal, le Dr Louis de Lotbinière Harwood, doyen de la Faculté de médecine, a fait les intéressantes remarques suivantes: "Je voudrais, a-t-il dit, qu'au lieu de lire une partie de sa thèse pour être ensuite interrogé sur certains points par les membres du jury, chaque candidat fit plutôt un exposé oral et complet de sa communication comme s'il s'adressait à un groupe d'étudiants". "Cela est logique, ajouta le Dr Harwood, puisque les récipiendaires ambitionnent justement de faire une carrière du professorat."

Un auditoire nombreux, composé presque uniquement de médecins et de gardes-malades, a écouté avec intérêt, hier soir, dans la grande salle les conférences de l'Université, les docteurs Jules Brault, qui apporta une contribution à l'étude du glaucome chronique simple, et Ernest Trottier, qui présenta une étude sur la cholécystomie et la cholécystectomie.

Des félicitations

Ces messieurs reçurent les félicitations du jury pour la clarté de leur exposé, la documentation personnelle qu'ils avaient réunie aux diverses opinions recueillies dans les auteurs, l'importance de leur travail et la justesse de leurs conclusions.

Pour le Dr Brault, le jury était composé des docteurs J.-N. Roy, président, J.-P.-E. Bousquet et A. Léger; pour le Dr Trottier, des docteurs L. de L. Harwood, président, Télesphore Parizeau, vice-doyen de la Faculté et directeur des études, B.-G. Bourgeois.

Les deux candidats d'hier subiront leur épreuve clinique vendredi prochain et le résultat de leur soutenance ne sera connu qu'au début du mois prochain comme pour les cinq autres candidats à l'agrégation.

Diffusion du bon parler à V.-Emard

Devant un public nombreux les élèves de l'école S.-Jean-de-Matha, réunis en assemblée du bon parler français, ont donné une intéressante séance de correction du langage, ces jours derniers, dans la salle de l'école.

Il y eut d'abord une séance du Comité de la Société du bon parler français présidée par Raymond Lanctôt, et lecture du rapport de l'assemblée précédente par Marcel Litalien, tous deux élèves de 8e année.

Une intéressante séance fut ensuite donnée sur le bon parler par 20 élèves représentant toutes les classes de l'école, et le public vit défiler ces élèves, chacun disant une phrase contenant une expression vicieuse, pour immédiatement remplacer cette phrase par une autre contenant ce terme français juste et clair.

M. Jules Massé président de la Société du Bon Parler Français félicita M. Maltais, le principal de l'école, de son initiative.

En terminant il note le fait que l'école S.-Jean de Matha est la première école de la Commission scolaire de Montréal à s'affilier à la Société du Bon parler Français. Il souhaite plein succès à cette nouvelle filiale de la Société et fait appel aux sentiments patriotiques de la jeunesse pour l'inciter à poursuivre la campagne d'épuration du langage.

Voici les noms des dignitaires de la nouvelle société: président, Raymond Lanctôt; vice-président, Fernand Tétreault; secrétaire, Marcel Litalien; censeur en chef, Dominique Breton; conseil des censeurs: 8e année, Raoul Gagnon, Roger Lemaire; 7e année: Lucien Forest, Gaston Bouchard; 6e année, Jean-Roch Desmeules, Jean Bélec; 5e année, Rolland Limoges, Luc Vincelette; 4e année, Marcel Reid, Hermann Breton; 3e année, Jean-Paul Laforest, Gérald Ryan, Louis-Jacques Béron, Fernand Lafontaine; 2e année, Georges-Etienne Cartier, Gatien Riberdy, René Desrosiers, Eugène Pelletier.

Club libéral national

Tous les membres du Club libéral National, section Laurier, avaient été convoqués le 3 mars pour procéder à l'élection de leurs officiers. Le Dr Ernest Poulin, député à la Législature, était présent et fut choisi comme président honoraire de l'assemblée. La mise en nomination des candidats aux diverses charges fut faite par lui avec le résultat suivant:

Président: J.-O. Chapleau; 1er vice-président, M. Ovila Boismenu; 2ème vice-président, M. A.-F. Boivin; trésorier, M. A. Lemieux; secrétaire-correspondant et financier, M. C. Longval; secrétaire-archiviste, M. T. Reynolds; statisticien, Hervé Lemay; guide, M. M. Phaneuf; sentinelle, M. N. Vachon; auditeurs, MM. T. Poissant, Dr Albert Gélinas, F. Ducharme; aviseur, M. E. Alarie.

Le Dr Ernest Poulin, profita de la circonstance pour traiter des divers projets de loi qui seront présentés au parlement.

Le 83e anniversaire du président Masaryk

Tous les Tchécoslovaques s'unissent aujourd'hui pour fêter le 83e anniversaire de leur plus grand homme du siècle, le président de la république, Thomas Garrigue Masaryk.

Tandis que les octogénaires vivent à l'écart, Masaryk reste parmi les hommes les plus actifs de son pays, dit M. Jaroslav, consul général intérimaire de Tchécoslovaquie à Montréal. Les temps troublés et critiques que nous traversons ont besoin de profonds penseurs et hommes d'Etat habiles comme Masaryk. Il a toujours dirigé la vie nationale tchécoslovaque et il est le meilleur chef de la république depuis son établissement en 1918. C'est grâce à ses qualités exceptionnelles et à sa connaissance des problèmes universels que la Tchécoslovaquie est reconnue comme un des pays les mieux dirigés de l'Europe centrale, n'ayant aucun embarras financier ni politique.

La vente des immeubles par le conseil de comté

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Le département des affaires municipales a actuellement à l'étude la question de modifier un certain titre du code municipal concernant la vente des immeubles par le conseil de comté, pour défaut de paiement de taxes, de façon à rendre ce titre conforme aux besoins actuels. Tous les secrétaires-trésoriers des municipalités et, plus particulièrement, ceux des conseils de comté ont été invités à transmettre aux officiers en loi du département des affaires municipales les suggestions qu'ils croient opportunes sur cette question.

La vente des immeubles aux conseils de comté est très importante et on considère que toute modification à apporter au système actuel est à étudier soigneusement. Le législateur, en adoptant le système de la vente à rabais, a eu l'intention de protéger, autant que possible, le petit propriétaire qui se voit temporairement obligé de payer ses taxes. Dans le cas de la vente aux enchères publiques, il serait privé de toute sa propriété. Avec le système actuel du code municipal, il peut arriver qu'il ne soit privé de la jouissance que d'une partie seulement de son immeuble.

Les complications qu'apporte le mode actuel concernant la vente à rabais sont-elles assez graves pour y renoncer pour le remplacer par la vente ordinaire à l'enchère? C'est ce que l'on étudie actuellement.

Avis aux souscripteurs de l'Aide aux Aveugles

Toutes les personnes qui ont des livrets de souscription-tirage au bénéfice de l'Aide aux Aveugles Inc. ne doivent pas oublier qu'elles ont jusqu'au 25 mars pour faire tenir à l'administration, 6418 S.-Hubert, Ch. 4, Montréal, souches ou talons des bulletins avec leurs montants.

N'oublions pas que cette campagne de souscription a été organisée en faveur des ateliers de l'Association canadienne française des aveugles, afin de procurer aux aveugles de la province de Québec la possibilité de gagner honorablement leur vie et ainsi rendre au foyer de ceux pour qui le sort semble avoir été plus dur, un peu de soleil et de bonheur.

Nous invitons tous ceux qui n'auraient pas reçu de livrets de cette souscription-tirage à envoyer leur offrande directement à l'adresse mentionnée plus haut.

Celui que le sort favorisera sera le gagnant d'un superbe Oldsmobile modèle 1933, gracieusement offert par M. Alphée Blanchard, Côteau du Lac, P.Q.

Mme Joseph Provencher, de Lachine, a succombé

(Spécial à la PRESSE)

Lachine, 7. — Nous sommes au regret d'annoncer la mort, survenue ce matin, de Mme Joseph Provencher, âgée de 75 ans. Deux filles et un fils lui survivent: Mme Joseph Picard, (Herméline); Mme veuve Ed. Faucher, (Georgine) et M. Ludger Provencher, ainsi qu'une longue et estimable descendance de petits-enfants. Les funérailles seront célébrées jeudi matin, à 8 heures, en l'église des Saints-Anges de Lachine, le convoi partant du domicile mortuaire No 32, 18e avenue. Nos sympathies à la famille en deuil.

Amélioration à Dorval

Les travaux de construction du mur de revêtement à Dorval ont été arrêtés hier pour permettre le creusage d'un fossé le long de la route de Lakeshore. M. F.-X. Saint-Aubin, contremaître, voit à l'avancement des travaux, 36 ouvriers sont occupés à cette construction qui coûtera $9,000 à Dorval, le mur mesurera 3,000 de pieds et actuellement les travaux sont terminés sur une longueur de 500 pieds.

VERRES "VISIONIS"—MONTURES "SUPERMA"

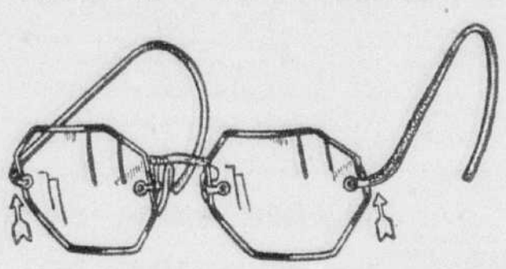

Qualité — Confort — Satisfaction

La MONTURE "SUPERMA"

En vue de pouvoir offrir à sa distinguée clientèle ce qu'il y a de mieux en fait de monture, tout en gardant les plus bas prix, notre Salon d'Optique Scientifique vient d'obtenir la distribution exclusive de la fameuse monture "Superma".

"VISIONIS"

Ces verres à corrections parfaites, placés dans la monture "Superma", réaliseront des lunettes ultra-modernes.

Vous pouvez obtenir cette nouvelle monture Superma, avec ou sans tour, selon votre goût. L'un de ses avantages est de permettre un ajustement parfait et de posséder les plus récents perfectionnements en fait de lunetterie moderne.

Faites examiner vos yeux par un de nos cinq optométristes diplômés. Satisfaction absolue ou argent remis.

AU DEUXIEME — CENTRE

Dupuis Frères

PLateau 5151.

AMUSEZ-VOUS BIEN

ENTRETENEZ VOTRE ORGANISME PUR ET PROPRE AVEC LE SAL HEPATICA

SI vous ne vous "sentez pas très bien" — si vous avez fréquemment le rhume et mal à la tête, si vous vous traînez grincheux et irritable — la vie est passablement ennuyeuse. Il vous faut rester en arrière et laisser tout le plaisir aux autres.

Essayez la méthode Sal Hepatica de se tenir dispos et de bonne humeur à chaque instant de la journée. Essayez-le! Le Sal Hepatica, voyez-vous, n'est pas "simplement un autre laxatif". Tout d'abord il chasse les rebuts et les poisons du canal digestif — et cela doucement. Mais il fait davantage! Comme c'est un *salin*, il purifie aussi le sang, débarrasse votre organisme des rebuts et poisons.

Les salins sont recommandés par les médecins — ici et à l'étranger. Et le Sal Hepatica est l'équivalent canadien des salins que l'on trouve aux célèbres sources thermales européennes — Carlsbad, Wiesbaden, Aix — où les riches continentaux affluent chaque année pour récupérer leur santé et leur vitalité.

Quand vous tenez votre organisme purifié avec le Sal Hepatica, vous enrayez les rhumes, maux de tête, rhumatismes. Et votre peau devient aussi fraîche et aussi claire que celle d'un enfant. Votre point de vue change complètement — pour le mieux.

Quand vous vous levez le matin abattu et indisposé, mettez une couple de cuillerées à thé de Sal Hepatica dans un grand verre d'eau et buvez le mélange effervescent. En un rien de temps vous vous sentirez mieux — et vous aurez meilleure apparence.

Commencez à prendre du Sal Hepatica *demain matin* — et vous verrez comme la journée passera bien!

CONSTIPATION
Quand vous vous éveillez avec des symptômes de constipation — prenez 2 cuillerées à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau. Rapidement, sans ennui, les rebuts seront expulsés.

MAL DE TETE
Pour soulager la congestion intestinale qui cause tant de maux de tête, prenez une cuillerée à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau et répétez au bout de 15 minutes si le soulagement n'est pas venu.

RHUMES
La première chose à faire pour enrayer un rhume, c'est de nettoyer l'organisme avec 2 à 4 cuillerées à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau. Continuez avant le déjeuner pour prévenir la congestion.

MAUVAIS TEINT
Pour conserver le sang exempt des impuretés qui sont souvent la cause de taches, prenez une cuillerée à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau pendant une semaine ou tant que cela sera nécessaire.

RHUMATISME
Comme agent éliminateur, nettoyez l'organisme avec 2 à 4 cuillerées à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau. Prévenez l'acidité en prenant 1 à 2 cuillerées à thé avant les repas et avant de vous coucher.

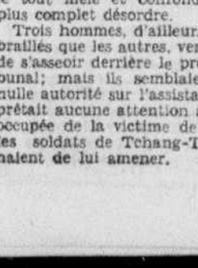

SAL HEPATICA 35c, 70c, $1.40

FABRICATION CANADIENNE — BRISTOL-MYERS CO., MONTREAL 8H28

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

L'Attaque de la Mission

par XAVIER CHANTEBRUNE

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

7 mars 1933.

30 (Suite)

Etonnés de son attitude étrange, ses compagnons se demandaient:

— Mais... que veut-il donc? Qui cherche-t-il ainsi?

Pouvaient-ils deviner que ce farouche ennemi des chrétiens se préoccupait uniquement d'une chrétienne qui lui avait, à son insu, inspiré un amour dont son coeur orgueilleux et violent ne se fût jamais cru capable?

Clothilde Gerbaud! C'était elle qu'il cherchait partout. C'était à elle seule qu'il pensait... C'était pour arriver à la contraindre qu'il avait obtenu de Canton que fût ordonnée prématurément l'attaque de la Mission. C'était enfin parce qu'il se croyait sûr d'atteindre la jeune fille qu'il s'était rué comme un bandit à l'assaut d'une propriété privée.

Pendant tout le temps qu'avait duré le siège de la concession, il avait gardé son regard braqué sur ce blockhaus d'où il l'avait vue, à vingt reprises, se pencher, la carabine à la main pour écarter les assaillants trop téméraires.

Tant de calme intrépidité dans la bataille avait encore accru son admiration pour cette Française aussi brave que belle, et il avait frémi à l'idée que quelque balle perdue pouvait atteindre par hasard et coucher dans la mort cette créature d'élite dont il eût été si fier de faire sa compagne et de gagner l'affection...

Et maintenant, courant çà et là, comme un chien qui a perdu la piste, il se disait avec une inquiétude confinant à la terreur:

— Comment se fait-il que je ne la trouve nulle part? Je sais bien qu'elle était ici et qu'elle n'en est pas sortie, puisque seul le missionnaire a été emmené... Le domaine n'a que deux issues également surveillées. Or, elle ne s'est pas évadée en passant par-dessus ces murs, alors que ceux-ci sont entourés de monde... Où est-elle donc? Où se cache-t-elle?

Mais Pou-Haô avait beau s'agiter! Clothilde Gerbaud demeurait invisible, introuvable. Il dut se résigner à l'évidence: la jeune fille n'était plus à la Mission. Quand et comment en était-elle sortie? Troublant et irritant mystère! Car il va de soi que Pou-Haô, ignorant l'existence d'une issue secrète et admirablement dissimulée était tout à fait incapable de découvrir celle-ci.

Fou de rage et de désespoir, il eût plutôt été porté à croire que cette disparition, aussi subite qu'incompréhensible, ne pouvait s'expliquer que par quelque sortilège chrétien.

Toutes les superstitions ancestrales hantaient maintenant son cerveau fiévreux. Il avait entendu dire que certains chrétiens accomplissaient des miracles, et il ne doutait plus que le Père Gerbaud, chrétien éminent, ne fût doué de pouvoirs surnaturels, grâce auxquels il avait pu conférer à sa soeur les dons d'invisibilité et de lévitation, qui lui avaient permis de s'enfuir sans être aperçue de personne et sans laisser des traces de son passage.

Quoi qu'il en fût, Pou-Haô était bien obligé de constater que ses desseins avaient été déjoués, et que toute la peine qu'il avait prise pour les faire aboutir avait été dépensée en pure perte. Aussi, serrait-il les poings et grimaçait-il des dents, tandis que des larmes de honte et de fureur lui brûlaient les paupières.

On comprend que, dans un pareil état d'esprit, il laissât à ses lieutenants et à ses troupes toute initiative, toute liberté pour achever de détruire l'oeuvre du Père Gerbaud.

Pendant que l'affreuse dévastation se poursuivait, amené d'abord à la Tour d'Ivoire, pour un premier contact avec l'autorité militaire soviétique, le missionnaire avait été consigné dans la salle du corps de garde, sous la surveillance de six soldats rouges; ceux-ci ne lui firent d'autre mal que d'échanger entre eux à haute voix, sur son compte, les appréciations les plus déplacées et les plaisanteries les plus grossières.

Mais il était facile au Lazariste de rester invulnérable sous ces traits, d'ailleurs émoussés. Il se mit à réciter mentalement les heures canoniales et, de la sorte, son esprit étant occupé, il n'entendit plus rien des facéties outrageantes par lesquelles les stupides soudards comptaient l'humilier.

D'ailleurs, après trois quarts d'heure d'attente, le Colonel Tchang-Tchang en personne daigna faire son apparition dans la salle.

L'officier rouge, qui était de fort méchante humeur, tâchait néanmoins de se contenir.

Evitant toute brutalité ou insolence à l'égard du missionnaire, il se montrait simplement arrogant, comme il ne pouvait s'empêcher de l'être, vu son caractère et son tempérament.

—Tout ce qui arrive est de votre faute! déclara-t-il. Je vous avais prévenu des responsabilités que vous assumiez. Vous n'avez pas voulu m'écouter: vous avez eu tort!...

"J'ajoute que votre tentative de résistance était absurde. Vous deviez bien comprendre que vous ne seriez pas le plus fort. Si vous aviez, de bon gré, laissé pénétrer mes troupes dans la Mission, j'aurais pu la préserver du pillage auxquel se sont livrés les civils.

Maintenant, je ne puis plus rien pour vous, et mon devoir est de vous remettre aux autorités locales.

Sur quoi, il ordonna aux soldats de conduire le missionnaire religieux au siège du Soviet d'Ouan-Xang, où il serait statué sur son sort.

Le Soviet municipal, récemment constitué, comme on sait, abritait provisoirement ses services dans un ancien dépôt de riz et de thé dont le propriétaire était mort, et que les communistes avaient occupé, sans solliciter l'agrément des héritiers éventuels.

Les locaux se composaient d'une vaste salle dallée dont le plafond était soutenu par cinq colonnes de fonte peintes en vert Nil: une à chaque angle et une au milieu. C'était l'ancien magasin de dépôt proprement dit. Au fond s'ouvraient symétriquement deux portes donnant sur des pièces plus petites qui servaient autrefois de bureaux, et qui étaient utilisées maintenant, à des fins à peu près équivalentes: greffe et chambre du Conseil, où seuls avaient accès les commissaires du peuple.

Mais la grande salle était ouverte au public, et servait, tour à tour, de salle ed réunion et de cour de justice. Une triple rangée de bancs était disposée de chaque côté et une sorte de comptoir en bois surélevé, dressé au fond de la salle, figurait, suivant le cas, la tribune aux harangues ou le Tribunal Judiciaire.

Quand le Père Gerbaud fut introduit par les gardes rouges, il y avait environ une centaine de personnes dans la salle; les unes assises sur les bancs latéraux, les autres debout, rassemblées par petits groupes, parlant, criant, discutant, se disputant.

L'arrivée du missionnaire provoqua, dans cette cohue hétéroclite, un brusque silence fait de stupeur, tout aussitôt suivi d'une immense clameur où les cris de triomphe et de joie se confondaient avec les huées, les imprécations et les hurlements de haine.

Déjà, des poings menaçants se tendaient vers le prisonnier, et les crachats pleuvaient sur son visage.

Sa première impression, à lui, fut un grand étonnement.

Certes, il s'était bien douté qu'un soviet révolutionnaire ne devait ressembler que de fort loin à une administration bourgeoise, mais il avait pensé y trouver, malgré tout, un simulacre d'organisation, un semblant de hiérarchie, une parodie de discipline.

Or, pas même cela! Un ramassis de gens de toutes catégories inférieures: ouvriers, paysans, soldats, le tout mêlé et confondu dans le plus complet désordre.

Trois hommes, d'ailleurs aussi débraillés que les autres, venaient bien de s'asseoir derrière le prétendu tribunal; mais ils semblaient n'avoir nulle autorité sur l'assistance qui ne prêtait aucune attention à eux, tout occupée de la victime de choix que les soldats de Tchang-Tchang venaient de lui amener.

La scène qui suivit aussitôt fut effroyable de soudaineté, de violence et de tumulte.

Ayant repoussé les gardes qui l'entouraient encore, quinze ou vingt énergumènes furieux se précipitèrent sur le Père Gerbaud. En un clin d'oeil, ils lui eurent arraché son chapeau, ses lunettes, sa montre et une partie de ses vêtements.

Puis, le bourrant de coups de poing et de coups de pied, ils l'adossèrent au pilier qui s'élevait au centre de la salle, et l'y attachèrent solidement par le cou, par les bras ramenés en arrière et par les jambes. Le tout au milieu d'un débordement redoublé de vociférations, de blasphèmes et d'injures.

Alors commença l'interrogatoire, si l'on peut appeler de ce nom l'incohérente série d'interpellations et d'accusations qui fusaient sans répit de tous les points de la salle, chacun des assistants se croyant en droit de questionner et de charger le prisonnier.

Dprant deux heures, sous les insultes et les coups, l'infortuné missionnaire dut répondre aux questions les plus baroques et les plus saugrenues.

Les griefs les plus invraisemblables se faisaient jour en effet parmi cette tourbe en délire. Le Père Gerbaud s'entendait reprocher successivement et sans transition: d'ensorceler le peuple avec sa doctrine chrétienne; de détacher ses fidèles de la nation chinoise; d'avoir fait massacrer des milliers de bolcheviki; d'arracher les yeux des morts pour composer des philtres empoisonnés; d'obliger les chrétiens à des agenouillements déshonorants, d'avoir ruiné beaucoup de gens dans le pays.

Sur ce dernier point, comme il était à prévoir, les accusations personnelles se multiplièrent. Chacun prétendait avoir quelque chose à réclamer au missionnaire. Il n'en était pas qu'il n'eût volé, à qui il n'eût porté un "grave préjudice".

Quelle raison opposer à un si brutal déchaînement de violence? Le Père répondait, certes, et vu la criante absurdité des griefs allégués, la réponse était assez souvent victorieuse.

Mais ceux qu'il réduisait ainsi au silence ne lui pardonnaient pas leur défaite. Leur rage, totu au contraire, ne s'en exaspérait que davantage. C'est ainsi que l'un d'eux qu'il venait de convaincre d'imposture se rua sur lui et le frappa à la tête avec une telle brutalité que le sang jaillit.

Un autre tenta de lui arracher la barbe, jadis symbole vénéré de l'autorité! Ne pouvant y parvenir, il y mit le feu, au milieu des applaudissements et des rires de la populace.

Maintenant, les bras meurtris par les cordes qui pénétraient dans ses chairs, arrêtant la circulation du sang; les jambes noires de coups de pied reçus; la face tuméfiée par les soufflets, le Lazariste pensa que sa dernière heure était proche.

La gorge desséchée par la fièvre et la perte de sang, le gosier contracté, il n'arrivait plus à articuler ses paroles.

Dans un râle, il demanda un peu de thé ou d'eau, pour pouvoir répondre encore. Ses bourreaux, ricanants, lui apportèrent des liquides infects et répugnants, dont force lui fut de se détourner avec horreur.

Déjà, de tous côtés, retentissaient avec insistance les cris de:

— A mort!... A mort!...

Il y eut un simulacre de vote; plusieurs des assistants levèrent la main, et l'un des juges improvisés qui siégeaient derrière le Tribunal annonça pompeusement que l'"étranger, reconnu coupable des crimes dont il était accusé, était condamné à la peine de mort par la justice du peuple."

Une tempête de hourras sauvages salua la proclamation de la sentence, et ceux des assistants qui se trouvaient autour du condamné se hâtèrent de le débarrasser de ses liens pour l'emmener sur-le-champ au lieu du supplice.

Déjà, se voyant irrémédiablement perdu, le Lazariste disait mentalement adieu à ses pauvres chrétiens, désormais sans défense, et les recommandait en même temps que lui-même à la miséricorde divine.

A ce moment, il y eut un remous dans la foule, et un sourd brouhaha auquel se mêlait un cliquetis de sabres.

Un des chefs révolutionnaires délégués par Canton faisait son entrée, accompagné de deux officiers de l'Armée Rouge et d'une douzaine de soldats en armes.

Arrêtez! cria-t-il d'un ton impératif. La sentence rendue n'est pas définitive... Qu'on me remette le prisonnier!

Il y eut dans l'assistance, une longue rumeur désapprobatrice, à laquelle se mêlèrent bientôt des protestations furieuses. Les bourreaux n'admettaient point qu'on leur arrachât leur proie.

Mais le délégué Cantonnais n'était pas homme à s'en laisser imposer.

D'un bond, il fut sur le tribunal, et d'une voix tonnante:

—La sentence n'est pas exécutoire, prononça-t-il, parce que le jugement n'a pas été régulier.

Et comme les murmures recommençaient de plus belle:

— Silence! cria-t-il. Ignorez-vous donc que, pour un chef européen du rang de celui-ci, une décision ne suffit pas, et qu'il faut des supplices?

Ce dernier mot détermina dans l'assemblée un complet revirement. Dès lors qu'il ne s'agissait point de sauver le condamné, mais de lui infliger un surcroît de torture, tout le monde approuva et applaudit.

(A suivre)

La Bourse de N. Y. chômera jusqu'à avis contraire

New-York, 6.—Le New York Stock Exchange a décidé de demeurer fermé jusqu'à nouvel ordre.

Le comité spécial de sept membres nommé au début de la journée en est venu à cette décision. "Etant donné le congé bancaire proclamé par le président des Etats-Unis, le comité des sept du New York Stock Exchange a décidé que l'institution demeurera fermée jusqu'à nouvel ordre." dit le communiqué.

Revenus réduits de Anglo-Norwegian

(De notre Extra d'hier)

Les revenus encaissés par l'Anglo-Norwegian Holdings, Limited, en 1932 sous forme de dividendes et intérêts se sont élevés à $29,772, à rapprocher de $313,178 l'année précédente. Les frais généraux ont pris $6,468, la réserve $7,500 et la taxe sur les corporations $240, de sorte que les revenus nets de l'année se sont établis à $15,564, comparativement à $294,715 en 1931.

La compagnie possède un fonds de roulement de $35,832; les liquidités s'élèvent à $63,078 et les exigibilités à $27,246.

Pendant l'année la compagnie a racheté 200 actions privilégiées au coût de $5,773; elle a versé un dividende de $103,600 sur les actions privilégiées, de sorte que l'année s'est soldée par un déficit de $93,809. Le surplus, qui était de $361,100, a été réduit à $267,291.

Pendant la saison 1931-32 les flottes de pêche de la compagnie sont demeurées inactives; conséquemment aucune des filiales n'a été en opération et aucun dividende n'a été distribué, sauf par la Tonsberg Company, qui a autorisé un dividende de 10% à même le surplus. En conséquence le revenu net de l'année n'a été que de $15,564, contre $294,715 l'année précédente.

Les salaires dans la république d'Andorre

(De notre Extra d'hier)

REPUBLIQUE D'ANDORRE, 6.—La plus vieille république du monde, la république d'Andor a demandé aujourd'hui au gouvernement français de nommer un prince qui la gouverne conjointement avec un prince espagnol qui serait nommé par l'évêque d'Urgel, Andorre. Le salaire respectif de ces deux princes serait de $20.00 en argent et 2 vaches par année.

Meilleurs profits de Premier Gold

(De notre extra d'hier)

Toronto, 6. — Les bénéfices bruts de la Premier Gold Mining Company en 1932 se sont élevés à $1,095,961, contre $883,871 l'année précédente. L'augmentation est attribuée à la meilleure teneur du minerai. Le coût d'extraction a été de $3.19, au lieu de $3.33 en 1931.

Le bilan révèle une hausse dans le fonds de roulement; les liquidités sont de $2,287,890, contre $2,126,330, et les exigibilités, de $376,668 contre $400,948.

Le marché des bestiaux de Chicago sera fermé jusqu'à avis contraire

(De notre extra d'hier)

Chicago, 6. — Les directeurs du "Chicago Livestock Exchange" viennent de décider à une assemblée d'urgence de fermer le marché demain à 2 h. p.m. pour une période indéterminée.

La fermeture du plus gros marché des bestiaux du monde laisse la place avec des approvisionnements de viande pour une semaine seulement. La fermeture fut forcée par le congé bancaire qui empêche toute opération du fait que les dépôts des salaisons sont immobilisés.

Les banques canadiennes et les billets américains

(De notre extra d'hier)

Le département des devises étrangères de la Banque de Montréal offre une prime de 15% sur les billets américains ou les prend en dépôt au pair en attendant que la question de la prime soit ajustée dès que la situation sera devenue normale aux Etats-Unis. La Banque Canadienne de Commerce fait des arrangements analogues.

La Banque Royale du Canada prend les billets américains au pair seulement et s'engage à faire les ajustements plus tard.

Condoléances du roi à la famille Anglin

(De notre extra d'hier)

Ottawa, 6. — Par l'intermédiaire du gouverneur général du Canada, Sa Majesté George V a envoyé un message de condoléances à la famille de feu l'honorable juge P.-A. Anglin, de la Cour suprême.

Le message daté du palais de Buckingham se lisait comme suit: "Sa Majesté désire exprimer à votre gouvernement ainsi qu'à la famille Anglin, ses condoléances pour la mort du juge en chef de la Cour suprême.

Feu Mme F. Nolin

(Du correspondant de la PRESSE)

La Tuque. — Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Francis Nolin, (Rebecca Blakiston), décédée à l'âge de 78 ans. Elle laisse deux filles, Mmes W. Michaud, de Montréal, et B. Michaud, de S.-Paul, Minnesota; trois soeurs, Mmes L. Nolin, de Montréal, R.-C. Muir, de Toronto, Wenceslas Plante, de La Tuque, un frère, M. John Compton Blakiston, de San Francisco, Californie, plusieurs petits enfants, neveux et nièces et autres parents.

NOUVELLES DE NOS VILLAGES

MARIEVILLE

—Ces jours derniers, M. l'abbé Albert Pelletier, curé de Rouyn, était dans la famille L.-T. Garon.

SAINT-GILBERT

—M. Pierre Gignac a été élu maire de la paroisse.

UPTON

—M. Eloi Laflamme a été élu arguillier, en remplacement de M. François Desmarais.

BEAUCEVILLE

—MM. Maurice Lemieux, J.-A. Grenier et L.-P. Lachance, sont venus passer une fin d semaine dans leurs familles.

S.-ODILON DE DORCHESTER

—Récemment, a eu lieu le mariage de M. James Courney à Mme Marie-Louise Ruel. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. O'Farrell, curé de la paroisse.

ANSE-AU-GRIFFON

—Nos cultivateurs, aidés de notre curé, M. l'abbé Sutton, sont à construire un moulin à farine.

—Mme Humbert Ouellet est de retour de l'hôpital de Gaspé.

DOMREMY, SASK.

—Mlle Yvonne Shmidt, de Duck-Lake, est arrivée ici pour remplacer M. A. Fournier, qui a été transféré à Prince Albert.

—M. G. Green est revenu de l'hôpital de Prince-Albert.

SAINTE-BEATRIX

M. et Mme Sinai Gariépy, de S.-Alexis, chez M. Zoël Gariépy.

—M. et Mme Emery Desrocehs, autrefois de Joliette, sont établis ici, de même que M. Théodore Beaudry et sa famille, autrefois de Sainte-Emélie de l'Energie.

POINTE-AUX-OUTARDES

—M. et Mme Jos. Miller, de Bersimis, étaient ici, ces jours derniers.

—M. Télesphore Morin, est allé à Ragueneau, ces jours derniers.

—M. Louis S.-Pierre, de Sault-au-Mouton chez sa fille, Mme Télesphore Morin.

DEFORCEVILLE

—Mme John-D. Bourget a visité son père, M. Chs. Cloutier, à Knox Bridge.

—M. et Mme Jos. Cloutier, en visite chez M. Ovila Nadeau.

—M. Xavier Rail et sa mère, Mme Moïse Rail en visite chez M. Arthur Cloutier.

SAINTE-LUCIE DE DONCASTER

M. A. Bourret, de Montréal, en repos chez notre curé, M. A. Palardeau.

—Mme O. Beauchamp est revenue d'une visite ed trois semaines à Montréal.

—Mlle Pauline André a visité sa soeur, de Montréal, Mme H. Lacasse.

—M. et Mme Léo Forget sont revenus d'une visite à S.-Jérôme.

—L'abbé A. Dubuc, curé de la paroisse S.-Charles, était au presbytère, dernièrement.

MONT-JOLI

—Mlle Hermance Roussel, âgée de 28 ans, fille de M. Wolestan Roussel, est décédée au Lac Edouard. Elle fut ensevelie ici, chez son frère, M. Edgar Roussel, marchand. Le service et la sépulture ont eu lieu à S.-Joseph de Lepage.

—Mlle Cécile Morrissette est de retour d'un voyage à Price.

—M. Antoine Chamberland, de Price, de passage ici.

S.-EDOUARD DE LOTBINIERE

—Mme (Dr) Jean Paquin a passé une semaine à Montréal, chez ses parents, M et Mme David Paquet.

—M. le curé et son assistant M. Michaud sont allés à Parisville, ces jours derniers.

—M. Georges Beaudet en visite chez MM. Honoré Beaudet et Joseph Abel.

—M. et Mme Nazaire Auger, de Montréal, en visite chez Mme Alphonse Bélanger.

—Le Dr et Mme E. Laurence, et M. et Mme Samuel Paquin, chez le Dr Jean Paquin.

SAINTE-ANNE DE LA PERADE

—M. et Mme Arthur Nobert, de S.-Casimir, et leur fillette, Isabelle, les hôtes de M. et Mme Onésime Ricard.

—Mlle Rose Dalbec à Trois-Rivières.

—M. J.-B Labissonnière, de Batiscan, a passé quelques jours chez des parents.

—M. E. Baribeau, de Portneuf, a passé quelques semaines chez son père, M. J.-A. Baribeau.

—Mlles Simone Lanouette et Catherine Hardy, de S.-Basile, les invitées de M. et Mme P. Gignac.

—Mme Z. Forest, de Trois-Rivières, est venue visiter sa soeur, Mme P. Dalbec.

SAINT-FREDERIC DE BEAUCE

MM. Alyre Vachon et J.-M. Doyon, à S.-Joseph.

—Mlle Lilianne Gilbert est de retour d'un séjour chez eds parents à Thetford Mines.

—Mlle Corinne Nadeau a passé quelques jours à S.-Joseph.

—M. Alphonse Bouthillette, Mlles Simone Cloutier et Jeanne Vachon, à Sainte-Marie.

—M. Alphonse-Marie Nadeau est de retour de l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il a subi une opération.

—MM. Fortunat et Odilon Vachon, de East-Broughton, en visite ici.

—M. Armand Jalbert est allé travailler à S.-Joseph de Beauce.

SAINT-ULRIC

—Etaient au presbytère, dernièrement: MM. les abbés A. Beaulieu, curé de Sainte-Angèle; Alphonse Anctil, curé de S.-Maurice, Gaspé; Ls-P. Anctil, vicaire à S.-Simon, Chs Morin, professeur au séminaire de Rimouski; A. Bérubé, vicaire à Trois-Pistoles.

—Mme D. Roberge a passé une quinzaine à Lévis, auprès de sa jeune fille, retenue à l'hôpital.

—Mme E. Ducasse, de Baie des Sables et Mme Lionel Bilodeau, de Matane, ont passé quelques jours chez Mme Ovide Lepage.

—Mlle Luce McNeil est de retour dans sa famille.

L'ANGE GARDIEN

—Mlle M.-Anna Huot est allée chez des amies, à Château-Richer.

—M. et Mme Georges Langlais et Mlle Marguerite Maheu, de Limoilou, hôtes de Mme Louis Huot.

—M. et Mme Lucien Cantin et leur fillette Pierrette, de S.-Roch, sont venus chez des parents.

—Mme Louis Huot et ses filles, Mlles Bertha et M.-Anna, ainsi que M. et Mme Antonio Huot, les invités de M. et Mme Adélard Huot, de Château-Richer.

—M. Thomas Chouinard, de Baie S.-Paul est venu chez son frère, M. W. Chouinard.

—M. Jos. Gariépy a acheté la propriété de M. Ernest Dion.

EAST-TEMPLETON

M. L. Labri, de Hull, en visite chez son neveu, M. Wilfrid Lapointe.

—M. W Lapointe, en visite à Ottawa, chez sa nièce, Mlle P. Gervais.

—Une grande mascarade a eu lieu dernièrement à la patinoire. Plusieurs prix y furent distribués par les juges, MM. W.-J. Lapointe, J.-E. Campeau, G. Bériault, A. Gibault, A. Quévillon et A. Charlebois.

—Mme J.-E. Campeau, en visite chez des parents, à Greecfield.

NAPIERVILLE

—Dernièrement, eurent lieu, à l'église paroissiale, les funérailles de Mlle Alméria Fortin et de M. Joseph Poutré.

—M. Félicien Fortin a acheté la terre de M. Ludger Gagnon, de S.-Blaise.

—M. Alphège Fortin, de S.-Grégoire, est venu passer quelques jours chez ses parents.

—M. Joseph Hébert en déchargeant un voyage de bois, est tombé par terre sur un morceau de bois et s'est fracturé une côte.

—M. Joseph Fortin, du village, nous a quittés pour aller demeurer chez son fils, Osias.

SAINTE-HEDWIGE

Nous avons une école du soir, sous la direction de Mlle Rosilda Martineau.

—Mlle Claire Bessette, de Sherbrooke, a visité sa famille, dernièrement.

—MM. Omer et Ernest Roy, de S.-Malo, chez M. Hormisdas Tétrault.

—M. et Mme Isidore Madore, à Coaticook, chez Mme Théophile Gagné.

—Mlle Marie-Ange Desjarlais, dans la famille Julien Marquis.

—M. Roland Favreau est de retour de Montréal.

—Mlles Simonne, Marie-Ange et Fernande Desjarlais, M. Clément Ladouceur, sa soeur, Maria, MM. Hector Dumoulin, Germain et Gérard Desjarlais, chez M. Julien Marquis.

—M. Léo Raymond, de Barre, Vt., en visite chez sa mère, Mme [illegible]

—Mlles Noëlla, Denise et Thérèse Therrien, chez Mlles Lilianne, Hedwige et Germaine Marquis.

BONAVENTURE

—Mme Amédée Thériault, de Québec, est venue voir son père, M. Gustave Roberge, malade.

—M. Jean Roberge, de Maria, chez son père, M. Gustave Roberge.

—M. Pierre Roy est mort à l'âge de 92 ans.

—Mme Fabien Roy, est décédée à l'âge de 82 ans.

—M. Bernard Poirier est décédé à l'âge de 20 ans et 4 mois.

—M. Louis Pichette, en visite chez son frère, Pierre.

—M. Pitt Araseneau a repris son travail à Gaspé.

—M. Joseph Arseneau est décédé à l'âge de 60 ans.

—Mme Bonaventure Bourdage est allée à l'hôpital de Campbellton, subir une opération.

—M. Elizé Ferland, de Washington, est venu voir ses parents, après 39 ans d'absence.

—Mme Grenier, de New-Port, en visite chez sa fille, Mme Oscar Bujold.

EAST-BROUGHTON

—Dernièrement eut lieu, dans la salle paroissiale de Sacré-Coeur de Jésus, une soirée agricole, donnée par M. l'agronome Laflamme, de Beauceville, assisté de M. Joseph Ferland, de Sainte-Marie, et M. S.-Yves. M. le vicaire P. Fortier présenta les conférenciers. L'agronome Laflamme donna une causerie sur les différentes industries et activités de la ferme, démontrant aux gens le besoin d'une culture soignée et du drainage des terres. MM. J. J. Ferland et S.-Yves parlèrent des différents grains à semer. Il y eut projections lumineuses. M. E. J. Turcotte et le Docteur V.-E. Groleau adressèrent aussi la parole. La soirée se termina par un film comique.

—M. Thomas Jacques, de Valley Jct. chez le Dr J.-E. Cliche.

—Mlle Yvonne Vachon, de Trois-Rivières chez ses parents, M. et Mme Paul Vachon.

—Mlle Bernadette Larochelle, de Gaspé, l'hôte de nombreux parents et amies.

—Mlle Rachel Carrier, de Thetford Mines, a visité M. et Mme Ernest Lapointe.

—M. et Mme Edmond Haman, de Thetford Mines, et leurs deux enfants, chez M. Napoléon Grondin.

NEW-CARLISLE

—M. et Mme D. Lévesque sont allés à Rivière-du-Loup.

—Mlle Reina Caldwell est allée aux Bermudes.

—Le Dr C. Houde est revenu d'une quinzaine à Montréal.

— Mlle D. Inhoff, dans sa famille, à Bathurst.

S.-PROSPER DE DORCHESTER

—Nos statistiques de l'an 1932 sont: décès, 19, dont 11 d'enfants, 115 baptêmes et 9 mariages.

—M. et Mme Joseph Dumas sont allés à Saint-Isidore, chez des parents.

—M. le vicaire Régis Lessard est allé chez ses parents, à Sainte-Marie.

S.-DAMIEN, BELLECHASSE

—Est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, Mme Joseph Doherty, âgée de 55 ans.

—Mlle Georgianna Dorval, des Etats-Unis, chez M. Charles Dorval.

—Le Dr René Morissette, à Québec, au chevet de sa mère.

—Mme Alfred Morin était à Québec, dernièrement.

—M. et Mme Raoul Aubin, de S.-Lazare, chez Mme Nap. Aubin.

—Mlles Marguerite Aubin et Léodina Rouleau chez J.-A .Aubin.

—Mlle Françoise Giguère, de Québec, chez son oncle, M. Joseph Brochu.

—M. Vallière, de Standon, chez son frère, M. William Vallière.

—M. et Edouard Laflamme, chez M. Eugène Roy.

—M. Emile Aubin, chez M. La Métivier.

NOTRE-DAME DU LAUS

Récemment eut lieu, à la salle paroissiale, une séance dramatique et musicale organisée par le Dr J.-T. L'Ecuyer, pour fêter l'anniversaire de naissance de M. le curé Proulx. Un banquet lui fut aussi offert, ainsi qu'une bourse. M. le curé Léon De Grandpré, de Notre-Dame de Pontmain, était présent à la fête.

Au programme figuraient Gertrude Charbonneau, Jeannine Allaire, Elizée Allaire, Anne-Marie Allaire. La pièce "Les espiègleries de Godiche" fut interprétée par Mme Elizée Allaire, Mlles Jeanne Marois, A. Mercier, Anne-Marie Allaire, Marie-Anne Caron, Eglantine S.-Louis.

ARTHABASKA

—M. et Mme Albert Beauchesne et Mlle Mariette Beauchesne, sont allés à Saint-Norbert, ces jours-ci.

—M. et Mme Paul Beauchesne, M. Maurice Beauchesne, M. Albert Houle et sa fille, Rollande, sont allés à S.-Nobert.

—Mlle Marthe Ouellet, de Montréal, dans les familles Poison et Ouellet.

—M. Alfred Labrecque s'en allait dans la rue, lorsqu'une voiture le renversa et lui infligea des blessures assez graves.

—M. A. Talbot est de retour d'un voyage à Montréal.

—M. l'abbé Edouard Côté, de Montréal, en visite chez son frère, M. Eugène Côté.

—MM. les abbés Mondou, chapelain de l'Hôtel-Dieu, et Arthur Bergeron, vicaire, sont allés à S.-Norbert.

—M. Marcel Garneau est allé à Québec.

—M. et Mme Louis Fréchette, leurs enfants, François et Daniel; Mmes A. Fréchette et Germain, de Warwick, chez M. William Bergeron.

—M. et Mme Thomas Roy, de Québec, ont visité Mme Alf. Roy.

—M. Donat Nadeau, de Farnham, en visite chez son frère, Rodolphe.

ISLE VERTE

M. Adélard Gagnon est retourné à Gaspé.

—Mmes Charles et Adélard Beaulieu, M. Raoul et Laurent Côté, ont fait un voyage à Rivière-du-Loup.

—M. Elzéar Côté, est allé à Québec; M. Hector Viel, à Trois-Pistoles; M. Laurent-P. Côté et Mlle Y. Pettigrew, à S.-Pascal, chez M. André Côté.

—M. Laurent Ouellet, de Nashua, N.-H., chez M. J. Ouellet.

—Mlle A. Larouche, de Rivière-du-Loup chez M. Eugène Côté; Mlles Lucille et Thérèse Rivard, chez M. Alphonse Rivard.

—M. et Mme J. Bédard, chez M. A. Maryin.

—M. et Mme A Marquis, de Rivière-du-Loup, chez M. Ludger Marquis.

—M. M. Rivard, de Montréal, chez M. Ernest Rivard.

—L'abbé Geo. Côté, de Rimouski, chez son père, M. Eugène Côté.

—L'abbé E. Santerre, de S.-Arfsène, au presbytère.

—M. David Ouellet, de Sainte-Anne, chez M. Lazarre Morin.

—M. O. Lavoie, de Nashua, N.-H., a acheté la ferme de M. Jos. Lafrance.

—Mme Ernest Rivard, chez son père, à Kamouraska.

—Les agronomes M. Chalifour, J.-B. Montenbault, et Alfred Michaud, à Québec.

—Récemment, a eu lieu, à la salle du conseil, l'assemblée annuelle des membres de la société d'Assurance, pour l'élection des directeurs suivants: MM. Luc Marquis, Jos. F. Dubé, Léon Thériault, Pierre Saindon, Ernest Malenfant, tous de l'Isle Verte; J. Boulay, de S.-Epiphane; J. Rioux, de Trois-Pistoles; J. Roussel, de S.-Jean-de-Dieu.

—La grange de M. Félix Dubé, cultivateur, a été détruite par le feu. Les pertes sont couvertes par les assurances.

Les noces d'argent de M. et Mme E. Lachapelle

(Du correspondant de la PRESSE)

Repentigny.—Ces jours derniers, M. et Mme Edmond Lachapelle, de Repentigny, ont célébré leurs noces d'argent. Etaient présents: Mme Vve Joseph David, de Montréal, MM. et Mmes Ferdinand David, de S.-Vincent de Paul, Dollard Lachapelle, Oscar David, Joseph Casavant, Ernest Payette, Oscar Duchesneau, tous de Montréal; M. Edouard Bonenfant, Mme Vve Hormisdas Lamarche, MM. et Mmes Roland Lamarche, Edouard Lachapelle, Raoul Laurin, tous de Charlemagne, Mme Armand Hudon, M. Josephat Tremoué, de Montréal, Mme Urgèle St-Cerny, MM. et Mmes François Rivest, Delphis Prud'homme, Florin Archambault, Armand Rivest, M. Napoléon Provost, tous de Repentigny; M. et Mme Elysée Provost, de Verchères, Mlles Germaine et Gertrude Lachapelle, MM. Arthur Latuippe, Zotique Lachapelle, Fleurette et Jean-Paul David, L. Dusseault, Roger, Jean, Claude, Simonne, Jacqueline Duchesneau, tous de Montréal; Mlle Régina, David et Oliva Paquette, Roméo Champagne, Cécile David, Honoré Chartrand, Rolande David et Alice David, Roland Paquette, Lionel Archambault, Viateur David, Colombe et Gaston David, Frédéric Therrien, de S.-Vincent de Paul, Rose-Aimée Laurin, Joseph Lachapelle, Jeanne d'Arc Laurin, Jean-Baptiste Lachapelle, Colombe Lamarche, Jacques Laurin, Maurice Lamarche, Eva Provost, Pierre-Paul Lamarche, Jeanne Prud'homme, Jacques et Jacqueline Lamarche, Bérangère Hudon, Joseph Lachapelle, Jacqueline Tremoule, Philippe Goulet, Irène Marion, Honorius Prud'homme, Aurore Thifault, Origène Prud'homme, Agathe Provost, Ronald Payette., Marie-Reine Rivest, Henri Provost, Cécile Payette, Rhéaume Prud'homme, Pauline Lachapelle, Eloi Prud'ohmmes, Eva Payette, André Bélanger, Napoléon Thifault, Thérèse Bélanger, Marguerite Goulet, Rhéaume, Nantais, Jean-Guq Arcahmbault, Gilberte Payette, Gaspard Juneau, Roland Gouet, Pauline Goulet, Roger et David Lachapelle, Murielle Hudon, tous de Repentigny.

Il y eut chant, musique, déclamation et danse.

Feu Mme S. Pelletier

(Du correspondant de la PRESSE)

Francoeur — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Sévère Pelletier (Joséphine Lemay), décédée à l'âge de 72 ans. Elle laisse son époux, deux enfants adoptifs, M. Joseph LeBlanc, de Leclercville, et Mme Albert Bélanger, 3 frères, William, de Leclercville, Georges et Florien, de Deschaillons, et une soeur, Mme Elie Baron, du Cap-de-la-Madeleine.

Feu Mlle D. Bourbonnais

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Clet. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mlle Donalda Bourbonnais, décédée à l'âge de 63 ans. Elle laisse ses frères, Joseph, Michel, Aldérie, Auguste, Valery, Georges, Victor, Fortunat et Philippe, son beau-frère et sa soeur, M. et Mme Théophile Besner, ses belles-soeurs, Mmes Avila et Fortunat Bourbonnais, Georges Méthot, ses nièces, Mlles B. F. et G. Bourbonnais, Mme Adrien Bourbonnais, ses neveux, MM. Adrien, Ant., Roland, Albert et Paul, Girard, Normand, Etienne et Lucien Bourbonnais, Philippe et Raymond Besner, Léopold Asselin et Benjamin Paiement.

La levée du corps fut faite par le curé Legros, qui chanta aussi le service. Dans le cortège, on remarquait outre les parents de la défunte, MM. Avila Farand, M.P.P., Alcide Lessard, Hormisdas Deschamps, Marcellin Farand, Adélard, Emmanuel A., Ovide, Ludger, Doria, Euclide, René, Lionel et Florimont, Girard, Donat, Léonard, Emile, Hectoret Alb. Bourbonnais, MM. et Mmes G. Besner, O. Bourbonnais, L. Besner, O. Masse, R. Brunet, Odilon Levac, Wilfrid Daoust, Raoul Besner, Paul, Emile Pharand, Thaddée Marleau, Mme Euclide Bourbonnais, MM. Wilfrid Pharand, Samuel Legault, Adélard Leroux, Arthur et Wilfrid Besner, Raoul Pharand, etc.

L'épouse de J. Gagnon est toujours détenue

Québec, 7. — Il n'y a encore aucun autre développement dans la prétendue affaire d'empoisonnement à S.-Léon de Standon, comté de Dorchester. Comme il a déjà été annoncé, dans le temps, l'enquête du Dr J.-L. Puize, coroner du district, sur les circonstances qui ont entouré la mort de Joseph Gagnon, forgeron, âgé de 52 ans, a eu lieu mais le verdict ne sera rendu qu'après réception du rapport du Dr Rosario Fontaine, expert médico-légal de Montréal, qui a fait l'examen des viscères du défunt, dans le but de bien établir s'il y a eu ou non empoisonnement. Ce rapport est attendu par le coroner Piuze dans le courant de la semaine.

En attendant la fin de l'enquête, l'épouse de Gagnon, Marie Fournier, âgée de 24 ans seulement, est toujours détenue comme témoin essentiel.

Une mort tragique

(Du correspondant de la PRESSE)

Chicoutimi, 7. — Vers quatre heures hier après-midi, un jeune homme bien connu de Sainte-Anne de Chicoutimi s'est noyé en traversant la rivière Saguenay. Maurice Boucher, marchand de Sainte-Anne, traversait à Chicoutimi dans un traîneau tiré par un chien quand des employés de la ville le virent soudain disparaître. Quelques ouvriers se rendirent sur les lieux pour trouver le chien nageant dans la rivière, mais l'infortuné jeune homme était disparu sous la glace. Malgré d'actives recherches l'on ne put localiser le cadavre.

M. Maurice Boucher était âgé de 27 ans. Il laisse sa femme, (Flora Tremblay) et deux enfants en bas âge. Il était le fils adoptif de M. et Mme Ludger Tremblay, de Sainte-Anne de Chicoutimi.

Echos de Rivière-du-Loup

(Du correspondant de la PRESSE)

M. Jack Robert, de Fort-Kent, N. B., était de passage à la Rivière-du-Loup, ces jours derniers.

—Les cours de premiers soins aux blessés sont donnés régulièrement par le Dr Paradis, dans une salle de l A. C. J. C., rue Beaubien.

—M. Jos. Cawhhorn, de Montréal, a passé quelques jours à la Rivière-du-Loup.

—M. Jules Lizotte, préfet du comté, était de passage à la Rivière-du-Loup, la semaine dernière.

—Mme Pascal Poucher ets décédée ces jours derniers.

Echos de Chicoutimi

(Du correspondant de la PRESSE)

Chicoutimi. — M. Burroughs Pelletier, ingénieur de la Cité de Chicoutimi, a fait une intéressante conférence au Club Canadien de Chicoutimi sur l'art héraldique. Le conférencier fut présenté par M. Gosselin, et fut remercié par l'abbé Kirouac.

—Dernièrement, le juge Gelly, a rendu jugement dans les causes de France Gagnon, Emile Brassard et Adélard St-Pierre vs National Life Assurance Co. Dans ce dernier cas, il s'agissait d'une réclamation pour incapacité et la cour a renvoyé l'action avec dépens. Dans la cause précédente, il s'agissait d'une réclamation d'une somme de $6,775 à la suite d'une transaction immobilière; mais la cour a maintenu l'action pour la somme de $2,198., somme qui avait déjà été payée par le défendeur.

—La cérémonie de la bénédiction et de l'imposition des cendres a attiré à la cathédrale S.-François-Xavier, une foule de fidèles. Mgr Lamarche a prononcé le sermon de circonstance à la messe et à l'office du soir. Il parla de la souffrance chrétienne.

Au conseil de la Chambre de commerce de Beauharnois

(Du correspondant de la PRESSE)

Beauharnois, 7 — A la dernière séance de la Chambre de commerce de Beauharnois, un rapport du comité des chemins d'hiver a été soumis. La route Beauharnois-Montréal a été tenue ouverte sans trop de travail. On a décidé de demander au conseil municipal d'organiser sans délai le bureau de santé.

La question de l'établissement de nouvelles industries a été mise à l'étude et une campagne sera faite pour faire connaître aux industriels les avantages de notre ville.

M. Euclide Théoret a soumis un travail très intéressant sur: l'électricité à Beauharnois. On a décidé de demander à la ville d'adopter l'heure d'été.

Etaient présents à cette assemblée: MM. T.-P. Delaney, R.-W. Kilgour, A.-F. Cameron, Armand Thibert, W.-F. McGuire, Euclide Théoret, Ocar Dorais et le Dr Armand Clairmont, secrétaire.

COUR SUPÉRIEURE

Cour supérieure, Division de Pratique. Le 7 mars 1933 Présent: l'hon. juge Curran. Les jugements suivants furent rendus:

A. Blondin vs Automatic Gold & Heat Ltd et ladite défenderesse, oppte à fin d'annuler; jugement rejetant opposition, avec dépens.

C. St-Aubin, jr. & al vs Janis Scooli; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $115. avec int et dépens.

J.-H.-A Bohérier vs M.-A. Prieur; jugement déclarant saisie-gagerie bonne et valable.

Laurin Leitch & Co. Ltd vs V. Osterberg & Quebec Paving Co. Ltd, tierce-saisie; jugement déclarant saisie-arrêt tenante.

Charles-Edouard Frigon vs Nicolas Stephens & al; jugement accordant motion pour vente en bloc.

Noé Plante vs Gérard Sauvé; jugement pour $128.55 avec int. et dépens.

Dame S. Collin vs Frank Potvin & Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal & al ,tiers-saisie; jugement accordant requête cassant saisie-conservatoire.

Dame Helen Yankubowiez vs Adam (Abram) Malkus; jugement accordant séparation de biens entre les parties.

Paul Gauthier vs Alexis Chartier; jugement pour $315.27 avec int. et dépens.

Dame Joséphine Beaulieu vs Joséphat Pagé; jugement autorisant la requérante à ester en justice.

Raymond Charron vs B. Godding; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $180. avec int. et dépens.

E. Archambault vs Dame Veuve E. Pepin & al; jugement pour $225. avec int. et dépens.

L. N. & J. E. Noiseux vs S. Covshoff; jugement nommant Adélard Trépanier expert.

J.-W. Pinet vs H.-R.-N. Viau; jugement pour $168. avec int. et dépens.

U.-A. Guilbault vs A. Charron; jugement annulant acte de vente etc.

The Manufacturers Life Insurance Company vs Patrick Clancy jugement; pour $75,147.03 avec int. et dépens.

J.-P. Abel-Fortin Ltée vs Arthur Deslongchamps jugement; accordant motion pour substitution.

L. Lafrance vs Les héritiers légaux de V. E. Fontaine et La Sauvegarde, tierce-saisie; jugement pour $911.63, avec int. et dépens.

E. Duplessis vs P.-J. Broden et al et La Cité de Montréal et al, tierce-saisie; jugement suivant déclaration des tiers-saisis.

P.-E. Délisle vs H. Lécuyer; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $282, avec int. et dépens.

Alliance Nationale vs Dame Marie-Anne Charpentier et vir; jugement accordant motion ordonnant au shérif d'exiger dépôt.

Beardmore Leathers Limited vs Frank-A. Vipond; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $475.

Candide Gingras vs Halifax Fire Insurance Co. et al; jugement accordant motion référant la présente cause à un jury mixte.

C.-W. Lindsay & Co. vs J.-B. Major; jugement pour $200, avec int. et dépens.

J. Duhamel vs A. Lalonde; jugement maintenant-saisie gagerie en expulsion pour $100, avec int. et dépens.

Dame Alexandrine Labelle & vir vs Justin Thibaudeau; jugement pour $248 avec int. et dépens.

J.-Léopold Gauthier vs Joséphat Alarie; jugement ordonnant dépôt sur enchère.

Insurance Holding & Investment Ltd vs Morris Balinsky & T. Brassard, ès-qual., mis-en-cause; jugement pour $112.07 avec int. et dépens suivant déclaration d'hypothèque.

Dame Evelyn-Mary Corry vs Frank Chas. Woodroffe; jugement accordant requête pour autorisation à ester en justice.

H. Capra vs Dame Eugénie Lévesque & vir; jugement déclarant demandeur propriétaire d'immeubles.

Orphyre Lalonde vs R.-E. Lalonde; jugement rejetant exception déclinatoire et permettant de retirer dépôt.

Hebrew Workingmen's Loan Syndicate vs R. Rozoff & al; jugement pour $180.31 avec int. et dépens.

Carmelo Gaetano Grimaldi vs Sydney-D. Pierce; jugement accordant motion pour particularités.

Alliance Nationale vs Delle Maria Charpentier; jugement accordant motion ordonnant au shérif d'exiger dépôt.

Les aurores boréales produisent des sons

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — La question de savoir si des sons accompagnent ou non les aurores boréales a été, pendant de longues années, un sujet de controverse parmi les hommes de la science; aussi, l'observatoire astronomique du Dominion, ministère de l'intérieur, situé à Victoria, Colombie-Britannique, a récemment procédé à l'analyse d'observations faites par des personnes qui habitent les régions du nord du Canada, dans le but de décider, d'une façon définitive, si les aurores boréales produisent réellement des sons. Des rapports d'observations d'aurores boréales ont été obtenus d'un grand nombre de personnes appartenant à différents services du gouvernement, tels que: la gendarmerie à cheval, ministère de l'intérieur et service de la défense nationale, aussi bien que d'un grand nombre d'autres personnes qui se trouvaient dans des conditions exceptionnellement bonnes pour observer ces phénomènes.

En tout cas, 141 rapports ont été reçus, et 144 ont déclaré avoir entendu des sons d'aurores boréales. La plupart de ces rapport proviennent de gens dont on ne peut douter de l'intelligence ou de la sincérité, et, bien que leurs rapports indiquent que les sons se produisent rarement en comparaison de la fréquence d'aurores boréales, il est hors de doute que dans le cas de manifestations intenses de phénomènes d'aurores boréales, ceux-ci sont accompagnés de sons comme ressemblant à des sifflements, des grincements ou des pétillements.

En plus des rapports sur la sonorité des aurores boréale, un certain nombre d'observateurs sérieux disent avoir quelquefois, mais rarement, remarqué les rideaux ou "streamers" d'aurores boréales tout près de la surface de la terre. Dans plusieurs de ces cas, les lueurs d'aurores boréales avaient été vues projetées contre un objet tel qu'un arbre, une falaise ou un bâtiment, permettant d'estimer la hauteur à laquelle la base du rideau se trouvait du sol.

Un jeune homme tué dans un accident d'automobile

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 7. — Un jeune homme de Victoriaville, Fernando Therrien, 21 ans, s'est tué, hier, dans un accident d'automobile, près du village de Sainte-Rosalie, Bagot, à quelque trois milles d'ici. Therrien était dans un camion conduit par un nommé Lionel Blanchet et se rendait à Montréal. Le véhicule glissa sur la glace de la route, plongea dans un fossé et donna enfin sur un poteau téléphonique.

Therrien fut ramassé sans connaissance et transporté chez un cultivateur voisin, M. Philibert Chicoine. Il expira vingt minutes plus tard d'une fracture du crâne. Il était mort quand le médecin arriva. Le corps fut immédiatement transporté à la morgue de S.-Hyacinthe, où le Dr C. Auger, de Sainte-Hélène de Bagot, coroner du comté de Bagot, a tenu une enquête. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

M. Langdon devient consul à Montréal

Washington, 7. — Des changements au service consulaire américain affectent deux consulats au Canada. William R. Langdon, de Dedham, Mass., devient consul américain à Montréal et Walter M. Walsh, de Denver, Colorado, est nommé vice-consul à Vancouver.

Acquitté en Cour suprême

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Nous apprenons que M. J.-A. Fournier, de cette ville, qui avait subi plusieurs procès et avait été condamné à la détention, a été acquitté aujourd'hui même sur le banc par la Cour Suprême du Canada. MM. R. Taschereau et A. Rivard, les procureurs de M. Fournier, ont transmis cette nouvelle à Québec, hier après-midi, aussitôt que le jugement fut rendu par le Cour Suprême.

Accident 3 fois mortel

Kannapolis, Caroline du nord, 7. — Trois membres d'une famille de Kannapolis, un père et ses deux filles, ont été tués sur le coup hier ici lorsque leur automobile entra en collision avec un train du Southern Railway, au passage à niveau de Graever. Les morts sont: Henry Davis, 34 ans; Thelma Davis, 16 ans, et Catherine Davis, 14 ans. M. Davis conduisait ses deux filles à l'école.

Budget du Manitoba

Winnipeg, 7. — La province du Manitoba dépensera une somme de $14,831,536 durant l'année fiscale commençant le 1er mai prochain, d'après des estimés présentés hier soir à l'assemblée législative par l'hon. John Bracken, premier ministre, en l'absence du trésorier provincial, l'hon. E.-A. McPherson.

L'inauguration officielle du nouvel hôpital de Nicolet

(Du correspondant de la PRESSE)

Nicolet, 7. — Mgr Brunault a fait l'inauguration officielle du nouvel hôpital du Christ-Roi, mercredi. A 4 hrs p.m. il présida dans la chapelle l'ouverture du mois de S.-Joseph, assisté des abbés Théroux, chapelain de l'hôpital, et Roberge, de l'évêché. On remarquait aussi MM. les abbés Thibeault et Laforest, de l'évêché, dans le choeur.

Après la bénédiction du saint Sacrement, Mgr Brunault fit une courte allocution. Il demeura au nouvel orphelinat-hôpital jusqu'au lendemain et y célébra la première messe pontificale.

Tué par un arbre

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Siméon, 7. — M. Joseph Ysève Tremblay, âgé de 17, a été tué par un arbre qu'il abattait et qui lui a fracturé le crâne en tombant. Il laisse son père et sa belle-mère, M. et Mme Léon Tremblay, 2 frères, un demi-frère et une soeur.

Arrestation d'un voleur

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jérôme, 7. — Un nommé Frank Holt, de Montréal, a été arrêté, samedi après-midi, par le chef Latour et un agent spécial du C.N.R. à Rinfret, à deux milles d'ici, sous l'accusation de vols de marchandises et autres effets dans les cours, les wagons ou les entrepôts de la compagnie. Il a plaidé coupable et recevra sa sentence, jeudi.

Un nouvel emploi du papier de cellophane

Boston, 7. — Le Dr Frederick Yonkman, professeur adjoint de pharmacie à la faculté de médecine de l'université de Boston, vient de découvrir un nouvel usage du papier cellophane qui sert à envelopper les cigares et maints autres articles. Il remplacera désormais le papier carbone ou tout autre papier à copie dans les séismographes, kymographes ou autres appareils du même genre.

Le papier cellophane traité selon le procédé inventé par le Dr Yonkman devient apte à absorber parfaitement l'encre et de façon absolument indélébile. D'ailleurs le papier peut donner aussi, placé entre deux plaques de verre, d'excellentes projections pour lanternes. Il absorbe aussi bien les couleurs que l'encre et, selon le Dr Yonkman, son usage devrait révolutionner l'industrie, car le coût du procédé est excessivement minime.

Les manifestants vite dispersés à Washington

Washington, 7. — Plusieurs hommes ont été blessés et plusieurs autres jetés en prison à la suite d'une manifestation que les chômeurs de Washington tentèrent de faire, hier, par les rues de la ville. La police n'a pas tardé à disperser la manifestation dès sa formation, se servant du bâton avec une telle énergie, que la bande, composée surtout de nègres, ne tarda pas à s'enfuir aux quatre vents. Un assez grand nombre furent conduits aux hôpitaux où l'on s'occupa de panser leurs blessures, tandis que la police en empilait le plus qu'elle pouvait dans les voitures de patrouille.

La parade avait été projetée sans l'assentiment du commissaire de police. Le président Roosevelt a laissé savoir à ce propos qu'il s'opposait pas aux parades communistes du moment qu'elles ne troublaient pas la paix publique.

Le gouverneur à Toronto

Toronto, 7. — Le gouvernement général du Canada, lord Bessborough, est arrivé hier à Toronto, en compagnie de ses aides de camp, pour un séjour de dix jours. Il est l'hôte du lieutenant-gouverneur de l'Ontario, l'hon. H. A. Bruce.

Un brave maître de poste

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 7. — Le ministère des postes signale l'acte de bravoure d'un maître de poste:

"Récemment, un jeune homme de vingt-trois ans a essayé de piller l'agence de l'avenue Broadview, à Toronto. A ce moment-là, le maître de poste M. N.-A. Callighan, se trouvait assis à son pupitre, le dos tourné au guichet du bureau. Soudainement, il tourna la tête et vit un voleur qui tenait son fils en respect, à la pointe d'un revolver, et lui ordonnait de lui livrer les valeurs du bureau. M. Callighan, sans hésiter, s'approcha de l'individu, lui saisit le poignet droit tenant le revolver, et en même temps prit le sien qui était à sa portée. Menaçant le bandit, il le désarma et réussit à le retenir jusqu'à l'arrivée de la police qui s'empara du prisonnier.

"Au risque de sa vie, ce maître de poste à prévenu le vol d'une quantité considérable de correspondances de valeur ainsi que de la caisse du bureau, et il a été grandement félicité par le ministère."

Mort de sir William Veno

Altrincham, Cheshire, Angleterre, 7. — Sir William Veno, bien connu dans les milieux financiers de Londres et de Manchester, a été trouvé mort d'un coup de révolver, dans les jardins attenant à sa demeure hier soir. Sir William était âgé de 66 ans et avait une réputation mondiale grâce à un sirop pour la toux qui porte son nom. Il avait fondé une des plus grandes pharmacies de Manchester.

Moulin qui ferme pour une semaine

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — Les moulins de l'Anglo-Pulp & Paper Company, à Limoilou, sont silencieux depuis hier matin. Pour des raisons sérieuses, la compagnie a jugé nécessaire de donner un congé d'une semaine à ses employé, en leur disant cependant que le travail reprendra régulièrement dès la semaine prochaine.

Amendement à la Loi du mariage d'Ontario

Toronto, 7. — Le procureur général W.-H. Price, de l'Ontario, déposera à la Législature de Toronto prochainement un bill amendant la Loi du mariage en la province-soeur. Par cette loi, la Cour Suprême de la province aura juridiction sur les annulations de mariage pour causes formelles telles que spécifiées dans la loi britannique. Des changements furent apportés à la Loi fédéral, il y a deux ans, et la situation est plus ou moins embrouillée concernant les prérogatives des provinces en cette matière. Le bill de l'hon. M. Price clarifierait la situation.

MAINTENANT vous pouvez ACHETER
le merveilleux, scientifique
REMEDE NOUVEAU CONTRE LA TOUX ET LE RHUME

Sip-it
PROMPT RELIEF
MARQUE DE COMMERCE
Toux, rhumes, influenza, bronchite, asthme

SIP-IT constitue un *grand* pas en avant dans le domaine des remèdes contre la toux et le rhume. Eminemment scientifique. Le fruit de 30 ans d'expérience. *Il n'y a rien qui puisse lui être comparé ou l'égaler sur le marché.* PAS DE CHLOROFORME. Pas trop sucré. OPERE RAPIDEMENT. Eclaircit le cerveau. Facilite la respiration. NE BOULEVERSE PAS L'ESTOMAC. Essayez-en une bouteille et vous verrez comme SIP-IT est bon. On peut s'en procurer dans les pharmacies de Montréal. 40c et 75c.

D'Ecosse au Canada
Des houillères au consommateur
"LE CHARBON BURNS BRULE
Téléphonez votre commande aujourd'hui.

ÇA PAYE DE BRULER DU CHARBON BURNS
Mme la Poubelle à Cendre peut le prouver!

Anthracite écossais Anchor-Donaldson expédié directement au Canada comme fret équilibré... mis en sacs aux mines... livré à vous sans être ouvert. *Plus de chaleur par dollar*... minimum de cendre... pas de scories. Réellement économique.

Une spécialité de la saison:—
ANCHOR-DONALDSON SCOTCH SINGLES (petit Chestnut)
en sacs
$12 13 sacs de 150 lbs chacun
$5 5 sacs de 150 lbs chacun

JOHN BURNS & COMPANY LIMITED
712 immeuble Canada Cement. Wilbank 5353.

MAINTENANT... *une* BOUTEILLE *de* 35¢ *d'*ABBEY'S, GRATIS!

Nous désirons mettre un autre million de Canadiens sur la voie d'une meilleure santé. Et nous leur en fournissons le moyen, sans bourse délier, avec cette offre peu ordinaire. *Visitez votre pharmacien aujourd'hui. Il vous donnera gratuitement une bouteille régulière de 35c d'ABBEY'S SALT avec tout achat d'une bouteille ECONOMIQUE de grand format. Employez la bouteille de 35c. Si vous n'admettez pas, alors, qu'ABBEY'S tient ses promesses, retournez la grosse bouteille à votre pharmacien et faites-vous rembourser l'argent que vous avez dépensé.*

ABBEY vous fera goûter aux joies que donne une santé solide. Vous serez d'aplomb toute la journée. Plus de maux de tête pour obscurcir vos idées. Plus d'indigestions—et plus de ces tourments que donne un repas mal assimilé. Vous connaîtrez encore des nuits reposantes et vous vous réveillerez comme autrefois avec l'espoir d'abattre de la bonne besogne.

Pouviez-vous penser que ces poisons et cet excès d'ACIDITE accumulés dans votre organisme pussent vous causer tant d'ennuis? Eh bien, oui. Mais, fort heureusement, vous n'avez plus à vous en tracasser. Contentez-vous de boire, chaque matin, un bon verre d'ABBEY'S et vous éliminerez ainsi toutes les impuretés et toute l'ACIDITE de votre organisme. Vous aimerez ce mousseux breuvage sanitaire—sa fraîcheur et son goût agréable. Essayez ABBEY'S dès aujourd'hui!

THE ABBEY EFFERVESCENT SALT COMPANY, MONTREAL

PLateau 5151 — PRENEZ LE "LUNCH" A NOTRE BUFFET-RESTAURANT — AU REZ-DE-CHAUSSEE — PLateau 515

ACHETER chez DUPUIS, c'est ÉCONOMISER

Voici de bonnes nouvelles pour vous, mesdames: Économie, qualité et élégance

Solde de lingerie

en rayon ou crêpe de Chine
marques Stanfield, Harvey et autres

Quelle élégante peut déclarer avoir suffisamment d'articles de lingerie?... et quand lui a-t-il été donné de pouvoir les acheter à si bas prix?... Ces articles sont de confection parfaite et l'assortiment comprend: robes de nuit, jupons "princesse", bouffants, pantalons, camisoles. Quoique légèrement défraîchis ils n'en sont pas moins de fin tricot de rayon et de très belle qualité de crêpe de Chine.

98¢

Tailles variées. Prix ord. jusqu'à 3.98. Profitez de cette remarquable aubaine, mercredi.

Pas de commandes c.o.d., postales ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS—au deuxième (centre)

Camisoles et bouffants

Petites, moyennes et grandes tailles

.25

Un achat spécial d'articles en bon tricot de coton d'épaisseur moyenne, à rayures lustrées. Camisole sans manches — bouffant avec élastique à la taille et aux genoux.

Robes de couvent

pour fillettes

6 à 16 ans.
Spécial, chacune **1.49**

Très spéciale est cette offre car c'est un lot de robes obtenu à très bas prix... une occasion inattendue... Serge croisée de texture serrée et tout laine. Jupe par plis plats. — Pour toute institution n'exigeant pas un costume réglémentaire.

DUPUIS—au deuxième (De Montigny)

Robes d'intérieur

Tissus en vogue – modèles nouveaux

En fait de modèles, c'est tout comme les jolies robes de crêpe de soie qui se vendent cependant beaucoup plus cher!... c'est donc une véritable petite toilette pour l'intérieur qui s'offre à vous à un prix bas exceptionnel... Bonne confection de broadcloth, percale, indienne dans une grande variété de fleurs, lignes et dessins géométriques. Garniture de bon goût. Manches courtes ou sans manches.

1.49

DUPUIS—au deuxième (centre)

Faites-vous coiffer au

Salon d'Auteuil

à meilleur compte

Prix très spéciaux

1 ondulation "Marcel" ou à l'eau	.75
1 manucure;	.50
1 shampooing	.50
1 traitement des sourcils;	.50

Soit une valeur de 2.25
Le tout pour **1.00**

PLateau 5151 — Local 319. — Salon d'Auteuil—au deuxième étage.

Choix varié pour les montréalaises élégantes!

Nouveaux manteaux

d'allure jeune et indiscutablement à la mode du jour **7.95** et **10.95**

Vous ne pourriez trouver une ligne plus amincissante, les épaules masculines plus sobrement accentuées et des encolures plus originales même en payant plus cher!... Remarquable confection en drap polo souple et léger ou texture tout laine dans les tissus fins. Plusieurs manteaux tailleur dans le lot. Bonne doublure garantie pour deux saisons. Trois tons de beige au choix: **naturel, patty et ficelle**...

Élégants ensembles deux pièces

C'est le populaire manteau "Swagger" long et mi-sport que nous offrons avec une jupe de même tissu, devant droit comportant 2 plis profonds. Beau tweed de fantaisie ou crêpe surface rugueuse. Inutile d'insister sur la très grande nouveauté d'un tel ensemble qui permet de varier la toilette aussi souvent que vous changez de blousette... Jolis tons de bleu, sable ou gris. Tailles: 14 à 40.

Paiements faciles si désiré.

16.50 à **22.50**

DUPUIS—au deuxième (De Montigny)

Solde de Kimonos

4.98

en crêpe plat de soie

Kimonos ou peignoirs élégants en crêpe de soie imprimé, crêpe de rayon et autres. Coupe à la fois tailleur et de fantaisie. Garniture contrastante. Les prix ordinaires sont jusqu'à 9.95.

Pas de C.O.D. ni de commandes téléphoniques

DUPUIS—au deuxième (centre)

Modèles nouveaux — Chevreau, cuir verni, crêpe — Bas prix

Voici, à un très bas prix, une offre de très jolis souliers pour le printemps. Chevreau fin et souple, cuir verni ou crêpe de texture serrée. Pour accompagner robe d'après-midi ou toilette du soir. Aussi souliers à courroie ou lacés dans le lot. — Pointures: 3 à 8. Largeurs:, A, B et C dans le lot.

Spécial du matin
Pantoufles pour enfants **.09**

Un solde de très confortables pantoufles de tweed à semelles chromées et bien cousues. Le bas prix est inusité et toutes les mamans voudront en profiter. Pointures: 8 à 10 dans le lot — LA PAIRE ....
—au deuxième étage (Ste-Catherine)

1.59

1.59

LUNDI 13 MARS — NOTRE 65e ANNIVERSAIRE

Rideaux et stores

pour mieux accueillir le gai soleil du printemps.

100 paires de rideaux ruchés

Petits dessins bleu, rose, jaune ou vert sur fond blanc ou beige. Cantonnière (valance) à même les rideaux. Garantis inaltérables. Prix ord. jusqu'à 3.75 la paire **1.98**

Stores de toile opaque

Bonne qualité de toile opaque sable ou crème. Frange festonnée dans le bas. Dimensions: 36 x 70 pcs. Ressorts à même et très solides. — CHACUN .... **.89**

DUPUIS — au cinquième (De Montigny)

Bas et gants à bas prix pour dames

Cachemire ou soie et laine

Prix ord. .79 et 1.00
Spécial, la paire **.49**

Bas de cachemire tout laine ou bas de soie et laine entièrement façonnés. Pied renforcé. En gris, noir, circassien, whippowill, tropique, matin et gunmetal.

Bas de soie et laine pour enfants

Prix ord. .39.
Spécial, la paire **.19**

Bas de bonne qualité en soie et laine, tricot uni, pour fillettes. Choix de beige, chameau, fauve. — Pointures: 7 à 9½ dans le lot.

DUPUIS — au rez-de-chaussée (centre)

Gants de chamoisette pour dames

Pointures 6 à 7½.
Spécial, la paire **.19**

Un nombre limité de gants obtenus à prix de solde et offerts aux mêmes conditions... Jolies manchettes de fantaisie, gris fauve, mode, etc.

Articles de fantaisie

Parures de lit en filet

Beau filet italien fait à la main. Couvre-lit de 90 x 90 pouces et couvre-oreiller ou traversin de 25 x 90 pcs. 2 rideaux (84" x 50") et 2 dessus de bureaux, soit 4 ARTICLES pour **25.00**

Faux draps brodés

Chaque faux drap comporte le dessus d'oreiller ou taie. Très beaux motifs brodés sur bon coton blanc. SPECIAL, les 2 articles **3.49**

Exposition : Tous les articles brodés en rapport à notre "Concours de broderie" sont maintenant exposés. La maison Belding Corticelli fournira les juges de ce concours.

DUPUIS—au deuxième (Ste-Catherine)

Papiers-tentures

aux bas prix de DUPUIS

Propriétaires et locataires, profitez du temps que la main-d'oeuvre est libre pour faire tapisser les murs des logements et appartements.

Papier-tenture à petits dessins

de diverses couleurs pour plusieurs pièces de la maison—LE ROULEAU SIMPLE:

.07½ .10 .12 .18 .20 .24

Papier verni

Le rouleau simple **.15**

Une qualité remarquable de papier-tenture. Se nettoie d'un chiffon humide. Pour cuisine ou salle de bain.

"Sunworthy"

simili-plâtre; le rouleau simple **.20**

Imite la surface rugueuse du plâtre. Pour vivoirs, salons, etc. Largeur: 30". Rouleau de 5½ verges. Prix ord. .34.

Dessins de fleurs

Le rouleau simple **.06**

Dessins de fleurs ou autres motifs sur bon papier-tenture pour passages ou boudoirs Largeur: 30". Rouleau de 5½ verges.

Lincrusta

4000 verges. Spécial, la verge **.11**

Bon papier épais et durable qui remplace avantageusement le burlap —

DUPUIS—au troisième (De Montigny)

Aubaine sensationnelle pour hommes

...et les plus économes voudront en profiter

Pyjamas de broadcloth

Maintenant qu'il faut abandonner le pyjamas de finette... c'est à un tel bas prix que les hommes économes achèteront leurs pyjamas de bon broadcloth. Coupe ample et confection soignée. Variété de dessins de rayures diverses. Encolure "V". *Tailles 34 à 46*

1.00 chacun

DUPUIS—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

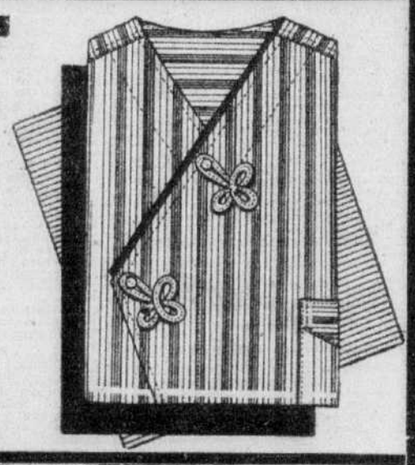

VOIR AUSSI PAGE 22

Articles de ménage

à des prix d'économie

à repasser Planches .49

Planche d'un modèle ordinaire et pratique — Sur pied articulé: 10 x 46 pouces. 11 x 54 pouces .... **.59**

1.49

66 escabeaux, 6 marches. Très solide, toutes les marches boulonnées. Support pour le seau.

1.69

25 cuves carrées en tôle galvanisée très épaisse et durable 11" à 11½ x 24 pouces. 2 poignées solides.

Pas de C.O.D. ni de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES

Pas de C.O.D. ni de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

Nouveaux souliers du printemps

Modèles pour enfants

Très jolis et confortables souliers en cuir verni ou cuir mat. Souples et durables. Genre lacé ou à courroie. Pointures: 8 à 10½ et 11 à 2.

la paire **1.19**

Souliers pour dames

1000 paires de souliers achetés d'un manufacturier populaire. Cuir en chevreau (kid) ou veau souple. Noir ou brun. Aussi cuir verni. Talon haut ou cubain.

Prix ord. 2.00; la paire **1.19**

Poêles à gaz

émaillés blanc

Prix bas spécial **47.95**

Ces poêles sont ordinairement plus chers car ils sont tout émaillés blanc et de belle apparence. Fourneau isolé (insulated) ce qui veut dire une économie de gaz.

Paiements faciles, si désiré.

10 seulement

Poêles à 3 brûleurs

Avec bon fourneau **10.95**

Beau fini noir. Un poêle à gaz qui donnera entière satisfaction. Pour petite cuisine.

Paiements faciles si désiré pour ces poêles à gaz

DUPUIS — au troisième (De Montigny)

Dupuis Frères
LIMITÉE
ALBERT DUPUIS, *Président*
A.-J. DUGAL, *V.-P. et Dir. Gér.* ARMAND DUPUIS, *Sec. Trés.*

PLUS QUE 4 JOURS AVANT NOTRE 65e VENTE ANNIVERSAIRE